

## Daniel Cohn-Bendit déplore la « défaillance collective » des Verts

DEUX MOIS après la marée noire sur les côtes atlantiques, Daniel Cohn-Bendit regrette, dans un entretien au Monde, la « défaillance collective, au niveau national », qui a empêché les Verts de montrer qu'ils ont « les outils pour répondre à une crise » de ce genre. « Notre difficulté, c'est que nous n'avons pas su démontrer, ensemble, que l'écologie est une remise en question de la logique économique », estime-t-il. Il déplore que les écologistes français se livrent à « des luttes de courants », qui lui paraissent « complètement futiles ». Etsimant que José Bové, chef de file du mouvement anti-mondialisation, « pense à la présidentielle », il refuse de se prononcer sur une candidature de Dominique Voynet. « Il y aura un duel Jospin-Chirac, le reste est inintéressant », dit-il.

Lire page 8

## Bordeaux : des RG espionnaient le PS

APRÈS la découverte d'une caméra-espion filmant le siège du PS bordelais à la demande d'un policier des renseignements généraux (RG), les dirigeants socialistes de la fédération de la Gironde ont décidé de déposer une plainte contre X pour « violation de l'intimité de la vie privée ». Décidés à tirer au clair cette « affaire d'une extraordinaire gravité », ils n'entendent pas se contenter de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale, qui avait aussitôt été diligentée par le ministère de l'intérieur. Lundi 7 février, le rapport de la police des polices conclut à une initiative personnelle d'un capitaine des RG, mais écarte la thèse d'un espionnage politique. Or il ne dissipe pas toutes les zones d'ombre.

Lire page 10

## Chienne de garde



FLORENCE MONTREYNAUD

IL Y A PRÈS d'un an, elles ont dit : assez ! Assez des injures sexistes, des obscénités adressées aux femmes dans la vie publique. A l'initiative de Florence Montreynaud, autodésignée « chef de meute », les « chiennes de garde » ont placé les machistes sous surveillance. Enquête et florilège.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 212 - 7,50 F



# Justice : la réforme en appel

● Les députés ont renforcé le projet de loi sur la présomption d'innocence ● Cours d'assises : ils instituent une procédure d'appel ● Prisons : ils limitent la détention provisoire et exigent une rénovation ● Parquet : M<sup>me</sup> Guigou demande à la droite de revenir sur son refus du Congrès

LES DÉPUTÉS ont adopté, en deuxième lecture, jeudi 10 février, le projet de loi sur la présomption d'innocence. Ils ont profondément renforcé ce texte en introduisant de nouvelles

dispositions, adoptées parfois à l'unanimité. Il s'agit notamment de l'enregistrement sonore des interrogatoires de gardes à vue, de la limitation des cas de détention provisoire et de l'« encellule-

ment » individuel des prévenus concernés d'ici trois ans. Ils ont également voté, à l'unanimité, le principe d'une procédure d'appel des verdicts des cours d'assises, mettant ainsi un terme à un ar-

chaïsme judiciaire vieux de deux siècles et contraire à la convention européenne des droits de l'homme.

Vendredi, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé qu'elle renonce à poursuivre l'examen d'un des volets de sa réforme, celui qui porte sur les relations entre la chancellerie et les parquets, tant que le Congrès qui devait adopter la révision constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ne sera pas réuni. La ministre refuse cependant toute idée d'« abandon » de sa réforme. Elle renvoie « la balle dans le camp de l'opposition ». « Si l'opposition veut manifester sa volonté d'adopter une réforme voulue par le président de la République, elle doit demander une nouvelle convocation du Congrès. De notre côté, nous sommes prêts à y aller dès demain », affirme-t-elle.

Lire page 6 et notre éditorial page 15



PANCHO

## Ce jour où « Gerboise bleue » a ouvert l'ère du nucléaire tricolore

« HOUURA pour la France ! » Le 13 février 1960, le général de Gaulle lance ce cri d'enthousiasme, inhabituel chez lui. Il saluait l'explosion de la première bombe atomique française au Sahara. Le chef de l'Etat a, depuis 1958, date à laquelle il est arrivé aux responsabilités du pays, sensiblement accéléré le programme d'armes nucléaires lancé du temps du gouvernement de Pierre Mendès-France. Pour l'ancien chef de la France libre à Londres, c'est une façon d'affirmer la souveraineté nationale mise à mal lors de l'expédition de Suez, en 1956, quand Américains et Soviétiques, sous la menace de leur propre armement nucléaire, exigèrent de la France, alliée à la Grande-Bretagne et à Israël, qu'elle retire ses troupes d'Égypte, notamment accusée par Paris de soutenir la rébellion algérienne.

Le 13 février 1960 explose en atmosphère une bombe atomique de 60 kilotonnes (trois à quatre fois l'énergie dégagée par la bombe sur Hiroshima en août 1945). L'expérience est baptisée « Gerboise bleue » : elle est destinée à concevoir l'arme dont sera doté le premier bombardier nucléaire français, le Mirage IV, entré en service en 1964. La première bombe

thermonucléaire française explosa en Polynésie en juillet 1968. Au total, la France aura procédé, entre 1960 et 1997, date de l'abandon de ses expérimentations, à 210 essais nucléaires, au Sahara, puis, à partir de 1966, sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, dans le Pacifique. A partir de 1975, tous les tirs se feront en souterrain.

Quarante ans après, en 2000, la France continue d'allouer 15,9 milliards de francs (soit 2,4 milliards d'euros) à sa force de dissuasion, qu'elle cherche à moderniser. Argument : cet armement reste « légitime » puisque les menaces, dans le monde, sont de plus en plus diversifiées, brutales, soudaines et imprévisibles. Dans cet environnement-là, l'arme nucléaire, comme l'observe la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), s'avère « une arme de précaution en posture d'attente » ou, mieux encore, « une sorte de police d'assurance internationale contre un avenir incertain ».

Depuis 1996, cet arsenal a été notablement réduit, reposant sur quatre sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques et sur une soixantaine d'avions, dans l'armée de l'air et

dans l'aéronavale embarquée, aptes à larguer un missile nucléaire aéroporté. Le nombre exact de ces armes est tenu secret : quelque 350, au total, toutes catégories confondues. Les Etats-Unis en déploient 7 960 environ ; la Russie, 6 580 ; la Chine, entre 700 et 2 350, selon des évaluations difficiles à établir et figurant dans un rapport parlementaire français, et la Grande-Bretagne, 200. Reste à préciser l'arsenal d'autres puissances dans le monde, à commencer par l'Inde, le Pakistan, Israël qui entourent leurs stocks d'un épais mystère et auxquels on attribue respectivement 75, 25 et 200 bombes nucléaires.

En dépit de tous les traités internationaux, qui tentent d'en limiter la qualité et la quantité, on ne pourra pas faire comme si l'armement nucléaire était à « désinventer ». Le monde a appris à vivre avec lui. Selon un récent sondage de la Sofres, commandé par la commission de la défense à l'Assemblée, 58 % des Français sont favorables au maintien de l'effort en faveur de la dissuasion, contre 22 % hostiles et 20 % sans opinion.

Jacques Isnard



SCHULZ/PENGUIN BOOKS

### COMIC STRIPS

## Bye bye Charlie Brown

Charlie Brown (dessin) prend sa retraite après presque cinquante ans de bons et loyaux délires métaphysiques dans 2 660 journaux du monde entier. Le 13 février, Charles M. Schultz pose ses crayons, abandonnant Snoopy, Lucy, Linus, Schroeder et autre Woodstock aux exégètes des comic strips. En cinquante ans, le dessinateur est devenu l'un des hommes les plus riches du monde et les Peanuts le rendez-vous quotidien de 355 millions de lecteurs. Rééditions, films, vidéos, spectacles et albums les aideront à surmonter cette épreuve. p. 26



DILAN MARTINEZ/REUTERS

### BANQUES

## Un Ecossais à la City

Sir George Mathewson (photo), président de la première banque écossaise, Royal Bank of Scotland, s'impose comme le nouveau symbole de la fierté écossaise. Ce banquier conservateur est sur le point de prendre le contrôle de la troisième banque de détail britannique, NatWest. Vendredi, cette dernière a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre de l'Ecossais. p. 16

## La cagnotte, l'impôt et la croissance

CAGNOTTE : « Boîte, corbeille dans laquelle les joueurs déposent leurs mises ou leurs dîs » (Le Petit Robert). L'absence de débat de fond ne saurait être mieux illustrée que par l'affaire dite de la « cagnotte ». Le mot même trahit une volonté, peut-être inconsciente, d'appauvrir le débat. On aurait trouvé, comme par miracle, une corbeille pleine d'argent oubliée par quelques joueurs distraits. Les conditions de sa découverte laissent planer un doute sur son montant, mais on sait que c'est beaucoup. D'ailleurs, peu importe : quelle que soit la somme, il faut la restituer, en la redistribuant à ses propriétaires, les (joueurs) français qui l'avaient égarée.

On a bien atteint le degré zéro de la réflexion sur les finances publiques. Plus inquiétant encore, l'aventure de la cagnotte révèle l'absence totale de considération du long terme. C'est une conception météorologique de la politique économique qui domine.

Les propositions abondent : donner 500 francs à chaque Français, réduire les taux d'imposition sur les plus haut revenus, réduire la dette publique, mais aucune ne s'inscrit dans le temps long de l'économie. Il s'agit de profiter d'une aubaine et non de préparer l'avenir. Pourtant

les questions qui se posent à propos de cet « excès » de recettes fiscales par rapport aux prévisions sont nombreuses, et toutes fondamentales. On en sait l'origine : la croissance française a été en 1999 plus forte que celle qui avait été anticipée, entraînant avec elle l'emploi. Les Français ont donc payé davantage de contributions sociales, davantage d'impôts sur les bénéfices parce que les profits des entreprises ont été plus élevés, davantage d'impôts indirects parce qu'ils ont plus consommé, etc.

Ce ne sont pas les taux d'imposition qui ont augmenté, mais les revenus sur lesquels ces taux sont assis. La controverse sur l'augmentation de la pression fiscale n'a donc pas de fondement. La situation anticipée des finances publiques était déjà une situation dans laquelle les recettes augmentaient plus vite que les dépenses puisque l'on prévoyait une baisse du déficit public de plus d'un demi-point de PIB, de 2,7 % en 1998 à 2,2 % en 1999.

Jean-Paul Fitoussi pour le Monde

Lire la suite page 15 et nos informations page 32



AKG. PARIS

### SCIENCES

## L'affaire Louis XVII

Le cœur du prisonnier du Temple conservé à la basilique Saint-Denis est-il celui de Louis XVII (photo) ? Le mystère, vieux de deux siècles, pourrait être levé d'ici quelques semaines. Des échantillons de ce muscle momifié ont été prélevés pour tenter d'en extraire de l'ADN et le comparer à celui des cheveux de Marie-Antoinette, déjà analysés par des généticiens belges. p. 22

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie, jeux	25
Société	10	Culture	26
Régions	12	Guide culturel	28
Horizons	13	Carnet	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Communication	18	Abonnements	30
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	31

**M** Le Monde de l'éducation Au sommaire du numéro de février

**Dossier : ZEP, ghetto ou tremplin**  
Un bilan en demi-teinte.  
Reportages : ZEP des villes, ZEP des champs.  
Interview de Ségolène Royal : « Vers des zones d'excellence ».

- Entretien avec David Lodge.
- Les rapports parents-profs.
- Sortir de l'horreur mathématique.
- Allemagne : le mur tient bon.
- Débat : peut-on échapper aux classes ethniques ?
- Génétique : le retard français.
- Guide culture.

Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

**EUROPE** A un mois des élections législatives, les émeutes racistes d'El Ejido, en Andalousie, ont jeté l'Espagne dans la confusion, l'indignation et l'embarras. El Ejido a prospéré

ces dernières années grâce aux cultures maraîchères qui emploient des immigrés. Beaucoup sont là depuis des années. ● L'ESPAGNE, pays traditionnel d'émigration, doit ac-

cepter une immigration rendue nécessaire par la faible démographie et par les besoins de l'économie. Le taux de natalité de l'Espagne est le plus bas d'Europe. ● L'ITALIE va ac-

cueillir 63 000 immigrés en 2000, après 145 000 en 1999 et 58 000 en 1998. Cette ouverture est destinée à contrôler le flux migratoire tout en fournissant une main-d'œuvre utile

à l'économie. ● EN BELGIQUE, les commissions de régularisation devront statuer sur le cas d'environ 40 000 personnes qui ont déposé un dossier.

## Les émeutes d'El Ejido relancent le débat sur l'immigration en Espagne

La flambée de violence contre les Marocains qui s'est emparée de la ville d'Andalousie, en fin de semaine passée, a choqué l'Espagne. Le pays, traditionnellement terre d'émigration, découvre qu'il a besoin de main-d'œuvre étrangère et que ses immigrés sont mal intégrés

MADRID

de notre correspondante

Les trois jours d'émeutes raciales d'El Ejido en fin de semaine dernière, dans le Sud andalou, sont venues replacer brutalement le problème de l'immigration en tête de l'agenda politique espagnol, à un mois des élections législatives. Si l'Espagne, pays d'émigration traditionnelle, ne semble pas encore tout à fait prête à gérer ce phénomène, elle a toutefois commencé à s'y préparer. La géographie – la péninsule Ibérique est une des portes naturelles de l'entrée en Europe par le Sud – et les statistiques sont là pour lui en rappeler l'urgence.

Car ce qui frappe d'abord, c'est le renversement de courant migratoire survenu en Espagne ce dernier demi-siècle. Sans remonter aux grandes vagues de départs des années 50-60 vers le reste de l'Europe, 25 000 Espagnols émigraient encore chaque année dans le courant des années 70. Aujourd'hui le phénomène s'est inversé de façon

spectaculaire : 277 000 immigrés étaient recensés en Espagne en 1990 ; on en compte, dix ans après, 800 000 inscrits officiellement, sans compter 200 000 à 250 000 sans-papiers, venus, souvent au péril de leur vie, dans des *pateras*, des embarcations de fortune, à travers le détroit de Gibraltar. Avant de traverser, certains arrivent à pied depuis l'Afrique, jusqu'à Ceuta et Melilla, les enclaves espagnoles au Maroc, en payant des sommes exorbitantes à des réseaux de passeurs qui les rançonnent et parfois les tuent. On a retrouvé la trace d'environ 380 clandestins qui ont péri dans les eaux du détroit, ces quatre dernières années. Mais combien d'autres sont morts, dont on n'a jamais soupçonné l'existence ?

L'Espagne a de plus en plus besoin d'immigrants. A cela deux raisons : l'une est sa forte croissance économique, avec, entre autres, le développement d'une agriculture intensive sous serres en Andalousie (El Ejido en est l'exemple), et

les campagnes de cueillette maraîchère saisonnières qui requièrent de la main-d'œuvre temporaire et peu chère. L'autre raison est plus impérative encore : c'est la chute du taux de natalité qui a fait de l'Espagne la lanterne rouge de l'Europe (1,14 enfant par femme en 1999). L'ONU, dans une récente étude, explique que l'Espagne aura besoin de faire venir 12 millions d'immigrés d'ici l'an 2050, soit 240 000 par an, si elle veut préserver sa force de travail et payer retraites et pensions. Avec les 30 000 immigrés que le gouvernement « légalisait » jusque-là par an, on est loin du compte.

FRONTIÈRES VERROUILLÉES

La politique du gouvernement vise à freiner l'immigration illégale et parallèlement à faciliter l'intégration de ceux qui sont autorisés à venir. Les frontières au Sud sont verrouillées. A Ceuta a été installée une quadruple rangée de barbelés surveillés par des caméras thermiques. Un projet de blindage

des côtes du détroit, d'un coût de 25 milliards de pesetas (150 millions d'euros), avec radars, informations centralisées, hélicoptères, est envisagé. En contrepartie, la législation a été modernisée pour favoriser les entrées légales et améliorer les conditions de vie des nouveaux arrivants, qui viennent du Maghreb, d'Afrique mais aussi d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Le gouvernement a signé des accords avec le Maroc pour importer une main-d'œuvre contrôlée, pour des périodes définies, dans des conditions favorables et décentes.

La précarité dans laquelle vivent beaucoup d'immigrés crée des tensions. Ces dernières années, plusieurs explosions de violence et de xénophobie ont eu lieu. En septembre 1999, une « descente » de légionnaires en colère contre ceux qu'ils appellent les *moros* (maures) avait fait neuf blessés marocains à Melilla. En juillet, des violences racistes avaient éclaté à Terrassa, près de Barcelone, et d'autres à

Banyoles, au nord de la Catalogne. L'Espagne est-elle raciste pour autant ? Les sondages montrent l'effacement, voire l'indignation, des Espagnols lorsqu'on leur pose la question, mais le malaise est réel.

UNE LOI MOINS STRICTE

La nouvelle loi, qui a été adoptée en décembre 1999 et qui est entrée en vigueur mardi 8 février, a été l'objet d'une bataille politique passionnée. Jugée trop permissive par le gouvernement de centre droit de José Maria Aznar, la proposition de loi avait fait l'objet de toute une série d'amendements restrictifs déposés par le Parti populaire. Mais les alliés du gouvernement, les nationalistes catalans et canariens, n'avaient pas suivi et la loi est passée, intacte.

Que prévoit-elle ? Essentiellement, de délivrer un permis de résidence aux immigrés clandestins qui peuvent prouver qu'ils vivent sur le sol espagnol depuis au moins deux ans. De même seront

régularisés, à titre exceptionnel, tous les illégaux entrés en Espagne avant le 1<sup>er</sup> juin 1999 et ayant demandé, sans l'obtenir, un permis de résidence ou de travail. Les immigrés ont désormais droit aux mêmes prestations en matière de santé et d'éducation que les Espagnols, et ils pourront, s'ils peuvent en assumer la charge financière, faire venir leurs familles.

Campagne électorale aidant, la plupart des interventions consécutives aux incidents d'El Ejido sont allées dans le sens d'une plus grande ouverture et d'une plus grande intégration. Seul le porte-parole du gouvernement, Josep Piqué, a émis l'idée, à la lumière des événements, que la nouvelle loi sur l'immigration aurait des « conséquences néfastes ». Devant le concert de protestations, plus personne n'est intervenu en ce sens. Mais le gouvernement, s'il était reconduit, pourrait être tenté de revoir cette loi controversée.

Marie-Claude Decamps

## Cette année, l'Italie ouvrira ses portes à 63 000 immigrés

ROME

de notre correspondant

L'Italie a décidé d'accueillir 63 000 nouveaux immigrés en 2000. Ils devront avoir soit un contrat de travail fourni par leurs futurs employeurs, soit être parrainés par des particuliers ou des associations qui devront leur fournir un logement ainsi qu'un revenu mensuel d'au moins 660 000 lire (340 euros). Un quota de 18 000 a été réservé à certains pays : 6 000 Albanais, 3 000 Marocains, 3 000 Tunisiens et 6 000 autres personnes en provenance d'Etats avec lesquels des accords seront conclus.

En 1999, une vaste opération de régularisation avait été effectuée concernant 250 000 étrangers : 145 000 demandes ont été acceptées, 91 000 sont toujours en cours d'examen, 14 000 ont été rejetées. En 1998, le quota avait été fixé à 58 000 et, en 1997, à 27 000. Ces chiffres illustrent la volonté du gouvernement de procéder à un contrôle du flux migratoire tout en le facilitant afin de fournir à l'économie la main-d'œuvre dont elle a besoin. Comme l'a fait remarquer cette semaine le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, « aujourd'hui,

pour les immigrés, nous sommes l'Amérique ; et nous autres, comme l'Amérique, nous avons besoin des immigrés pour la croissance. Nous devons ouvrir nos mentalités, accepter les différences culturelles, améliorer les structures d'accueil et aider à résoudre les problèmes comme le logement et l'instruction. C'est dans notre intérêt ».

Cet appel aux immigrés correspond aussi à un besoin démographique. Selon un rapport des Nations unies, au rythme actuel des naissances et fautes d'arrivées extérieures, la population passerait de 57 millions à 41 millions en 2050. L'Italie aurait donc besoin de 300 000 immigrés chaque année pour conserver sa population actuelle. Les autorités se sont donc d'ores et déjà placées dans cette logique, tout en évitant au maximum l'immigration clandestine contre laquelle l'Italie – située dans une position géographique stratégique – essaie de lutter. En 1999, les forces de l'ordre ont procédé à plus de 72 000 rapatriements contre 54 000 en 1998. Et les débarquements sur les côtes sud ont été pratiquement réduits de moitié, à 47 000 arrivées.

Michel Bôle-Richard

## La peur et la colère de Said : « Tu sortais, tu étais mort ! »

EL EJIDO

de notre envoyée spéciale

Un jour de plus à El Ejido. Un jour de plus sans comprendre la flambée de violence raciste qui

REPORTAGE

A El Ejido, Marocains et Espagnols se parlent, mais se comprennent-ils ?

s'est emparée de la ville, samedi 5 février, à la suite de l'assassinat d'une Espagnole par un déséquilibré marocain, laissant une peur, honteuse et palpable, à chaque coin de rue. Et dans cet environnement oppressant de serres plastifiées qui ont tout dévoré jusqu'aux pieds désertiques de la sierra de Gador, sous le soleil pâle de l'hiver andalou, le plastique gris semble dessiner un interminable point d'interrogation, à l'horizon : pourquoi ?

« Par pur racisme ! Ici ils ont la haine ancestrale du « Moro » [Maure], s'insurge, indigné, Said Khatibi, trente ans, dont sept passés ici, dans ce quartier de Las Norias, où, en trois jours, les écriteaux « à louer » se sont multipliés. Samedi, son petit magasin a été incendié. « Regardez la fenêtre noircie à l'étage, dit-il. Avec les en-

fants, on a dû s'échapper par là et se réfugier chez un voisin argentin, pendant deux jours. Tu sortais, tu étais mort ! » Et Said d'exhiber deux douilles de cartouche de chasse, tirées, accuse-t-il, par le patron d'un bar de la rue. « Ils étaient comme fous, ajoute son ami, Mohamed Kasme. Un des professeurs de mon fils, à l'école, un homme normal d'habitude, s'est approché et a fracassé les vitres de ma voiture. Et le maire, un conservateur, n'a rien fait. Au contraire, la police locale est restée immobile, par pur électoralisme : cela n'aurait pas été rentable de voir à la télévision les flics embarquer une bande d'Espagnols déchaînés ! »

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Racisme ? La question choque. « Parlons plutôt d'insécurité », dit d'une voix tremblante Silvia, blonde auxiliaire d'éducation. Elle aussi a passé deux jours terrée chez elle, par peur des violences. « J'ai pleuré d'impuissance, dit-elle encore, en nous voyant présentés comme des racistes, car la situation, tout le monde la connaissait : les vols constants, la drogue, les viols, le fait même pour une femme de ne pouvoir sortir seule, cela fait des années ! Mais personne n'a jamais rien fait pour mettre plus de police et réglementer cette immigration sauvage. En janvier, deux agri-



culteurs ont été tués par un Marocain. Il y a eu une manifestation pacifique de 10 000 personnes, mais toujours rien, ni aide ni mesures prises. Alors cette fois, la mort de cette jeune Espagnole a fait déborder la coupe. Et dans ces cas-là, ce sont les pire éléments qui se déchaînent. Tous les Marocains ne sont pas des criminels, ni tous les gens d'El Ejido des bêtes féroces : nous sommes tous victimes d'une même poudrière en puissance. »

Cette poudrière, c'est celle d'une petite ville anodine, arrachée au désert par le miracle maraîcher des serres : en quelques années, El Ejido, son théâtre, ses deux cinémas, ses restaurants les pieds dans l'eau et ses quarante-six banques (pour 50 000 habitants !) est devenue riche et prospère. La prospérité a attiré des immigrants de soixante-huit nationalités, mais surtout des Marocains. Pour 5 400 immigrés inscrits officiellement, combien sont-ils vraiment ? 15 000, 20 000 ? Jeunes, souvent sans papiers, avec leur famille restée au pays, ils ne s'intègrent pas vraiment, et vivent mal, écartelés entre le Maroc et l'Espagne.

MIRACLE ÉCONOMIQUE

« Le plus impardonnable, c'est que El Ejido n'a pas de mémoire », commente José Lopez, retraité marié à une marocaine de Rabat qui vit, chaque jour, cette incompréhension de deux cultures. « Comme les trois quarts des habitants d'ici, je suis un immigré de l'intérieur, dit-il. Je venais de Grenade, beaucoup venaient de plus loin encore, mais ils ont vite oublié qu'il y a eu, c'étaient eux les « Moros » d'El Ejido, qui nous nourrissions de pain dur trempé d'eau. Ils se sont habitués à ce miracle économique dû à tous ces migrants qui s'écritent dans les serres, payés 4 500 pesetas [180 francs] la journée et logés dans des cahutes plastifiées, elles aussi, parce qu'en ville, plus personne ne veut leur louer une maison décente. En fait, nous, les Espagnols, avons créé des ghettos et maintenant, ça nous échappe des mains. Pourtant, les immigrés, c'est

moins un danger qu'une chance pour cette ville. »

Des immigrants grévistes dorment à même le trottoir depuis trois jours, devant le commissariat de police, pour démontrer « la valeur » de l'immigration. Alarmés, certains des 6 000 exploitants agricoles ont déjà fait venir des travailleurs roumains et de nouveaux incidents ont été enregistrés avec les piquets de grève. En attendant, sous l'œil de 600 policiers en alerte, la rue est devenue un étrange forum permanent. Parler enfin. Parler, raconter, crever l'abcès, de part et d'autre. El Ejido n'en finit pas de régler ses comptes.

DIALOGUE TENDU

« Vous êtes des victimes, sans doute, mais demandez-vous aussi pourquoi les gens d'ici ne vous aiment pas ? », interroge, téméraire, un employé de mairie face à un petit groupe. Le ton monte aussitôt : « Il y a des délinquants chez nous, comme partout, mais qu'est-ce que j'ai fait, moi, répond Kébir. Je vis ici depuis trente ans, j'ai même le passeport. On m'a brûlé la voiture. » « Et moi ? », dit Mustapha, l'intellectuel. Au Maroc, j'étais étudiant en géographie, mais j'ai voulu venir ici, où je suis maltraité par des gens incultes, simplement parce qu'il me semblait plus important de vivre dans un pays dont je pensais qu'il respectait les droits de l'homme que de jouir de mon diplôme chez moi. »

Dialogue de sourds ? Peut-être pas. El Ejido a réagi pourtant, par delà le maire qui voudrait « que l'on rapatrie les immigrés », par delà certains témoins de la politique nationale, venus ici, comme disent les habitants écœurés, « se faire la photo électorale ». Des associations de voisins et même les enfants des écoles ont apporté leur appui aux immigrés. La Junte andalouse et le gouvernement vont débloquent des fonds pour construire des maisons d'accueil, aider l'intégration.

Pour certains, c'est déjà trop tard. Mouloud, Mohammed et Abdel rentreront à Tanger, ce soir. Ils ont fait les derniers papiers à la mairie. Pourquoi ne pas attendre un peu, puisque la nouvelle loi sur l'immigration leur accorde enfin des droits : « La loi ? », ironise Mouloud. Depuis deux ans, je partage une cabane de jardinier avec quatre amis, pour faire vivre ma famille à Tanger. Samedi, ils l'ont brûlée, on a passé deux nuits sans dormir, dans la campagne. L'un d'entre nous est à l'hôpital pour déshydratation. Où était-elle leur loi, quand nous tremblions comme des rats, dans la sierra ? »

M.-C. D.

**CADEAU EXCLUSIF**

AVEC VOTRE

**NOUVEL ÉCONOMISTE**

**LE CD ROM GRATUIT**

**"TOUTE L'ÉCONOMIE MONDIALE 2000"**

**Economiste**

Fisc  
Internet  
Santé  
Patrimoine

le tout pour 20€ seulement

L'intégralité des données économiques de l'encyclopédie Hachette 2000

- 192 PAYS ÉTUDIÉS
- 1000 ARTICLES

**Economiste**

À NOUVELLE ÉCONOMIE, NOUVEL ÉCONOMISTE.

## En Belgique, 40 000 clandestins ont sollicité leur régularisation

BRUXELLES

de notre correspondant

L'opération de régularisation des étrangers résidant clandestinement en Belgique avance bon train. Selon les premières estimations du ministère de l'intérieur, publiées en février, les communes ont enregistré 33 443 demandes de régularisation, du 10 au 30 janvier. Il faut y ajouter 6 000 dossiers déposés les mois précédents. Les commissions de régularisation devront donc statuer sur le cas d'environ 40 000 personnes. Par comparaison, les dossiers de régularisation introduits en France dans le cadre de l'opération Chevènement s'élevaient à 140 000 pour une population six fois supérieure à celle de la Belgique.

La majorité des demandes ont été déposées dans les grandes villes du pays : Anvers, Liège et surtout l'agglomération bruxelloise. Pour lever la peur des clandestins de se voir expulsés après s'être déclarés, le gouvernement avait fait appel au Centre pour l'égalité des chances, un organisme

parapublic de lutte contre le racisme et les discriminations. L'opération n'a pas donné lieu à polémiques, majorité et opposition (à l'exception de l'extrême droite du Vlaams Blok) s'étant mises d'accord sur ses principes et ses grandes lignes d'exécution.

Les Congolais, suivis des Marocains, sont les plus nombreux à souhaiter une carte de séjour. Les ressortissants d'ex-Yougoslavie arrivent en tête des demandes d'Européens non communautaires. Les deux tiers des demandes invoquent le critère « humanitaire et d'insertion sociale » pour solliciter leur régularisation, qui exige de prouver avoir eu des rapports avec des institutions publiques belges (écoles, hôpitaux, etc.) au cours des six dernières années. Les commissions de régularisation sont composées de trois membres : un magistrat, un avocat, et une personne active dans les organisations humanitaires. La totalité des dossiers devra être traités d'ici au mois d'avril 2001.

Luc Rosenzweig

# La réunion des ministres des affaires sociales de l'UE est troublée par la question autrichienne

Les Quinze cherchent une stratégie contre l'exclusion sociale

La gauche portugaise devait manifester, vendredi 11 février, contre la venue à Lisbonne, à l'occasion d'un conseil informel des ministres euro-

péens du travail et des affaires sociales, d'une ministre autrichienne du Parti populiste d'extrême droite de Jörg Haider. Lors de cette réu-

nion, les ministres examineront une meilleure coordination des politiques nationales pour l'emploi et contre l'exclusion sociale.

## LISBONNE

de notre envoyé spécial

L'appel à la « mobilisation des Portugais » lancé par les partis d'extrême gauche pour protester contre la venue à Lisbonne de la ministre autrichienne des affaires sociales, Elisabeth Sickl, n'a pas été entendu, jeudi 10 février : échaudés par l'assistance claire-mée de mercredi (seuls, une cinquantaine de manifestants avaient conspué « l'extrême droite au pouvoir en Europe » devant l'ambassade d'Autriche), les responsables du Bloc de gauche n'ont pas réédité l'expérience le lendemain, réservant leurs forces pour la journée de vendredi 11 février, date du conseil informel des ministres du travail et des affaires sociales de l'Union européenne.

La presse portugaise, après s'être mobilisée lorsque les Quatorze ont décidé de suspendre

leurs relations bilatérales avec Vienne, a estimé que M<sup>me</sup> Sickl ne méritait aucun excès d'honneur et l'a quasiment ignorée.

Ferro Rodrigues, ministre portugais du travail, s'est borné à souligner que la « liberté de circuler » est prévue lors des réunions ministérielles de l'Union européenne, à plus forte raison lorsqu'elles sont informelles, ce qui signifie que le drame ne sera pas bien grand si tel ou tel ministre choisit la politique de la chaise vide pendant toute ou partie de la journée de vendredi.

A Lisbonne, comme dans d'autres capitales européennes, on déplore que la présence d'une responsable du parti de Jörg Haider relègue au second plan l'objet de cette réunion, qui sera la stratégie européenne pour l'emploi et la lutte contre l'exclusion sociale. Ces deux thèmes constituent

l'une des priorités de la présidence portugaise de l'UE, qui souhaite en faire le principal sujet du Conseil européen des 23 et 24 mars.

Comment franchir une nouvelle étape en matière de coordination des politiques nationales de lutte contre le chômage, stratégie définie lors du sommet de Luxembourg en 1997 mais qui, depuis, semble marquer le pas ? Est-il possible que les lignes directrices pour l'emploi passent de l'état de vagues principes à celui de propositions concrètes, voire de critères aussi contraignants que ceux de Maastricht l'étaient pour les finances publiques des Quinze ?

## DÉFINIR UN CONSENSUS

Le paradoxe veut que si l'Europe est très majoritairement dirigée par des gouvernements de gauche, l'Europe sociale, elle, piétine. La croissance économique qui semble s'être installée sur le Vieux Continent, et le recul du chômage, ne provoquent pas une décade de l'exclusion sociale, qui est étroitement liée à la précarité de l'emploi. Quelque 53 % des emplois créés en Europe le sont dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat intérimaire, et le taux global d'emplois précaires au sein de l'Union atteignant 15 %, avec de fortes disparités nationales.

Un document sur « l'inclusion sociale », présenté par la présidence portugaise, insiste sur le fait que l'emploi ne constitue pas une assurance contre la pauvreté.

Les politiques communautaires en faveur d'un niveau minimal de protection sociale et d'un niveau minimal de ressources matérielles sont importantes mais pas suffisantes.

L'exclusion sociale n'est pas seulement liée à une insuffisance de revenus. Elle est également due à l'impossibilité pour un grand nombre de personnes d'accéder aux systèmes modernes d'information et aux technologies correspondantes, alors que les progrès de la société de l'information sont très rapides. C'est particulièrement vrai à propos d'Internet.

Un récent rapport de la Commission européenne souligne que, dans moins de dix ans, la moitié des emplois seront générés par les industries qui seront d'importantes productrices ou des utilisatrices intensives de produits et services de technologie de l'information. D'où la nécessité de politiques communautaires pour former la nouvelle « génération du Net », mais aussi la population déjà au travail, ainsi que les personnes âgées et handicapées pour lesquelles des formes de télétravail via Internet peuvent constituer une nouvelle opportunité d'insertion sociale.

Une longue liste de recommandations est prête (chaque école devrait être connectée à Internet à la fin de 2002, etc.). Mais il reste dans ce domaine aussi à définir un consensus européen.

Laurent Zecchini

# Des soldats britanniques en renfort à Mitrovica

Les militaires français démentent vouloir favoriser les Serbes de cette ville divisée du Kosovo

APRÈS les violences entre Serbes, des soldats britanniques de la Force multinationale (KFOR) ont relevé, jeudi 10 février, une partie des militaires français chargés de garder le pont central de Kosovska Mitrovica, la ville divisée du nord du Kosovo. Les militaires des deux pays patrouillaient ensemble dans la journée dans ce secteur sensible qui relie la partie nord de Mitrovica, peuplée majoritairement de Serbes, et la partie sud, habitée presque exclusivement par des Albanais.

Aucun responsable n'a voulu préciser si l'arrivée de soldats britanniques était liée ou non à la controverse sur le comportement des soldats français au cours des derniers jours. Accusés par les Albanais et la presse américaine d'être restés en retrait lors de la nuit de violence du 3 au 4 février à Kosovska Mitrovica, les militaires français de la force de l'OTAN (KFOR) répondent qu'ils ont fait le nécessaire pour éviter un « bain de sang ».

Les violences interethniques qui ont éclaté dans la partie nord de la ville, peuplée à majorité de Serbes, ont entraîné au moins huit morts (deux Turcs et six Albanais). Dans les deux journées qui ont suivi, des centaines de manifestants ont attaqué, à coups de pierres et de bouteilles, les soldats de la KFOR gardant le pont, qui ont répliqué au gaz lacrymogène et à la matraque. Seize militaires français ont été légèrement blessés.

« C'est indécent de faire un procès » à l'action des militaires français à Mitrovica, a répondu le porte-parole de la KFOR à Mitrovica, le lieutenant-colonel Patrick Chanliou. « Notre intervention a permis d'éviter un bain de sang », a-t-il ajouté. A Paris, le ministère de la défense a affirmé que la France ne favorisait aucune communauté au Kosovo et rejeté les informations selon lesquelles les militaires français ont refusé de porter secours à des policiers de l'ONU dans la nuit du 3 au 4 février.

Le Washington Post, relatant onze témoignages d'officiers de police de l'ONU, affirmait, dans son édition de mercredi, que les unités françaises de la KFOR ont refusé de venir en aide à des policiers de

l'ONU lors des violences. Selon ces policiers, les soldats français « n'ont pas rempli leur devoir » et « n'ont pas correctement protégé les Albanais des Serbes pendant les émeutes ». Selon le témoignage d'un Albanais, recueilli, jeudi, par l'AFP, la KFOR et la police de l'ONU ont mis quatre heures pour se rendre dans son appartement, qui venait d'être attaqué par des Serbes.

« Nous sommes prêts à entendre les policiers de l'ONU et à essayer de comprendre ce qui les a poussés à faire de tels témoignages », a poursuivi le porte-parole de la KFOR. Il a ajouté que la police de l'ONU n'avait pas fait directement de tels reproches aux soldats français.

Le major Kelly Gillies, du bataillon des Royal Green Jackets, a indiqué que la compagnie – cent vingt hommes environ – arrivait à Mitrovica « en soutien » et qu'elle ne pourrait rester sur place que quelques jours, en fonction de l'évolution de la situation dans la ville.

## « PROFONDE INQUIÉTUDE »

Le « contrôle tactique » du secteur du pont reste sous la responsabilité du général Pierre de Saqui de Sannes, qui dirige la brigade multinationale nord de la KFOR, commandée par la France. Cette brigade avait déjà reçu récemment le soutien de troupes allemandes et italiennes. Jusqu'à jeudi, le secteur du pont était assuré par les Français et par des Danois.

L'arrivée de la compagnie britannique n'a pas été vue d'un bon œil par les responsables serbes de Kosovska Mitrovica. Selon Nikola Kabasic, par exemple, la décision de faire venir ce contingent a été prise « pour satisfaire les représentants albanais ». Pour Vuko Antonijevic, c'est « une manière d'exercer une pression sur la population non-albanaise afin qu'elle abandonne ses foyers ».

Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné, jeudi, le regain de violence au Kosovo. Il a exprimé « sa profonde inquiétude face à la dégradation des conditions de sécurité », condamné « tous les actes de violence » et demandé « leur cessation immédiate ». – (AFP, Reuters.)

## Une pauvreté disparate

La pauvreté n'affecte pas de la même façon les Etats membres de l'Union européenne : son caractère disparate a été mis en évidence, pour ce qui concerne les années 1993 et 1994, par l'Office de statistiques de l'Union européenne, Eurostat. La « pauvreté relative », qui concerne plus de 18 % de la population de l'ensemble de l'Union européenne, affecte 23,4 % de la population du Portugal, 22,8 % en Grèce, 16,3 % en France, et « seulement » 9,1 % au Danemark. La notion de « pauvreté relative » concerne la population dont le revenu est inférieur de 60 % au revenu médian de chaque pays.

La pauvreté chez les plus de soixante-cinq ans reste forte, et elle augmente chez les moins de vingt-quatre ans. Ces tendances montrent qu'il est difficile de mettre fin à la reproduction de la pauvreté d'une génération à l'autre. La présidence portugaise insiste pourtant sur le fait que l'Union européenne devra faire de la suppression de la pauvreté infantile un objectif majeur.

# Les droites européennes sont favorables à l'apaisement

## BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Le Parti populaire européen (PPE) a été officiellement saisi, jeudi 10 février, à Bruxelles, lors de la réunion de son bureau politique, d'une demande d'exclusion à l'encontre du Parti conservateur autrichien (ÖVP) du nouveau chancelier Wolfgang Schüssel, auquel il est reproché d'avoir formé un gouvernement avec le parti populiste d'extrême droite de Jörg Haider. Aucune décision n'interviendra cependant avant la prochaine session du bureau, le 6 avril. A ce stade, ceux qui souhaitent une telle exclusion sont minoritaires et le souci général est d'éviter l'éclatement du parti.

La discussion a été qualifiée d'« intense » par un participant. Les trente-sept partis qui rassemblent le PPE (créé à l'origine par les démocrates-chrétiens) sont en désaccord sur l'attitude à adopter. Conformément aux statuts, il faut une démarche d'au moins trois partis pour qu'une demande d'exclusion soit jugée recevable. Un tel événement ne s'est produit qu'une fois dans le passé ; il visait le parti portugais. L'initiative a été prise cette fois par l'UDF française, le Parti social-chrétien (PSC, belge francophone) et le PPI italien, petite formation issue de l'aile

gauche de l'ex-Démocratie-chrétienne. Ils ont été soutenus par le Parti populaire espagnol (PP) de José María Aznar.

Après avoir dénoncé les « dérapages volontaires » de M. Haider et rappelé le combat de la démocratie-chrétienne pour l'humanisme et « contre l'ultranationalisme, l'extrémisme de droite ou de gauche, les discriminations ethniques, le populisme et la xénophobie », le projet de résolution présenté par l'UDF constate que l'adoption d'un programme commun par la nouvelle coalition autrichienne suppose « une acceptation réciproque de l'ÖVP et du FPÖ et une communauté de vues sur l'avenir ». L'UDF es-

time que cette dérive doit être fermement refusée. « La responsabilité et l'honneur d'un responsable politique consistent à rappeler les principes lorsque plus personne ne veut les voir », a insisté son président, François Bayrou.

## RAPPORT DE FORCE

Le débat de jeudi à Bruxelles a confirmé que le rapport de force au sein des droites européennes restait favorable aux partisans de l'apaisement. « L'essentiel est de ne pas isoler l'Autriche », a conclu le président Wilfried Martens (CVP, chrétien-social flamand). Une position vigoureusement défendue par les Allemands et les Scandi-

naves, sur le thème : « Faisons confiance à nos amis autrichiens. »

Par un geste de défiance à l'égard des gouvernements de l'Union, qui ont décidé de geler leurs contacts bilatéraux avec le gouvernement de Vienne, une délégation parlementaire de la droite allemande, conduite par Michael Glos, chef des chrétiens-sociaux bavarois (CSU) au Bundestag, s'est, du reste, rendue jeudi à Vienne rencontrer le chancelier Schüssel. Lors de l'entretien, cette délégation était accompagnée de l'ambassadeur d'Allemagne, M<sup>me</sup> Hiltrud Holik. « Nous pensons que le boycottage diplomatique, qui se transforme en boycottage de l'Autriche au sein de l'Union européenne, est totalement déplacé. Le gouvernement [autrichien] est issu d'élections démocratiques », a réaffirmé M. Glos.

Le chef de l'extrême droite, Jörg Haider, a confirmé par ailleurs qu'il entendait bien se rendre le 17 février à Bruxelles, en sa qualité de gouverneur de Carinthie, à la réunion prévue du Comité des régions de l'Union européenne. « Je ne pense pas changer mes plans simplement parce que quelqu'un souhaiterait peut-être lancer une tomate », a-t-il déclaré en réponse aux protestations que suscite sa venue, notamment celles du maire de Bruxelles.

Philippe Lemaître

## Les ambiguïtés de deux ministres du FPÖ

Au sein du nouveau gouvernement de Vienne, deux des ministres membres du FPÖ, Michael Schmid à l'infrastructure et Michael Krüger à la justice, paraissent entretenir un rapport ambigu au passé national-socialiste de l'Autriche. Selon le magazine autrichien *Format*, M. Schmid, chargé de la construction et de la « musique populaire » dans la province de Styrie, a généreusement financé, en 1993 et 1994, la revue universitaire du FPÖ, *Aula*, qui propage des thèses « nationalistes-allemandes ». Il a publié à cette époque un texte ouvertement révisionniste sur l'Holocauste.

L'avocat Michael Krüger avait défini, en 1995, lors d'un débat au Parlement, un camp de concentration comme « un camp pénitentiaire pour des civils ». Selon le magazine, le fils de la nouvelle ministre FPÖ des affaires sociales, Elisabeth Sickl, était très proche, au début des années 90, du Front nationaliste de Gerd Honsik, un mouvement néonazi illégal en Autriche : « une erreur de jeunesse », affirme sa mère.

# Edith Cresson dans le collimateur de la justice belge

## BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Edith Cresson est de nouveau sur le grill pour ses activités lorsqu'elle était commissaire européenne à Bruxelles. Le juge d'instruction belge, Jean-Claude Van Espen, a demandé à la Commission la levée de son immunité diplomatique, ainsi que celle de plusieurs fonctionnaires de l'institution afin de les entendre dans le cadre d'une instruction ouverte pour « faux en écriture, escroquerie, corruption et abus de confiance ».

L'instruction – initialement déclenchée par une plainte déposée par Nelly Maes, une eurodéputée, membre de la Volksunie (nationaliste modéré flamand) pour fraudes présumées dans la gestion du programme européen « Leonardo » pour la formation professionnelle – a été étendue par le juge à ce que l'on

appelle « l'affaire Berthelot », du nom de ce dentiste que M<sup>me</sup> Cresson avait fait engager comme « visiteur scientifique », de juillet 1995 à février 1997. Le « comité des sages », imposé par le Parlement à la Commission, avait estimé dans son rapport qui avait conduit à la démission de l'équipe Santer, qu'il s'agissait là d'un emploi fictif et donc d'un acte de népotisme, raisonnablement que M<sup>me</sup> Cresson a toujours contesté.

## LEVÉE DE L'IMMUNITÉ

Ce rebondissement paraît indiquer que le juge d'instruction a le sentiment que M<sup>me</sup> Cresson, ou l'un ou l'autre de ses proches, ont commis des infractions à l'égard des lois du royaume. L'ancienne commissaire, qui a appris l'affaire, dit-elle, par la presse, a publié, jeudi, un communiqué : elle accepte que son immunité

soit levée « afin de pouvoir répéter en qualité de témoin ce que j'ai eu l'occasion d'écrire lorsque l'OLAF (le nouvel organisme anti-fraude de la Commission) a sollicité mes explications ».

L'ancien premier ministre persiste à défendre l'efficacité du programme « Leonardo », lequel, comme c'était souvent le cas dans les programmes financés par la Commission, était géré par un « BAT » (bureau d'assistance technique) sur lequel ses services ne pouvaient exercer un contrôle continu. Elle rappelle au Monde que des organisations très compétentes participaient à ce BAT, dont le puissant syndicat LO danois. Elle rappelle que sur les quelque deux cents cas d'irrégularités dénoncés, l'ancien organisme anti-fraude n'en avait identifié que trois ou quatre sur lesquels il y avait lieu de s'interroger.

Dans l'affaire Berthelot, il a été reproché au dentiste de Châtelleraut, ami de longue date de M<sup>me</sup> Cresson, de ne pas avoir produit, ou de n'avoir produit que tardivement, avec l'aide de membres du cabinet Cresson, les rapports qu'il était censé fournir et pour lesquels il bénéficiait d'honoraires élevés. « Je ne l'ai pas engagé pour faire des rapports, mais pour m'aider à avoir des contacts sur le terrain avec les chercheurs, les élus, les enseignants », plaide M<sup>me</sup> Cresson qui, dans la lettre qu'elle a adressée en novembre 1999 au directeur de l'organisme anti-fraudes, donne des indications précises sur les déplacements qu'elle a faits en France dans ses fonctions de commissaire, accompagnée par M. Berthelot et cite les personnalités qui ont été alors rencontrées.

Ph. L.

POSSESSION GENEVE 1874

Boutiques PIAGET : Paris : 16, place Vendôme - 01 55 35 32 80  
Monaco : 3, avenue des Beaux-Arts - (00)377 93 50 44 16  
Informations au 01 42 18 56 84.

## Le Rwanda reprend sa coopération avec le TPR

**KIGALI.** Après plus de trois mois de suspension, les autorités rwandaises vont reprendre leur coopération avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), a annoncé, jeudi 10 février, à Kigali, le vice-président rwandais, le général Paul Kagamé. « *Certaines difficultés sont apparues il y a quelques mois, mais elles ont été dépassées* », a déclaré M. Kagamé lors d'une conférence de presse à laquelle participait le procureur général du TPR, la Suisse Carla Del Ponte. Le Rwanda avait suspendu sa collaboration avec le TPR en novembre 1999, lorsque la chambre d'appel du tribunal, basée à Arusha (Tanzanie), avait ordonné la « *remise en liberté immédiate* » de Jean-Bosco Barayagwiza, considéré par Kigali comme l'un des « *architectes* » du génocide de 1994. Par ailleurs, André Flahaut, ministre belge de la défense, a présenté, jeudi 10 février, ses excuses devant le Sénat belge pour l'attitude de la haute hiérarchie militaire face à la commission d'enquête parlementaire d'enquête sur les événements du Rwanda de 1994. Les chefs militaires avaient dissimulé à la commission un rapport faisant état de carences importantes dans la formation et l'encadrement du bataillon de parachutistes belges de la Minuar. Le massacre de dix d'entre eux par des extrémistes hutus en avril 1994 avait entraîné le retrait de la Minuar, laissant le champ libre au massacre des Tutsis. — (Corresp. et AFP.)

## La police britannique a arrêté vingt-deux passagers du Boeing afghan

**LONDRES.** Soixante-quatorze des 165 personnes à bord de l'avion afghan détourné vers Londres ont demandé l'asile politique à la Grande-Bretagne après leur libération, jeudi 10 février, dans le dénouement du détournement. D'autre part, la police britannique a procédé à l'arrestation de 22 personnes soupçonnées d'avoir participé à la prise d'otages. Tous les suspects sont des hommes. « *Nous pensons avoir identifié tous ceux qui ont participé* » au détournement, qui a pris fin avec la reddition des pirates, a-t-elle déclaré. Le nombre de personnes interpellées suggère que certains passagers pourraient avoir été des parents ou des amis des pirates de l'air. Le gouvernement britannique a fait savoir qu'il entendait refouler tous les passagers. Le représentant des talibans en Europe, le général Rahmatullah Safi, a réclamé, dans un entretien à la BBC, que les preneurs d'otages soient condamnés à mort « *où qu'ils soient, devant un tribunal britannique ou islamique en Afghanistan* ». — (AFP.)

### AFRIQUE

■ **MAURITANIE :** le FMI et la Banque mondiale ont annoncé, jeudi 10 février, une réduction de la dette mauritanienne de 662 millions de dollars. La Mauritanie est le troisième pays après la Bolivie et l'Ouganda à bénéficier d'une réduction massive de sa dette dans le cadre du programme de l'initiative renforcée d'allègement de la dette (HIPC). — (AFP.)

■ **CÔTE D'IVOIRE :** le Fonds monétaire international (FMI), qui vient d'achever une mission d'une semaine à Abidjan, a appelé la Côte-d'Ivoire à une sévère cure d'austérité. Selon un aide-mémoire remis aux autorités et publié jeudi 10 février dans la presse ivoirienne, l'examen de l'exercice 1999 révèle « *une situation des finances publiques plus grave que prévu* ». — (AFP.)

### EUROPE

■ **CROATIE :** le nouveau président croate, Stipe Mesic, s'est déclaré pour le retour de « tous les réfugiés » qui ont dû quitter leur foyer pendant les guerres dans l'ex-Yougoslavie, dans un entretien à une télévision de Belgrade, cité jeudi 10 février par l'agence yougoslave Beta. Plus de 200 000 Serbes ont fui la Croatie pendant la guerre qui a opposé de 1991 à 1995 les séparatistes serbes aux forces croates. — (AFP.)

■ **GIBRALTAR :** le parti du premier ministre sortant, le centriste Peter Caruana, a largement remporté, jeudi 10 février, les élections législatives à Gibraltar, devant l'Alliance travailliste-libérale de Joe Bossano, selon les résultats officiels annoncés vendredi. M. Caruana, leader des Démocrates-sociaux de Gibraltar (GSD) a recueilli 8 747 voix contre 6 287 à M. Bossano, qui dirigeait l'alliance formée par le Parti travailliste socialiste de Gibraltar (GSLP) et le Parti libéral (LP). — (AFP.)

■ **GRANDE-BRETAGNE :** la chambre des Communes a voté, jeudi 10 février, à une large majorité, une loi abaissant de dix-huit à seize ans la majorité sexuelle pour les homosexuels, mettant ceux-ci sur un pied d'égalité avec les hétérosexuels et dépenalisant les relations avec les hommes au-delà de seize ans. — (AFP.)

■ **HONGRIE/ROUMANIE :** du cyanure provenant d'une mine d'or en Roumanie a pollué deux rivières hongroises, la Szamos et la Tisza, qui se jettent dans le Danube, provoquant une « *catastrophe européenne* », selon la vice-présidente de la Commission européenne, Loyola de Palacio, en visite jeudi 10 février à Budapest. La Hongrie a interdit depuis une semaine la pêche et tout contact avec les eaux de ces rivières. — (AFP.)

■ **UKRAINE :** le FMI a ouvert une enquête sur l'utilisation de ses fonds par la Banque centrale ukrainienne, révèle, vendredi 11 février, le *Financial Times*. Des documents inédits font état d'irrégularités commises par la Banque en 1997 et au début de 1998 pour « *habiller* » ses comptes de manière à continuer à bénéficier des prêts de l'institution. La Banque centrale aurait également placé secrètement une partie de ses réserves dans des investissements à risque.

### PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL :** le comité de surveillance chargé de protéger les populations civiles au Liban-sud et dans le nord d'Israël, créé en 1996 et qui rassemble, outre Israël et le Liban, les Etats-Unis, la France et la Syrie, devait se réunir, vendredi 11 février, après trois jours d'affrontements entre l'armée israélienne et le Hezbollah libanais. La réunion, annoncée jeudi par le département d'Etat à Washington, intervient alors qu'un calme relatif est revenu à la frontière libano-israélienne. — (AFP.)

■ **Le président Ezer Weizman a été interrogé** pour la première fois par la police israélienne, jeudi 10 février, dans l'enquête sur les sommes qu'il aurait reçues, dans l'exercice de ses fonctions, de la part de l'industriel français Edouard Saroussi. Le chef de l'Etat, soupçonné de n'avoir pas déclaré au fisc des centaines de milliers de dollars, a indiqué aux journalistes s'attendre à une nouvelle audition dimanche. M. Saroussi a été entendu par la police cantonale de Zurich en présence d'enquêteurs israéliens, selon un communiqué de la police helvétique, cité jeudi par l'agence suisse ATS. — (Reuters.)

## Quinze mille participants à Rome pour le Jubilé des malades

**VATICAN.** Quelque 15 000 malades venus du monde entier, dont 1 700 handicapés, devaient participer, vendredi 11 et samedi 12 février, au Jubilé des malades. Jean Paul II a célébré une messe à leur intention vendredi et donné l'onction des malades (appelée autrefois extrême-onction) à une dizaine d'entre eux. Cette messe devait être retransmise en direct à Lourdes et dans d'autres villes qui accueillent des pèlerinages de malades. Kirk Kilgour, ancien champion américain de volley-ball, paralysé depuis vingt-quatre ans, devait lire une prière devant le pape. Vendredi soir, les malades étaient invités à participer à une procession jusqu'à la place Saint-Pierre et, samedi, à un chemin de croix au Colisée.

# Moscou nie en bloc les rapports de la presse et des ONG sur les exactions russes en Tchétchénie

Le sort du journaliste Andreï Babitski, disparu depuis le 16 janvier, reste incertain

Le chargé de communication du Kremlin, Sergueï Iastrjembksi a qualifié, jeudi 10 février, de « *rumours* » les rapports de l'ONG Human Rights

Watch sur les exactions russes en Tchétchénie, démentant les informations publiées par *Le Monde* sur les horreurs au « *camp de filtration* » de

Tchernokozovo (nord de la Tchétchénie). L'hôte qui hébergeait la correspondante en Tchétchénie de *Ouest-France* et *Libération* a été arrêté.

### MOSCOU

de notre correspondant

Alors que les preuves s'accumulent sur les crimes de guerre commis par l'armée russe en Tchétchénie, Moscou continue à nier toute exaction, accusant les organisations humanitaires internationales et les médias occidentaux de relayer « *la propagande tchétchène* ». Dans le même temps, les pressions s'intensifient sur les journalistes russes et étrangers. Jeudi 10 février lors d'une conférence de presse, Sergueï Iastrjembksi, porte-parole du Kremlin sur le conflit, a pris à partie plusieurs médias jugeant leur « *ton inacceptable* ». Il a également démenti un nouveau rapport, rendu public le jour même, de l'association Human Rights Watch (HRW).

HRW a établi une liste de 38 personnes, toutes identifiées, sommairement exécutées par les troupes russes dans le quartier de Staropromyslovski, à Grozny. Parmi ces civils, des vieillards, des femmes et des enfants, une famille entière de dix membres, les Zoubaïev, ont été tués et leur maison brûlée. L'association dit avoir recueilli d'autres

témoignages sur l'assassinat de 12 autres civils. Le mois dernier, HRW avait fait état de viols commis par les soldats russes. En décembre, elle avait révélé le massacre d'au moins 17 personnes à Alkhan-Iourt. Dans une lettre adressée jeudi au président par intérim, Vladimir Poutine, l'organisation lui demande « *de superviser personnellement une enquête sur ses crimes de guerre* » et d'« *autoriser les organisations internationales à se rendre en Tchétchénie* ».

### PRESSIONS SUR LES MÉDIAS

M. Iastrjembksi a qualifié, jeudi, de « *rumours* » les investigations de Human Rights Watch. « *Ces rumeurs apparaissent généralement sur le site de Movladi Odougov [kavkaz.org, un site Internet de combattants tchétchènes] puis sont reprises* », a-t-il ajouté. Le porte-parole a également démenti les informations publiées par *Le Monde* et *The Independent* sur les tortures systématiques et les exécutions qui ont lieu au « *camp de filtration* » de Tchernokozovo, dans le nord de la Tchétchénie. « *Toutes ces informations sont fausses* », a-t-il déclaré,

tout en confirmant l'existence de ce camp et ajoutant que « *82 personnes y étaient toujours détenues sur 780 arrêtées* ».

M. Iastrjembksi a expliqué, jeudi, n'avoir aucune information sur le sort du journaliste de Radio-Svoboda, Andreï Babitski, disparu depuis le 16 janvier, précisant seulement que celui-ci « *est vivant et en bonne santé* » avant de refuser de répondre à toute question. Dans la soirée, le ministre de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo, et un de ses collaborateurs annonçaient que M. Babitski se trouvait à Alkhozourov, un village à 20 kilomètres au sud de Grozny, dans une zone pourtant sous contrôle russe. « *Il est vivant et se trouve chez ceux chez qui il voulait aller* », a ajouté le ministre. Dans une vidéocassette rendue publique le 8 février, et censée avoir été tournée le 6, le journaliste laissait entendre qu'il était maintenant prisonnier, déclarant : « *Je ne peux pas immédiatement rentrer à la maison* ».

Les pressions sur les médias étrangers s'intensifient également. Lundi 7 février, la journaliste Anne Nivat, trente ans, correspondante

de *Ouest-France* et de *Libération* a été contrôlée par le FSB (ex-KGB) à Novye Atagui, au sud de Grozny. Le propriétaire de la maison où elle logeait, Rezvan Varsanov, membre du Parlement tchétchène, a été arrêté et emmené. Le FSB a saisi le téléphone satellite, l'appareil photo, les carnets de notes et répertoire téléphonique de la journaliste, qui a pu faire parvenir jeudi un message au bureau de Moscou de *Libération*.

Comme la quasi-totalité des journalistes occidentaux, Anne Nivat avait demandé, en vain, dès octobre 1999, une accréditation au ministère de la défense. Jusqu'alors les journalistes non-accrédités et considérés en situation illégale ont été systématiquement expulsés de Tchétchénie. Cette fois, la procédure est plus trouble puisque, dans son message à *Libération*, Anne Nivat explique ne pas avoir été interrogée par le FSB et ne pas avoir été expulsée. *Libération* et *Ouest-France* ont officiellement protesté auprès des autorités russes contre « *cette entrave à la liberté d'informer* ».

François Bonnet

## « L'armée détourne toute l'aide soi-disant destinée à la population »

### GROZNY, GOUDERMÈS (Tchétchénie)

correspondance

« *Oui, la Russie m'a "libérée" de ma famille, de ma maison... Mais elle*

### REPORTAGE

Pour circuler, il faut un passeport, et surtout ne pas déplaire à des soldats saouls ou apeurés

*finira noyée dans tout ce sang qu'elle verse !* » Louiza, qui a perdu une partie de sa famille et sa maison à Grozny lors de la guerre précédente, et dont le cousin vient d'être arrêté à un barrage routier, s'est réfugiée chez des parents à Goudermès, grosse bourgade dont Moscou prétend faire la capitale d'un pays qui n'en a plus. Mais dans la maison de ces notables qui, officiellement, coopèrent avec les nouvelles autorités tchétchènes mises en place par les militaires russes, la haine de la Russie est entière, comme la solidarité avec ceux qui lui résistent.

Un membre de la famille, muni d'un nouveau *propousk* (laissez-passer) signé du général Stoliarov, commandant militaire de Goudermès, est déjà parti pour Tchernokozovo, ancienne « *colonie à régime*

*spécial* » devenue le principal « *camp de filtration* » où s'en-tassent les détenus tchétchènes. Il va essayer d'avoir des nouvelles du cousin de Louiza, lui transmettre de la nourriture, voire tenter un rachat. Tout en sachant qu'il risque d'arriver trop tard dans ce lieu dont la seule évocation glace le sang des habitants.

Une des belles-filles de la maison est professeur dans l'école voisine. Ses collègues viennent de toucher deux mois de salaire, qu'ils ne recevaient plus depuis 1996. « *Pour toucher ces salaires, nous devons signer une pétition disant que nous voulons présenter Poutine à l'élection présidentielle*, dit Iakha, la belle-fille. *Personne ne voulait signer, bien sûr, mais le directeur nous a dit que c'était inévitable. On n'a pas d'autre moyen de nourrir nos enfants. Tout le monde ne peut pas faire comme ces femmes qui vont au Daghestan acheter de quoi vendre au marché ici. Elles doivent traverser la rivière à pied, chargées de lourds sacs, au péril de leur vie, parce que les soldats les empêchent de passer sur le pont.* »

Ce sont ces femmes qui, sur les marchés en plein air des villages « *libérés* », le long de la route Grozny-Goudermès, donnent un semblant de vie dans un décor de ruines. Sur le marché d'Argoun,



une foule d'une trentaine de personnes se presse à l'arrière d'un camion militaire. Des soldats y vendent leurs « *rations sèches* » à la population, pour 40 roubles le paquet contenant quelques conserves et des biscuits. « *Bien sûr, l'armée détourne toute l'aide humanitaire soi-disant destinée à la population et nous revend ses surplus* », explique un passant.

## La Corée du Nord donne de timides signes d'ouverture diplomatique

### TOKYO

de notre correspondant

La Corée du Nord est-elle en train de passer d'une position d'hostilité vis-à-vis du reste du monde à une attitude plus modérée ? Son régime est trop imprévisible pour que l'on puisse déjà parler d'un virage diplomatique. Mais une évolution semble en cours.

La signature, mercredi 9 février, à Pyongyang, d'un traité d'amitié entre la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et la Russie est un nouveau pas (après l'établissement de relations diplomatiques avec l'Italie début janvier) vers une normalisation des relations de Pyongyang avec l'extérieur. Ce traité se substitue à l'alliance militaire de 1961 entre la RPDC et l'ex-URSS (dénoncée par les Russes en 1995) par laquelle Moscou s'engageait à apporter son soutien à Pyongyang en cas de guerre. Le nouveau traité, signé par le ministre des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, et son homologue nord-coréen, Paek Nam-sun, ne fait aucune référence aux questions de défense : les deux anciens alliés dans la guerre froide s'engagent simplement à ne pas apporter leur soutien à un agresseur menaçant « *la souveraineté, l'indépendance ou l'intégrité territoriale* » de l'un ou de l'autre.

A la suite de la normalisation

des relations entre Moscou et Séoul en 1990, celles entre la RPDC et la Russie s'étaient singulièrement refroidies. La visite à Pyongyang de M. Ivanov était la première en dix ans d'un ministre des affaires étrangères russe. Le traité d'amitié russo - nord-coréen a été accueilli à Séoul avec satisfaction, en ce qu'il écarte le risque potentiel d'intervention militaire russe dans la péninsule. Moscou, Pyongyang et Pékin sont cependant opposés à la mise en place en Asie du Nord-Est d'un système de défense antimissile par les Etats-Unis et le Japon.

Le réchauffement des relations

### « Etat terroriste » ou non ?

Les Etats-Unis pourraient retirer la Corée du Nord de la liste des Etats soutenant le terrorisme si Pyongyang accepte de reprendre le dialogue à ce sujet avec Washington et adopte « *des mesures supplémentaires que nous jugeons nécessaires* » à cet effet, a déclaré, jeudi 10 février, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Six autres pays figurent sur cette liste de pays frappés de sanctions pour ce motif par Washington : Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye, le Soudan et la Syrie. Mais le Pentagone a fait état, le même jour, de son « *inquiétude* » au sujet de la prolifération d'armements depuis la Corée du Nord. Son porte-parole, le contre-amiral Craig Quigley, commentait un article du *Washington Times* selon lequel Pyongyang aurait livré en novembre à l'Iran douze réacteurs entrant dans la composition du missile Shahab-3, un engin d'une portée de 1 500 kilomètres. La Corée du Nord figure au programme d'entretiens que le secrétaire d'Etat adjoint américain Strobe Talbott doit avoir la semaine prochaine en Chine et au Japon. — (AFP.)

russo - nord-coréennes s'inscrivent dans un mouvement d'ouverture de Pyongyang à l'extérieur, dont l'établissement de relations diplomatiques avec Rome a été l'annonce : l'Italie est le premier pays membre du G 7 à entretenir des liens officiels avec la RPDC (*Le Monde* du 6 janvier). L'Australie et les Philippines ont également manifesté leur volonté de normaliser leurs relations avec Pyongyang. Par ailleurs, le Japon vient de signer le contrat de financement d'une partie des travaux de construction en RPDC des deux réacteurs à eau légère, prévus par l'accord de 1994 entre Pyongyang

et Washington, sur le gel du programme nucléaire militaire nord-coréen, et il a repris son aide alimentaire.

Longtemps, la RPDC n'a voulu avoir qu'un seul interlocuteur : les Etats-Unis. Désormais, tout en poursuivant son objectif de normalisation des relations avec Washington, elle semble chercher à équilibrer cette politique par des ouvertures, en direction, notamment, de l'Union européenne. Par ailleurs, ses relations avec la Chine, le seul allié militaire qui lui reste, semblent se réchauffer. Elles s'étaient dégradées à la suite de la normalisation des rapports entre Pékin et Séoul en 1992.

Un test de l'évolution de l'attitude de Pyongyang sera, en mars, la visite « *historique* » d'une délégation nord-coréenne de haut niveau à Washington. L'annonce par la RPDC, mardi, qu'elle était prête à discuter les propositions américaines visant à normaliser les relations avec Washington est un signe d'assouplissement. Mais jusqu'où les dirigeants nord-coréens sont-ils décidés à aller dans leurs initiatives en direction de l'Occident ? Les partisans de l'ouverture l'ont-ils emporté sur leurs adversaires ? Autant de questions actuellement sans réponse.

Philippe Pons

# Les réformateurs iraniens espèrent l'emporter sur les conservateurs aux législatives du 18 février

La candidature de l'ancien président Rafsandjani jette le trouble chez les partisans du changement

La campagne officielle pour les élections législatives du 18 février s'est officiellement ouverte en Iran jeudi 10 février. Les réformateurs, groupés

autour du président Mohammad Khatami, espèrent s'emparer à cette occasion du Parlement, bastion des conservateurs. Mais leur camp part

divisé à la bataille, suite à la candidature de l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, alors que les conservateurs font bloc.

## TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Il y a quelques semaines à peine, les partisans du changement en Iran étaient convaincus que, s'il devait leur arriver malheur, c'est à leurs adversaires conservateurs et à eux seuls qu'ils le devraient. Ils pensaient aussi que leur propre pluralisme, comme la diversité de leurs parcours respectifs, se résorbent sous la bannière réformatrice du premier des leurs, le président de la République, Mohammad Khatami. Mais, à quelques jours des élections législatives du 18 février en République islamique, les amis de M. Khatami se sont eux-mêmes divisés, au point de ne même pas pouvoir présenter une liste unique de candidats à Téhéran, qui fait office de baromètre de l'équilibre des forces politiques dans le pays.

La campagne électorale s'est officiellement ouverte jeudi 10 février,

et sera close à la veille du scrutin. Ce délai d'une semaine est jugé trop court pour permettre aux candidats les moins célèbres de se faire connaître. Cela pénalise surtout ceux d'entre eux qui appartiennent à la mouvance réformatrice, leurs adversaires bénéficiant d'une infrastructure bien rodée, même s'ils ont perdu du terrain sur le plan populaire. Et si les Iraniens savent à peu près à quoi s'en tenir lorsqu'il s'agit de personnalités connues telles que Mohammad Reza Khatami, le frère du président de la République et tête de liste du Front de la participation, ou Faezeh Hachémi, la fille de l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, de la liste des « reconstructeurs » (*Kargozaran*), les Iraniens auront beaucoup plus de mal à identifier la grande majorité des candidats.

Le Conseil de surveillance de la Constitution, l'une des quatre principales institutions de la Répu-

blique islamique, contrôlé par les conservateurs, et qui sélectionne les candidats à la candidature sur la base quasi arbitraire de leur engagement envers les fondements de la République islamique, a par ailleurs éliminé 576 candidats.

## PAS DE VÉRITABLE LEADER

Les réformateurs s'attendaient à une hécatombe de leur côté, avec un rejet massif de leurs postulants. Ils ont, en conséquence, multiplié les candidatures mais, de leur propre aveu, les choses se sont mieux passées que prévu, même si un certain nombre de leurs figures relativement connues ont été écartées. En amont, pour autant, le pouvoir judiciaire s'était déjà chargé de jeter en prison, pour « atteinte à l'islam », la principale personnalité qui aurait pu non seulement souder la mouvance réformatrice, mais, surtout, susciter un véritable élan de sympathie populaire. Il s'agit de l'ancien ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, dont l'absence prive les partisans des réformes d'un véritable leader.

Le camp des réformateurs est davantage un spectre disparate de forces différentes qu'une alliance solide fondée sur une vision commune des choses. Il inclut des libéraux, ceux que l'on a appelés la « gauche islamique », et qui étaient influents jusqu'au début des années 90, avant d'être balayés par les conservateurs et des nationalistes, tel le Mouvement pour la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan – dont tous les candidats ont été disqualifiés pour non-conformité aux principes de base de la République islamique.

A vrai dire, ce n'est pas cette pluralité qui est à l'origine des divi-

sions du camp réformateur. Le détonateur en a été la candidature de l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. Alors même que ses amis du groupe des « reconstructeurs » font partie du camp des partisans du changement, les proches de l'actuel président Khatami, le véritable champion des réformes, ont vu en lui un pêcheur en eau trouble, cherchant à se redonner un rôle et à jouer l'arbitre, en surfant sur la volonté de réformes, dont il n'a jamais été un ardent partisan. Le conflit, largement répercuté par la presse, a tourné au vinaigre.

En face, les conservateurs se régalaient. De moins en moins populaires, ils n'en conservent pas moins leur unité, et un fond d'électorat fidèle leur permettra de ne pas perdre la face.

Mouna Naïm

## Libération sous caution d'un caricaturiste

Arrêté samedi, le caricaturiste Nik-Ahang Kosar, auteur d'un dessin présentant un religieux sous les traits d'un crocodile versant des larmes sur l'invasion de la culture occidentale, a été libéré jeudi 10 février après versement d'une caution de 100 millions de rials (12 300 euros). Le prévenu devra se présenter à la justice dans une dizaine de jours. Il a indiqué qu'il plaiderait non coupable d'offense à l'islam, n'ayant jamais eu l'intention, en représentant un crocodile (dont le nom en farsi rime avec Mesbah), de ridiculiser l'ayatollah Mohammad Taqi Mesbah-Yazdi, un religieux important doublé d'un détracteur acharné de la presse libérale. – (Reuters.)

# Le Sénat américain autorise le stockage de déchets nucléaires dans le Nevada

Bill Clinton opposera son veto à cette décision

## WASHINGTON

de notre correspondant

Le Sénat américain a voté, jeudi 10 février, à une large majorité, une proposition de loi autorisant le stockage de déchets nucléaires sur le site de Yucca Mountain, dans le désert du Nevada. Ce texte a été proposé par le Parti républicain et doit encore passer devant la Chambre des représentants. Mais le président Bill Clinton a déjà fait savoir qu'il y opposerait son veto.

Yucca Mountain, à environ 150 kilomètres de la ville-casino de Las Vegas, se trouve dans un secteur où ont eu lieu de nombreux essais nucléaires. Ce qui n'a pas empêché les deux sénateurs de l'Etat de s'opposer au projet. Sous la pression de l'industrie nucléaire, qui recherche un lieu de stockage pour ses déchets et se plaint que, malgré ses promesses, l'administration n'a rien fait depuis des années pour trouver une solution, la Chambre haute a autorisé l'enfouissement d'ici 2010 des combustibles usés hautement radioactifs, dont 40 000 tonnes sont actuellement entreposées dans les 103 réacteurs du pays. En attendant que le stockage souterrain soit prêt, ces déchets seraient stockés en surface, à partir de 2007, sur le site controversé.

Le ministère de l'environnement (DOE) a qualifié cette décision d'« inacceptable et irréaliste ». Le texte du Sénat attribue en effet à la NRC (commission de régulation nucléaire) le soin de fixer les normes d'exposition à la radioactivité à Yucca Mountain, le retirant à l'EPA (agence de protection de l'environnement). Or les normes de la NRC sont moins sé-

vères que celles que l'EPA a fixées en août dernier. Le DOE refuse cet affaiblissement de l'EPA, d'où la menace de veto du président Clinton.

Le DOE étudie par ailleurs la faisabilité – en particulier géologique – de l'enfouissement de déchets à Yucca Mountain, et devait annoncer sa décision avant la fin 2001. Mais les sénateurs, relayant les préoccupations des milieux industriels, estiment que l'on a déjà trop attendu et que Washington avait l'obligation de résoudre ce problème avant 1998.

## UN LOBBY PUISSANT

Le sénateur Murkowski, à l'origine du texte voté, a ainsi déclaré : « Personne ne veut de ces déchets, mais... si on les jette en l'air, il faudra bien qu'ils retombent quelque part » ! Ainsi ce vote des sénateurs est intervenu moins d'un an après que l'Etat d'Idaho ait – après une longue procédure – obtenu que le DOE le débarrasse de 15 000 fûts de déchets d'ici 2002.

L'organisation de défense de l'environnement et des consommateurs Public Citizen explique ce vote par la puissance du lobby nucléaire, qui distribue généreusement des contributions financières aux hommes politiques. Sa porte-parole, Wenona Hauser, espère que le veto présidentiel sera appuyé par un nombre suffisant de sénateurs. Elle craint les conséquences d'un tel stockage dans une zone sujette aux tremblements de terre et s'inquiète des risques d'accident lors du transport à travers 34 Etats de 100 000 cargaisons nucléaires.

Patrice de Beer

## 6 083 candidats pour 290 sièges

● Le prochain Majlis (Parlement) comptera 290 sièges, au lieu de 270 dans l'Assemblée précédente, en raison de la croissance démographique du pays. Les députés sont élus pour quatre ans au suffrage universel direct. Quelque 38 millions d'Iraniens âgés de plus de seize ans peuvent participer aux élections législatives du 18 février.

● 6 083 candidats, soit 84 % de ceux qui ont déposé leur candidature, ont été déclarés éligibles cette semaine dans les 207 circonscriptions du pays par le Conseil de surveillance de la

Constitution, organe de contrôle électoral en Iran. « Sur les 6 856 candidatures enregistrées et retenues, 193 ont été volontairement retirées et 576 rejetées », a-t-il été annoncé dans un communiqué cité par la radio.

● Un amendement à la loi électorale, adopté le 3 janvier, prévoit que, pour être élu dès le premier tour, le candidat doit obtenir au moins 25 % des suffrages, ce qui doit favoriser largement les candidats connus du grand public. Jusqu'à présent, la majorité d'un tiers des suffrages exprimés était requise pour être élu. – (AFP)

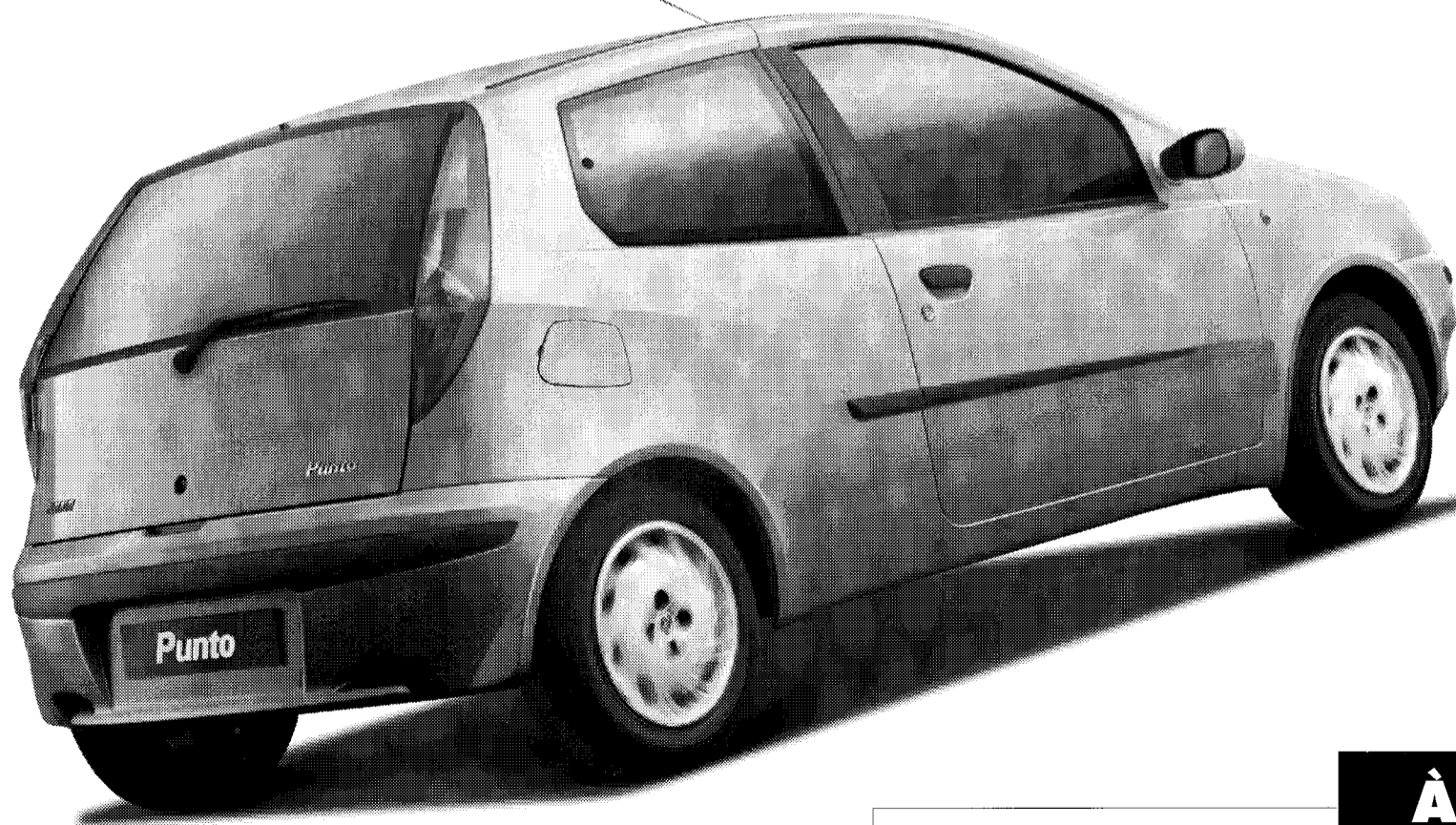
## NOUVELLE FIAT PUNTO. UNE ESPÈCE À PART.

## À DÉCOUVRIR DANS SES MOINDRES DÉTAILS.

Il suffit de s'approcher de la nouvelle Fiat Punto pour être séduit par la quantité de solutions novatrices qu'elle propose.

De série sur toutes les versions :

double Airbag Fiat®, ABS avec EBD, système d'éclairage Follow-me-home™, Direction assistée Dualdrive™.



De série sur HGT : système de navigation par satellite, système anti-patinage T.C.S. (Traction Control System)

Moteur JTD Unijet Common Rail. 5 motorisations de 8 à 16 soupapes.

### LA DIRECTION ASSISTÉE DUALDRIVE™

offre le choix entre deux réglages : le premier, plus direct, est idéal pour les parcours mixtes et autoroutiers ; le second, "City", plus assisté, est conçu pour une conduite urbaine et pour les manœuvres de stationnement. Il est commandé par un interrupteur spécial situé sur la console centrale.

### UN ESPACE INTÉRIEUR RECORD

En plus d'être un véritable bijou technologique, la nouvelle Fiat Punto est dotée d'un espace intérieur qui bat tous les records. Son coffre dont la capacité atteint 297 litres en version 5 portes et ses nombreux espaces de rangement (jusqu'à 26 !) la placent en tête de sa catégorie.

### CRÉDIT SANS APPORT À 3,95%\*

\*Offre valable du 01.02.2000 au 29.02.2000 sur toute la gamme Nouvelle Punto. Crédit classique TEG annuel 3,95% (mensuel : 0,33%) de 12 à 36 mois. Exemple pour 10 000 F empruntés sur 36 mois : mensualités de 295,02 F. Coût total du crédit 620,72 F hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers chez les concessionnaires participants, sur les voitures en stock, sous réserve d'acceptation du dossier par Fiat Crédit France. S.A. au capital de 71 000 000 F RCS VERSAILLES 592033591. Nouvelle gamme Fiat Punto 3 ou 5 portes : de 57 700 F à 108 400 F. Prix tarif hors options au 03.01.2000 AM 2000. Version présentée JTD 80 HLX 3 p. : 88 900 F.

**À PARTIR DE 57 700 F\***

VENEZ LES DÉCOUVRIR CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES ET AGENTS FIAT.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

**PARLEMENT** Elisabeth Guigou a annoncé, vendredi 11 février, que les textes sur les relations entre la chancellerie et les parquets ne peuvent être adoptés après le

report *sine die* du Congrès qui devait réformer les pouvoirs et la composition du Conseil supérieur de la magistrature. La garde des sceaux incite cependant l'opposition à de-

mander la convocation du Congrès pour poursuivre la réforme de la justice. ● **LES DÉPUTÉS** ont adopté en seconde lecture, jeudi, le projet de loi sur la présomption d'innocence

après l'avoir notablement renforcé. Les élus de droite et de gauche ont limité les cas de détention provisoire, prévu l'enregistrement des interrogatoires des gardés à vue et

retardé le moment de la mise en examen. ● **UN APPEL** à l'encontre des verdicts des cours d'assises a été institué à l'unanimité (*lire aussi notre éditorial page 15*).

## M<sup>me</sup> Guigou tente de reprendre la main sur la réforme de la justice

Après l'adoption, en seconde lecture, du projet de loi sur la présomption d'innocence, que les députés ont renforcé, la garde des sceaux met l'opposition au défi de poursuivre la réforme de la justice en demandant la réunion du Congrès

**REPRENDRE** la main. Le projet de loi sur la présomption d'innocence est à peine adopté, jeudi 10 février, par l'Assemblée nationale, que, déjà, Elisabeth Guigou s'emploie à « ranimer la flamme » de sa réforme. Alors qu'une hypothèque planait, après le report du Congrès sur la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), sur le devenir des textes réformant les relations entre la chancellerie et les parquets et portant sur la responsabilité des magistrats, la ministre de la justice lève toute ambiguïté : l'adoption des volets de la réforme, qui mettaient en musique le principe d'une indépendance accrue des magistrats du parquet, ne poursuivront pas leur cheminement parlementaire tant que le Congrès ne se sera pas réuni.

« Il n'apparaît pas possible de présenter les lois organiques [sur la composition du CSM et la responsabilité des magistrats] et de continuer à faire voter le texte parquet-chancellerie, tant que la loi constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature n'est pas votée », a ainsi déclaré au Monde M<sup>me</sup> Guigou, vendredi 11 février. La ministre de la justice justifie ce choix, mûrement réfléchi avec Lionel Jospin, par la « cohérence » de sa réforme. Il ne lui semble pas

possible de voter le texte sur les relations parquets-chancellerie, qui renforce la hiérarchie entre la garde des sceaux et les procureurs, si ceux-ci ne bénéficient pas d'une plus grande indépendance, qu'aurait dû leur conférer la réforme du CSM. De la même façon, « on n'imagine pas qu'il puisse y avoir une mobilité accrue des procureurs généraux si ceux-ci continuent d'être nommés, comme aujourd'hui, en conseil des ministres ». Tout juste la ministre a-t-elle décidé de garder, dans cet ensemble, les dispositions sur la revalorisation des carrières des magistrats.

M<sup>me</sup> Guigou récuse pourtant l'idée d'un « abandon ». La ministre renvoie ainsi « la balle dans le camp de l'opposition ». « Le débat sur la présomption d'innocence s'est bien passé. L'opposition semblait vouloir effacer la mauvaise impression qu'elle avait laissée après le report du Congrès. Si elle veut manifester sa volonté d'adopter une réforme voulue par le président de la République, elle doit demander une nouvelle convocation du Congrès. De notre côté, nous sommes prêts à y aller dès demain. » Et la garde des sceaux de menacer : « De toute façon, cette réforme se fera, même si le calendrier ne dépend pas de nous. Je

continuerai inlassablement à l'expliquer auprès des magistrats, des avocats et au sein des forces politiques. Ce sera un sujet majeur des prochaines échéances électorales et on peut compter sur moi pour entretenir la flamme. »

Le répit de la droite aura donc été de courte durée. Tout au long du débat, les députés de l'opposition ont répété que, si la discussion sur le texte relatif à la présomption d'innocence avait pu progresser, c'était grâce au report du Congrès. M<sup>me</sup> Guigou a réagi vivement : « Je conteste formellement que, par une sorte de rideau de fumée, les autres textes soient

liés au vote sur le CSM », a lancé la ministre à l'attention de Pierre Albertini, porte-parole de l'UDF.

Dans ce contexte, l'opposition a choisi une attitude prudente : elle a voté l'essentiel des amendements, puis s'est abstenue sur l'ensemble du texte. Même si le projet intègre des mesures réclamées par la droite, en première lecture. « J'attendrai le faire-part de naissance d'une réforme plus radicale », a raillé Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, jeudi soir, au moment du vote, tout en reconnaissant « quelques améliorations indiscutables ». La droite s'est abstenue, mais le malaise

était encore évident à l'UDF. Favorable au texte mais contraint de s'aligner sur « l'abstention constructive » du RPR et de DL, M. Albertini a ajouté, toutefois : « Je crois que si un scrutin public avait eu lieu ultérieurement, nous aurions été assez nombreux à adopter ce projet », a-t-il déclaré, suscitant des applaudissements, mais aussi des rires, sur les bancs de la gauche (*Le Monde* du 11 février).

S'il ne reste qu'une réforme, ce sera celle-là. Compte tenu de l'annonce de M<sup>me</sup> Guigou, vendredi matin, mieux vaut que le texte sur la présomption d'innocence reste dans les annales. Et il le restera, sans doute, compte tenu de l'ampleur des mesures adoptées (*lire ci-dessous*) : création de l'appel à l'encontre des décisions de cours d'assises, enregistrement sonore des gardes à vue, instauration du bracelet électronique comme alternative à la détention provisoire... Jeudi, en début de soirée, les députés de la majorité « plurielle » n'ont pas boudé leur plaisir au moment de l'adoption du texte de M<sup>me</sup> Guigou. Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) a salué la « révolution silencieuse » accomplie par la gauche : « Nous avons le sentiment d'avoir été utiles à la justice », s'est-elle réjouie. « Avec ce texte, le justiciable obtient

les garanties les plus sûres (...), la détention provisoire devient l'exception », a relevé André Gerin (PCF, Rhône), maire de Vénissieux.

La mise en examen, elle, devient très strictement encadrée. Le texte du gouvernement permet de la différer dans le temps grâce à l'extension du statut du témoin assisté. Les députés ont même voté un amendement que d'aucuns qualifient déjà d'amendement « Strauss-Kahn » : ils ont décidé qu'un juge d'instruction pourrait entendre un membre du gouvernement comme témoin assisté sans autorisation du conseil des ministres (ce que ne précise pas le code de procédure pénale). « Privilegier ce statut, plutôt que celui de mis en examen [qui implique une autorisation expresse du conseil des ministres] permettrait de maintenir une certaine discrétion... Cela dit, je suis consciente des limites de l'argument », a conclu Christine Lazerges (PS, Hérault), rapporteuse du texte. « La procédure peut se retourner contre les intéressés », a mis en garde la ministre, qui s'en est remis à la « sagesse » des députés. L'amendement a cependant été adopté.

Clarisse Fabre et Cécile Prieur

## Les verdicts des cours d'assises pourront faire l'objet d'un appel

**UNE PETITE DEMI-HEURE** pour abolir deux siècles d'« archaïsme » : jeudi 10 février, les députés ont approuvé, à l'unanimité, le principe de l'appel des verdicts des cours d'assises, au détour d'un amendement au projet de loi sur la présomption d'innocence. La création d'un double degré de juridiction en matière criminelle met fin à une tradition judiciaire fondée sur l'infaillibilité des jurés des cours d'assises, représentants de la souveraineté populaire.

Instaurées par la Constituante, en 1791, les cours d'assises sont composées, dans chaque département, de trois magistrats professionnels et de neuf jurés, tirés au sort sur les listes électorales. Se fondant sur leur « intime conviction », les jurés de cours d'assises rendent une décision non motivée, insusceptible de recours sur le fond. Les condamnés ne peuvent que former un pourvoi devant la Cour de cassation, qui n'exerce qu'un contrôle formel sur le déroulement du procès. Cette situation est contraire aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme, qui dispose que « toute personne déclarée coupable par un tribunal a le droit de faire examiner par une juridiction supérieure la déclaration de culpabilité ou la condamnation ». La France place ainsi ses justiciables dans une

situation paradoxale : les personnes condamnées pour délit peuvent faire appel tandis que celles condamnées pour crime, qui encourrent les peines les plus lourdes, ne se voient pas reconnaître ce droit.

L'idée d'une réforme de la cour d'assises a lentement fait son chemin. En octobre 1992, lors de l'examen d'une réforme de la procédure pénale, un amendement proposant un système d'appel tournant des cours d'assises avait ainsi été déposé, avant d'être écarté par la garde des sceaux socialiste, Michel Vauzelle.

### MISE EN ŒUVRE DÈS 2001

En 1995, le ministre de la justice d'Alain Juppé, Jacques Toubon, reprend le flambeau et fait de la réforme de la cour d'assises le texte phare de son passage à la chancellerie. Il propose l'instauration d'un tribunal criminel départemental, composé de trois magistrats professionnels et de cinq jurés, dont les jugements pourraient être mis en cause, en appel, par une cour d'assises. Au Parlement, le texte achoppe sur la question controversée de la motivation des arrêts. La dissolution de l'Assemblée nationale intervient en avril 1997 avant que le projet n'ait pu être adopté.

Echaudée par l'expérience de son prédécesseur, la ministre de la jus-

tice, Elisabeth Guigou, n'inscrit pas cette réforme parmi ses priorités. Le principe de l'appel des cours d'assises apparaît, certes, dans la communication sur la réforme de la justice qu'elle présente en octobre 1997, mais il ne figure pas dans les textes qu'elle présente au Parlement. Il faut attendre la première lecture au Sénat du projet de loi sur la présomption d'innocence pour que le principe d'un recours en matière criminelle, dit de l'appel tournant, soit introduit dans le projet de loi.

Avant l'arrivée du texte en seconde lecture à l'Assemblée nationale, M<sup>me</sup> Guigou s'est ralliée à cette idée, qu'elle a précisée dans un amendement, adopté à l'unanimité, jeudi. L'accusé pourra faire appel de sa condamnation devant une autre cour d'assises, choisie par le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Les cours d'assises statuant en première instance seront composées de trois magistrats et de sept jurés, tandis que celles statuant en appel seront composées de neuf jurés, afin de leur conférer une plus grande légitimité. La chancellerie, qui table sur 450 à 900 appels par an sur une moyenne de 2 500 verdicts, s'engage à mettre en œuvre la réforme dès 2001.

C. Pr.

## La garde des sceaux face aux vicissitudes de son projet

**ÇA MONTE, ÇA DESCEND.** Tandis que Lionel Jospin, en congé cette semaine, descend les pistes de Courchevel, Elisabeth Guigou tente de remonter la pente. Après l'échec du Congrès sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le 24 janvier, la ministre de la justice n'a pu empêcher les députés de modifier en profondeur son projet de loi sur la présomption d'innocence. Le sentiment de revanche des parlementaires n'est pas loin : « La rigidité de Guigou en première lecture a été absurde. Elle argumentait sur le sécuritaire alors que même Chevènement ne l'a pas fait », juge une députée socialiste, prudemment anonyme.

M<sup>me</sup> Guigou a beau dire que « l'essentiel » des nouvelles mesures a été annoncé par la chancellerie dès la mi-décembre, la garde des sceaux a exprimé, tout au long du débat en seconde lecture à l'Assemblée nationale, des réserves à l'égard des amendements votés par les députés. Et non des moindres : sur l'enregistrement sonore des gardes à vue, sur le droit à une cellule individuelle pour les personnes placées en détention provisoire, la ministre s'en est remise à la « sagesse » de l'Assemblée sans pour autant parvenir à dissimuler tout à fait ses réticences.

Sans s'opposer à aucun moment à la majorité, sûre d'elle, elle a fait entendre sa petite musique, tranquillement, sans élever la voix. Que Christine Lazerges (PS, Hérault), rapporteuse du texte, présente un amendement sur la judiciarisation des peines et M<sup>me</sup> Guigou répond, avec le sourire : « Vous êtes en train de voter une réforme dont l'application pratique est déjà en préparation... J'ai mis en place un groupe de travail... » Qu'arrive le débat sur l'appel des décisions de cours d'assises et la ministre se félicite de cette « révolution capitale », qui n'aurait peut-être pourtant pas vu le jour si le Sénat n'avait relancé le débat, au printemps 1999 (*lire ci-contre*).

La droite assure-t-elle que « Jospin a désavoué Guigou » ? L'intéressée passe outre. « Il n'y a aucun différend entre Jospin et moi », assure-t-elle, ajoutant à l'intention de l'opposition : « Ils tâchent de faire oublier leur blocage. » Rompue aux débats parlementaires – une centaine d'heures passées sur le PACS, ça aide ! –, elle met de l'huile sur le feu, mercredi soir 9 février, en raillant « l'embaras de la droite ». L'Hôtel Matignon est tout prêt à lui prêter main-forte : il n'y a pas l'ombre d'un nuage entre elle et Lionel Jospin, affirme-t-on. Le premier ministre « n'a absolument pas incriminé la garde des sceaux après l'échec du CSM. La question ne s'est même pas posée », souligne un membre du cabinet de M. Jospin.

### PAS DE « GUEULE DE BOIS »

Le changement de cap sur la présomption d'innocence ? « Il n'y a pas eu une première lecture avec Guigou et une deuxième avec Jospin. La méthode n'a pas changé, c'est le contexte. » Le débat sécurité-liberté, très vif il y a deux ans à l'époque du colloque de Villepinte, est plus apaisé : « Il y a un an, le premier ministre n'aurait sans doute pas fait le même arbitrage. Et puis le groupe socialiste a évolué », reconnaît Pierre Guelman, conseiller parlementaire du premier ministre. M. Jospin s'est donc adapté et M<sup>me</sup> Guigou n'aurait pas la « gueule de bois ».

Le 24 janvier, jour où devait initialement se réunir le Congrès, la ministre avait invité à sa table son « ami » Olivier Duhamel et le député André Vallini (PS, Isère), rapporteur du projet de loi sur le texte parquet-chancellerie. « Et maintenant ? », s'étaient-ils interrogés, maussades. Le même jour, la ministre était élue « femme politique de l'année 1999 » par un jury de journalistes. La vie politique, ça monte, ça descend...

Cl. F.

## Détention provisoire et mise en examen : l'Assemblée renforce les droits du justiciable

**OUTRE** l'institution d'un « appel tournant » dans les cours d'assises, les députés ont renforcé les droits de la défense, limité la détention provisoire et la mise en examen. Voici les principales dispositions adoptées jeudi 10 février.

● **Garde à vue.** Les personnes gardées à vue bénéficieront dès la première heure – puis à la vingtième et à la trente-sixième heure – de la présence d'un avocat. Les députés ont voté, à l'unanimité, l'enregistrement sonore des interrogatoires policiers pour l'ensemble des personnes en garde à vue. Les « fouilles » corporelles « portant atteinte à l'intégrité physique de la personne » seront interdites.

● **Témoin assisté.** Afin de retarder le moment de la mise en examen, l'Assemblée a élargi le statut de témoin assisté – qui permet à une personne d'être entendue en présence de son avocat et d'avoir

accès au dossier d'instruction. Toute personne visée par une plainte ou mise en cause par une victime pourra bénéficier de ce statut si elle le demande, de même que toute personne mise en cause par un témoin ou contre laquelle existent des indices, si le juge le décide.

● **Limitation de la mise en examen.** La mise en examen ne sera possible qu'en cas d'indices « graves, précis et concordants ». Une personne ne pourra plus être mise en examen par simple lettre recommandée, le juge d'instruction ayant l'obligation de l'entendre préalablement.

● **Modalités d'instruction.** Le juge d'instruction est tenu de fixer à l'avance la durée de son enquête (un an en matière correctionnelle, dix-huit mois en matière criminelle). Ce délai peut être renouvelé. Les parties (mis en examen, parquet, victime) peuvent deman-

der tous les actes (auditions, perquisitions, reconstitutions) qu'ils jugent utiles au juge.

● **Détention provisoire.** Le projet de loi crée le juge de la détention provisoire qui, à la demande du juge d'instruction, décide ou non d'écrouer une personne mise en examen. La remise en liberté peut être décidée, en revanche, par l'un ou l'autre. Les députés ont élevé les seuils de la détention provisoire : ne peuvent être placés en détention provisoire que les personnes ayant commis une infraction touchant aux personnes passibles d'au moins trois ans de prison et les personnes ayant commis une infraction contre les biens passibles d'au moins cinq ans de prison. Cette dernière disposition, qui permet toujours le placement en détention provisoire en cas d'abus de biens sociaux, exclut en revanche l'abus de confiance. La du-

rée de la détention provisoire ne peut excéder deux ans en cas de délit et quatre ans en cas de crime. Un parent qui élève seul un enfant de moins de dix ans ne pourra être mis en détention provisoire sauf s'il a commis un crime ou une infraction relative à l'enfant.

● **Bracelet électronique.** Le placement sous surveillance électronique – prévu par la loi du 19 décembre 1997, mais jamais entrée en vigueur – était au départ réservé aux condamnés en fin de peine. Les députés l'ont étendu aux prévenus, comme alternative à la détention provisoire. La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a indiqué que le dispositif voté en 1997 serait utilisé « dans un délai de quatre mois » sur une « centaine » de détenus.

● **Comparaisons immédiates.** En matière de comparution immédiate – une procédure qui permet de traduire sur le champ une per-

sonne interpellée devant le tribunal –, l'Assemblée a réduit le délai de jugement à un mois en première instance et deux mois en appel.

● **Presse.** Seules les images portant « gravement » atteinte à la dignité de la victime, et dont la diffusion a lieu sans l'accord de la victime, sont susceptibles d'être réprimées. Les poursuites relatives au délit de diffusion de l'image d'une personne menottée ou au délit d'atteinte à la dignité des victimes ne peuvent être engagées sans plainte préalable des intéressés. Le délai de prescription des infractions commises en matière de presse est ramené à trois mois.

● **Judiciarisation de l'application des peines.** Les détenus ont le droit de faire appel des décisions des juges d'application des peines concernant les permissions de sortir, les semi-libertés et les libérations conditionnelles.

● **Droits de l'homme.** Un amendement de Jack Lang (PS) prévoit que les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme auront une répercussion en droit interne – révision du procès pénal – lorsqu'ils auront constaté que la personne n'a pas eu droit à un procès équitable. Les modalités de cette mesure, adoptées à l'unanimité, doivent être précisées lors d'une lecture ultérieure.

● **Divers.** Les députés ont supprimé l'obligation, pour la personne condamnée à une peine d'emprisonnement supérieure à un an, de se constituer prisonnier avant l'examen de son pourvoi devant la Cour de cassation. Le procureur de la République devra effectuer une visite de contrôle, annuelle, dans les zones d'attente des étrangers en situation irrégulière.

Cl. F. et C. Pr.

## Les chiraquiens mettent le cap au « centre droit »

Le colloque organisé par des proches du chef de l'Etat a aussi attiré des participants plus radicaux

**ILS ONT ORGANISÉ** les choses de façon un peu artisanale. En usant des facilités que leur procurent leur mandat de parlementaire, mais sans l'aide d'aucun parti. D'ailleurs, il n'y a aucun dirigeant de parti dans l'assistance. Pas un éléphant gaulliste, pas un penseur de Démocratie libérale. Seul, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, est passé, une demi-heure en fin d'après-midi, au colloque qu'organisaient, jeudi 10 février, au Sénat, les clubs chiraquiens Initiative et dialogue. « Ils ne sont pas là, mais on s'amuse toujours plus qu'à un comité politique du RPR », sourit Dominique Perben.

### FOURNIR DES IDÉES À CHIRAC

Dans l'assistance, on compte donc une trentaine de parlementaires, parmi lesquels le candidat malheureux à la présidence du RPR Jean-Paul Delevoye, et l'ancienne ministre (UDF) Anne-Marie Idrac. L'Elysée a aussi délégué sa jeune conseillère « études et perspectives », Valérie Pecresse (*Le Monde* du 10 février), puisque ces chiraquiens assurent vouloir fournir quelques idées au chef de l'Etat et rassembler la droite derrière lui au second tour de la présidentielle. Pour le reste, les quatre organisateurs, le commissaire européen RPR Michel Barnier, le député UDF Jacques Barrot, le député RPR Dominique Perben et le sénateur DL Jean-Pierre Raffarin ont fait venir « les copains ». MM. Barnier et Raffarin étaient, il y a trente ans, dans la même promotion de l'école supérieure de commerce de Paris ? Va donc pour les anciens de « sup-deco » devenus chefs d'entreprise. Après tout, lance M. Raffarin,

« puisque la droite n'a pas d'idées, que tout le monde se déteste et qu'on ne nous annonce que des catastrophes, on peut bien essayer, nous, de réfléchir dans la convivialité ».

Pour ce premier colloque intitulé « Réussir la mondialisation au bénéfice de l'homme », M. Perben résume la démarche : « Nous voulons participer à l'élaboration d'une vision politique d'une droite moderne, sociale et européenne, ce que l'on appelle le centre droit. » Sur le fond, les quatre organisateurs chiraquiens ont pourtant pu mesurer combien leurs troupes sont parfois nettement plus radicales qu'eux-mêmes.

M. Perben se lance-t-il dans un éloge du service public à la française ? Il s'entend rétorquer par Yves Cannac, un énarque passé dans le privé : « Bon OK, je tire mon chapeau au service public à la française et je passe à la suite. Parce que la vérité, c'est que ce n'est pas le service public à la française qui est le meilleur, mais le britannique. » M. Barrot évoque-t-il l'expérience blairiste qui conditionne désormais le versement d'allocations à une obligation d'activité ? Il entend Christian Saint-Etienne, un conseiller en stratégie, dire carrément que « l'assistance engendre la paresse », que « les RMistes sont des maximiseurs de profit » et qu'« il faut pouvoir le dire sans être immédiatement traité de salaud de libéral ». Enfin, quand M. Barnier reconnaît clairement qu'il est chiraquien et qu'« il n'y a rien de déshonorant à donner des idées au président de la République », des membres de l'assistance soupirent : « Mais est-on bien certain qu'il puisse les porter ? »

Raphaëlle Bacqué

## Lutte contre la précarité : M<sup>me</sup> Aubry compte sur les partenaires sociaux

Le gouvernement prépare un projet de loi de « modernisation sociale »

L'avant-projet de loi sur la modernisation sociale, que prépare Martine Aubry, comportera des mesures sur la précarité, les licenciements et la formation profes-

sionnelle. Il renvoie aux partenaires sociaux la responsabilité de négocier une partie des dispositions concrètes dans ces domaines.

**OUF !** Les partenaires sociaux traiteront eux-mêmes ces questions. La lutte contre la précarité ainsi que la formation professionnelle figurant en bonne place dans les priorités du chantier de la « refondation sociale » que doivent négocier, sous peu, le patronat et les syndicats (*Le Monde* du 5 février), le gouvernement va pouvoir alléger d'autant son projet de loi de « modernisation sociale ». Bien que régulièrement brandie depuis plus de deux ans, la promesse de Lionel Jospin de taxer le travail précaire, en particulier, ne devrait donc pas voir le jour.

Ce projet de loi, encore à l'état d'ébauche, est censé remplacer sous un nom plus grand public les « diverses mesures d'ordre social » (DMOS), un texte fourre-tout rituel destiné à opérer quelques correctifs. Le 22 ou le 29 mars, le nouveau projet devrait être présenté au conseil des ministres par Martine Aubry, avant un débat au Parlement prévu en avril. Il comportera des mesures sur la prestation spécifique dépendance, les handicapés, la précarité, les licenciements, la discrimination, la formation professionnelle, les institutions médico-sociales, la santé, ainsi qu'un volet sur la simplification administrative. Le solde de tout compte, obligatoire lorsqu'un salarié quitte une entreprise, devrait, ainsi être abrogé.

Mais c'est évidemment sur la précarité et les licenciements que le gouvernement est le plus attendu, notamment par les communistes dont la proposition de loi sur les licenciements, présentée en janvier, a été rejetée sans examen. La ministre de l'emploi et de la solidarité s'était alors opposée à ce texte,

avec le soutien des socialistes, tout en promettant de « reprendre rapidement ce dossier ». Pour le gouvernement, la tâche s'annonce délicate : il lui faut tout à la fois afficher sa détermination à lutter contre les abus, tout en évitant de prendre des mesures qui risqueraient de fâcher à nouveau le Medef. Pour l'heure, il est surtout question de renforcer la prévention des plans sociaux, en augmentant davantage leur coût. Les entreprises prospères se verraient ainsi imposer des règles plus contraignantes pour aider au reclassement des salariés dans les bassins d'emplois concernés. L'« amendement Michelin », prévu dans la loi des 35 heures mais censuré par le Conseil constitutionnel, sera à nouveau présenté. D'une portée avant tout symbolique, il impose la réduction du temps de travail avant de pouvoir procéder à des licenciements.

En matière de précarité, le gouvernement pourrait se contenter de réaménager le code du travail. Le délai entre deux contrats à durée déterminée (CDD) serait allongé pour éviter qu'un week-end ne suffise. Les CDD auront également la possibilité de rompre leur contrat s'ils ont trouvé un emploi à durée indéterminée. Enfin, la formation des intérimaires sera améliorée. Le patronat de la métallurgie a d'ailleurs fait un premier pas dans ce sens en renégociant son accord de branche sur les 35 heures... Pour le reste, le gouvernement « est en phase d'observation ». Il continue à espérer que les partenaires sociaux, déjà sollicités, décideront d'eux-mêmes de pénaliser les abus. « Notre première idée était de leur confier ce pro-

blème. A l'époque, ils nous disaient qu'il n'y avait pas matière à discuter, maintenant ils étudient la question. On s'en réjouit », souligne-t-on au gouvernement. « Si ce n'est pas le gouvernement qui s'en charge, les parlementaires le feront. Et si ce n'est pas eux, ce sera les partenaires sociaux », affirme Alfred Recours, député (PS) de l'Eure, rapporteur du projet de loi. En deuxième ou troisième lecture, les décisions prises par le patronat et les syndicats trouveraient alors une transcription législative. Le calendrier s'y prête : le projet ne pourra sans doute pas être adopté avant la fin de la session parlementaire, en juin.

La même logique prévaut pour la formation professionnelle. L'équilibre financier des contrats de formation en apprentissage va être revu pour éviter les écarts de un à dix constatés d'une région à l'autre. Le coût de cette formation devra être rendu public et un niveau plancher de référence sera défini. La validation des acquis professionnels sera par ailleurs étendue à tous les diplômés, et l'activité professionnelle mieux prise en compte. Mais le gros morceau de la réforme, la constitution d'un droit nouveau, tout au long de la vie professionnelle, est délégué aux partenaires sociaux. « En décembre, nous leur avons remis des documents techniques. S'ils négocient un accord interprofessionnel, nous lui donneront une stature légale », dit-on dans l'entourage de la secrétaire d'Etat, Nicole Péry. Après le débat sur le partage des responsabilités entre la loi et la négociation contractuelle, les travaux pratiques commencent.

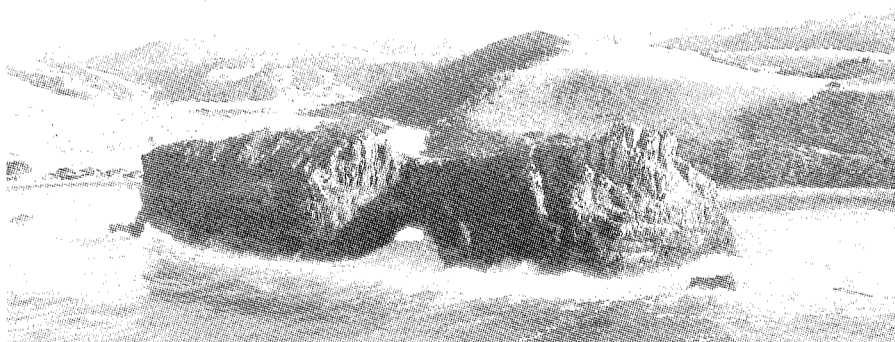
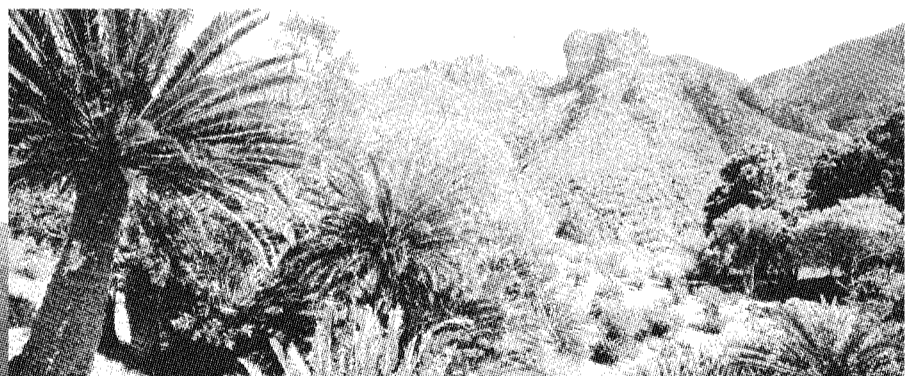
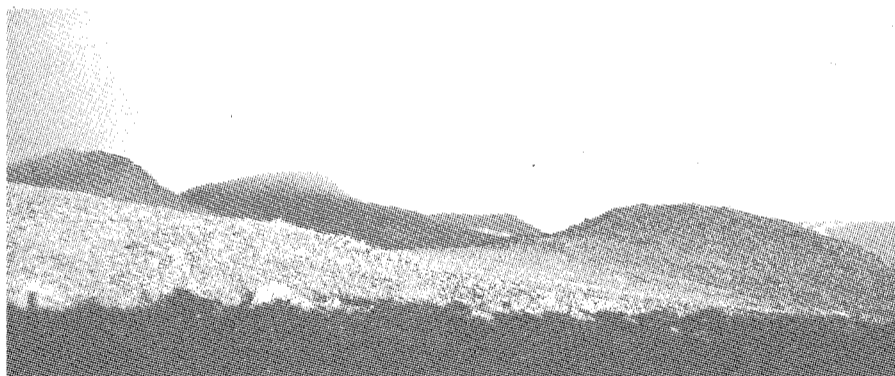
Isabelle Mandraud

## Les syndicats des finances et Bercy constatent leurs désaccords sur la réforme

**SEPT HEURES.** C'est le temps qu'ont duré, jeudi 10 février, les discussions entre Christian Sautter, Florence Parly et l'intersyndicale des agents des finances sur la réforme du ministère. Les deux parties se sont quittées, un peu après 22 heures, sur un désaccord. « Nous demandions un moratoire sur les suppressions d'emplois pendant la période 2001-2003 de mise en œuvre de la réforme », explique Jacky Lesueur, de FO-Finances. La réforme prévoit notamment que chaque direction du ministère se dote d'un plan sur la période 2001-2003 dans lequel seront affichés les objectifs et définis les moyens de les atteindre. Cette démarche s'inspire de ce qu'a fait Jean-Pascal Beaufret à la direction générale des impôts : un programme de ce type, sur la période 2000-2002, y prévoit notamment la suppression de 1 500 postes. Lionel Jospin s'étant engagé à stabiliser les effectifs de la fonction publique, ces emplois perdus seront redéployés dans d'autres ministères.

Les syndicats, qui invoquent notamment la formation que vont devoir suivre de nombreux agents sur cette période, refusent ce principe. « Nous ne pouvons pas subordonner la mise en œuvre d'une modernisation nécessaire de notre administration à un préalable qui consisterait à refuser par principe, dès lors que nos missions sont assurées et même renforcées et dès lors que nous faisons des gains d'efficacité, notre devoir de solidarité au profit d'autres missions fondamentales de l'Etat », répond Bercy. Les organisations syndicales doivent se rencontrer lundi 14 février pour décider de la marche à suivre.

Virginie Malingre



LAISSÉZ VOUS SURPRENDRE, VOUS N'EN REVIENDREZ PAS.

L'Afrique du Sud n'est pas un pays dans lequel on voyage - c'est un pays dans lequel on erre. Des trains à vapeur aux montgolfières, des yachts sur l'océan aux pistes à dos de cheval - chaque périple qui finit laisse la place à un autre qui commence. Dans les montagnes. Sur les rivières.

Le long des plages préservées. Voyagez dans des paysages toujours changeants. Admirez le paisible vignoble d'une propriété du Cap, et dégustez un Merlot sud-africain - héritage de nos ancêtres français, les Huguénots, qui apportèrent avec eux leur connaissance de l'art de faire du vin.

Les destinations perdent leur sens et deviennent autant de points de départ. C'est un pays où se mêlent sans cesse aventures et découvertes - où chaque jour se remplit de nouveaux émerveillements et de visions somptueuses. Même les vols intérieurs sont source de plaisir. Vous vous apercevrez que vous êtes dans un pays magnifique lorsque vous verrez que même les touristes locaux arrivent en avance dans l'espoir de s'assurer une place près du hublot.

► **AFRIQUE DU SUD** 

Appelez le 03 88041262 pour de plus amples informations. Un monde en un seul Pays

Daniel Cohn-Bendit, membre du Parlement européen

# « Des luttes de courants qui me paraissent complètement futiles »

Le député reproche aux Verts « une défaillance collective, au niveau national »

A la veille de la réunion du conseil national interrégional (CNIR) des Verts, samedi 12 et dimanche 13 février, au cours de laquelle les écologistes tireront un bilan des effets politiques de la marée noire sur leur parti, Da-

niel Cohn-Bendit dénonce « **les combats de tendances** » et le « **climat malsain** » que connaît cette formation. Dans un entretien accordé au *Monde*, le député européen, chef de file des Verts français aux élec-

tions de juin, regrette qu'une « **défaillance collective au niveau national** » ait empêché les Verts de montrer qu'ils avaient « **les outils pour répondre à une crise comme la marée noire** ». Prenant « **acte du fait**

que la greffe culturelle entreprise pendant les européennes entre [son] histoire personnelle et celle des Verts français est très fragile », il explique : « **Mon envie de participer à des débats de fond**

sur notre organisation est refroidie par des luttes de courants qui me paraissent complètement futiles. » M<sup>me</sup> Voynet, attendue samedi à la réunion du CNIR, devra répondre à des critiques convergentes.

« Vous deviez lancer le concept de "troisième gauche" après le succès des Verts aux européennes. Pourquoi avoir attendu ?

— Je dois prendre acte du fait que la greffe culturelle entreprise pendant les européennes entre mon histoire personnelle et celle des Verts français est très fragile. Mon envie de participer à des débats de fond sur notre organisation est refroidie par des luttes de courants qui me paraissent complètement futiles. Aujourd'hui, la situation des Verts ne justifie pas ces combats de tendances. Appartenir ou pas au gouvernement, c'était un débat stratégique. Noël Mamère et son écologie populaire, Guy Hascoët et son écologie sociale devraient se retrouver avec Dominique Voynet dans le même débat : comment ancrer les Verts, élargir leur influence dans la société française.

— Or, le climat est malsain, parce que des problèmes de pouvoir surdéterminent les comportements. On essaie de leur donner un fondement idéologique qui n'existe pas.

Culturellement je suis à l'extérieur de tout cela. Il y a grand danger que le congrès des Verts, en novembre, rappelle le congrès de Rennes des socialistes et sa barbarie de courants qui n'intéressent personne. Ce serait une catastrophe.

— **Compte tenu de la difficulté des Verts à exister dans leur "métier" de base, l'écologie, ces dernières semaines, à l'occasion de la marée noire, comment peuvent-ils peser dans le débat politique ?**

— Ce constat me paraît un peu rapide. Il faut rendre aux Verts ce qui leur appartient : localement, ils font partie de ce mouvement de révolte contre la marée noire et ce qu'elle représente. Il y a eu une défaillance collective, au niveau national, pour exprimer ce qu'est cette réalité des Verts, et on doit en tirer les conclusions, mais les Verts ont, stratégiquement, les outils pour répondre à une crise comme la marée noire. Ils ont toujours défendu, par exemple, le principe du pollueur-payeur. La meilleure preuve, ce sont les attaques ac-



DANIEL COHN-BENDIT

tuelles d'une catégorie d'agriculteurs contre Dominique Voynet, qui défend les taxes contre les pollutions agricoles.

— Notre difficulté, c'est que nous n'avons pas su démontrer, ensemble, que l'écologie est une remise en question de la logique économique. L'écologie exige que l'on redéfinisse les notions de rentabilité et de compétitivité. Nous aurions dû intervenir davantage pour lier marée noire et tempête, conséquences des productions de notre société. A l'avenir, nous de-

vrons remettre davantage en question la pensée économique réductrice. C'est difficile, car mettre en cause la rentabilité économique place la société en contradiction avec elle-même. Par exemple, 90 % des gens sont favorables à une réduction de la circulation automobile, mais une proportion identique dit "non" lorsqu'il s'agit de payer pour arriver à ce résultat. C'est là qu'il faut inventer une nouvelle façon de faire de la politique.

— Les municipales de mars 2001 vont être une bonne occasion de mesurer cette capacité de la société à devenir un acteur de son propre changement. Donnons aux citoyens des possibilités d'intervention, le moyen de répondre aux expertises et d'influencer les décisions.

— **Les conditions sont-elles réunies pour que les municipales soient effectivement un laboratoire pour votre "troisième gauche" ?**

— C'est aux Verts de porter ce projet, mais pas seulement à eux. Toute une partie de la société rejette la politique, les partis tradi-

tionnels et la perspective d'être seulement une force d'appoint, mais elle veut, en même temps, s'impliquer. Les conditions seront remplies si une force politique, s'ouvrant à cette société civile, permet des alliances entre la gauche, la jeunesse et des sensibilités diverses. Construire des listes de candidats en respectant des équilibres entre des courants, cela ne m'intéresse pas.

— **Votre décision de ne pas demander la nationalité française et, donc, de ne pas vous présenter à Paris, ne vous handicape-t-elle pas pour jouer un rôle auprès des Verts ?**

— Mon rôle ne se limite pas à aider les Verts français à définir une stratégie. De par mon statut, je veux intervenir aussi bien en Allemagne qu'en France, mais jamais de façon centrale dans aucun des deux pays. C'est ce qui fait la force de mon analyse — et la faiblesse de mon pouvoir politique, mais ce n'est pas très grave. De toute façon, je ne veux pas d'un statut politique en France, où tout le monde a une vision exclusivement nationale de la politique. Et je tiens à ma liberté. Me présenter à Paris voulait dire que j'entraînais dans un piège, dans un engrenage interminable. C'est pour cela que j'ai mis une barrière claire.

— **Quelles notions refuseriez-vous d'abandonner dans votre "troisième gauche", même si elles déplaçaient à vos amis ?**

— L'idée du "libéral-libertaire" est, je crois, quelque chose de juste, et je ne veux pas céder là-dessus. Chaque fois que j'essaie de la mettre en forme, j'ouvre une brèche dans laquelle s'engouffrent tous les bien-pensants mais, pour faire évoluer le politique, il est indispensable de prendre en compte le projet individuel de chacun. Prenons l'exemple des retraites. Le rôle des Verts est de proposer un nouveau système de répartition qui allie la solidarité entre les générations et le respect d'une liberté de choix. En fonction de sa vie propre, on doit pouvoir décider si l'on travaille à mi-temps, en semi-retraite, ou si l'on continue au-delà de soixante ans. Il faut savoir concilier la solidarité, le choix individuel et un minimum garanti pour tous. Il faut réinventer et non plaquer des visions anciennes sur une nouvelle réalité.

— **Les Verts sont-ils suffisamment solides et attractifs pour élargir le cercle ?**, se demandait M. Hascoët voilà quelques

mois. Quelle est votre réponse ?

— Dit comme cela, je réponds "non". Certains Verts sont attractifs, d'autres non. Les Verts, comme parti, n'attirent pas forcément. En revanche, avec d'autres, ils peuvent exercer une attraction qu'ils n'auraient pas seuls. Beaucoup de gens n'ont pas envie de passer sous les fourches Caudines de l'organisation. De nombreux Verts évitent de tirer un vrai bilan des européennes. Pourtant, en juin, ils ont été capables d'élargir leur audience bien au-delà de leurs rangs.

— **Que pensez-vous du fait qu'un ministre communiste, Jean-Claude Gayssot, soit devenu le responsable numéro un de la gestion des suites de la marée noire et que le patron du PS, François Hollande, ait expliqué peu ou prou, le week-end dernier, que son parti était le premier parti écologiste de France ?**

— C'est une approche politique des choses, qui ne m'intéresse pas. François Hollande fait ce qu'il veut, mais le gouvernement français n'a pas compris que le problème des transports et de leur sécurité dépasse largement les propositions qu'il a pu faire, y compris sur l'effet de serre. Si l'on ne renverse pas complètement les modes de transport en Europe, on court à la catastrophe. Il faut redonner une cohérence et lier transports maritime, ferroviaire et de proximité. Je ne vois pas aujourd'hui de proposition ayant cet impact-là, qui porte une vision d'avenir. Si François Hollande faisait une telle proposition et expliquait pourquoi, le reste me serait égal, mais il ne le fait pas.

— **José Bové, cofondateur de la Confédération paysanne, serait-il un meilleur candidat de témoignage, au premier tour de la présidentielle, que M<sup>me</sup> Voynet ?**

— Je crois depuis longtemps que José Bové pense à la présidentielle. Chez les Verts, beaucoup de gens y pensent aussi — et, surtout, que Dominique Voynet doit les représenter. Je ne me mêle pas de "qui est un bon ou un mauvais candidat pour les Verts". C'est aux militants de décider. Autant je peux me passionner pour les municipales comme projet politique, autant j'estime que l'élection présidentielle, en polarisant tout sur elle, fait énormément de mal à la vie politique française. Il y aura un duel Jospin-Chirac, le reste est inintéressant.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

## Dominique Voynet est la cible de critiques convergentes au sein des Verts

DEUX MOIS, jour pour jour, après le naufrage de l'*Erika*, la réunion du conseil national interrégional (CNIR) des Verts, prévue de longue date, samedi 12 et dimanche 13 février, à Paris, tombe à pic pour leur permettre de dresser le bilan des ravages que la marée noire a causés dans leur parti. Initialement destinée à faire le point sur les élections municipales de mars 2001, programme maintenu pour le dimanche, cette assemblée accueillera samedi après-midi Dominique Voynet, ministre de l'environnement et chef de file des Verts, pour un « **débat sur la marée noire et ses suites** ».

Pour le nourrir, trois motions d'urgence, entre autres, seront présentées aux militants, correspondant aux principales sensibilités du parti. La plus longue, intitulée « **Les leçons de l'*Erika*** », émane de Guy Hascoët et Noël Mamère, déjà cosignataires d'une « **déclaration commune** » (*Le Monde* du 3 février). Avec Sergio Coronado, Stéphane Pocrain, Jean Dessard, Françoise Duthu et d'autres, les deux députés Verts qualifient « **d'accident politique** » le naufrage de l'*Erika*. Après une attaque en règle contre M<sup>me</sup> Voynet, qui a eu « **une appréciation maladroite et assez peu politique de la situation** », les signataires tirent une première conclusion : « **L'acquisition d'une culture gouvernementale ne peut signifier l'abandon d'un patrimoine d'indignation, d'irrespect et de désobéissance.** »

Les signataires dénoncent une « **cacophonie communicante, faite (...) de mises en cause réciproques** », sans relever que certains d'entre eux

y ont participé. Le vrai coupable, selon eux, est la direction du parti, qui n'a pas joué son rôle. « **Y a-t-il un pilote dans l'avion ?** », demandent-ils. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, ne sera pas là pour leur répondre : parti en vacances, il n'a pas prévu de participer à la réunion du CNIR. Les censeurs de la direction du parti estiment qu'elle doit adresser à l'opinion « **un message cohérent et lisible** », ce qui fait « **sa responsabilité et sa raison d'être** ». C'est la seule manière, poursuivent les signataires, de sortir de « **l'ambiguïté évoquée par Yves Cochet, d'une situation où Dominique Voynet est à la fois chef de parti, porte-parole de fait et représentante du mouvement au gouvernement** ».

### « LES CAFOUILLAGES AU SOMMET »

Pour sortir de l'impasse ainsi décrite, les « **hascoëto-mamériens** » proposent trois solutions : élargir les réunions organisées avec le cabinet de M<sup>me</sup> Voynet aux députés nationaux et européens, avec ordre du jour et compte rendu ; travailler à un dispositif de crise ; établir un cahier des charges politique pour mettre de l'ordre dans le travail de réflexion du parti. Le message adressé à M<sup>me</sup> Voynet se précise encore, après la déclaration du 2 février, lorsque l'un des signataires lance, en privé il est vrai : « **Nous ne laisserons pas Dominique verrouiller le parti !** »

Ceux qui se veulent la gauche du parti, Autrement les Verts (ALV), sous la signature de Martine Billard, Francine Bavay et Hélène

Flautre notamment, dénoncent, eux, « **l'inertie des pouvoirs publics** », qui permet à intervalles réguliers la répétition des marées noires. Ils déclinent les causes économiques d'un tel événement, regrettant que la « **présence des Verts sur le terrain ait été neutralisée politiquement par les cafouillages au sommet** » et mettent en cause, nommément, M<sup>me</sup> Voynet.

Les voynetistes, dont Mireille Ferri, proposent, quant à eux, un texte « **pour une expression publique responsable des dirigeants** », déplorant le « **lynchage médiatique de Dominique Voynet et des Verts** » qu'ils attribuent au fait que le parti « **jeune et en croissance** » suscite des jalousies sur l'échiquier politique. Il est donc demandé « **d'éviter les expressions publiques trop individuelles** », mais les militants conservent « **le droit d'exprimer leur désaccord dans la presse interne des Verts** ». La ministre, dont les proches assurent qu'elle n'est jamais meilleure que dans la bataille, a soigneusement préparé son intervention avec ses conseillers.

Elle en aura d'autant plus besoin qu'en dehors des motions « **marée noire** », débattues au CNIR, d'autres textes fleurissent. L'un, signé par M<sup>me</sup> Bavay et trois autres militants d'ALV, intitulé « **Lettre ouverte pour un sursaut de tous les Verts** », déplore que le parti se soit montré incapable « **d'occuper l'espace d'un parti écologiste actif et puissant** » et propose des solutions pour remédier à cette situation.

B. G.



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15  
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf V5 4MOTION  
Elle est prête à vous prendre à l'essai.



La Golf V5 4MOTION est un concentré de technologie. Sa motorisation 5 cylindres en V, 2,3 litres de cylindrée, développe 150 ch\* alliant ainsi puissance, souplesse et sécurité. Couplée à une innovante transmission intégrale 4MOTION avec boîtes 6 vitesses, c'est pour vous la garantie d'une parfaite motricité. On comprend que vous ayez envie de venir l'essayer au plus vite.

\*Consommation CE 93/116, l/100 km : cycle urbain 14,8/extra-urbain 8,4/mixte 10,8. Emissions CO<sub>2</sub> : 259 g/km. Modèle présenté avec jantes Montréal en option.





**ESPIONNAGE** Les dirigeants du Parti socialiste de la Gironde ont décidé de déposer une plainte contre X pour « violation de l'intimité de la vie privée » après la découverte

d'une caméra-espion en face du siège de leur fédération. ● L'ENQUÊTE de l'inspection générale de la police nationale conclut à l'initiative d'un capitaine des RG mais écarte la

thèse d'une surveillance à des fins politiques. ● UN TÉMOIN avait alerté les socialistes locaux de la présence d'une caméra dès le mois de mai 1999. ● L'ENTOURAGE

d'Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux, affirme que la mairie n'est « ni de près ni de loin, concernée par cette affaire ». En février, M. Juppé s'était séparé de deux policiers des

RG affectés auprès de lui. ● LES RENSEIGNEMENTS généraux n'ont plus le droit, depuis 1994, de suivre l'activité interne des partis politiques.

# Le PS bordelais saisit la justice de l'affaire de la caméra-espion

A la demande d'un policier des renseignements généraux, le siège du parti a été filmé d'un immeuble voisin. Les socialistes déplorent les lacunes de l'enquête administrative

## BORDEAUX

de notre envoyé spécial

La caméra-espion plongeait directement dans la salle François Mitterrand du PS bordelais. Elle offrait une vue imprenable sur l'entrée de la fédération socialiste de la Gironde. Rien ne pouvait lui échapper des personnes fréquentant « la rue du Jardin Public », une vieille demeure en pierres de taille abritant le siège du parti. Sur le trottoir opposé, au premier étage de la résidence Saint-Marc, une habitante a reconnu avoir filmé l'endroit pour le compte d'un officier des Renseignements généraux (RG) locaux. Mais sa version, livrée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), ne correspond pas aux faits dénoncés par les socialistes.

« Cette affaire est d'une extraordinaire gravité et elle doit être tirée au clair, nous a déclaré, jeudi soir 10 février, le responsable de la fédération socialiste, Alain Anziani. Je vais donc porter plainte contre X, pour violation de l'intimité de la vie privée, auprès de M<sup>me</sup> la doyenne des juges d'instruction de Bordeaux. »

La décision avait été prise d'attendre la fin de l'enquête administrative interne, avant de saisir la justice d'un dossier qui a été suivi de près par le premier secrétaire du PS, François Hollande. Pas question de remettre en cause la confiance accordée au ministre de l'intérieur et au préfet de région, soulignent les responsables girondins du parti. Le principe d'une plainte a été retenu par le bureau fédéral, réuni dans la salle François Mitterrand.

## APPROFONDIR L'ENQUÊTE

Face aux incertitudes d'un dossier qui met en jeu les libertés publiques, un juge d'instruction serait de la sorte chargé de conduire une enquête judiciaire approfondie. Immédiatement diligentée par le directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnot, après la révélation de cette affaire (*Le Monde* du 3 février), l'inspection de l'IGPN n'a pas permis, en effet, de dissiper toutes les



zones d'ombre. A la version officielle, qui privilégie une initiative ponctuelle d'un capitaine des RG, Jean-Marc Leroyer, ayant agi sans l'aval de sa hiérarchie, continue de s'opposer la certitude acquise par le PS bordelais d'avoir été victime d'un système d'espionnage politique. Entre autres contradictions, l'enquête disciplinaire retient que le filmage du parti aurait eu lieu pendant une ou deux journées de janvier 1998, alors que les responsables socialistes ont acquis la conviction d'avoir été espionnés pendant plusieurs années. En outre, l'IGPN ne fait que mentionner l'appartenance du policier des RG mis en cause à un « groupe opérationnel » qui, on le verra, était bizarrement constitué.

Achévé dès le 7 février, le rapport de l'IGPN tend à minimiser la portée liberticide de l'affaire. Entendu par les inspecteurs, le capitaine Leroyer a présenté une version largement corroborée par la vidéaste de la Résidence Saint-Marc. Cette dernière, également interrogée, a reconnu avoir filmé le siège du PS. Elle a affirmé avoir agi en relations avec le capitaine, un voisin qui habitait l'immeuble au moment des faits. Elle a encore indiqué avoir installé son propre caméscope sur un pied de caméra, derrière un volet de sa fenêtre faisant face au PS.

La collaboratrice du fonctionnaire a été catégorique sur un point capital : elle dit n'avoir œuvré qu'en une seule occasion, le 24 janvier 1998, après avoir observé que des manifestants de l'association Agir contre le chômage s'étaient introduits dans les locaux du parti.

## DIRECTION INFORMÉE

Le capitaine Leroyer a soutenu, lui, que l'idée du film était venue de son informatrice. Il a simplement reconnu avoir récupéré la cassette vidéo, une fois la prise de vues réalisée. Un seul reproche est finalement retenu à son encontre par le cabinet disciplinaire de l'IGPN : le policier a eu le tort de ne pas avoir reçu l'autorisation hiérarchique préalable de mettre en place un dispositif de surveillance électronique.

A l'actif du capitaine, l'enquête

ajoute qu'il avait ensuite rapidement informé sa direction des résultats de son initiative. Pour le reste, l'opération correspondait à une mission habituelle des RG : il s'agissait de recueillir, dans un contexte de troubles à l'ordre public commis par des militants d'Agir contre le chômage au siège du PS, les éléments de preuve (des images filmées, en particulier) requis par la justice pour poursuivre ce genre d'infractions.

Cette version minimaliste présente cependant plusieurs lacunes. Les inspecteurs dépêchés à Bordeaux n'ont pas entendu plusieurs témoins essentiels qui, affirme-t-on au PS, avaient vu la caméra-espion dans l'appartement suspect au mois de mai 1999. Le responsable administratif de la fédération, André Greze, a ainsi déclaré au *Monde* qu'un « habitant du quartier » l'avait informé, le 20 mai 1999, de la présence de la caméra suspecte. L'identité de ce témoin n'a pas été rendue publique, dans l'attente de l'enquête judiciaire. Prévenus par les socialistes, les RG locaux avaient admis être « au courant » de l'existence d'un tel dispositif, tout en assurant qu'il n'était « pas destiné au PS » (lire ci-contre).

Aujourd'hui, les responsables du PS bordelais ne comprennent pas que la version officielle ne retienne que l'occupation du siège, quinze mois plus tôt, par des militants d'Agir contre le chômage. « On nous a présenté des versions successives pour nous balader, considère Alain Anziani. La version selon laquelle la caméra aurait été installée dans le contexte de deux occupations de nos locaux, en décembre 1997 et janvier 1998, par des militants d'AC, ne tient pas. Nous sommes désormais certains que la caméra était toujours en place bien des mois plus tard, en mai 1999. » Enfin, un autre responsable socialiste feint de s'étonner du fait que, malgré la version officielle, une autre occupation du PS bordelais, du 4 au 6 janvier 1999, n'ait plus donné lieu à un filmage du siège.

Informés par des « policiers sympathisants », en décembre, que le siège

était bel et bien visé par la caméra des RG, les dirigeants socialistes sont résolus à vider l'abcès. S'ils ont d'abord été sceptiques sur l'intérêt de filmer le bâtiment d'un parti de gouvernement, ils ne cachent désormais plus leurs craintes. « Le siège reçoit des adhérents et des sympathisants de tous les milieux. Par exemple des fonctionnaires municipaux, ou des membres du GSE-Police [le Groupe socialiste d'entreprise réunit des adhérents de ce secteur] qui s'y réunissent régulièrement, note Alain Anziani. On ne peut pas accepter que tous les gars de la police venus à la fé-

composée d'un noyau de deux policiers fraîchement débarqués dans le service, des gardiens de la paix recrutés hors des RG et de la région bordelaise.

A la Tour Cristal, qui abrite la direction régionale des RG, les activités du « GOP » n'ont guère été en phase avec celles des autres groupes. Alors que ces derniers pratiquent les techniques classiques (le fonctionnaire se présente comme un policier des RG) dites de « milieu ouvert », l'équipe du capitaine Leroyer a adopté les méthodes clandestines du « milieu fermé » (planques, etc).

## Un témoin avait remarqué la caméra en mai 1999

« Le 20 mai 1999, a déclaré au *Monde* l'un des responsables du PS bordelais, André Grèze, un habitant du quartier est venu m'avertir qu'une caméra nous filma à partir d'un appartement du premier étage. Cet homme, qui n'est pas un sympathisant du PS, a réagi en citoyen, après que sa femme eut aperçu la caméra dans l'appartement du premier étage, où elle était venue rendre visite à une amie. J'ai informé la direction de la fédération, et nous avons alors décidé d'alerter un officier des RG, chargé de suivre le PS. Il est venu nous voir le 25 mai. Quelques jours plus tard, j'ai reçu un coup de téléphone du directeur régional des RG, Jean-Yves Faure. Ce dernier m'a déclaré, presque mot pour mot : « Nous sommes au courant qu'une caméra a été installée face au siège, mais elle n'est pas destinée au PS et seulement mise pour suivre des affaires en cours dans le quartier ». Nous étions à la fin du mois de mai 1999, et le responsable policier ne m'a pas dit, à ce moment-là, que la caméra avait été enlevée. C'est le nœud du problème. »

dération soient ainsi filmés, fichés et archivés. »

Restent les interrogations soulevées par le fonctionnement du « groupe opérationnel » qui, dirigé dès sa création par le capitaine Leroyer, se présente comme une structure propice aux dérapages policiers. Le « GOP », ainsi que le nomment les autres policiers de la direction régionale des RG, a vu le jour en 1996. L'initiative en revient à un précédent patron du service, le commissaire Jean-Marc Lafon, nommé depuis à la tête des RG en Corrèze. Sa mission officielle a consisté à surveiller les « contestations violentes ». Ne rendant compte qu'à la hiérarchie, cette petite équipe a été principalement

Elle ne s'occupait pourtant pas du terrorisme, confié à une Section de recherches (SR) installée dans d'autres locaux. Mais elle disposait de moyens similaires à ceux de la lutte antiterroriste, dont une camionnette de surveillance banalisée. Bref, certains policiers des RG locaux avancent que le « GOP » se serait spécialisé dans les « coups tordus » en tous genres. « Six sacs remplis de papiers ont été passés à la broyeuse par des policiers du GOP, dans les heures qui ont suivi la publication des articles sur l'espionnage du PS », assure un policier de la Tour Cristal, en requérant l'anonymat.

Erich Inciyan

## Les entourages policiers d'Alain Juppé

« NOUS NE SOMMES, ni de près, ni de loin, concernés par cette affaire de caméra », affirme le responsable des relations avec la presse du maire de Bordeaux, Alain Juppé. Le démenti est ferme. Comment expliquer, alors, le récent départ précipité des deux officiers de police qui étaient jusqu'alors détachés au cabinet du maire de Bordeaux ? « Une coïncidence », ajoute le porte-parole de la municipalité, Philippe Joyeux, qui recommande d'éviter « tout amalgame ». Le RPR local, dont le policier mis en cause dans l'« affaire de la caméra » est réputé proche, réfute également une quelconque implication dans ce sulfureux dossier. On résistera donc à la tentation, tant il est vrai que les signes de collusion entre la municipalité et la police bordelaises ne manquent pas.

## ENTOURÉ DE SPÉCIALISTES

L'ancien premier ministre de Jacques Chirac n'a-t-il pas fait montre d'une attention particulière à la chose policière ? A Matignon, jusqu'à sa démission forcée de juin 1997, M. Juppé s'était entouré de spécialistes : l'ancien préfet délégué pour la sécurité, Jean-Michel Roulet, ex-commandant de police, s'y trouvait secondé par le commissaire Jean-Pierre Sallaz.

Au Palais Rohan, le siège de la mairie de Bordeaux qu'il dirige depuis juin 1995, M. Juppé a obtenu du ministère de l'intérieur le détachement de deux officiers de police. Son chef de cabinet était, jusqu'à ces dernières semaines, le commandant Philippe Borrel, qui avait auparavant occupé la fonction de « responsable des relations avec la police ». Le commandant Bernard Castagnet figurait lui aussi parmi la dizaine de membres du

cabinet municipal.

Début février, M. Juppé a dû se séparer de ces deux officiers. « A la demande de Jean-Pierre Chevènement et afin de réaffecter, dans des services actifs, des policiers qui avaient été mis à la disposition d'anciens premiers ministres ou ministres de l'intérieur », explique son entourage, dont le propos est confirmé par la place Beauvau.

Jouant de son influence, le député et maire de Bordeaux a réussi à obtenir que les deux officiers demeurent dans sa ville. Ils y avaient représenté le premier magistrat dans les conseils de quartier. Le commandant Borrel opérera désormais au sein des RG de la Gironde, tandis que son collègue Castagnet rejoindra la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) du cru.

M. Juppé, qui avait connu les deux policiers lorsqu'ils étaient chargés d'assurer sa sécurité au sein du service des voyages officiels (VO), a ainsi placé d'anciens collaborateurs au sein de services actifs de la police d'Etat.

Pour saluer le départ du commandant Castagnet, M. Juppé devait donner une réception, vendredi 11 février dans les salons du Palais Rohan. Un hommage rendu par l'ancien secrétaire général du RPR à un policier méritant, qui fut aussi le trésorier de l'association bordelaise AJIR (« Alain Juppé Inovover Rassemler »), dont le secrétariat a été occupé par un autre officier des RG en Gironde. L'objet de cette association, déclarée en préfecture le 19 mai 1998, n'avait pourtant qu'un lointain rapport avec la police : « Soutenir l'action d'Alain Juppé par la parole, l'écrit et l'organisation de manifestations diverses ».

D'autres fonctionnaires de po-

lice, qui connaissent M. Juppé de longue date, n'ont pas affiché pareille coloration politique. L'actuel commissaire central de Bordeaux, Christian Bosca, n'est autre que l'ex-« patron » du commissariat du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à l'époque où M. Juppé en était le maire.

## UNE TRADITION BORDELAISE

En mai 1997, le chef de file de l'opposition socialiste à Bordeaux, Gilles Savary, avait publiquement déploré que le commissaire donne l'impression de faire campagne aux côtés de M. Juppé. « Raisons de sécurité », avait rétorqué la direction locale du RPR ; le policier ne faisait que son métier en veillant à la protection d'une haute personnalité, dont nul n'ignorait qu'un retour de fortune pouvait le ramener aux sommets de l'Etat.

Du moins M. Juppé s'inscrit-il dans une certaine tradition bordelaise, marquée par des liens de proximité entre la police d'Etat et la municipalité gaulliste. Au cours du demi-siècle passé à la tête du Palais Rohan, Jacques Chaban-Delmas avait pu compter sur la fidélité du commissaire Louis Cameret. Fait rarissime, ce dernier avait obtenu le grade d'inspecteur général (sommets de la hiérarchie policière) sans avoir à quitter la ville de Bordeaux au gré des mutations accompagnant en général les progressions de carrière.

Plus brièvement, Jacques Valade, qui fut longtemps le prétendant à la succession de M. Chaban-Delmas, a été conseillé par un ancien commissaire des RG de Bordeaux, « Théo » Gauthier, qui l'a suivi aux cabinets de président du conseil général, puis du conseil régional.

E. In.

## Une réorganisation du renseignement politique a été opérée depuis 1994

LES RENSEIGNEMENTS généraux (RG) ne sont plus une police politique. Le passé récent explique l'abandon d'une vocation sans cesse affirmée, des commissaires spéciaux de Joseph Fouché, lointains ancêtres du premier Empire, jusqu'aux fonctionnaires de la V<sup>e</sup> République. Il était acquis que la surveillance des partis politiques était l'une des missions des RG, chargés de l'information des gouvernements. C'était devenu, au fil du temps, l'une des spécialités de ce service de renseignement, au même titre que les courses et jeux, ou la lutte antiterroriste.

Un dérapage manifeste, commis à Paris en 1994, a bouleversé cette tradition unique en Europe occidentale. A cette date, 170 policiers s'occupaient du suivi des partis politiques au sein des RG. Ils s'invitaient aux réunions, presque tous jours au vu et au su des participants. Les informations recueillies faisaient l'objet de notes transmises à la hiérarchie. Le 19 juin 1994, l'un de ces fonctionnaires, affecté à la préfecture de police de Paris, écoutait clandestinement les propos tenus par les membres du conseil national du Parti socialiste à la Cité des sciences de La Villette.

Cette réunion se déroulait pourtant à huis clos. Le rapport de l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », eut beau conclure au caractère fortuit de cette opération d'espionnage, le scandale éclata. Le Parti socialiste décidait de porter plainte pour « atteinte à la liberté individuelle et à l'intimité de la vie privée ». Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua (RPR), relevait de ses fonctions le directeur des renseignements géné-

raux de la préfecture de police (RGPP), Claude Bardon, ainsi que le commissaire responsable de la section chargée des partis politiques.

## Un dérapage manifeste, commis à Paris, a bouleversé cette tradition unique en Europe occidentale

S'engage ensuite une réforme des services de renseignement. En novembre 1994, M. Pasqua impose aux RG l'« arrêt du suivi des partis politiques ». En clair, la vie interne des formations démocratiques et légales ne fera plus l'objet de la surveillance de la police. La réforme n'est pourtant pas sans ambiguïté. Le terrain politique n'est pas totalement déserté par les RG, puisque le ministre de l'intérieur confirme leur mission de « prévisions électorales » et de « suivi des campagnes électorales ».

En 1997, dès son arrivée place Beauvau, Jean-Pierre Chevènement franchit un nouveau cap, en dissolvant l'office central de sondage et de statistiques (OCSS). Cet organisme était spécialisé dans les sondages préélectoraux, donnant au gouvernement des évaluations précises sur les futurs résultats.

Les RG travaillaient avec un instrument performant, constitué à partir d'un échantillon de

4 000 personnes. Aujourd'hui, les policiers ne fournissent plus aux responsables politiques que des estimations.

Le même type de fonctionnement a été retenu à Paris aux RGPP, où le limogeage de M. Bardon avait provoqué une réorganisation, confiée à son successeur Jean-Pierre Pochon. La section politique a disparu en 1994, cédant la place à un groupe chargé du suivi de la vie locale dans chacun des arrondissements de la capitale.

Les sondages d'opinion ont également été abandonnés au profit de prévisions électorales établies à partir d'estimations des fonctionnaires qui suivent les arrondissements parisiens au sein du groupe de la vie locale.

Yves Bertrand, responsable des RG depuis 1992 – qui cumule désormais ces fonctions avec celles de directeur du cabinet du directeur général de la police nationale – s'est attaché au respect des nouvelles règles. Dans le champ politique, affirme-t-il, les RG n'interviennent plus que sur les groupes extrémistes.

Ils s'intéressent également aux services d'ordre des partis politiques. Ils ont, par exemple, travaillé sur celui du Front national, le département protection sécurité (DPS). M. Bertrand avait été entendu à ce titre, au mois de février 1999, par la commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale sur le DPS. En dépit des précautions prises, estime un responsable des RG, les dérapages – au moins individuels – sont cependant « toujours possibles ».

Pascal Ceaux

# Les comptes et décomptes de la nouvelle carte scolaire

« Le Monde » publie les dotations de postes pour la rentrée 2000 dans le premier degré, communiquées jeudi aux rectorats. Les manifestations de parents et professeurs se poursuivent pour dénoncer l'insuffisance de moyens

Le ministère de l'éducation nationale a communiqué aux rectorats, jeudi 10 février, les dotations de la carte scolaire du premier degré pour la rentrée prochaine. Si neuf académies sont bénéficiaires de postes sup-

plémentaires, quatorze perdent des postes d'enseignants et deux enregistrent un solde nul. Les départements et territoires d'outre-mer devraient connaître de fortes hausses dans leurs dotations, notamment

la Réunion et la Guyane, qui bénéficient d'un plan de rattrapage. Dans les académies dont les vacances débutent en cette fin de semaine, les fermetures et ouvertures de classes ne seront pas connues

avant le début du mois de mars. A Nîmes, parents d'élèves et professeurs manifesteront une nouvelle fois, samedi 12 février, pour dénoncer l'insuffisance des moyens attribués aux écoles primaires.

**PARENTS** et enseignants vont rester sur leur faim. Les centaines de personnes qui ont manifesté à Besançon, Nîmes ou Rouen, jeudi 10 février, ou qui s'apprêtent à redescendre dans la rue dans les prochains jours pour protester contre les fermetures de classes, ne connaîtront pas avant quelques jours la répartition, par département, des postes dévolus aux académies pour la rentrée 2000. Les arbitrages nationaux ont été rendus et communiqués aux recteurs dans la journée du jeudi 10 février.

Comme prévu, ce sont les académies de Lille (-160) et de Nancy-Metz (-119) qui rendent le plus grand nombre de postes aux académies bénéficiaires que sont Créteil (+310 postes, obtenus dans le cadre du plan de rattrapage de la Seine-Saint-Denis), Montpellier (+78), Nice (+68), Nantes (+50), Rennes (+43), Toulouse (+34) ou Bordeaux (+27). Ces augmenta-

tions doivent répondre au nouvel afflux d'élèves qu'enregistreront les écoles de ces régions, et notamment celles du sud-est, en septembre 2000.

Rouen, avec une perte de 90 postes, Amiens (-86), Dijon (-76), Reims (-75) et Clermont-Ferrand (-65) sont aussi ponctionnées; ces académies connaissent dans leur ensemble des baisses d'effectifs supérieures à 10%. A noter, le solde nul pour les académies d'Aix-Marseille et de Poitiers, qui connaissent pourtant une baisse démographique. Celle de Besançon, où la mobilisation des parents d'élèves et des enseignants est forte depuis plusieurs jours, va perdre 23 postes. Les départements concernés enregistrent des baisses d'effectifs allant de 5% à plus de 10%. De son côté, l'académie de Lille, qui perd 4 500 élèves dans le premier degré, pouvait s'attendre à une ponction plus importante que

celle enregistrée. Au-delà des évolutions brutes d'effectifs, les conditions sociales et scolaires des élèves ainsi que le « niveau de ruralité » des communes sont pris en compte dans les attributions de postes. Les départements et territoires d'outre-mer devraient connaître de fortes hausses dans leurs dotations, notamment la Réunion et la Guyane qui bénéficient d'un plan de rattrapage.

## ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

« Les chiffres académiques ne veulent rien dire, indique pour sa part le ministre de l'éducation nationale. Dans une même académie, un département peut récupérer des postes et un autre en perdre, selon les évolutions démographiques. Mieux vaut attendre que les recteurs affinent les dotations département par département. En outre, il est inutile de monter les académies les unes contre les autres. » L'entourage de

Claude Allègre assure par ailleurs que le ministre présente cette année « une bonne carte scolaire », respectueuse de « l'équité républicaine » et estime que « les taux d'encadrement vont être en hausse partout ».

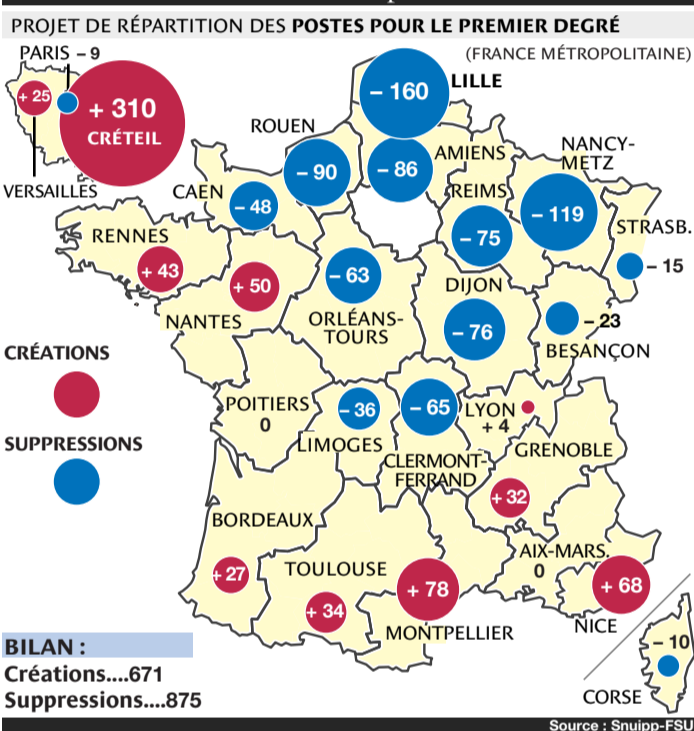
Les premiers comités techniques paritaires académiques, au cours desquels seront distribués les emplois entre les départements, devraient se tenir dès la semaine prochaine; toutefois, dans les académies dont les vacances débutent en cette fin de semaine, les fermetures et ouvertures de classe ne seront pas connues avant le début du mois de mars. D'ici là, « les rumeurs et les supputations », évoquées par le ministre ces derniers jours, risquent de se renforcer, alors même que le climat d'attente autour de la carte scolaire est, de l'avis général, particulièrement « exacerbé ». Remplacements d'enseignants non assurés, retard dans

les arbitrages ministériels, en raison notamment des divergences d'appréciation entre les deux ministres (Le Monde du 5 février) ont, cette année, renforcé les inquiétudes.

« L'écart entre les nombreuses missions désormais assignées à l'école et la manière dont le ministère y répond inquiète effectivement les enseignants, assure le SNUipp, syndicat majoritaire dans le premier degré. L'école est pourtant le lieu où doivent être réduites les inégalités scolaires. » Les cinq fédérations de syndicats présentes dans l'éducation nationale appellent à une grève nationale contre le gel de l'emploi public le 16 mars. Soit peu de temps après la tenue des comités techniques départementaux qui détermineront, eux, les ouvertures et les fermetures de classes circonscription par circonscription.

Stéphanie Le Bars

## La nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2000



## Dans le Gard, onze jours de grève pour « 500 postes »

### NÎMES

de notre correspondant

Dans le Gard, personne n'avait prévu l'ampleur de la grogne des instituteurs et des parents d'élèves. Pas même les six principaux syndicats d'enseignants à l'origine du mouvement. Las de devoir, chaque année, discuter des contours de la carte scolaire, ils avaient, dès janvier, demandé au ministère de l'éducation nationale la création de 500 postes dans le département pour le seul primaire. Censé permettre la scolarisation des enfants de deux ans et le remplacement des instituteurs en cas d'absence ou de départ à la retraite, ce chiffre, jugé « irréaliste » par le recteur d'académie, avait été lancé comme une bouteille à la mer.

Onze jours après le début de la grève, le mouvement est suivi, selon les syndicats, par 70% de quelque 3 000 instituteurs gardois. Sur les 600 écoles primaires et maternelles que compte le département, 150 seraient fermées et autant occupées par les parents. Dans chaque village, les slogans fleurissent sur les murs, aux carrefours, aux vitrines des magasins. Le chiffre de 500 postes semble avoir cristallisé un ras-le-bol profond des instituteurs et une angoisse des jeunes parents. « Au premier trimestre, deux instits sont tombées malades, explique une mère de famille d'Aigues-Vives; elles n'ont pas été remplacées. Du coup,

les élèves ont été dispatchés un peu partout et on s'est retrouvés avec des classes surchargées. C'est inadmissible. L'échec scolaire, il faut le combattre dès le primaire. »

Jeudi soir, l'école de ce village de 2 000 habitants accueille une réunion des parents d'élèves. Une trentaine de mères y assistent. Geneviève dit être à bout. Après onze jours de grève et plusieurs manifestations, dont l'une a rassemblé 5 000 personnes, samedi 5 février, à Nîmes, elle ne comprend pas le refus du recteur d'engager le dialogue.

### « LE MOUVEMENT VA SE DURCIR »

« Jusqu'ici, nous avons multiplié les actions dans un esprit un peu potache. Mais cela fait quinze jours qu'on sollicite des gens qui ne nous écoutent pas et nous envoient les CRS à 5 heures du matin pour mettre fin à une occupation pacifique de l'inspection d'académie. Maintenant, le mouvement va se durcir », prédit un enseignant, tout juste rentré du blocage d'un TGV en gare de Nîmes.

La carte scolaire prévoit la création de 78 postes pour les cinq départements de l'académie de Montpellier. Des moyens forcément insuffisants pour les parents et enseignants gardois, qui s'apprêtent à défiler une nouvelle fois samedi dans les rues de Nîmes.

Richard Benguigui

## Les employées de la maison de couture Azzaro victimes d'écoutes clandestines

« MADAME AZZARO doit garder la chambre pour se reposer », disait le certificat médical. De la chambre de Michelle Azzaro, épouse du couturier Loris Azzaro, il aura été constamment question lors du procès qui s'est tenu, jeudi 10 février, au tribunal correctionnel de Paris. Poursuivie pour « atteinte à l'intimité de la vie privée » de deux de ses anciennes employées, Michelle Azzaro, PDG de la maison de couture fondée par son mari au milieu des années 60, ne s'est pas présentée à l'audience. Elle ne pouvait quitter son lit, terrassée par une scoliose, a tenté de faire valoir son avocat, qui a demandé le renvoi du procès, puis a fini par s'éclipser, dès le rejet par le tribunal de cette requête, jugée « purement circonstancielle » par le procureur.

C'est donc sans l'accusée, ni sa défense, que s'est déroulé ce procès d'écoutes clandestines. Anne Costa, responsable des vendeuses, et Antonia Couturier, attachée de presse, toutes deux salariées (aujourd'hui licenciées et en procédure devant les prud'hommes) de l'illustre maison de couture de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, ont déposé plainte contre leur employeur au second semestre 1997 pour « atteinte à la vie privée par captation, sans consentement, de leurs paroles prononcées à titre privé ».

Michelle Azzaro leur reprochait des faits qu'elles avaient uniquement exposés au téléphone, dans la solitude de leur bureau. « Je m'étonnais que Mme Azzaro ait une sorte de clairvoyance extraordinaire concernant des choses qui m'étaient per-

sonnelles », témoigne Antonia Couturier. Une « première d'atelier » lui montre alors « un micro caché dans une plinthe de son bureau ». Dans son propre bureau, Antonia Couturier repère un trou suspect en bas d'une cloison, puis un fil, dans un cagibi attenant. Elle tire. Ramène un « énorme micro ». « J'ai eu l'impression d'un viol », explique-t-elle. Le micro à la main, elle va porter plainte. La société Azzaro riposte en portant plainte pour vol de micro. Et en la licenciant.

## « Sur son lit, toute la journée, M<sup>me</sup> Azzaro zappe pour surveiller chaque personne »

Un expert diligenté par le juge d'instruction révèle plus tard la présence d'une poignée de micros dissimulés aux divers étages de la société. Micros espions s'ajoutant au système de vidéosurveillance (dix-neuf caméras, dont certaines avec micro incorporé) qui, lui, était connu des salariés de l'entreprise. Fils et câbles aboutissent dans la chambre de Michelle Azzaro. « Au bord de son lit, à la tête du lit, et même sous son lit, se trouvaient les systèmes de réception, des téléviseurs et des chaînes d'écoute, poursuit la présidente. Un emmêlage de fils inextricable qui présentait un caractère de dangerosité certain. »

Deux artisans, Guy et Stéphane Griggio, poursuivis pour « complicité d'atteinte à la vie privée », ont reconnu avoir installé, la nuit ou le week-end, des micros clandestins. « Azzaro, c'était 70% de notre chiffre d'affaires, se défend Stéphane Grig-

gio. Je me voyais mal refuser. (...) On nous disait qu'il fallait mettre fin à des vols commis par les salariés. » La phobie du vol est-elle à l'origine de cette surveillance illicite ? « Après avoir nié, M<sup>me</sup> Azzaro a finalement reconnu avoir fait poser des micros dans le bureau de M<sup>me</sup> Couturier, mais a affirmé que ce bureau, disposant d'une terrasse, nécessitait une surveillance particulière », rappelle la présidente.

« Je n'ai jamais entendu parler de vols, rétorque Olivia Couturier. Il y avait déjà une télésurveillance à l'extérieur de mon bureau, et la façade donne sur le ministère de l'intérieur, avec des policiers constamment en faction. En fait, M<sup>me</sup> Azzaro voulait me licencier sans me verser d'indemnités. (...) Alors, tout était bon pour observer mes faiblesses. » Et l'avocat d'Anne Costa, la seconde plaignante, de dépeindre un « climat malsain », un chef d'entreprise qui « sur son lit, toute la journée, zappe, pour surveiller chaque personne jusque dans sa vie personnelle ».

Le procureur, taxant de « désinvolte » l'absence de M<sup>me</sup> Azzaro, rappelle que la perquisition au siège d'Azzaro avait déjà eu lieu « dans des conditions surprenantes » : la PDG avait refusé de quitter son lit, et avait même appelé la police-secours pour un cambriolage. Ce qui avait valu au commissaire-divisionnaire de devoir « convaincre un motard qu'il n'était pas un voleur ». « Si l'on veut écouter ses salariés, si l'on veut mettre des micros dans les poubelles, des caméras dans les armoires, il faut leur dire », martèle le procureur. Le silence mérite, selon lui, une amende d'au moins 50 000 francs et la publication du jugement, qui sera rendu le 17 mars.

Pascale Krémer

## Devant la cour d'assises de Paris, la fausse compassion de Mamadou Traoré face à l'une de ses victimes

IL ARRIVE encore à Marie-Astrid d'interrompre son travail à la bibliothèque, de regarder autour d'elle et de se poser une question, toujours la même : « Combien de personnes dans cette salle ont été violées ? » Depuis plus de trois ans, cette question la taraude. Depuis cette nuit du 22 octobre 1996 au cours de laquelle elle a été violée, après avoir été violemment frappée au visage, dans une rue du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à quelques pas de son domicile.

C'est devant la cour d'assises de Paris, jeudi 10 février, que la jeune fille rapporte cette anecdote. Dans le box, Mamadou Traoré, son agresseur présumé, n'ose pas la regarder. Il a les yeux fixés sur les jurés chargés de le juger pour une série d'agressions commises en 1996 à l'encontre de six femmes, dont deux sont mortes des suites de leurs blessures. Il a reconnu les faits mais refuse d'en endosser la responsabilité, se disant victime d'un envoiement (Le Monde du 11 février).

Sa victime espère des explications. « J'aurais voulu qu'il dise ce qui s'est passé, qu'il ne se cache pas comme il le fait, c'est insupportable », lâche-t-elle. Les coups que Marie-Astrid a reçus cette nuit-là l'ont rendu amnésique. Elle n'a qu'un souvenir flou d'un dîner chez des amis où l'on parlait littérature. Après cela, c'est le trou noir. « Je ne me souviens même pas du chemin emprunté pour rentrer chez moi », précise-t-elle.

Depuis l'ouverture de son procès, Mamadou Traoré fait en sorte d'échapper les questions gênantes. Il ne déroge pas à la règle qu'il s'est fixée au moment où le président de la cour, Yves Corneloup, lui demande de relater la nuit du 22 octobre 1996. « Se retrouver en face

de la personne à qui on a fait du mal et devoir expliquer un acte qui ne correspond pas à ma personnalité, ça m'est impossible », affirme l'accusé. « Soit vous ne vous souvenez pas, mais vous nous avez dit le contraire, soit vous ne voulez pas parler parce que vous éprouvez de la honte et vous devez la dépasser », insiste le président. « Je marchais dans la rue, commence Mamadou Traoré. Je ne sais pas d'où je venais ni où j'allais. Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ma tête, je me tue à le dire depuis le début de l'audience. Cette bêtise, c'est moi, mais je ne comprend pas pourquoi ». « Le désir, peut-être ? », suggère le président. L'accusé réfute, encore et encore, l'idée d'un acte sexuel, même si des analyses génétiques ont permis d'établir qu'il avait eu lieu.

### TERGIVERSATIONS

Quand M<sup>me</sup> Philippe Lemaire, conseil de Marie-Astrid, tente à son tour d'obtenir une réponse, Mamadou Traoré se braque : « J'ai reconnu les faits qui me sont reprochés, j'aurai pu nier si j'avais voulu. » Fatigué des tergiversations de l'accusé, l'avocat général, Philippe Bilger, intervient : « Vous n'acceptez pas vos crimes parce que vous pensez être quelqu'un de bien, alors que ce n'est pas le cas. Ils vous ressemblent ces crimes, acceptez-les ! »

Marie-Astrid ne semble pas étonnée par l'attitude de Mamadou Traoré. Elle raconte sa vie après l'agression. « Dans les deux premiers mois, j'ai vécu une phase d'euphorie, comme si j'étais heureuse d'être toujours en vie, explique-t-elle. C'est après que les crises ont commencé. Le plus difficile était de ne pas me souvenir, alors je pleurais sans vraiment sa-

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté, jeudi 10 février, une demande des avocats de Guy Georges, tueur en série présumé de l'Est parisien, en vue d'investigations supplémentaires sur un des assassinats. M<sup>me</sup> Sophie Bottaï et Henri Juramy affirmaient que leur client se trouvait à Angoulême à l'époque du crime. Ils réclamaient l'audition de quatre témoins. Le juge d'instruction parisien Gilbert Thiel ayant refusé cette requête, mettant en avant les analyses génétiques formelles et les aveux de Guy Georges, les avocats avaient fait appel devant la chambre d'accusation.

■ **Le procureur de la République de Paris « n'envisage pas »** d'engager une procédure visant à dessaisir les deux juges enquêtant sur la mort de Bernard Borrel, magistrat français mort à Djibouti en 1995. « Aucun élément objectif ne vient entacher de partialité et de déloyauté cette difficile et délicate enquête », écrit Jean-Pierre Dintilhac, dans un courrier adressé, mercredi 9 février, aux avocats de la veuve du magistrat. Dénonçant la conduite de l'instruction, M<sup>me</sup> Olivier Morice et Laurent de Caunes avaient déposé, jeudi 3 février, une demande de dessaisissement des juges Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini (Le Monde du 5 février).

■ **BEN BARKA** : les gendarmes de la section de recherches de Paris, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Baptiste Parlos, ont entrepris, jeudi 10 février, de retourner la terre dans le bois de la Garenne, à Courcouronnes (Essonne), afin de retrouver le corps de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka. Ils étaient accompagnés d'Antoine Lopez, ancien membre des services secrets français et l'un des derniers témoins de l'enlèvement survenu le 29 octobre 1965 à Paris. Dans Le Parisien du 6 février, Antoine Lopez avait affirmé que Ben Barka après, avoir été tué, avait « sans doute » été enterré dans la forêt de la Garenne.

■ **VIOLENCES** : deux jeunes de seize et dix-huit ans, soupçonnés d'avoir torturé un autre adolescent de seize ans à Schiltigheim, près de Strasbourg (Bas-Rhin), ont été écroués, mercredi 9 février, pour violences volontaires aggravées, enlèvement et vol. Les deux assaillants avaient frappé l'adolescent à coups de barre de fer dans une cave, avant de lui brûler le dos au fer à souder et de lui voler une partie de ses vêtements.

Acacio Pereira

DANIEL CREMIEUX  
SOLDES  
-50%  
SUR DES CENTAINES D'ARTICLES  
6, bd. Malesherbes - 75008 Paris  
Tél. : 01.42.66.54.50

# Jours d'hiver dans la « petite Sibérie » française

A quelque 1 000 mètres d'altitude, Mouthe, dans le Haut-Doubs, n'est pas très élevé. Mais le village, soumis à un ensemble de conditions géographiques et climatologiques particulières, a la réputation d'être le plus froid de l'Hexagone

## BESANÇON

de notre correspondant

Qu'on se le dise : à Mouthe, il ne fait pas plus froid que dans les villages voisins ! Et quand le mercure y dégringole à -30 degrés, chacun peut être sûr que la température est encore bien plus basse dans les combes reculées du massif du Jura. Mais depuis que Jean Breton, l'homme qui commentait, jadis, la pluie et le beau temps pour tous les auditeurs de RTL a eu l'idée, voilà plusieurs décennies, d'appeler au téléphone sa boulangère pour qu'elle lui raconte en direct son petit matin frisquet, ce chef-lieu de canton de 914 âmes, lové dans la verdure, à six kilomètres, à vol d'oiseau, de la frontière suisse, dans le département du Doubs, est devenu synonyme de « petite Sibérie française ». Dès le lendemain de cet appel, Blanche Vuez, affectueusement surnommée « Blanche » par sa famille et ses amis, s'offrait un thermomètre « avec minima et maxima » et l'accrochait au volet de sa boutique. L'outil allait lui permettre, pendant des années, d'illustrer les bulletins météo de la radio périphérique.

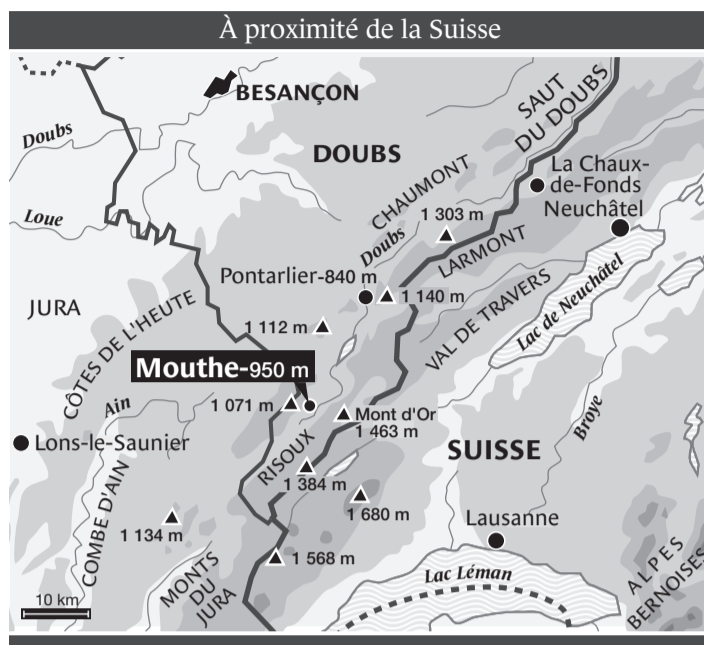
Aujourd'hui octogénaire, l'ancienne « correspondante » de RTL ne regrette rien, mais considère que la page est tournée. « Cela s'est fait par hasard, raconte-t-elle. Jean Breton avait relevé notre numéro dans l'annuaire, en pensant qu'à 7 heures du matin, nous étions au fournil et qu'il ne nous dérangerait pas. Seulement moi, j'étais au lit. Il m'a demandé si les croissants étaient cuits, et nous avons parlé du temps. » Aussitôt, le bourg de Mouthe, situé à 950 mètres d'altitude, a vu débarquer des nuées de journalistes, tous désireux de sa-

voir « comment on pouvait survivre dans une telle glacière ». Ainsi promise, malgré elle, « vedette des médias », Blanche s'est échinée à expliquer devant micros et caméras que « les Mouthiards sont des gens comme les autres ». En vain. La réputation du lieu était faite, pour le meilleur et pour le pire. « Les neiges et les froids d'antan, c'est fini ! assure-t-elle. Le thermomètre ne chute que pendant quelques jours. Le reste du temps, il fait beau. Mouthe est un endroit où il fait bon vivre, écrivez-le bien... »

## PLANTE DE L'ÉPOQUE GLACIAIRE

C'est fait. Mais il a suffi, début février, d'une plongée à -29 degrés, pourtant modeste comparée au record « homologué » (-38,7 degrés en 1985), pour que, à nouveau, les projecteurs nationaux se braquent sur le bourg. « Certains nourrissent la légende avec des chiffres invérifiables, note Bruno Vermot-Desroches, l'ingénieur de Météo-France qui suit le dossier. Ceux qui évoquent les -40 ou les -45 degrés prétendent relevés dans le passé oubliant qu'à cette époque, aucun instrument de mesure en vente dans le commerce ne descendait aussi bas. »

As yeux, le « phénomène » n'a rien d'original. « Il résulte de données géographiques simples, précise-t-il. La région est à l'est de la France, et dans les situations anticycloniques, l'aspect continental marqué de son climat l'emporte sur son caractère océanique. Contrairement aux Alpes, où un air plus chaud descend de la montagne en soirée, en suivant un effet de pente, les vallées du Jura, moins encaissées et peu boisées, n'évacuent pas le froid et l'on perd quelques degrés



supplémentaires. Surtout si le sol est resté neigeux. »

Soucieux de précision, l'ingénieur, lui-même originaire du secteur, a fait installer à l'automne 1998 une station météo automatique, qu'il peut consulter à distance, par téléphone. « Après la boulangère, ce sont les gendarmes de la brigade locale qui ont effectué les relevés, indique-t-il. L'informaticien a pris depuis le relais, mais nous conservons un réseau de bénévoles qui nous envoient des notes pour affiner nos statistiques à plus long terme. »

Le constat de la singularité climatique du lieu, le maire de la commune, Jean Sauvonnnet (divers), le fait sien. « Ici vivent des plantes relictuelles des dernières

époques glaciaires (-10 000 avant J.-C.), est-il écrit dans un petit dépliant sur la source du Doubs, disponible à l'hôtel de ville. Le premier magistrat de Mouthe, qui estime à « deux, trois ou dix par an » le nombre des nuits de grand froid, aimerait qu'on s'intéresse à son chef-lieu de canton pour autre chose, même s'il ne boude pas cette renommée. « C'est aussi le village natal de Fabrice Guy, champion olympique de combiné nordique en 1992 à Albertville, puis médaillé de bronze aux championnats du monde en 1997 », rappelle-t-il. Avant d'énumérer ses autres atouts : le tissu d'ateliers d'artisans et de commerçants, les élevages qui produisent du lait de Comté, les administrations et le travail

frontalier en Suisse, « qui procurent des emplois », l'hôpital, le tourisme. Et lorsqu'on lui pose la question de savoir si la fraîche image de sa commune fait accourir les vacanciers, ou si, à l'inverse, elle les dissuade de faire le déplacement, il avoue l'ignorer.

Comme l'hébergement fait cruellement défaut, le maire, qui a prêté un gîte municipal à un particulier pour doter son bourg d'un second hôtel, n'en est d'ailleurs pas chagriné. « Si la foule venait, nous ne pourrions pas la loger », reconnaît-il. Le froid génère malgré tout des activités originales : « Il y a peu, des techniciens d'une firme automobile française ont fait le voyage, avec plusieurs de leurs modèles récents, pour les tester. Quand la température tombe à -30 degrés, les véhicules à moteur diesel des promeneurs qui n'ont pas de garage et qui n'ont pas prévu de carburant adapté ont parfois du mal à démarrer le matin. » Les plus précautionneux des habitants se sont d'ailleurs équipés d'un... chauffage dans leur garage. En revanche, l'organisme humain paraît apprécier la rugosité du climat. « Je me balade toujours en chemise, plaisante Jean Sauvonnnet. Avec un manteau ou un anorak, quand je sors. Chez nous, la grippe sévit comme partout, mais il y a peu d'infections respiratoires. »

## LES ACARIENS NE RÉSISTENT PAS

Le diagnostic est confirmé par Martine Bonnet, intendante dans un lycée de la banlieue parisienne, qui a choisi de s'« oxygéner » ici pendant ses congés. « Les microbes comme les acariens ne résistent pas à un tel froid sec, jure-t-elle. C'est très profitable aux personnes allergiques, et après le métro, excellent pour la santé et la forme. »

A l'instar de la jeune femme, la majorité des touristes qui ont adopté Mouthe sont des sportifs. « C'est le paradis du ski de fond, des traîneaux à chiens, de la marche, du VTT, etc. », détaille Marie-Joseph Bernard-Michel, artiste-peintre et propriétaire d'un gîte. Nos fameux records de froid, moi j'y tiens ! Ils font parler de nous, c'est positif. Et puis, avec nos amplitudes de températures, il peut faire -25 degrés aux alentours de 5 heures du matin, et 5 degrés l'après-midi. » Il arrive que des randonneurs viennent affronter ces conditions extrêmes avant de partir en expédition dans le Grand Nord canadien. « Certains couchent dehors par -35 degrés pour s'entraîner et éprouver leur équipement, leur volonté, leur résistance », admire-t-elle. Loin de ces aventuriers, la population déneige inlassablement les toits pour éviter les accidents, et s'abrite « dans des maisons bien chauffées et aux murs isolés, d'où elle ne sort que par besoin », conclut le maire. A Mouthe, le bonheur est sous la couette.

J.-P. Tx

Jean-Pierre Tenoux

## Le pays de Jean-Pierre et Dominique

### BESANÇON

de notre correspondant

Il est « du Haut-Doubs » et il aime ça ! Au point de le répéter à chaque occasion et d'emprunter quelques expressions du cru, avec l'accent. Ainsi celle-ci : « Quand on voit ce qu'on voit, quand on entend ce qu'on entend, on se dit qu'on a bien raison de penser ce qu'on pense et de n'en rien dire... ». Si Juliette Garressus, mère de Jean-Pierre Chevènement, est « descendue de sa montagne » pour aller accoucher à Belfort, le 5 mars 1939, ce n'est pas pour aider son fils à en devenir un jour le maire, « mais parce que c'était une femme moderne qui voulait mettre son enfant au monde dans les meilleures conditions possibles », confie Gabriel Gouillot, conseiller et ami du ministre de l'intérieur.

En campagne, le samedi 8 janvier, à Pontarlier (Doubs) où le Mouvement des citoyens présentait un candidat dans une élection cantonale partielle, M. Chevènement s'y était d'ailleurs senti si bien qu'il avait, devant ses proches médusés, confectionné une boule de neige, lancée sur l'un de ses gardes du corps... qu'il avait raté.

« C'était un gosse facile, gentil, calme, pas turbulent », dit du ministre de l'intérieur Marie Journot, qui le gardait durant l'Occupation

au Luhier, la commune dont Juliette Garressus était devenue l'institutrice. Aujourd'hui centenaire, Marie Journot se souvient de ces heures difficiles où Pierre Chevènement, père de l'enfant, était prisonnier. « Jamais mon petit Jean-Pierre n'est passé par ici sans me dire bonjour », ajoute-t-elle, émue d'avoir été l'une des premières à recevoir sa visite après l'épisode douloureux de l'accident anesthésique dont il avait été victime, le 2 septembre 1998, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris.

### « L'ÉNERGIE DES FEMMES DU HAUT »

Car le ministre de l'intérieur, pour se ressourcer, a toujours privilégié ces petites communes de Frambouhans et du Russey, berceau de sa famille. « Je plaiderai le dossier des dégâts forestiers avec d'autant plus de vigueur que j'ai vu les ravages causés par la tempête dans les bois du Haut-Doubs », avait-il déclaré à la veille des décisions gouvernementales. « Je me suis rendu dans la forêt landaise, mais ça me fait beaucoup plus de peine de voir tous ces beaux sapins couchés par terre, ici, chez moi », avait-il ajouté.

Si, comme M. Chevènement, elle est née en milieu hospitalier, vingt ans plus tard à Montbéliard, Dominique Voynet aime également mettre en avant le fait que sa famille est issue

de Morteau, non loin de Mouthe et du Russey. En soutenant sa propre candidature à l'élection cantonale partielle de Pontarlier, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement l'avait rappelé en évoquant « le souffle d'air frais » que les Verts peuvent apporter, sur le strict plan politique, à une région qui n'en manque déjà pas au niveau climatique. Elle, c'est « l'énergie des femmes du Haut » qui l'a marquée et a nourri son combat féministe. Quantité de quinquagénaires, sur place, ont encore en mémoire l'orchestre de « Touron-Voynet », grand-oncle de Dominique qui, avec sa chanteuse Yvette et son accordéon, animaient les petits bals du samedi soir dans le Haut-Doubs.

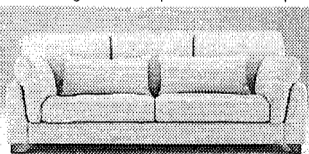
Aujourd'hui, l'ambition de M<sup>me</sup> Voynet est de développer l'influence des Verts dans ces terres réputées conservatrices et catholiques, aussi appelées « la petite Vendée ». A l'élection cantonale partielle de Pontarlier, le 23 janvier, sa candidate, Catherine Toulet, a réalisé un score d'assez bon augure : 10,37 % des suffrages exprimés. « Oui, trois fois plus que le candidat de Chevènement [Jean-Yves Bouvet, qui a recueilli 3,42 % des voix] », a-t-elle aussitôt remarqué.

J.-P. Tx

Jean-Pierre Tenoux

### MIEUX QUE DES SOLDÉS OU DES REMISES, LES MEILLEURS PRIX

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher

MATELAS • SOMMIERS

fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI

SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA

Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**

• 239 à 247, rue de Belleville

Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

## Les opérateurs pétroliers français signent « une charte de sécurité maritime »

À L'ISSUE d'une table ronde de cinq heures, « une charte de la sécurité maritime » a été signée, jeudi soir 10 février, par les principaux opérateurs français concernés par le transport de produits pétroliers, en présence de Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports. Participaient aussi à cette réunion des syndicalistes et, en observateur, des représentants de plusieurs organisations internationales.

Précédé d'un long préambule qui insiste notamment sur « la nécessité de renforcer les moyens de contrôle, la réglementation technique et sociale et d'améliorer la transparence et la responsabilité des opérateurs », ce texte de sept articles, qui vise à éviter le renouvellement de naufrages tels que celui de l'Erika le 12 décembre 1999, commence par une décision importante : « Les affrétiers s'engagent à ne plus utiliser de navires à simple coque au plus tard à partir de 2008 », alors qu'aux Etats-Unis, pays souvent cité en exemple, l'échéance est fixée à 2010. En outre, les contrôles et inspec-

tions seront multipliés : « Dès à présent, les navires de quinze ans et plus, quel que soit leur tonnage, ne seront acceptés que s'ils justifient d'un arrêt technique en cale sèche dans les trente mois précédant la date d'affrètement ». Tous les deux ans et demi, au lieu de cinq ans aujourd'hui, les coques et citernes de ballast des pétroliers (et des vraquiers, c'est-à-dire les bâtiments qui transportent, par exemple, des céramiques ou du minerai) devront obligatoirement être inspectés de « manière approfondie » s'ils sont âgés de plus de quinze ans, et ce à la charge de l'armateur.

### « LIBÉRALISME ÉCHEVELÉ »

Des engagements sont pris aussi pour que les navires utilisés n'aient pas fait l'objet de transferts successifs entre différentes sociétés de classification qui peuvent brouiller les informations indispensables. Ces sociétés privées s'engagent à transmettre « au plus vite » aux Etats qui ont un littoral le dossier technique du navire en cas d'accident. De même, les affrétiers, compagnies

pétrolières et importateurs, sont invités à vérifier que l'opérateur du navire est le même depuis au moins six mois. Ils s'engageront à fournir toutes les données nécessaires pour que soit constituée la base de données Equis qui, à partir du mois de mai, permettra de « suivre à la trace » l'état civil et la carrière d'un navire.

La charte comprend en outre plusieurs dispositions d'ordre social. Les armateurs et opérateurs « vieillissent » à ne recourir qu'à des sociétés de main-d'œuvre respectant l'intégralité des conventions de l'Organisation internationale du travail, notamment les normes relatives à la formation, aux conditions et au temps de travail. L'inspection française du travail sera habilitée à intervenir. Enfin, un article concerne les assureurs puisqu'il est demandé que les opérateurs vérifient que les navires et cargaisons soient assurés auprès de compagnies « présentant toutes garanties de sérieux et de solvabilité ». L'idée de relever les plafonds de responsabilité et d'indemnisation, en cas de

marée noire notamment, est aussi inscrite dans la charte, ce qui conduira à réviser le fonctionnement du Fipol (Fonds international d'indemnisation des pollutions par les hydrocarbures).

Commentant le contenu de cette charte, M. Gaysot a précisé qu'elle n'avait pas, en soi, un caractère réglementaire ou juridique contraignant, mais que les parties signataires « s'engageaient dans le même sens que les efforts du gouvernement français, ce qui constitue un premier pas positif ». « Grâce à cette charte », a ajouté le ministre de l'équipement et des transports, « on commence à réglementer le libéralisme échevelé », ce qui conduira à restaurer l'« image des professions maritimes ».

De la sorte, la charte facilite la tâche du gouvernement « qui travaille pour que, de manière cohérente, précise et déterminée, ses propositions soient acceptées favorablement par ses partenaires européens », a conclu M. Gaysot.

François Grosrichard

## DÉPÊCHES

■ PARIS : Jean Tiberi a décidé d'abandonner les projets immobiliers sur les terrains qui bordent le square Villemain, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le maire (RPR) de la capitale a estimé, vendredi 11 février, que ce projet, destiné à l'Assistance publique, « ne recueillait pas localement le minimum d'adhésion de la part des riverains ». Des habitants de ce quartier, à proximité de la gare de l'Est, bloquaient la construction d'un immeuble, en bordure du canal Saint-Martin, depuis le 8 décembre 1999. Ainsi pourrait prendre fin un conflit, qui a commencé il y a plus de dix ans, sous le mandat de Jacques Chirac, et qui a opposé les partisans de l'ouverture de cet espace vert et les promoteurs immobiliers.

■ MIDI-PYRÉNÉES : le conseil régional de Midi-Pyrénées, présidé par Martin Malvy (PS), a adopté, jeudi 10 février, son budget 2000 par 43 voix pour, 36 contre et 8 abstentions. Les deux élus Chasse, pêche, nature et traditions (CNPT) se sont ralliés aux voix de la gauche « plurielle », qui ne dispose que d'une majorité relative. Les deux élus de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ont voté contre, comme la droite et l'extrême droite. D'un montant de 3,3 milliards de francs (503,08 millions d'euros), soit une hausse de 129 millions par rapport à celui de 1999, ce budget prévoit une augmentation de la pression fiscale de 2,8 %. Quatre priorités ont été retenues : l'enseignement et la formation professionnelle, le développement économique et l'emploi, l'aménagement du territoire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le conseil régional a aussi prévu une enveloppe de 60 millions de francs pour agrandir l'hôtel de région. - (Corresp.)

■ TOULON : le président du conseil général du Var, Hubert Falco (DL), a demandé au ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gaysot, d'amorcer « dès maintenant » les études pour la réalisation du deuxième tube du tunnel autoroutier de Toulon. Dans une lettre adressée à M. Gaysot, M. Falco indique que le premier boyau « ne saurait être suffisant pour répondre aux besoins de déplacement dans l'agglomération toulonnaise ». Engagés il y a neuf ans, les travaux du premier tube de la « traversée de Toulon » ont été retardés par un effondrement en 1996 ; ils doivent s'achever fin 2001, pour relier deux autoroutes dans le seul sens est-ouest (Le Monde du 8 octobre 1999).

■ MEUSE : les travaux de terrassement et de viabilisation viennent de débiter à Bure (Meuse), sur le site du futur laboratoire souterrain de recherches et d'enfouissement des déchets nucléaires.

chaque mercredi

## La Lettre du Pouvoir hebdo

L'actualité des dirigeants politiques et des états-majors

3600 frs fan

Editions Jean-François Doumic  
5 rue Papillon 75009 Paris - Tel 01 42 46 58 10

Aujourd'hui  
BRADERIE

mettez

Paris  
AUTOMNE-HIVER 99

- 50 %  
jusqu'au 25 Février

12, Bld Maiesherbes  
PARIS 8<sup>e</sup>

Tél. : 01.42.65.33.76

# La rage des « chiennes de garde »

**Excédés par les obscénités et les injures sexistes, des femmes et quelques hommes ont décidé de réagir et de riposter systématiquement à ces agressions. Les machistes sont sous haute surveillance...**

**L'**OBSCÉNITÉ, a raconté Elisabeth Guigou dans *Etre femme en politique* (Plon, 1997), est le pain quotidien de celles qui se lancent dans la vie publique. « J'ai reçu le premier coup bas sur une route ensoleillée, au bord de la Durance. C'était une fin d'après-midi, en mars, pendant la campagne pour les élections régionales de 1992. (...) Jean-Louis, mon mari, par chance et par extraordinaire, était avec moi. Au détour d'un virage, sur une énorme pierre, nous voyons ces lettres géantes peintes en noir : GUIGOU = PUTAIN. » Un choc : « Sur le terrain de la grivoiserie gauloise, une femme est toujours en position de faiblesse. »

Mais ce n'était rien par rapport à ce qui attendait la future garde des sceaux aux cantonales de 1994. « Un matin, écrit-elle, je vois mes affiches barrées d'un large bandeau proclamant : 3615 TONTON. La première affiche me fit l'effet d'un coup de poing dans l'estomac. J'eus un instant la tentation de tout envoyer promener. Puis je me dis que cela réjouirait trop les auteurs de ces saloperies. » Tant d'autres femmes – « toutes ! », s'exclame-t-elle – entendent semblables insultes.

Ségolène Royale, Catherine Tascia, Yvette Roudy, Roselyne Bachelot, Nicole Notat, Marilyse Lebranchu, Frédérique Bredin... Toutes le confirment volontiers, évoquant d'un même élan solidaire celle qui, première femme ministre de l'agriculture en 1981, puis première femme à Matignon en 1991, subit sans doute le « lynchage sexiste » le plus outrageant de ces dernières années. Des pancartes d'agriculteurs proclamant « On t'espère meilleure au lit qu'au ministère » aux quolibets des députés la traitant de « Pompadour », Edith Cresson dut affronter nombre d'insanités. Sans compter le Bébête Show dans lequel son personnage de panthère hystérique, surnommée Amabotte, cherchait à cajoler son prince, qui l'envoyait balader : « Toi, tu vas reboucher ton trou et fous-nous la paix ! », « Délabrée du bulbe » ; ou avouait : « Je m'ennuie, alors la greluce, je la viole »...

Oui. Le rappel des dialogues est stupéfiant. Et sans doute faut-il les lire ainsi, à froid, pour percevoir l'énormité de ce qui, chaque soir, sur la chaîne de télévision la plus populaire, était véhiculé. « J'étais ministre du gouvernement d'Edith, je n'ai pas réagi, confesse Elisabeth Guigou. Trop absorbée par mes fonctions, le plus souvent en voyage, je ne regardais pas le Bébête Show. Des années après, j'ai honte de mon inaction. » Nombre de femmes politiques tiennent le même propos. Honte de n'avoir pas exprimé publiquement leur dégoût. Remords de n'avoir pas organisé une riposte collective.

« La solidarité s'imposait pourtant », estime Roselyne Bachelot, qui se rappelle l'œil goguenard de Jacques Toubon à l'issue du discours d'investiture d'Edith Cresson à l'Assemblée nationale : « Alors les femmes, vous êtes fières de vous ? » La députée RPR en eut le souffle coupé. « Sa réaction venait du fond des âges ! dit-elle. Car essayez seulement d'imaginer l'inverse : tous les hommes de l'Assemblée soudain discrédités par la mauvaise performance d'un de leurs congénères. C'était absurde. Mais puisque son ratage était supposé mien, les attaques dont elle était l'objet étaient donc dirigées aussi à mon encontre, et j'aurais dû réagir publiquement. Mais vous savez ce que dit Geneviève Fraisse : "Les femmes portent encore le collier du servage autour du cou..." »

Réagir. Riposter haut, fort, et systématiquement. Traquer l'injure sexiste et ne rien laisser passer qui humilie publiquement une femme. Ne plus se taire, surtout. Donner l'alerte. Dénoncer, malgré la gêne, l'outrage et son auteur. Et se ranger solidairement aux côtés de la victime, attaquée parce que femme. Car trop c'est trop. Trop de violence sexiste dans le langage. Trop de « pute ! » lâchés en public, trop de « salope ! » criés à tout propos, trop d'allusions sexuelles en guise d'argumentation. Trop de mots qui blessent, de mots qui tuent. Voilà ce qu'il y a onze mois a décidé un petit noyau de femmes, féministes, cultivées, attentives à l'histoire et à l'actualité, et suffisamment en colère – et « gonflées » – pour se choisir un titre décoiffant devenu leur bannière : les « chiennes de garde ».

Le chahut accueillant, au Salon de l'agriculture, en mars 1999, Dominique Voynet – « Tire ton slip, salope ! » – a servi de détonateur. Le haut-le-cœur éprouvé ce jour-là par Florence Montreynaud, écrivaine, militante féministe depuis de longues années, lui rappelle cet énorme « PUTE » qui, découvert un matin sur les affiches de sa première campagne électorale sous l'égide du mouvement Choisir en 1978, la fit définitivement renoncer à la politique. Elle prend aussitôt l'initiative d'une pétition de femmes en faveur de la ministre de l'environnement et imagine dans la foulée un réseau de vigilance contre le machisme et les injures sexistes. Un fax, deux téléphones, Internet. Un carnet d'adresses gonflé au fil d'années de militantisme et de complicités intellectuelles. Et un crédit personnel important, servi par une allure, une courtoisie – une onctuosité même – en total contraste avec le nom donné au mouvement...

**E**N quelques jours, le manifeste des « chiennes de garde » reçoit plusieurs centaines de signatures. La croisade est lancée : « Nous vivons en démocratie. Le débat est libre, mais tous les arguments ne sont pas légitimes. (...) Adresser une injure sexiste à une femme publique, c'est insulter toutes les femmes. Nous nous engageons à manifester notre soutien aux femmes publiques attaquées en tant que femmes. »

La « chef de meute » – c'est ainsi qu'elle signe le courrier à ses adhérents –, connue pour son engagement en faveur du dialogue et de la mixité, n'a évidemment pas oublié d'adresser le manifeste à quelques hommes qui, pour une fois, pourraient accepter l'idée d'être englobés dans un féminin pluriel. Le député européen Olivier Duhamel devient ainsi le premier homme « chienne de garde » et s'en dit honoré : « Quand une femme est injuriée ou maltraitée, les hommes normaux et démocrates se sentent doublement concernés : en tant qu'êtres humains, attentifs à la dignité des personnes, et en tant qu'hommes, honteux de la grossièreté d'un congénère. »

Le sociologue Alain Touraine a lui aussi signé, et avec enthousiasme : « Ces femmes nous rappellent avec un bon sens évident que, pendant qu'on débat de la parité dans la vie politique, subsistent des comportements de mépris invraisemblables à l'égard des femmes. Et qu'il faut savoir quitter sa chaire et le terrain des idées pour



descendre au niveau des machistes, pousser un bon coup de gueule – "Suffit ! A la niche !" – et mordre. Cette rafale de mitraillettes dans les jambes des machistes est bienvenue. Et c'est ensemble qu'hommes et femmes doivent traiter le problème. » Une évidence pour Jacques Gaillot, André Comte-Sponville ou Dominique Jamet, inquiet d'« un retour en force de la férocité et de la grossièreté du langage » et scandalisé par les injures émanant de « défenseurs de la tradition machiste la plus sotte ».

Inacceptable également pour Stéphane Hessel, plein d'admiration pour « les Aubry, Guigou, Voynet, Buffet, qui sont ce qu'il y a de mieux au gouvernement ». « Il est bon de rappeler que, vu le rôle qu'elles vont désormais jouer, traiter les femmes avec désinvolture vous classe dans le camp des périmés. » Désinvolture ? Le mot paraîtrait trop faible aux nombreux médias canadiens, anglais, espagnols, suisses, danois ou suédois qui, alertés par les « chiennes de garde », auscultent, effarés, la situation française. « Comment imaginer que le pays de la galanterie soit aussi celui de la grossièreté à l'égard des femmes politiques ? », s'étonne Bithe Pederson, une journaliste danoise.

Voyons !, s'insurge la correspondante du *Guardian*, installée en France depuis dix ans. « Les remarques sexistes ne sont pas destinées à un bon sens évident que, pendant qu'on débat de la parité dans la vie politique, subsistent des comportements de mépris invraisemblables à l'égard des femmes. Et qu'il faut savoir quitter sa chaire et le terrain des idées pour

sexisme est profondément ancré dans la société française », conclut-elle, visiblement réjouie de l'initiative des « chiennes de garde ».

Ah, ce nom ! Rien à voir avec le livre – paru en 1932 – de Paul Nizan, *Les Chiens de garde*, pas plus qu'avec le pamphlet de Serge Halimi, *Les Nouveaux Chiens de garde*, les chiens étant alors les gardiens de l'ordre établi. Non, assure Florence Montreynaud. Le nom choisi est plutôt la traduction, au féminin pluriel, du mot anglais *watchdog*, employé notamment par les internautes pour désigner une personne donnant l'alerte sur le ré-

choisi est comme un geste carnavalesque : subversif dans le renversement des rôles. »

Députée européenne et auteur, entre autres, de *Femmes et leur histoire*, Geneviève Fraisse inscrit le réseau dans une tradition de provocation. Dans la lignée de ces jeunes travailleuses regroupées, en 1848, sous le nom de *Vésuviennes*. « C'est là, disaient-elles, le premier nom de dérision qui a servi à nous désigner au ridicule et nous mettons notre amour propre à le réhabiliter. Seulement la lave si longtemps contenue (...) n'est nullement incendiaire, elle est toute régénératrice. »

**« Ces messieurs se surveillent, y compris dans les réunions du RPR. Ce n'est pas une brusque conversion au féminisme, ne rêvons pas ! C'est la trouille ! »**

**Roselyne Bachelot**

seau, par exemple en cas de dérive raciste. « Un chien de garde a pour fonction de... garder. Eh bien nous, « chiennes de garde », gardons une valeur précieuse : la dignité des femmes. » Mais la parenté animalière choque certaines femmes. « Une allusion dégradante », estime la psychanalyste Elisabeth Roudinesco, qui se méfie d'une police du langage et préfère le recours aux tribunaux à la dénonciation médiatique.

« Un peu d'humour, plaide l'historienne Michèle Perrot, signataire du manifeste. Ces femmes sont le contraire de viragos ! Et le nom

moule des petites femmes bien gentilles, bien polies, bien convenables. Eh bien non ! On ne fait pas avancer la cause des femmes en étant bien convenables. C'est un piège tendu pour mieux nous soumettre. Il faut se battre. » Et la linguiste Josette Rey, membre, comme son mari Alain Rey, du réseau, d'ajouter : « Montrons les crocs, il n'y a que ça qui marche ! »

Oui, ça marche, confirment plusieurs parlementaires, constatant que depuis quelques mois les attaques sexistes ont quasiment disparu à l'Assemblée nationale. « Ces messieurs se surveillent, y compris dans les réunions du RPR, sourit Roselyne Bachelot. Ce n'est pas une brusque conversion au féminisme, ne rêvons pas ! C'est la trouille ! » Trouille de l'opprobre qui suivrait un communiqué irrité des « chiennes de garde », repris en écho par différents médias.

**C**AR en quelques actions – décidées en réunion de bureau, sur des critères rigoureux tenant à la gravité de l'insulte sexiste et la portée pédagogique de l'opération –, le réseau a acquis une belle notoriété. Le Fouquet's, qui osa refouler à l'entrée deux femmes « non accompagnées » (d'hommes) et le syndicat FO qui, dans un tract au ton résolument machiste, s'en est pris à la directrice de France Culture, Laure Adler, en ont fait notamment les frais. Dossiers en cours.

Notons simplement que le restaurant parisien, en un geste d'apaisement, invite les « chiennes » à venir célébrer la Journée internationale des femmes, le 8 mars, dans son restaurant. Et que Marc Blondel, reconnaissant que le tract de la section FO de Radio France est un « monceau de conneries », s'apprête à envoyer à chaque signataire du manifeste une lettre témoignage de son propre féminisme et de l'engagement de son syndicat contre toute discrimination sexuelle dans le travail. « Ma démarche rejoint la leur ! J'ai milité au planning familial et dénoncé depuis toujours les écarts de salaires entre hommes et femmes ; je soutiens l'action d'amies africaines contre l'excision, me bats contre le foulard islamique, expression publique d'une soumission ; et comme franc-maçon, défends avec force l'idée d'égalité et de tolérance. Dois-je rajouter que c'est moi qui fais la cuisine à la maison (si je veux manger chaud) et que ma femme (qui est ma secrétaire) et moi, n'avons jamais voulu avoir de bonnes ou de femmes de ménage ? »

Le courrier abonde au domicile de Florence Montreynaud. Lettres encourageantes de vieilles institutrices féministes, lettres courtoises de jeunes filles écoeurées par la phalocratie croisée lors d'un premier emploi ; lettres humoristiques de messieurs solidaires : « Allez mordre les machos et laissez-y les crocs qu'on les reconnaisse ! » Demandes d'interventions ou de soutien, comme celle de Marie-Josée Roig, maire RPR d'Avignon, gravement injuriée en 1995 dans une bande dessinée d'une rare grossièreté, et priant les « chiennes de garde » d'appuyer sa démarche visant à ne plus avoir à affronter, dans le cadre des dossiers culturels de sa ville, l'un des complices, condamné pour diffamation mais devenu depuis conseiller de Catherine Trautmann.

Les inspiratrices du mouvement souhaitent clairement la création d'une loi contre le sexisme. D'autres signataires, comme le philosophe Pierre-André Taguieff, estiment que ce n'est pas là le rôle de la loi. Il y aura donc débat. Il y en a déjà, et de toutes sortes, au sein des « chiennes de garde ». N'est-ce pas l'une de leurs principales vertus que d'avoir réveillé les discours féministe, d'y avoir associé naturellement les hommes, et d'avoir attiré l'attention sur le langage qui, à « *Macholand* », comme dirait Isabelle Alonso (*Tous les hommes sont égaux... même les femmes*, R. Laffont, 1999) est tout sauf anodin.

**Annick Cojean**  
Dessin : Rita Mercedes

# C'est l'Autriche qui injurie l'Europe !

par Otto Pfersmann

La crise autrichienne soulève deux problèmes de nature très différente. La solution du premier est relativement simple : elle incombe aux partenaires de l'Autriche et consiste à définir une position crédible et des mesures conséquentes. L'autre question est plus complexe et nous concerne tous : c'est l'explication d'un tel phénomène.

L'Autriche est très vexée, car l'« étranger » la condamne sans attendre, sans juger, sans nuancer, s'attaque à un petit pays, se mêle de ses affaires, l'accuse d'antidémocratie, alors qu'il n'a fait que s'exprimer par la voie des urnes. Certains sont même accusés d'avoir dénigré leur pays au lieu de calmer les tempêtes. Ces réactions indiquent un vers pli sur soi, et un déplacement vers des problèmes de substitution. Cette évolution comporte à l'évidence un risque, et, pourtant, rien ne permet un retour en arrière. Les mesures appliquées à l'Autriche devront rester d'extrême rigueur contre les organes de la politique fédérale et d'une extrême ouverture en faveur de ses citoyens.

Assurément, il n'y a pas de politique sans divergences, mais il n'y a pas de politique démocratique si l'on accepte que les fondements de la démocratie soient remis en question, de quelque manière que ce soit, même et surtout par mégarde. Qui revendique des responsabilités pour la cité ne peut se prévaloir de la présomption d'innocence. Tel est le risque politique : l'ambiguïté condamne définitivement.

Contrairement à la parole de l'écrivain dont on demande à l'interprète d'éclaircir le sens, il revient au discours politique de faire la lumière sur ce qui le fonde, sans ambages. Jörg Haider s'est exclu pour toujours du domaine politique le jour où il a cultivé l'ambiguïté et laissé planer le doute sur son appréciation actuelle du passé. Dans le discours politique, la référence historique est constitutive de jugements de valeur présents. Elle ne dispense évidemment pas de la construction d'un projet d'avenir, mais un jugement de valeur qui autorise le doute sur ce qui fonde la démocratie après la Shoah exclut la participation à la construction d'un projet d'avenir. Et

quiconque s'associe à ceux qui ont cultivé l'ambiguïté partageant à jamais l'exclusion et la honte. Le gouvernement autrichien ne peut pas dire le contraire, car c'était la position des deux anciens partis de coalition, dont l'ÖVP.

Les gouvernements européens ont fait savoir qu'ils entendaient faire respecter ce que l'Autriche officielle est en voie d'oublier : la différence entre l'acceptable et l'inacceptable. Ce n'est pas une immixtion dans les affaires d'un Etat souverain. Au contraire, c'est le nouveau gouvernement autrichien qui s'immisce dans les affaires de ses partenaires en voulant les forcer à frayer avec une cohorte de gens inacceptables.

Les Autrichiens protestent de leur attachement à la démocratie ? Les mesures seront doublement sévères, car les Quinze sont entre eux les partenaires les plus étroitement liés et il est évident que l'on demande

## Le système autrichien a entraîné à long terme la haine de ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu en bénéficier et la peur de tous ceux qui craignent de perdre les fruits de leur servitude volontaire

plus à l'un des siens. Les Autrichiens se retranchent derrière leur indépendance ? Mais l'indépendance n'est que la faculté d'agir de manière responsable sur le plan international et dans le cadre des procédures instituées par les traités. Il est normal et non pathologique que les autres Etats, et en particulier les plus proches, prennent au sérieux cette responsabilité dont l'un d'eux entend faire oublier l'aspect le plus contraignant : la capacité d'être apprécié par les autres.

Que l'Autriche aimait être aimée du monde entier ! Elle ne saura se dispenser d'assumer les reproches, car la responsabilité n'est pas divisible. Il se peut, bien sûr, que certains se soient associés à ces mesures pour de très mauvaises raisons et l'on ne saurait nier que, au moment même où l'on s'interroge sur

les intentions d'un gouvernement, des atrocités sont commises aux quatre coins du monde.

Mais il ne s'agit pas ici d'un problème de motivations cachées : ce gouvernement est objectivement et a priori inacceptable si l'on prend au sérieux les valeurs fondatrices de l'Europe d'après-guerre. Ce n'est pas une question psychologique ; les mesures s'imposent moralement, même si les motivations qui les soutiennent ne l'étaient pas. Par ailleurs, il s'agit de choses qui ne sont ni négociables ni compensables. L'horreur dans le monde ne lave pas la honte alpine. En vérité, les réactions de l'Autriche sont significatives d'un long désarroi et participent des facteurs dont est née l'ascension de Jörg Haider : une confiscation démocratique, une interprétation de soi sans repères autonomes et l'absence durable de projet politique.

Depuis la Libération, et à travers coalitions et alternances, sociaux-

démocrates et conservateurs se sont partagé le pays. Les raisons sont simples et le succès du système semblait justifier son fonctionnement. L'incapacité politique de s'entendre est remplacée par celle de débattre ouvertement du bien public. Les décisions se prennent dans les lieux extra-constitutionnels, entre partenaires sociaux, entre partis. Le clientélisme atteint des sommets inconnus ailleurs. Quelle que soit la fonction que l'en entend occuper, il faut prendre sa carte, peu importe laquelle.

Ce système peut se prévaloir de deux mérites objectifs : le maintien de l'unité du pays pendant l'Occupation et la construction du rideau de fer et une immense prospérité grâce à l'absence de conflits sociaux. Il a entraîné, à long terme, la haine de ceux qui n'ont pas pu ou

pas voulu en bénéficier et la peur de tous ceux qui craignent de perdre les fruits de leur servitude volontaire. Cet étrange mélange alimente l'électorat de Jörg Haider. Les anciens partis connaissent le danger depuis longtemps. Ils n'ont jamais pu renoncer à considérer le pays comme leur propriété privée. Le système politique autrichien a exclu le mérite des fondements de la République ; il en paie aujourd'hui, dans sa prospérité, le prix paradoxal.

L'on se trompe lorsque l'on dit que l'Autriche a enfin trouvé son identité. Ce sont des identités d'emprunt dont le gage n'est autre que la satisfaction de l'étranger, alors que c'est justement l'étranger qui n'est plus satisfait. La quête de l'identité naît avec la fin de l'Empire. Problème insoluble s'il n'existe pas de projet politique minimal et articulé. Or le pays l'a toujours cherché ailleurs et ne l'a jamais trouvé lorsqu'il devait se confronter à lui-même. L'étranger avait détruit l'Empire, l'étranger avait exigé que l'Autriche restât indépendante en 1919, puis qu'elle le redevenit en 1945. L'étranger avait exigé la neutralité comme condition implicite du traité d'Etat de 1955. L'Autriche a moulé le partenariat social dans la neutralité, puis dans l'Europe, et se plaisait à plaire, après avoir été si malheureuse et après avoir tant déçu.

Les crises qui se sont accélérées après l'affaire Waldheim n'ont rien changé à cette structure fondamentale qui produit encore plus de mécontents lorsqu'elle encourage une culture critiquant de plus en plus radicalement le système.

Face à la désapprobation de l'étranger, l'Autriche devra, encore une fois, se demander quelles sont ses propres valeurs fondatrices. Les partis politiques seront-ils capables de renoncer à la propriété de l'Etat afin d'en construire une conception républicaine ? C'est la question que pose à tout citoyen européen l'émergence du phénomène Haider.

*Otto Pfersmann est professeur de philosophie du droit et de droit constitutionnel comparé à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.*

# Le mythe de la nation victime

par Ives Trevian

Très longtemps, l'Autriche a été présentée comme l'une des innombrables victimes du nazisme et des appétits territoriaux de son Führer, au même titre que la Pologne ou la Tchécoslovaquie, statut fictif qu'il illustre, je crois parfaitement, un film toujours vivace dans mon souvenir de l'époque où, jeune enfant, j'apprenais des miens les horreurs de l'Holocauste. En 1965, *The Sound of Music (La Mélodie du bonheur)*, super guimauve de type disneyen, avait pour toile de fond la résistance à l'*Anschluss* du capitaine Von Trapp et des siens. Ce film montrait une attitude héroïque face à la barbarie nazie où toute une salle de la bonne société entonnait avec la famille Von Trapp le chant tyrolien *Edelweiss* pour faire la démonstration au représentant allemand du Führer de leur indéfectible ferveur patriotique ; où seul un malheureux Autrichien égaré, amoureux éconduit de la fille aînée Von Trapp, se compromettait dans les SA avant de se laisser circonvenir par le bon capitaine au moment fatidique de livrer la famille à la Gestapo, prouvant ainsi qu'il avait trop de sensibilité pour faire un vrai nazi, donc un véritable Allemand. Cette aimable fable ne résiste pas un instant à l'impitoyable réalité des faits.

Le premier des nazis naquit à Braunau-sur-Inn, bourgade assoupie de l'Empire austro-hongrois. Peut-être sait-on moins qu'Hitler ne consentit à demander la nationalité allemande qu'en 1932, quand son accession au pouvoir lui parut inéluctable. L'entrée des nazis en Autriche ne se fit pas sous les huées ou au son d'un hymne traditionnel tyrolien, mais sous les vivats hystériques d'une foule en liesse avant l'approbation par plébiscite à 99,73 % de la fusion du lambeau de langue allemande de l'empire des Habsbourg avec le Grand Reich millénaire. N'eût été que cela... Mais passer en revue les principaux acteurs de la Solution finale relève du plus cruel des exercices pour le souvenir autrichien...

Le successeur nommé à la tête du RSHA (Office central des polices allemandes, donc de la Gestapo et du SD), après l'assassinat de Heydrich, ce qui en fit le deuxième personnage de la SS après Himmler ? L'Autrichien Ernst Kaltenbrunner, qui s'acquitta de sa tâche sinon avec plus de férocité, du moins avec moins de subtilité diplomatique que son sinistre prédécesseur.

Le responsable de la traque des juifs en Europe occupée ? L'Autrichien Adolf Eichmann (pourtant présenté comme un Allemand par la plupart des médias du monde occidental lors de son procès à Jérusalem). Son état-major et ses délégués dans les nations sous la botte nazie ? Presque exclusivement des Autrichiens, tels Anton Brunner à Vienne, Siegfried Seidl à Theresienstadt, Eric Rajakowitsch à La Haye et Alois Brunner en Grèce et à Drancy.

Le responsable de l'acheminement par rail des captifs juifs vers leur destination finale ? Frank Novak, un Autrichien. Le maître d'œuvre de l'Action Reinhard, euphémisme désignant la deuxième grande campagne d'anéantissement des juifs, cette fois dans les camps polonais de la région de Lublin, premiers concurrents en statistiques de la machine de mort d'Auschwitz-Birkenau ? Odilo Globocnik, encore un Autrichien.

Le commandant du camp de Treblinka, dépendant directement du haut-commandement de Lublin et son principal adjoint ? Franz Stangl et Franz-Gustav Wagner, toujours des Autrichiens. Si le principal rival des centres d'extermination de Lublin, le complexe d'Auschwitz-Birkenau, eut bien à sa tête l'Allemand Rudolf Höss, son redoutable chef de la Gestapo et de la Section politique, troisième personnage du camp, fut le Viennois Maximilian Grabner, dont deux compatriotes, Walter Dejaco et Fritz Ertl, présidèrent à la conception et à l'installation des fours crématoires du site.

Le responsable de toutes les forces de répression stationnées en Galicie, devenue pendant la guerre un véritable Etat SS, d'où furent « éradiqués » les 800 000 juifs qui y vivaient en 1939 ? Un autre Viennois, Otto Wächter, un des agents de la cinquième colonne qui mirent au point l'assassinat du chancelier Dollfuss dès 1934.

Le triumvirat qui avait sous sa coupe les Pays-Bas ? Le sobriquet de *Donau Club* (Club du Danube) qui lui fut attribué suffit à nous éclairer. Arthur Seyss-Inquart, chef des nazis autrichiens avant l'*Anschluss*, officia toute la guerre aux Pays-Bas dans le rôle de Gauleiter, assisté de ses compatriotes Walter Reuter à la tête des forces de police et du Dr Hans Fischboek pour les questions économiques et surtout l'aryanisation des biens juifs. Est-ce un hasard si le royaume batave détient le record des déportations juives dans les nations occidentales sous le joug allemand ?

## Non, l'Autriche de Jörg Haider n'est pas un accident de l'histoire

Tout au bas de l'échelle mais non moins révélateur, l'officier de police qui procéda à l'arrestation d'Anne Frank et de sa famille : le Viennois Kart Silberbauer qui, mis à pied lorsque le scandale éclata en 1963, n'en fut pas moins discrètement réintégré dans les fonctions d'inspecteur de police qu'il avait occupées après la guerre dans sa ville natale.

On pourrait poursuivre longuement cette triste litanie qui devrait faire un sort définitif au mythe de nation victime. Quand ils ne furent pas comparses passifs d'Hitler, les Autrichiens furent des zéloteurs et des exécutants particulièrement efficaces de la Solution finale. J'ai récemment entendu sur les ondes un spécialiste israélien de la Shoah affirmer que, alors qu'ils ne représentaient que 8 % de la population du III<sup>e</sup> Reich, les Autrichiens ont compté pour 40 % dans les effectifs des personnes les plus impliquées dans le génocide juif. Cela ne semble pas être une exagération.

Plus douloureux encore, leur rôle de complices actifs des menées nazies ne s'arrêta pas avec la guerre. Après l'effondrement du Reich, les exterminateurs s'efforcèrent bien entendu d'échapper au châtement. Nombre d'entre eux trouvèrent refuge dans les monastères catholiques autrichiens avant d'être discrètement acheminés, aux frais du Vatican, vers des nations plus accueillantes, en Amérique latine. Adolf Eichmann et Franz Stangl furent de ces heureux récipiendaires des fonds de secours théoriquement alloués aux réfugiés. Leur bienfaiteur ? L'évêque autrichien Alois Hudal, qui avait toujours eu l'oreille de Pie XII.

Non, l'Autriche de Jörg Haider n'est pas un accident de l'histoire. La clémence des verdicts de ses tribunaux qui acquittèrent, dans les années 60, des figures aussi marquantes de l'Holocauste que Franz Murer, liquidateur du ghetto de Wilna, ou que le précédemment cités Frank Novak, Walter Dejaco et Fritz Ertl, ne laisse que peu de doute sur la complaisance de ses jurys populaires envers les atrocités nazies. L'Autriche a persisté et signé quand, nonobstant les pressions internationales et les menaces d'isolement (auxquelles seul en Occident le Vatican s'appliqua à ne pas donner suite), elle a confortablement élu Kurt Waldheim à la présidence malgré la révélation de son passé. La coalition qui vient de naître en Autriche ne constitue que le dernier acte en date de ce refus obstiné d'expier cette sombre page de son histoire.

*Ives Trevian est maître de conférences d'anglais à l'université Paris-VII.*

## Un nouveau commencement ? par Michael Thaler

INCAPABLE depuis longtemps d'entreprendre la moindre réforme et paralysé dans des structures obsolescentes, le système politique de l'Autriche de l'après-guerre serait enfin dépassé. Un nouveau porteur d'espoir entre en scène et, comme, selon cette vision des choses, la majorité de la population serait derrière le gouvernement, l'allégresse et la confiance seraient au rendez-vous.

Dans la perspective de l'opposition, cela donne : tous ceux qui ont, incognito, mais en nombre toujours plus grand, voté pour le FPÖ sortiraient de leurs cachettes en triomphant pour se déclarer fièrement. Une autre partie des Autrichiens serait aspirée par ce tourbillon et déclarerait avoir toujours voté FPÖ. Le résultat serait une acclamation universelle et un renversement de l'opinion publique.

Cet effet, espéré par les uns, redouté par les autres, a manifestement échoué : le phénomène en question n'a pas eu lieu. A sa place, c'est un sentiment mêlé de trouble et d'indignation qui domine en Autriche. Même quand on a voté ÖVP ou, par protestation, pour le FPÖ de Jörg Haider, on n'a apparemment pas voulu une telle situation. A la place de l'allégresse et du triomphe que Haider et Wolfgang Schüssel voulaient offrir à la population, on a eu une situation pitoyable dans laquelle on se retrouve déconcerté ou dégoûté.

Les membres du FPÖ entrés au gouvernement sont inexpérimentés et inconnus de la population ; ce sont manifestement des marionnettes de Haider. Schüssel est bien chancelier fédéral, il en a le titre, mais il est en vérité le vice-chancelier de Haider, qui agit en coulisses. Les membres ÖVP du gouvernement en reçoivent une marque de suspicion : on se demande dans quelle mesure eux aussi sont dans les mains de Haider.

La formation du gouvernement s'est sans doute faite en toute légalité mais, politiquement, elle a

échoué parce que le nouveau gouvernement ne dispose pas d'une légitimité incontestable ni à l'intérieur ni auprès des autres Etats européens ou extra-européens. Cette carence ne peut être comblée après coup ni par un programme de gouvernement, ni, comme le promet le gouvernement, en « *travailant bien* ». Une première impression colle généralement à la peau et on ne voit pas comment les circonstances pourraient fondamentalement changer. Le gouvernement, considéré sous cet angle, ne pourra gouverner que de façon limitée, parce qu'il devra très largement se légitimer.

## A la place de l'allégresse et du triomphe que Jörg Haider et Wolfgang Schüssel voulaient offrir à la population, on a eu une situation pitoyable dans laquelle on se retrouve déconcerté ou dégoûté

Bien sûr, dans une telle situation, on entendra de nombreuses voix en Autriche pour affirmer que tout cela ne serait pas arrivé si « l'étranger » ne s'en était pas « mêlé ». Ce faisant, on sous-estime l'opposition anti-Haider en Autriche. Elle va des sociaux-démocrates traditionnels et des Verts au demi-million de catholiques libéraux qui ont soutenu la demande de référendum des Eglises. L'opposition incarne le consensus en Autriche, duquel voudrait s'extraire l'extrême droite. Font également partie de ce consensus de larges pans de l'électorat de l'ÖVP. Ils ne doivent pas forcément suivre les cadres du parti ÖVP qui se sont dits prêts à une coalition avec le FPÖ ou n'ont rien trouvé à y objecter.

Le consensus remis en question par l'extrême droite du FPÖ touche à des questions existentielles. On le mesure au fait que la discussion est menée sur un ton vif et avec ai-

greur. La société civile autrichienne étant traditionnellement faible et jusqu'alors remplacée par les partis SPÖ et ÖVP qui sont les piliers du système politique, un problème se pose. L'ÖVP mais aussi le SPÖ sont en crise. Cette crise pourrait conduire à des dissolutions et finalement à une reconstitution de la carte des partis, comme ce fut, par exemple, le cas en Italie. Un tel processus prendra du temps, alors que la situation actuelle exige une coordination rapide des forces d'opposition.

On ne peut exclure que les impératifs de l'heure servent de catalyseur à une accélération du proces-

sus et à la constitution d'une société civile qui prendrait place à côté des partis soutenant le consensus.

L'Autriche est intimement liée à l'étranger, et il n'y a pas à s'étonner si celui-ci, pour défendre son propre système politique, prend des mesures contre un gouvernement autrichien auquel participe l'extrême droite. Si l'on s'en étonne ou s'en révolte en Autriche, cela ne fait que montrer à quel point Haider et Schüssel ont refoulé la réalité et, dans certains cercles de la population, combien on reste pris dans les catégories obsolescentes de l'Etat-nation.

Même pour ceux qui rejettent une posture libérale et cosmopolite, la question se pose : depuis l'entrée de l'Autriche dans l'UE, pour laquelle ont voté 60 % des Autrichiens, peut-on si facilement disqualifier un autre membre de l'UE comme étant « étranger » ?

Ce que certains désignent comme une « *immixtion* » de « l'étranger » pourrait bien – du point de vue de l'opposition autrichienne, qui existe certes et est décidée à montrer une résistance claire dans le cadre de la démocratie, mais aura sans doute encore besoin d'un peu de temps pour s'organiser de façon efficace – se révéler être un vent porteur salutaire. A condition que les prises de position ne se trompent pas de cible et ne mettent pas l'Autriche et Haider dans le même panier. Car alors on n'aide pas l'opposition autrichienne, mais on la prend au contraire à revers en ignorant son existence. De telles prises de position servent paradoxalement Haider, qui souhaite lui aussi faire coïncider ses buts et ses intérêts avec ceux de l'Autriche.

Une partie de la population autrichienne ressent le consensus comme oppressif et note avec plaisir que Haider enfreint en public le politiquement correct, alors qu'eux ne le font que chez eux ou au bistrot. Ils l'admirent et le révèrent pour cela, ce qui ne veut pas dire qu'ils suivraient nécessairement son exemple en public. Tant que l'opinion publique ne succombe pas à une acclamation générale, cela veut dire qu'il y a encore dans la société où nous vivons une capacité à se tenir à l'écart.

Si l'on parvient à montrer aux Autrichiens que le nouveau gouvernement, avec pour chancelier fédéral réel Haider, constitue un pas vers le néant et conduit à une immense casse en politique intérieure et extérieure, cette voie douloureuse pourrait se transformer en apprentissage nécessaire pour la population autrichienne si elle veut parvenir, au bout du tunnel, à une reconstitution de son paysage démocratique.

*Michael Thaler est professeur de droit public à l'université de Salzbourg.*

*(Traduit de l'allemand par Denis Thouard)*

# Le réveil diplomatique de la Belgique

LA BELGIQUE, ces derniers mois, se fait entendre. Son gouvernement et surtout son ministre des affaires étrangères, Louis Michel (PRL, libéral francophone), interviennent sans complexe sur les dossiers diplomatiques « chauds » du moment : c'est le royaume de Belgique qui fait appel de la décision de la justice britannique de renvoyer Augusto Pinochet au Chili, qui prend les positions les plus dures vis-à-vis du nouveau gouvernement autrichien, qui marque sa volonté de revenir sur un terrain africain déserté depuis plus d'une décennie.

Le journal populaire *La Dernière Heure* salue ce réveil diplomatique de la Belgique qui intervient, écrit-il « après des années de retenue, voire de couardise ». Les temps ont changé et les hommes aussi. Après trois années de doutes, de dépression, de fatalisme, même liés aux découvertes des dysfonctionnements de la justice dans l'affaire Dutroux et aux affaires de corruption politique, les Belges ont retrouvé sourire et énergie. Le sourire de la princesse Mathilde et le volontarisme du nouveau gouvernement dirigé par Guy Verhofstadt incarnent ce renouveau. La dernière crise, celle de la contamination des poulets belges par la dioxine, au mois de juin 1999, qui jetait à nouveau la suspicion sur le pays, a eu un effet salutaire. Elle a aidé à oser l'alternance politique, en envoyant, pour la première fois depuis un demi-siècle, dans l'opposition les partis chrétiens flamand et francophone. Dans le gouvernement précédent de Jean-Luc Dehaene, le premier ministre – chrétien-social flamand – exerçait l'essentiel des prérogatives en matière de politique extérieure. Le ministre des affaires étrangères en titre, le socialiste flamand Eric Derycke, n'était pas un « poids lourd » de la politique belge, et laissait bien volontiers le devant de la scène internationale à Jean-Luc Dehaene. Pour ce dernier, l'essentiel était d'assurer l'entrée de la Belgique dans l'euro et de se faire le voyageur de commerce des entreprises de son pays – et surtout de sa région flamande – lors de ses visites à l'étranger.

## LARGE CONSENSUS

Dans le nouveau gouvernement, au contraire, le chef de la diplomatie est une des figures majeures de la coalition. Louis Michel, patron incontesté des libéraux francophones, dispose d'une autorité certaine au conseil des ministres. Il fait partie du « kern », ce cabinet restreint au chef du gouvernement et aux vice-premiers ministres qui tranche les questions importantes. D'essentiellement économique, l'action extérieure de la Belgique est devenue beaucoup plus politique, aidée en cela par le fait que les compétences en matière de commerce extérieur ont largement été régionalisées, libérant en partie le ministre fédéral du dilemme quotidien entre la défense des droits de l'homme dans les pays où ils sont bafoués et celle des intérêts commerciaux belges dans ces mêmes pays.

Les thèmes sur lesquels Louis Michel a fait entendre sa voix font l'objet d'un large consensus. La coalition au pouvoir (libéraux, socialistes et écologistes) n'a pas de divergences sur l'affaire

Pinochet, par exemple, la droite belge gouvernementale, représentée par les libéraux, refusant toute compromission avec les régimes autoritaires. L'affaire Haider a donné l'occasion aux dirigeants belges de réaliser un joli « coup » de politique intérieure qui pourrait se révéler payant lors des prochaines consultations électorales : en se faisant le fer de lance, au sein de l'UE, des partisans de l'isolement du gouvernement de Vienne, ils lancent un avertissement aux électeurs du Vlaams Blok (VB), l'extrême droite séparatiste et xénophobe flamande. « Voilà ce qui risque de se passer pour la Belgique si vous mettez ce parti en position d'entrer au gouvernement ! », tel est le message lancé par un Louis Michel qui incite, par ailleurs, ses compatriotes à boycotter les pistes de ski autrichiennes.

## DES ÉQUILIBRES FRAGILES

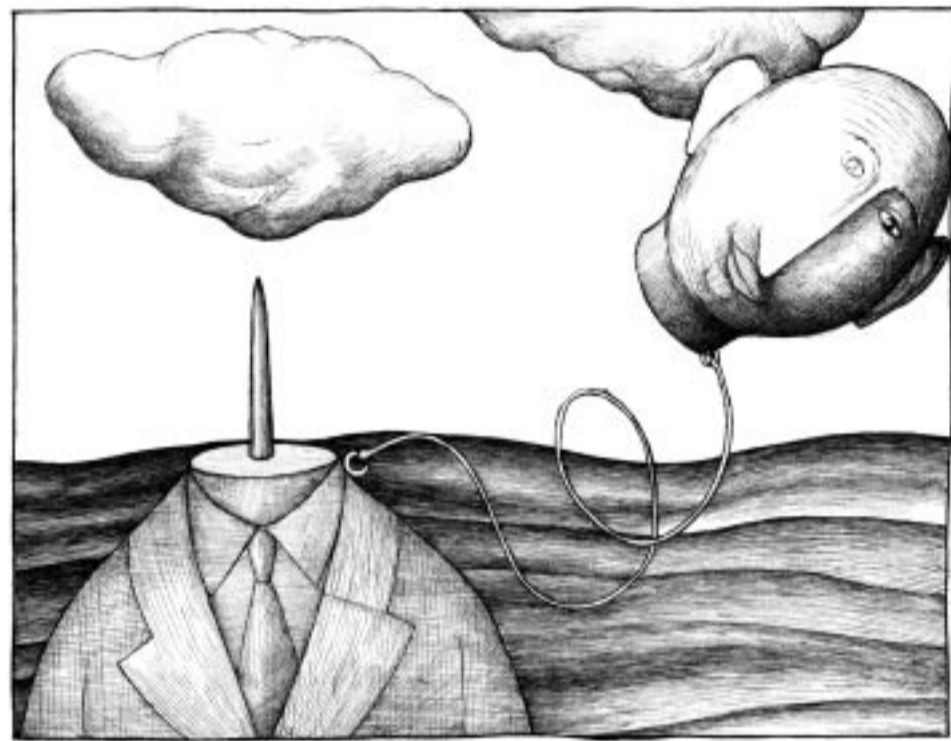
Cet avertissement vaut aussi pour le Parti chrétien-social flamand (CVP), dont certains responsables seraient tentés de rompre le « cordon sanitaire » établi en Flandre par tous les partis démocratiques autour du Vlaams Blok. Dans un pays où tout le monde estime essentielle l'insertion dans la communauté européenne, cela pèse lourd, même si le clivage entre les Européens du Sud, partisans d'un isolement strict du gouvernement de Vienne, et ceux du Nord, plus « attentistes », traverse la Belgique.

Louis Michel veut voir la Belgique contribuer à la solution des problèmes du Congo et plus généralement à ceux de la région des Grands Lacs. Lorsqu'il était encore sénateur de l'opposition, l'actuel premier ministre Guy Verhofstadt présidait la commission d'enquête parlementaire sur les événements du Rwanda en 1994, qui a mis en lumière les compromissions des milieux politiques belges, notamment liés au CVP et proches du palais royal et de l'épiscopat, avec les génocidaires extrémistes hutus. Disposant, en raison de son passé colonial, d'une « expertise » sur ces problèmes, la Belgique, débarrassée de la connivence de certains dirigeants avec les milieux mobutistes, pourrait contribuer à l'apaisement de cette région.

Il reste qu'en Belgique, les équilibres communautaires et sociaux demeurent fragiles. La « realpolitik », qui fait souvent placer les intérêts économiques du pays et de ses régions avant les grands principes, peut à nouveau s'imposer. Ainsi, on a pu voir un secrétaire d'Etat à l'énergie écologiste se faire déposséder de son dossier par le ministre socialiste de l'économie lorsqu'il s'est avisé de refuser à la filiale belge d'Alstom une licence d'exportation de matériel destiné à une centrale nucléaire au Pakistan...

Luc Rosenzweig

## Tournures utiles par Guillaume Dégé



Prendre la grosse tête

## La cagnotte, l'impôt et la croissance

Suite de la première page

Les évolutions effectives, telles que révélées par la « cagnotte », signifient que le rythme d'accroissement des recettes est encore plus rapide, et que si aucune décision nouvelle de réduction d'impôts ou de dépenses supplémentaires n'était prise, le déficit budgétaire baisserait davantage. La cagnotte porte témoignage de ce qu'il est devenu aujourd'hui possible de faire quelque chose de plus sans pour autant interrompre la baisse des déficits.

Mais peut-on se contenter de cette arithmétique simple ? A l'évidence non, car il se peut que « l'excès » de recettes publiques soit aussi la conséquence d'un déséquilibre hérité du passé et qu'il convient de corriger si l'on veut donner toutes ses chances à la croissance française. Or il existe une forte présomption que le niveau des taux de prélèvement est aujourd'hui trop élevé au regard des dépenses publiques. Il faut pour le comprendre revenir un peu sur le passé.

L'Europe est restée, dans les années 90, à l'écart de la croissance du monde. De 1991 à 1996, son taux de

croissance, à peine supérieur à 1,3 %, a été moitié moindre de celui des Etats-Unis, moitié moindre de ce que pouvait lui permettre son potentiel. Plus grave encore, ce décalage entre la prospérité du monde et la stagnation de notre continent signifie que l'Europe a accumulé un retard d'investissement, donc technologique, vis-à-vis des régions en croissance normale.

Comment en est-on arrivé là ? C'est que le moyen privilégié de la recherche d'une meilleure compétitivité utilisé par l'Europe dans la première moitié des années 90 a été la restriction de sa demande interne par la médiation d'une politique monétaire anormalement restrictive. On a aujourd'hui peine à le croire tant ce chiffre apparaît exorbitant, mais se souvient-on qu'en moyenne, pour l'Europe des Quinze, le taux d'intérêt réel à court terme (la différence entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation) a été, de 1991 à 1995, de près de 6 % ?

Il s'est ensuivi ce qui devait s'ensuivre : la purge infligée au secteur privé ne pouvait que tarir les recettes fiscales, et parce que les dépenses sociales croissaient en raison directe de l'aggravation du chômage, la montée du déficit budgétaire devenait inéluctable. Au lieu de revenir à un cours normal des choses, en s'empressant de ramener sur Terre les taux d'intérêt, on a accusé les déficits budgétaires d'être responsables de leur niveau élevé. Et l'on a exigé des gouvernements

« monétaire ». De même, dans les deux phrases suivantes, M. Trichet entendait parler de politique budgétaire et non « monétaire ».

## LE XENOPI

Contrairement à ce qu'indiquait l'un de nos articles sur l'affaire de la Clinique du sport (*Le Monde* du 5 février), le professeur Gilles Brückner n'est pas visé par la plainte déposée par l'Association des victimes du Xenopi. La plainte a été déposée contre le professeur Jean-François Girard et les docteurs Agnès Lepoutre et Yves Coquin.

qu'ils commencent par réduire leurs déficits avant que ne soit adoucie la rigueur monétaire. C'est ainsi que l'on a imposé à un secteur privé déjà au bord de l'asphyxie une forte augmentation des prélèvements obligatoires. En bref, on a adapté les taux de prélèvement de façon à ce que, même en situation de croissance pathologiquement basse, ils permettent de réduire les déficits, c'est-à-dire de faire croître les recettes à un rythme supérieur aux dépenses publiques. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ces taux se révèlent « trop » élevés en situation de croissance normale.

## BAISSER LES IMPÔTS

Il convient à ce stade de souligner un point essentiel et de poser une énigme. Le point essentiel est que toute proposition quant au niveau des impôts est relative : des prélèvements obligatoires ne peuvent être jugés trop élevés sur la seule considération de leur taux, mais relativement à la quantité et à la qualité des services publics dont ils sont supposés assurer le financement. Pour revenir à une situation équilibrée, il est équivalent de réduire les impôts ou d'augmenter la qualité des services publics. En ces temps troublés pour l'école et les hôpitaux, cela donne à réfléchir. Que préférent effectivement les Français ? Mais il ne suffit pas d'y mettre quelque argent supplémentaire pour améliorer le fonctionnement des services publics. C'est une condition nécessaire mais qui s'est révélée en de nombreuses occasions guère suffisante. Une plus grande réflexion, par exemple, sur le système de santé ou d'éducation s'avère un préalable indispensable. La réforme des dépenses publiques est une œuvre de longue haleine, qu'il convient d'aborder le plus rapidement possible, précisément pour cela.

L'énigme est de définir la situation de croissance normale de la France, disons pour les prochaines cinq années, car c'est elle qui permettra de définir les taux de prélèvements nécessaires pour financer les dépenses que la collectivité juge souhaitables. Plus la croissance

économique sera élevée, plus ces taux pourront être faibles. Or il est permis de penser que la croissance potentielle « de moyen terme » devrait être relativement plus forte que celle qui est estimée autour de 2,6 % aujourd'hui.

Deux raisons expliquent cette prédiction. La première, la moins assurée, est l'effet présumé des nouvelles technologies sur la productivité. La « nouvelle économie » n'est pas l'apanage de l'Amérique. La seconde, beaucoup plus probable, est le rattrapage nécessaire de l'investissement, après presque une décennie de stagnation. Le retour à un taux d'investissement lui aussi normal implique que, pendant la phase de transition, la croissance soit aussi plus élevée. C'est un rattrapage de même nature qui avait présidé aux « trente glorieuses » en Europe.

Si, donc, nous ne connaissons pas vraiment le taux de croissance de moyen terme de l'économie française, nous sommes à peu près certains qu'il est nettement supérieur à 2,5 %. Une bonne façon de découvrir ce taux est de donner toutes ses chances à l'activité économique, en commençant par baisser les impôts et en attendant le résultat des études sur la nouvelle architecture des services publics.

On sait mieux, en effet, ce qu'il convient de corriger en matière de prélèvements obligatoires. C'est presque devenu une litanie de dire qu'il est nécessaire de baisser ceux qui pèsent sur le travail (salariés et entrepreneurs individuels), car ce sont eux qui ont le plus augmenté par le passé, en portant une attention particulière aux revenus du bas de l'échelle en raison des taux marginaux particulièrement élevés qui accompagnent, pour les bas salaires, le passage de l'inactivité à l'activité. C'est moins spectaculaire que nombre des mesures qui sont aujourd'hui proposées, mais cela semble à la fois plus efficace, plus équitable et mieux à même de préparer l'avenir.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

## Du bon usage de la liberté

LA presse est souvent critiquée, et c'est une forme d'hommage. Rien ne serait pire que l'indifférence, signifiant la mort lente d'une liberté essentielle. A ceux qui en douteraient, l'actualité de ces derniers jours vient d'offrir une illustration des heurtes conséquences d'un bon usage de la liberté de la presse, fut-il contesté dans l'instant. Par trois fois en effet, le Parlement et l'institution judiciaire ont fait écho, à l'unisson, au travail accompli depuis des années par la presse : projet de loi sur la présomption d'innocence, commission d'enquête sur les prisons, affaire Roland Dumas.

Le vote unanime des députés en faveur de la création d'une procédure d'appel des verdicts de cour d'assises est un hommage rendu aux chroniqueurs judiciaires qui, au fil de leurs comptes rendus, n'hésitaient pas à confier leurs troubles, leurs vertiges parfois à l'énoncé de verdicts qu'ils savaient sans appel. Combien de fois a-t-on entendu ou lu des chroniques judiciaires rappeler cette incongruité française qui fait que, jusqu'à présent, une personne condamnée pour un délit pouvait faire appel, ce droit n'étant en revanche pas reconnu à une autre condamnée pour crime, à une peine pourtant bien plus lourde ?

De même, sans l'écho donné par *Le Monde* au livre de Véro-nique Vasseur, médecin-chef à la maison d'arrêt de la Santé, l'indignité du système carcéral français serait restée largement ignorée de l'opinion publique et des parlementaires. Il aura fallu ce véritable électrochoc par voie de

presse pour que soit créée, là encore à l'unanimité, une commission parlementaire d'enquête sur les prisons ; et pour que l'Assemblée nationale adopte sans coup férir toutes sortes de dispositions – sur la détention provisoire, la garde à vue, les comparutions immédiates – visant à accroître les droits des justiciables.

Que dire enfin du réquisitoire définitif adressé le 9 février par le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, aux juges Eva Joly et Laurence Vichnitsky, requérant le renvoi du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, devant un tribunal correctionnel, sinon qu'il valide, ô combien, les enquêtes du *Monde* sur cette affaire sans précédent. Que n'avait-on lu et entendu sur notre soi-disant acharnement ! Or c'est un ancien directeur de cabinet d'un garde des sceaux socialiste qui aura dressé le plus sévère des réquisitoires contre les manquements de M. Dumas à une élémentaire éthique politique puisqu'il accuse ni plus ni moins ce dernier d'avoir délibérément cherché « à induire la justice en erreur ».

Illustrant la nécessité d'une réforme profonde de la justice en France, bouculant aussi bien les corporatismes politiques (la peur des juges) ou judiciaires (le sentiment d'impunité), ces trois nouvelles sont à rebours de la récente annulation de la convocation du Congrès à Versailles. Il revient aux parlementaires de dissiper ce malaise en donnant à cette réforme toute l'ampleur symbolique souhaitée, d'un commun avis, par le président de la République et le premier ministre.

## Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Les aveux du docteur Fuchs

LE DOCTEUR Klaus Fuchs, accusé d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, a comparu vendredi après-midi à Londres devant le tribunal de Bow Street. Le docteur Fuchs, savant britannique d'origine allemande, a avoué que, depuis sept ans, de 1942 à 1949, les secrets atomiques les plus importants et les mieux gardés, notamment ceux concernant le projet de bombe de Los Alamos, ont été transmis à l'URSS.

Les aveux de l'inculpé, lus par le procureur, ont révélé une personnalité curieuse, qui s'apparente au fameux cas de déboulement de l'individu décrit dans *Docteur Jeckill and Mr. Hyde*. Communiste de principes, ce savant estimé rechercha de son propre gré les agents soviétiques pour leur transmettre des informations, et cela par pure conviction, en n'ac-

ceptant que 100 livres sterling en « paiement symbolique » et pour marquer son allégeance.

C'est au cours de ces dernières années que Fuchs eut une sérieuse crise de conscience. Il en arriva à mettre en question les méthodes communistes russes, et sa désillusion l'amena à diminuer le volume des informations qu'il n'avait cessé de transmettre depuis ses premiers contacts en 1942.

De plus en plus obsédé par ses remords à l'égard de la communauté britannique, et déçu par le communisme, il en vint à faire des aveux complets aux services de sécurité, qui étaient sur sa piste. L'impression demeure que Fuchs craignait d'être châtié plus par ceux qui l'employaient que par les autorités du pays dans lequel il vivait.

(12-13 février 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Deux banques écossaises, la Bank of Scotland et la Royal Bank of Scotland (RBoS) étaient en concurrence pour racheter la troisième banque de détail britannique : la Na-

tional Westminster Bank (NatWest). Dans les deux cas, l'offre de rachat était hostile. ● LA BANK OF SCOTLAND a reconnu, jeudi 10 février, son échec et, vendredi, NatWest a re-

commandé à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre de la RBoS. ● EN CAS DE SUCCÈS, la RBoS, qui détenait, jeudi, 40 % du capital de la NatWest, avait annoncé qu'elle supprimerait 18 000 emplois à la NatWest. Le raid de la RBoS couronne les ambitions européennes de son très écossais président, George Mathewson. ● CETTE VICTOIRE renforcerait l'alliance qui se

dessine autour de la Société générale et de la banque espagnole BSCH. ● À FRANCFORT, des rumeurs évoquent une OPA du néerlandais ABN Amro sur la Commerzbank.

## La Royal Bank of Scotland va acheter NatWest

A l'issue d'un raid hostile, la banque écossaise va prendre le contrôle de sa consœur britannique, deux fois et demie plus grosse qu'elle. 18 000 suppressions d'emplois sont déjà annoncées.

### LONDRES

de notre correspondant à la City  
« La Royale remporte la terrible bataille de la NatWest » : à lire le gros titre du Scotsman, le grand quotidien édimbourgeois, en ce vendredi 11 février, la victoire de la Royal Bank of Scotland (RBoS), face à sa rivale la Bank of Scotland (BoS), pour le contrôle de la National Westminster Bank permet à l'Écosse de faire rendre gorge à l'Angleterre. Dans la plus pure tradition des héros médiévaux régionaux, Rob Roy ou William Wallace, Sir George Mathewson, le président de la première banque commerciale de la province calédonienne, a fait trembler Londres en enlevant la troisième banque de détail britannique. Deux fois et demie plus grosse en termes de bilan que le prédateur, la proie est aussi moins rentable. Malgré les attaques, contre-attaques, offensives et retraités tactiques qui ont émaillé ce long combat fratricide, la communauté financière locale si longtemps réduite à l'état de simple province de la City pavoise aujourd'hui devant le camouflet infligé à l'establishment anglais tant honni. Vendredi, le conseil d'administration de NatWest a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre de la RBoS qui se serait déjà assurée le contrôle de 40 % de son capital. Le nouveau groupe deviendra la deuxième banque commerciale du Royaume,

après Lloyds-TSB. « Nous sommes fiers qu'une banque britannique de dimension européenne, liée à la France et à l'Espagne, ait son siège à Edimbourg. Jusque-là c'était plutôt l'inverse qui se produisait. Les Anglais achetaient des institutions écossaises dont le siège était ensuite transféré à Londres » : à écouter Ray Perlman, directeur du Scottish Financial Enterprise, le porte-parole des milieux financiers du cru, ce feu croisé des deux établissements édimbourgeois permet à ce centre européen de la gestion de fonds de changer de peinture. La RBoS et la BoS étaient, voilà six mois, lors du lancement du raid contre NatWest par la seconde, parfaitement inconnue au bataillon des starlettes de la banque européenne.

### VÉNÉRABLE MAIS INNOVANTE

Qui sont-ils ces banquiers prudents et discrets qui peuvent s'enorgueillir d'un parcours sans faute lors d'une méga-opération boursière digne de Wall Street ? Le conservatisme et la prudence légendaires, le travail en équipe, l'accent sur le métier peu glamour de la banque de détail aux particuliers et aux entreprises expliquent le succès de ces deux banques à réseau qui savent compter. Ce qu'il ne faut pas confondre avec l'avarice...

Les deux compagnies sont à un jet de pierre l'une de l'autre mais le

code personnel impose de ne pas critiquer ouvertement ce que fait « la concurrence », selon l'expression officielle. On feint de s'ignorer sur les greens de St Andrews ou dans le salon fumeurs du New Club de Prince Street, rendez-vous huppés et fermés de la nomenclature écossaise. Pas question de débâcher les stars du conseil ou du trading. Chacun garde son quant-à-soi, respecte celui de l'autre et le tout, avec le petit troisième, la Clydesdale Bank (filiale d'un établissement australien, basée à Glasgow) forme un redoutable oligopole.

Mais, point commun aux deux banques, l'attachement à la tradition n'empêche pas un goût marqué pour l'innovation. Les liens commerciaux avec des supermarchés, une chaîne de pharmacie et

des organisations philanthropiques anglaises soulignent le dynamisme de la BoS, vieille de plus de trois siècles. Tout aussi vénérable, la RBoS est aussi le numéro un britannique de l'assurance auto par téléphone. De surcroît, toutes deux nourrissent la même ambition stratégique en se répandant au-delà de leur base écossaise. En Angleterre d'abord, où la RBoS dispose déjà de quelque 300 agences héritées d'une petite banque, William & Glynn, rachetée il y a quelques années, et où elle avait déjà échoué à racheter la Barclays, le numéro deux du secteur. Sur le Vieux Continent ensuite, comme l'indique la solide alliance entre la RBoS avec la banque espagnole BSCH, son premier actionnaire.

Pour sa part, la BoS a racheté une banque australienne et a mis au point un service de vente de prêts immobiliers par téléphone en Irlande et dans les pays du Benelux.

### FAIBLE COMPENSATION

Enfin, l'offensive séparée contre la NatWest bénéficie du soutien de la nouvelle Assemblée écossaise traversant les lignes de partage politique. La deuxième place boursière britannique après Londres emploie 100 000 personnes. Et, du côté du gouvernement travailliste, les deux raiders ont pu compter sur le soutien de la « mafia écossaise » du New Labour menée par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown.

Reste que les seigneurs écossais

de l'argent peuvent trouver plusieurs obstacles sur leur route. En premier lieu, comme l'indique Paul Draper, professeur de finance à l'université d'Edimbourg, « les banques écossaises connaissent mal l'Europe. Jusque-là, ces grands boulangers s'étaient plutôt tournés vers l'Amérique du Nord et l'Australie, voire l'Asie : des marchés qu'elles comprennent plus facilement pour des raisons historiques et de communauté de langue. La bataille franco-française entre la BNP et la Société générale, suivie de très près par les institutionnels écossais, a démontré la persistance de barrières à l'entrée d'acteurs étrangers. Le coût du ticket d'entrée est bien plus élevé que dans la City ou Wall Street. » Ensuite, de l'avis général, après son échec, la BoS apparaît désormais comme « opérable » aux yeux de banques commerciales anglaises comme Lloyds-TSB ou Barclays, coincées sur le marché britannique « surbancaisé » et soucieuse d'étendre leur présence nationale en rachetant un réseau écossais.

Une chose est sûre, l'enlèvement de la forteresse NatWest est loin de compenser l'exode en Angleterre de plusieurs institutions écossaises qu'illustre le transfert à Londres des sièges de Scottish Widows, de Scottish Amicable et de General Accident.

Marc Roche

### Francfort spéculer sur le sort de la Commerzbank

La Commerzbank était, jeudi 10 février, au cœur des spéculations de la Bourse de Francfort : selon la rumeur, l'établissement néerlandais ABN Amro envisagerait de lancer une offre pour prendre le contrôle de la banque allemande, dont l'action a fait un bond de près de 10 % en une séance. Les deux parties n'ont pas voulu commenté cette hypothèse. Mais la Commerzbank, à l'instar de sa voisine francfortoise la Dresdner Bank, fait depuis longtemps figure de cible potentielle, dans un paysage bancaire allemand moins concentré que ses voisins. Son actionnariat éparpillé et sa modeste capitalisation boursière pourraient susciter l'intérêt d'éventuels assaillants. La toute récente prise de contrôle de Mannesmann par Vodafone, dans les télécommunications, a convaincu les investisseurs que des offres étrangères, même inamicales, pouvaient désormais être couronnées de succès. De quoi alimenter les rumeurs sur de prochains mouvements dans le secteur bancaire allemand.

## Sir George Mathewson, Écossais et Européen

### LONDRES

de notre correspondant à la City

Tout, dans le personnage de Sir George Mathewson, cinquante-sept ans, fait de lui le symbole de la fierté écossaise retrouvée. Son extraction, d'abord, la

### PORTRAIT

En quelques années, il a fait de la « Royale » un fleuron de la finance du Royaume-Uni

petite classe moyenne du Fife, au nord d'Edimbourg, stricte et traditionnelle, qui ne laisse guère de place à l'éclosion de la spontanéité. Ses études, ensuite, à la St Andrews University, l'Oxford écossais, dont il sort docteur en ingénierie électrique, et une expatriation aux États-Unis, où il décroche une *master of business administration* tout en travaillant dans l'industrie spatiale. Tertio, son expérience professionnelle variée, dans le capital-risque puis à la tête de l'Agence du développement de l'Écosse avant de s'enraciner en 1987 à la Royal Bank of Scotland, dont il devient le directeur général en 1992. Enfin, sa réussite à la tête de cet établissement, au bord de la banqueroute lors de son arrivée, qu'il transforme en un fleuron de la bancassurance européenne, assied son autorité.

Dans sa notice du Who's who, cet homme extraverti, provocateur, familier d'un parler direct, affirme que son seul loisir – outre le golf – est la banque. Comme on l'a vu lors de l'assaut contre NatWest, ce passionné des greens aime frapper des drives incroyablement longs et précis, avec toute la violence de sa terre d'origine, balayée par des vents clairs et

froids chassant la pluie. Ce banquier, un peu balourd pour tout dire, qui aime parler de lui, est devenu la coqueluche de l'establishment écossais des affaires, toujours prudent et discret. Son succès auprès de ses pairs repose sur une franchise affirmée, revendiquée, déroutante, dont il s'est fait une arme. Lors des élections régionales organisées en mai 1998, ce conservateur éclairé s'est refusé à condamner la formation séparatiste SNP qui préconise l'indépendance écossaise. Cette sensibilité explique sans doute son entente avec le coprésident et homme fort de la BSCH, Emilio Botin, allié naturel et figure emblématique de cette autre région européenne qui préserve son identité, le Pays basque.

### SÉDUCTION ET FERMÉTÉ

Sir George, dont les décisions savent être rapides, apporte à la « Royale » une formidable accélération de son histoire. Toutefois, ce bosseur a plus d'amis à Paris ou à Madrid, où il s'est constitué un formidable réseau d'alliances, que sur la place locale, sèche et froncée. En raison, sans doute, de sa détermination de « tueur » sous les allures de gentleman consciencieux. « Trop agressif, ne souriant jamais, plus respecté qu'aimé, il est sans génie », critique un gestionnaire de fonds qui a éprouvé ses capacités de séduction et de fermeté alternées.

Pour torpiller la stratégie d'indépendance poursuivie par l'état-major de la NatWest, l'entrepreneur de St Andrews Square disposait d'au moins trois atouts : sa compétence, son pragmatisme et un sens des relations publiques. Banal ? Moins banale, sa motivation : « Je veux m'asseoir à la table européenne »...

M. R.

## Un réseau européen est en cours de constitution

PARFOIS, le hasard fait bien les choses. Surtout pour les entreprises qui savent forcer le destin. Depuis l'annonce de la fusion du Banco Santander avec le Banco central hispano (BCH) pour donner naissance au BSCH en janvier 1999, la chance est du côté de la première banque espagnole. La bataille boursière qui, en France, a opposé la Société générale (SG) à la BNP en 1999 a permis aux Espagnols de renforcer leurs liens avec la banque de La Défense. En soutenant la Société générale, déjà partenaire du BCH, BSCH s'est mis en position de conclure une alliance avec la banque française, annoncée le 31 janvier 2000.

La deuxième grande bataille boursière de l'année, celle qui vient de terminer, au Royaume-Uni, par la prise de contrôle du britannique NatWest par la Royal Bank of Scotland (RBoS), aura ouvert aux Es-

pagnols une autre opportunité : celle d'acquiescer une position incontournable dans un grand groupe bancaire britannique. Dans la lutte qui a opposé RBoS à sa rivale la Bank of Scotland, BSCH, actionnaire de RBoS, a soutenu son partenaire. En faisant une augmentation de son propre capital, elle a dégagé les fonds nécessaires à la RBoS pour lui permettre d'offrir du cash aux actionnaires de NatWest. A l'arrivée, cela devrait lui permettre de maintenir sa participation dans le nouveau groupe aux alentours de 10 %.

La nouvelle banque issue du rapprochement RBoS-NatWest s'intégrera bien dans le puzzle BSCH : la Société générale et NatWest sont partenaires de longue date, notamment sur le marché des petites et moyennes entreprises. SG envoie ses clients à la NatWest lorsqu'ils ont besoin d'une banque an-

glaise, et vice versa. Ces alliances ont, en outre, été consolidées par l'assureur britannique CGU. Celui-ci s'est rangé derrière la RBoS, comme il s'était rangé derrière SG, dont il est actionnaire historique.

### DES CIRCONSTANCES HISTORIQUES

La formation de ce club européen conserve toutefois quelques traits d'ombre. Son partenaire allemand, Commerzbank, qui a une coopération avec SG dans les paiements transfrontières et dont BSCH détient 4,7 %, a également pris une participation dans le capital du Crédit lyonnais et serait une cible potentielle pour la banque néerlandaise ABN Amro, selon les rumeurs (lire ci-dessus). En Italie, le club a deux alliés potentiels : la banque SanPaolo IMI, dans laquelle BSCH détient plus de 5 %, et Unicredito, partenaire actif de la Société générale. Jeudi 10 février, la

presse italienne évoquait la possibilité d'un renversement d'alliances, débouchant sur un mariage SG-SanPaolo IMI. La situation est loin d'être claire.

Reste une dernière inconnue : en France, la RBoS avait un partenariat avec le Crédit commercial de France (CCF) au sein du réseau IBOS pour les paiements transfrontaliers, dont Santander et SanPaolo ont été aussi fondateurs. Or, pour l'heure, à moins que les rumeurs d'un intérêt de la Société générale pour le CCF ne se confirment, la banque française n'a pas encore sa place dans le club. Fruits de circonstances historiques, les partenariats interbancaires européens commencent à s'organiser. Mais la mise en ordre peut encore prendre quelques années.

Sophie Fay

### NOMINATIONS

## PPR accélère sa stratégie Internet

LE GROUPE PPR (Pinault-Printemps-Redoute) a décidé d'accélérer sa stratégie Internet, un domaine qui semble devenir essentiel pour le groupe. C'est le fils de François Pinault, François-Henri, qui en prend la charge, confortant au passage son ascendant sur le groupe. Serge Weinberg, président du directoire de PPR, l'a nommé, jeudi 10 février, directeur général adjoint du groupe, chargé du développement de commerce électronique. Il sera responsable du développement de toutes les activités du groupe liées à Internet et au commerce électronique. François-Henri Pinault



Pinault, président du directoire de PPR, l'a nommé, jeudi 10 février, directeur général adjoint du groupe, chargé du développement de commerce électronique. Il sera responsable du développement de toutes les activités du groupe liées à Internet et au commerce électronique. François-Henri Pinault

■ **ALSTOM : Philippe Joubert** (45 ans, Essec), président d'Alstom Brésil depuis 1994, devient président du secteur transmission et distribution d'Alstom et membre du comité exécutif. Il succède à Robert Mahler, appelé à la direction générale.

■ **DANONE : Nicolas Moulin** (36 ans, Essec) devient directeur du développement du groupe Danone. Entré dans le groupe en 1987, il y a effectué toute sa carrière à la direction financière. Il succède à Emmanuel Fabert, nommé directeur général des affaires financières du groupe.

■ **CESCE : José Flores**, ancien banquier au Crédit lyonnais, vient de prendre la direction du nouveau bureau parisien de la CESCE, équivalente espagnole de la Co-facé.

■ **GÉNOYER : Hugues Robert** (35 ans, HEC), jusqu'ici directeur au sein du fonds d'investissement américain Carlyle, devient président du directoire du groupe d'équipement par pétrolier marseillais Génoyer. Il succède à Gérard Génoyer, fils du fondateur, un an et demi après l'entrée de Carlyle dans le capital de l'entreprise.

■ **BEAUFOR-IPSEN : Stéphane François** (38 ans, Paris-Dauphine) prend la direction du groupe Beaufour Ipsen, cinquième laboratoire français. C'est la première

(37 ans, HEC) était, depuis 1997, président du groupe FNAC, fonction qu'il conservera jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2000.

Parallèlement, le groupe, qui avait opté jusqu'à présent pour une très large autonomie de ses différentes enseignes, semble tenté par une intégration un peu plus poussée. Yves Barraquand (39 ans, X-Mines), jusqu'alors directeur général de la branche maritime dans le groupe Bolloré, a été nommé directeur général adjoint, responsable de la mise en œuvre des ressources transversales (logistique, service après-vente, fidélisation) de PPR. Franck Leproux (32 ans, Centrale, Insead), ancien consultant d'Andersen Consulting, prend, à partir de mars, la direction du plan et des études stratégiques.

fois qu'une personne extérieure à la famille du fondateur dirige l'entreprise.

■ **C<sup>IE</sup> FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD : Jean-Hervé Lorenzi**, (52 ans, agrégé de droit et de sciences économiques), professeur d'économie à Paris-Dauphine et membre du conseil d'analyse économique, rejoint la C<sup>ie</sup> financière Edmond de Rothschild comme conseiller du directoire.

■ **IBM : Jean-Marie Le Goff** (39 ans, études de lettres et de philosophie) succède à Timothy Stevens à la direction des ressources humaines d'IBM France. Ce dernier devient directeur des affaires sociales d'IBM Europe.

■ **CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS : Louise Guerre** (41 ans, DEA de géographie urbaine), succédera, fin mai, à Laurent Degroote à la présidence du Centre des jeunes dirigeants (CJD).

■ **MINISTÈRE DE L'EMPLOI : Guy Zacklad**, précédemment conseiller technique au ministère de l'Industrie, devient conseiller technique au ministère de l'emploi, où il assurera le suivi des relations avec les entreprises. Il remplace Nicolas Véron, qui rejoint le secteur privé.

La rubrique Nominations est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67.

# Le constructeur Dell ne séduit plus les marchés financiers

Le Net représente 50 % de ses activités

**DIFFICILE** de garder son rang lorsque l'on est la star des valeurs informatiques depuis plusieurs années. Dell, le numéro deux mondial derrière Compaq et le numéro un aux Etats-Unis, vient d'en faire l'expérience en publiant, jeudi 10 février, ses résultats annuels à fin janvier 2000. Une croissance du chiffre d'affaires de 38 %, à 25 milliards de dollars, et une progression du résultat net de 27 %, à 1,8 milliard, ne suffisent pas aux investisseurs qui s'étaient habitués à des croissances respectives de 50 % et 40 % de ces deux indicateurs-clés.

Pire, le profit n'a pratiquement pas progressé au cours du dernier trimestre, en raison du renchérissement du coût des composants électroniques, et les perspectives de ce début d'année ne sont pas plus favorables, le passage à l'an 2000 ayant freiné les investissements en matériel des entreprises. Du coup, Dell, qui avait prévenu les investisseurs depuis plusieurs semaines, a perdu de son aura boursière. L'action a reculé d'environ 25 % au cours des douze derniers mois, alors que Dell avait été la plus forte progression de l'indice Standard & Poors 500 dans les années 90. Cinq mille francs investis dans des actions Dell au début de la décennie valaient 4,5 millions de francs dix ans plus tard.

## CONFIAIT DANS SON MODÈLE

« Il est normal que notre action subisse une légère correction, puisque nous avons bénéficié pendant plusieurs années d'un ratio cours sur bénéfice supérieur à 100 », admet Eric Meurice, directeur de Dell pour l'Europe du Sud. Pour autant, Dell reste absolument

confiant dans son modèle, qui a révolutionné l'informatique mondiale. Champion de la vente directe, sans réseau de distribution, Dell est une des premières entreprises à avoir compris la révolution de la nouvelle économie. Ses ventes via Internet représentent désormais 50 % de son chiffre d'affaires, ce qui lui permet d'économiser 15 % de marges par rapport à ses concurrents. Adepte du juste-à-temps, Dell n'a pratiquement pas de stocks, soit une économie de 10 % par rapport à la concurrence. Le modèle Dell a provoqué un tremblement de terre dans l'informatique mondiale, faisant plonger les résultats d'IBM, de Compaq ou d'Hewlett Packard dans l'activité PC.

Paradoxe, plus il se rapproche du premier rang mondial, plus Dell prend le risque d'enregistrer un taux de croissance proche du marché. « *Même avec plus de 10 % de parts de marché, la marge de progression resterait très grande* », estime cependant M. Meurice qui parie sur la concentration du marché. Dell, qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires auprès des entreprises, va élargir son offre en direction du grand public, des fournisseurs d'accès à Internet et des concepteurs de sites Internet.

Mais le constructeur se montre encore prudent sur la construction éventuelle de nouveaux types d'appareils d'accès à Internet. En sortant du monde PC, Dell sait qu'il risque de devoir sacrifier ses marges. Une hypothèse qui écornerait encore davantage le modèle de l'entreprise vedette de la dernière décennie.

C. Ja.

# Bull joue son va-tout en misant sur le développement des activités Internet

Le groupe informatique replonge dans le rouge

Le dernier constructeur français de matériel informatique a définitivement abandonné la fabrication de PC en 1999. Cherchant à tirer profit de

son expertise sur les gros serveurs, Bull mise sur l'ouverture des entreprises sur le réseau Internet pour leur apporter des solutions complètes et in-

tégrées. Ce repositionnement tardif sur la « nouvelle économie » constitue la dernière chance de Bull de renouer avec la profitabilité.

**BULL** n'en finit pas d'être à la recherche d'une stratégie qui le sorte de l'ornière. Après avoir construit son identité avec les gros systèmes informatiques « propriétaires », porté les espoirs de l'industrie informatique française dans les PC au milieu des années 90, pour finalement solder en 1999 les comptes de cette diversification ratée avec Packard Bell, Bull tente maintenant de jouer la carte de la nouvelle économie et d'Internet. Il était temps : ses concurrents, comme IBM et son slogan de l'« e-business » ont compris, depuis plusieurs années, la nouvelle révolution que vit l'informatique avec la mise en réseau de toutes les relations entre les entreprises, leurs fournisseurs et leurs consommateurs.

Bull, qui ne jurait il y a à peine deux ans que par les cartes à puce et les logiciels, se ravise et parie désormais sur les gros systèmes informatiques pour devenir « une société d'informatique et de services spécialisée dans les infrastructures Internet ». Son président, Guy de Panafieu, qui reconnaît volontiers les erreurs passées, croit avoir, cette fois, trouvé la bonne stratégie. L'explosion du trafic Internet et l'ouverture des entreprises sur le réseau mondial nécessite de puissants outils informatiques - l'expertise historique du groupe Bull - et des capacités d'intégration de systèmes qu'il a acquis auprès de ses grands clients traditionnels, que sont les administrations et les établissements financiers (facturation, service client, sécurité, etc.). De fait, Bull est déjà rentré dans la nouvelle économie. Plus de 10 % de son chiffre d'affaires est lié à Internet et au commerce électronique.

Et le groupe vise une croissance de cette activité de 60 % pour l'an 2000. Il est vrai qu'Internet est le moteur de la croissance du marché informatique, avec un taux de croissance annuel de ce segment de 42 % en Europe.

## DÉSENGAGEMENTS INDUSTRIELS

M. de Panafieu a l'intention de poursuivre le recentrage de son groupe. L'arrêt, en accord avec son partenaire japonais Nec, de l'activité d'ordinateurs de bureau Packard Bell, constitue la décision la plus symbolique. Le groupe a également cédé sa participation dans Ingenico, qu'il avait acquise six mois plus tôt, faute d'avoir pu trouver des synergies entre son activité de cartes à puce et les terminaux de paiement d'Ingenico. Cet aller-retour lui a toutefois rapporté 105 millions d'euros en cash.

Depuis le début de l'an 2000, Bull a poursuivi ses désengagements industriels avec la cession de sa filiale d'imprimeries Compuprint au groupe Finmek et de ses activités d'automates bancaires à Diebold. Dans l'autre sens, Bull a investi dans un certain nombre de start-up Internet. Il cherche également des partenaires pour son activité de logiciels pour cartes à puce, dans laquelle il enregistre les premiers succès dans le GSM.

Côté organisation, le groupe (18 300 salariés) a mené au cours des deux dernières années un programme de « redéploiement des compétences » qui s'est traduit par 3 300 départs en 1999, partiellement compensés par 1 500 recrutements. Ce plan de restructuration aurait déjà dû produire ses premiers résultats en 1999, année pour laquelle M. de Panafieu avait pro-

posé « une amélioration significative des résultats opérationnels ». Mais Bull estime avoir été victime de l'effet bogue au quatrième trimestre, qui a conduit ses clients à reporter leurs achats de matériel. Conséquence, l'activité n'a progressé sur l'année que d'un modeste 1,7 % et le résultat d'exploitation est repassé dans le rouge, à 17 millions d'euros. Le désengagement de Packard Bell a fait plonger le résultat net à 288 millions d'euros.

L'activité de fabrication de matériels a particulièrement souffert, la légère progression en volume étant largement compensée par la baisse des prix. Seuls les serveurs fonctionnant sous Intel ont enregistré

un doublement des ventes, au détriment des systèmes propriétaires de Bull et des serveurs fonctionnant sur les microprocesseurs PowerPC d'IBM.

Une nouvelle fois, M. de Panafieu a donc dû renouveler sa promesse de « retrouver la profitabilité » dès l'exercice 2000. Son rêve inavoué est aussi de faire accéder Bull au statut d'entreprise de la nouvelle économie. Sans prétendre au statut de start-up, il proposera à la prochaine assemblée générale, en avril, le lancement d'un programme d'actionnariat des salariés portant sur 2,8 % du capital.

Christophe Jakubyszyn

## Pernod Ricard ne cherche plus à vendre Orangina

**LE GROUPE** français de vin et spiritueux Pernod Ricard « ne cherche plus à vendre Orangina ». Son PDG, Patrick Ricard, a précisé, jeudi 10 février lors d'une conférence de presse, qu'Orangina « restait dans le groupe. Nous allons faire tout ce qu'il faut pour que la marque se développe ».

Une alliance avec Coca-Cola pour la cession de la marque hors du territoire national n'est plus à l'ordre du jour, a-t-il affirmé. Le 24 novembre 1999, le ministère des finances avait refusé, pour la seconde fois, d'entériner l'achat d'Orangina par Coca-Cola en France.

## Alliance de Telecom Italia dans Internet

**L'OPÉRATEUR** Telecom Italia et l'éditeur de pages jaunes Seat Page Gialle ont annoncé, jeudi 10 février, avoir engagé des négociations en vue de l'intégration de Tin.it, la division Internet de Telecom Italia, au sein de Seat. En contrepartie, l'opérateur téléphonique augmentera sa participation de 12 % à 29,9 % dans Seat.

Tin.it est le premier fournisseur d'accès à Internet en Italie avec 2,5 millions de clients. Seat, par sa filiale Internet Matrix, détient le premier moteur de recherche italien Virgilio, des activités de publicité et de commerce en ligne.

## ANNONCE DU PROJET DE RAPPROCHEMENT D'ALCAN, PECHINEY ET ALGROUP

• Création d'un des plus grands acteurs de l'industrie de l'aluminium et du leader mondial de l'emballage souple et de spécialités

## DIVIDENDE EXCEPTIONNEL

• 6,72 US dollars par action  
- 1,65 dollar : dividende brut  
- 5,07 dollars : remboursement d'apport exonéré d'impôt

## PLAN CHALLENGE ACHÉVÉ

• Réduction de 20 % de la base des coûts 1995, l'objectif est atteint

## RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

• Ratio d'endettement : 0,34 au 31.12.1999 contre 0,78 en 1998

## CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

en millions d'euros	1999	1998
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 507</b>	<b>9 836</b>
• Aluminium	3 490	3 312
• Emballage	3 092	3 890
• Electrometallurgie et divers	339	406
• Commerce international	2 586	2 228
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>580</b>	<b>631</b>
• Aluminium	332	298
• Emballage	259	326
• Electrometallurgie et divers	3	14
• Commerce international	59	40
• Holdings	(73)	(47)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>310 (1)</b>	<b>561</b>
<b>Résultat net</b>	<b>260 (2)</b>	<b>311</b>
<b>Par action en euros</b>	<b>3,17</b>	<b>3,80</b>
<b>Résultat net hors éléments exceptionnels</b>	<b>272</b>	<b>255</b>

(1) Y compris l'impact négatif de 167 M€, lié à la cession de 54,5 % d'ANC  
(2) Y compris un produit d'impôt de 155 M€

Internet : <http://www.pechiney.com>

PECHINEY

## RESULTATS ANNUELS 1999

« L'événement majeur de l'année 1999 a été l'annonce, au mois d'août, du projet de rapprochement de Pechiney avec Alcan et Algroup. Un tel projet a pu se concrétiser grâce à la stratégie mise en œuvre par Pechiney depuis cinq ans, qui lui permet aujourd'hui de compter parmi les acteurs les plus performants dans ses métiers. L'année 1999 a également été caractérisée par la progression des résultats : à périmètre comparable, la marge opérationnelle du groupe augmente de 5,4 %. Cette progression aurait été d'environ 10 % hors effets des cours de l'aluminium et du dollar. »

Jean-Pierre Rodier, Président



### Hausse des résultats opérationnels à structure comparable

L'exercice 1999 a été dominé par le contraste entre la tendance défavorable des premiers mois de l'année et le net redressement qui a suivi, marqué par le rebond des cours de l'aluminium, par l'appréciation du dollar américain et par une meilleure orientation de la demande. Ces éléments favorables ont permis d'enregistrer, au quatrième trimestre, de fortes progressions en chiffre d'affaires et marge opérationnelle, atteignant respectivement 27 % et 106 % à périmètre comparable par rapport au quatrième trimestre 1998.

Le bénéfice net consolidé du Groupe est de 260 millions d'euros, contre 311 millions en 1998. Ce résultat est marqué par d'importants éléments inhabituels : la perte constatée lors de la cession des activités Boitage Boisson, les charges de restructuration de Cebal et un produit d'impôts. Le chiffre d'affaires total enregistre une baisse due à l'effet de la cession des activités Boitage Boisson, consolidées seulement sur une période de sept mois en 1999. A périmètre comparable, il est en hausse de 3,8 % à 9.322 millions d'euros contre 8.978 millions en 1998. La marge opérationnelle est en recul de 8,1 %. A périmètre comparable, elle ressort en hausse de 5,4 %.

Cette progression reflète l'augmentation des volumes de vente de métal primaire, principalement liée au redémarrage de capacités d'électrolyse et à l'entrée en service de nouveaux équipements décidés dans le cadre du plan de réduction des coûts Challenge. Cette évolution qui a permis de compenser la baisse des prix, traduit également une reprise de la demande en fin d'année sur la plupart des marchés de l'emballage.

### Aluminium

**Aluminium Métal.** La marge opérationnelle, qui s'établit à 238 millions d'euros, marque une importante progression par rapport à celle de 1998 (193 millions). La baisse des prix de vente, liée à la baisse des cours de l'aluminium au LME au premier semestre, a été largement compensée par la hausse des volumes, par le plein effet sur les coûts du programme Challenge et par la hausse du dollar américain.

**Transformation.** Le chiffre d'affaires s'établit à 1.568 millions d'euros en 1999 contre 1.414 millions en 1998. La marge opérationnelle s'élève à 94 millions d'euros en 1999 contre 105 millions en 1998. A structure comparable, en excluant notamment la contribution des activités de laminage acquises aux Etats-Unis en septembre 1999, ils s'inscrivent tous deux en léger recul et reflètent, malgré une hausse significative des volumes, la pression observée sur les marges de transformation des produits laminés.

### Emballage

**Alimentaire, Hygiène et Beauté.** Le chiffre d'affaires, en hausse par rapport à 1998, intègre les ventes des sociétés Pet Plas et Kenpac, acquises au cours de l'année. La marge opérationnelle enregistre un recul, passant de 129 millions en 1998 à 116 millions en 1999. Après un premier semestre particulièrement difficile, la marge opérationnelle marque une nette progression au second semestre.

L'emballage plastique, en dépit d'une forte pression sur les prix, a bénéficié aux Etats-Unis d'un marché porteur ainsi que de l'effet des programmes de restructuration industrielle menés dans le Groupe. En revanche, Cebal et Cosmétologie Luxe ont souffert d'un ralentissement de la demande et d'une pression concurrentielle accrue.

### Dividende exceptionnel

L'Assemblée Générale Annuelle prévue le 30 mars 2000 doit décider notamment du dividende exceptionnel prévu dans le cadre du rapprochement avec Alcan et Algroup. Ce dividende, subordonné au succès de l'OPE, sera d'un montant total brut (précompte maximum compris) égal à la contre-valeur en euros de 549 millions de dollars, soit 6,72 dollars par action, la conversion en euros étant prévue le jour de publication par le Conseil des Marchés Financiers de l'avis confirmant la suite positive de l'offre.

En l'absence de bénéfice distribuable au titre de l'exercice 1999 dans les comptes sociaux de Pechiney, le montant total brut mis en distribution sera prélevé sur les réserves et une somme identique en euros versée aux actions "A" et "B".

Une part importante de cette distribution n'étant pas soumise au paiement du précompte, les actionnaires recevront un montant net en espèces de 6,17(1)(2) dollars par action, se composant sur le plan fiscal :

- d'un dividende net de 1,10(1)(2) dollar par action auquel sera rattaché un avoir fiscal ;  
- d'un remboursement d'apport de 5,07(1)(2) dollars par action non assujéti à l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques résidentes fiscales françaises et non soumis à retenue à la source en France pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

Dans l'hypothèse d'un échec de l'OPE et par conséquent de non-paiement du dividende exceptionnel, il serait mis en distribution, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée, un montant brut total de 100 millions d'euros (précompte maximum inclus) soit un dividende net de 0,81(1) euro auquel sera rattaché un avoir fiscal.

### Perspectives

Après une fin d'année 1999 et un tout début d'année 2000 marqués par une nouvelle progression du cours de l'aluminium au LME et par le maintien d'un bon niveau d'activité, comparable à celui du dernier trimestre de 1999, la production d'aluminium primaire et les activités de transformation de l'aluminium devraient évoluer dans un environnement particulièrement favorable. Dans l'emballage, une reprise des entrées de commandes semble se confirmer sur les marchés européens tandis que l'activité, sur le marché américain, reste satisfaisante. Ces éléments, s'ils se maintiennent, devraient permettre au Groupe, à périmètre comparable, d'enregistrer au premier trimestre 2000 des résultats opérationnels en ligne avec ceux du dernier trimestre 1999 et très supérieurs à ceux du 1<sup>er</sup> trimestre 1999.

(1) Sur la base de 81.576.212 actions existantes au 31/12/1999 et sous réserve d'éventuels ajustements liés à la levée d'options de souscription d'actions d'ici la date de l'assemblée.

(2) Sur la base d'un cours de change de un euro pour un dollar américain.



# L'UER tente de s'adapter aux évolutions de l'audiovisuel

L'Union européenne des radio-diffuseurs, qui célèbre son cinquantième anniversaire, diversifie ses activités et développe son rôle de lobbying auprès des instances européennes, notamment pour faciliter la retransmission en clair des grands événements internationaux

## GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Du couronnement d'Elizabeth II en 1953 à la guerre du Kosovo en 1999, l'Union européenne des radio-diffuseurs (UER) est d'abord un grand retransmetteur d'images, sous le label de l'Eurovision. Mais ce n'est pas la seule activité de cet organisme qui célèbre, samedi 12 février, le cinquantième anniversaire de sa création, en 1950, à Torquay en Grande-Bretagne. L'UER regroupe 117 membres dans 80 pays dont les contours correspondent plus à l'Europe géographique qu'à l'Europe politique. Au cours de ce demi-siècle, l'UER a dû adapter ses activités à l'évolution du paysage audiovisuel. Groupement de télévisions publiques, elle a notamment dû faire face à l'apparition des télévisions privées et à la concurrence que celles-ci ont suscitée.

C'est dans le domaine du sport que l'effet est le plus flagrant. Une des fonctions de l'UER est de négocier, pour ses adhérents, les droits de retransmission des compétitions sportives internationales. L'irruption dans cette sphère des grandes agences de marketing, qui achètent les droits pour les revendre ensuite à des chaînes privées, a fait exploser les tarifs. C'est ainsi que pour le

football, particulièrement onéreux, l'UER s'est fait souffler les droits pour la retransmission de la Coupe du monde de 2002 et 2006, au profit de Kirch et d'ISL.

En revanche, elle conserve les championnats d'Europe de 2004 et les Jeux olympiques jusqu'en 2008, grâce, en particulier, à la décision de Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), qui a opté pour la retransmission sur des télévisions accessibles au plus grand nombre en raison de leur diffusion en clair. « On est encore en phase haussière. Mais les fédérations sportives seront bien obligées de s'interroger un jour sur les conséquences pour leur image de diffusions limitées sur les chaînes payantes », commente Henri Pérez, directeur du service des opérations.

## PROLONGEMENT POLITIQUE

Une autre activité de ce service est la retransmission des EVN (Eurovision News Exchange), sorte de bourse des images d'actualité dans laquelle puisent les télévisions, y compris non adhérentes. Des festivités de l'an 2000 aux conférences de presse des chefs d'Etat, en passant par les séances du Parlement européen, l'UER offre des flots d'images, fort prisées, notamment

par les chaînes « tout-info ». En cas de guerre, comme en Somalie ou au Kosovo, l'UER met ses moyens logistiques (montage, transmission, etc.) au service des envoyés spéciaux.

Au Kosovo, cette compétence technique a eu un prolongement hautement politique : les Nations unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont demandé à l'UER de prendre en charge le rétablissement d'une télévision publique, avec deux heures de programmes par jour, dont 1 h 40 en serbo-croate et 20 minutes en serbe. « Notre mission est de neuf mois et l'objectif est de rendre aux Kosovars une station en état de fonctionnement », explique Jean-Bernard Münch, secrétaire général de l'UER. Le développement le plus poussé de ces activités a été la création d'Eurosport et d'Euronews, deux chaînes thématiques qui, aujourd'hui, volent de leurs propres ailes.

L'UER, qui cherche à diversifier son offre de contenus avec des émissions plus légères, se heurte au barrage des langues, à la différence des préoccupations culturelles, à la spécificité des animateurs selon les pays, etc. En matière de télévision, elle est cependant parvenue à lan-

cer des jeux (Jeux sans frontières) et à monter des projets dans le domaine du film d'animation. Pour dépasser l'offre importante de programmes de musique et d'opéras et l'inusable Concours annuel de la chanson, le service des radios a créé

susceptibles d'intéresser le public jeune.

« Durant les années 80, l'UER a eu du mal à se définir entre les partisans de l'ouverture à tous les opérateurs et le fait de rester un club de radiodiffuseurs. Le document stratégique éla-

ainsi que TF1 ou la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) sont membres de l'UER alors que les chaînes thématiques en sont exclues.

Du coup, l'UER poursuit son rôle d'association professionnelle représentant ses membres. Elle fait du lobbying auprès de la Commission de Bruxelles, du Parlement de Strasbourg, de l'Organisation mondiale des droits d'auteurs, etc., et elle fournit les conseils juridiques. Exemple : face à l'inflation des droits sportifs, l'UER plaide à Bruxelles pour que les gouvernements nationaux incluent chaque match de la phase finale de la Coupe du monde dans la liste des événements sportifs auxquels les chaînes de télévision en clair doivent avoir accès.

L'UER participe aussi à la recherche dans le domaine technique - TV numérique, TV à haute définition, radio numérique DAB, RDS... - et réalise des études stratégiques. « L'hétérogénéité de plus en plus grande de nos adhérents fait que nous devons adapter nos services et nos tarifs », note M. Münch. Nous devons être plus flexibles et plus diversifiés. »

Françoise Chirot

## Soixante-dix mille transmissions par an

L'UER regroupe 69 membres actifs dans 50 pays et 48 associés dans 30 autres pays. Elle réalise un chiffre d'affaires de 2,24 milliards de francs (341,8 millions d'euros), dont 25 % pour le réseau et près des deux tiers pour les droits et les événements sportifs. Deux cent trente personnes travaillent dans les deux immeubles de l'UER, installés dans le quartier des organismes internationaux à Genève. Onze sont basées à Moscou et onze autres en Amérique du Nord. En télévision, 30 canaux numériques sur le satellite Eutelsat permettent d'acheminer, de l'Islande à la Jordanie et des Açores à Moscou, près de 70 000 transmissions par an (25 000 sujets d'actualité et 7 700 heures de programmes sportifs et culturels). L'Eurovision atteint 255 millions de foyers. Le 24 mars 1999, début de l'intervention de l'OTAN au Kosovo et en Serbie, mille transmissions ont été réalisées. En radio, deux canaux satellites assurent 2 000 relais de concerts et opéras, 400 manifestations sportives et 120 grands événements d'actualité. Quatre cents millions d'auditeurs peuvent capter ces programmes.

Eurosonic et fait appel à Damien Chalaud, un ancien des radios jeunes de la BBC et de Radio France, pour mettre en place les moyens de diffusion et de coproduction de concerts et de festivals,

boré en 1990 a tranché en faveur de la défense du service public, qui n'est pas défini par la composition de son capital mais par la variété de ses contenus et de son mode de diffusion », explique M. Münch. C'est

## DÉPÊCHES

■ **PRESSION** : Hachette Filipacchi Médias (HFM) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,333 milliards d'euros (15,3 milliards de francs) en 1999, en hausse de plus de 15 % par rapport à 1998.

■ **INTERNET** : l'hebdomadaire CB News lance tousurlacom.com, « premier site portail francophone de la communication », qui a pour objectif d'être « un véritable quotidien de la communication et des médias ». Tousurlacom.com rassemble déjà plus de vingt partenaires éditoriaux, dont Le Monde.

■ **AUDIOVISUEL** : la CFDT a signé un accord sur la réduction de la durée du travail à l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Il donne le choix entre quatre formules et préserve 942 emplois permanents d'ici à 2003.

■ **Rachel Kahn est nommée responsable de l'unité divertissements de France 3**. Elle occupait précédemment les fonctions de directrice artistique, chargée des programmes Jeunesse, sur France 2.

## Ellipse-Expand, ou l'inexorable concentration de la production audiovisuelle

« FORT BOYARD », « Babar », « La trilogie de Pagnol » et « 30 millions d'amis » font désormais partie du même groupe de production audiovisuelle. La fusion entre Expand et Ellipse Programme, filiale de Canal+, regroupe ces émissions et beaucoup d'autres sous une même bannière. En négociation depuis plusieurs mois, l'accord annoncé jeudi 10 février aboutit à la création d'un groupe - qui prend le nom d'Expand - dont le chiffre d'affaires en 2000 devrait être supérieur à 1,4 milliard de francs (213,43 millions d'euros).

## ABSENCE DE RENTABILITÉ

Expand apporte ses jeux et ses émissions de plateaux, Ellipse ses films d'animation, ses émissions de fiction et ses documentaires. Ensemble, les deux sociétés détiennent un catalogue de 5 000 heures de programmes avec des émissions de flux dont la ren-

tabilité compense le plus lent retour sur investissement des émissions de stock.

« C'est une grande journée pour l'audiovisuel français. Nous allons nous mettre au-devant des groupes étrangers qui monopolisaient la production », s'est glorifié Patrick Wallaert, qui présentait cette fusion aux côtés des autres cofondateurs d'Expand, Philippe Poiret

et Dominique Ambiel, et de Pierre Bertrand-Jaume, directeur général d'Ellipse Programme. Ces « quatre mousquetaires » vont diriger le nouvel ensemble, avec l'objectif de doubler le chiffre d'affaires d'ici trois ans. Car au niveau du marché européen de la production, le nouveau-né ne pèse pas encore très lourd. Il se situe derrière le britannique Pear-

son (3,2 milliards de francs), la CLT-UFA (3 milliards), Carlton (2,8 milliards) et le néerlandais Endemol (2,6 milliards). Il est vrai que le marché français représente quelque 10 milliards de francs sur les 70 milliards de francs du marché européen.

## BESOINS FINANCIERS

« Ces mouvements confirment l'absence de rentabilité et la sous-capitalisation de ces entreprises, qui ont des difficultés à s'imposer à l'étranger », commente Véronique Cayla, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). D'autres, en effet, cherchent des alliances, mais plutôt que de s'adosser à un diffuseur, ils optent pour les alliances entre soi.

« Il y a une nécessité de se concentrer à l'échelle européenne, notamment pour modifier le rapport de force face aux diffuseurs », explique Christian Charret, PDG de Gétévé. Lâché par la firme

Gaumont, il a noué « des fiançailles avancées » avec Télé Images de Simone Harrari, qui assure la distribution de son catalogue. Par ailleurs, la holding Télé Images international détient 49 % de Gétévé, et il n'est pas exclu que les deux sociétés aillent plus loin dans l'intégration capitaliste. Autre exemple : la fusion entre les sociétés AB Productions et Hamster. Tous ont plus ou moins l'idée d'aller à la Bourse pour lever de l'argent.

C'est dans le secteur de la fiction que le phénomène de concentration est le plus sensible. Selon l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), cinq entreprises (Expand, Ellipse, Hachette, TelFrance, Gétévé-Télé-Images) se partagent plus de 80 % du marché de la fiction. Mais ils ne détiennent guère plus de 20 % du documentaire, un secteur qui reste beaucoup plus atomisé.

S'ils ressentent comme inexorable ce mouvement de concentration, les responsables de ces entreprises de production le conçoivent principalement pour la distribution de leurs produits, leurs discussions avec les diffuseurs ou leurs besoins financiers. En revanche, ils insistent tous sur la nécessité de maintenir des petites entités pour les structures de création. D'ailleurs, la fusion Expand-Ellipse maintiendra l'existence des différentes petites sociétés qui produisent les émissions selon leur genre.

## Une opération en deux temps

Vincent Grimond, directeur général de Canal+, en charge du pôle filiale, aura réussi à associer les deux premières sociétés françaises de production dans une opération en deux étapes. Dans un premier temps, Canal+ Image, filiale de la chaîne cryptée, prendra 35 % des parts et 28 % des droits de vote d'Expand tandis que Finexpand, actionnaire principal d'Expand, et son management obtiennent 24 % du capital et 37 % des droits de vote de la nouvelle entité, baptisée Expand.

A terme, au plus tard au printemps 2003, les accords donnent à Canal+ la possibilité d'acquiescer la totalité du capital d'Expand. Sous certaines conditions, la chaîne cryptée pourrait être amenée à exercer plus tôt cette option, entre novembre 2000 et mars 2001.

## Pour Canal+, une façon d'équilibrer son studio européen

PIERRE APRÈS PIERRE, Canal+ poursuit l'édification de son grand studio européen. Après la création, début janvier, de Bac Distribution pour distribuer ses films de cinéma, la chaîne cryptée vient de prendre, par la fusion de sa filiale Ellipse Programme avec Expand, une position prépondérante dans le secteur de la production audiovisuelle.

L'achat d'Expand apportera à Canal+ « 100 % du bras télévisuel de son studio européen », explique Vincent Grimond, directeur général de Canal+ en charge du pôle filiales. Un « bras armé » indispensable, ajoute-t-il, car « il n'est pas possible d'envisager un studio européen sans une activité audiovisuelle développée ». Désormais premier acteur français du secteur, M. Grimond peut envisager « de sortir de France pour nouer des partenariats avec d'autres opérateurs ». Pour cela, il lui fallait « acquiescer une taille et une puissance permettant de discuter d'égal à égal avec les grands du secteur mais aussi fédérer autour de Canal+ des sociétés de production plus petites ». Avec cette opération, le groupe s'aligne, en partie, sur l'organisation des majors américaines : « Si tout va bien, dans cinq ans, le studio de Canal+ marchera sur deux beaux pieds qui sont le cinéma et la télévision. Il n'y a pas d'équivalent en Europe. »

Expand ne manquait pas de prétendants. Outre les incontournables grands du secteur, Endemol et Pearson, Sony, mais aussi, dit-on, la CLT-UFA, étaient sur les rangs. Désormais flanqué d'Expand, et après avoir redressé en deux ans Ellipse Programme que

d'aucuns annonçaient moribonde, M. Grimond peut envisager plus sereinement l'introduction en Bourse de Canal+ Image, prévue pour juin. A cette occasion, la filiale de la chaîne cryptée devrait voir entrer à son tour de table les groupes Berlusconi et Kirch. Un renfort nécessaire pour appuyer la démarche du studio de Canal+ en Angleterre et en Allemagne, « deux zones vers lesquelles le management d'Expand va porter son attention ».

## « CONCEPT DE LABELS »

Toutefois, M. Grimond n'a pas l'intention de copier intégralement le modèle des majors américaines. Selon lui, « la raison du mariage avec Expand a pour origine un concept de création de centres multiples autour d'un schéma de distribution commun ». Ce « concept de labels », déjà employé par les géants du disque, permettra de maintenir l'activité de la multitude de sociétés regroupées aujourd'hui par Ellipse Programme et Expand. La mise en œuvre des deux axes de développement, cinéma et télévision, devrait aussi permettre au futur studio européen de déployer ses produits sur tous les supports de diffusion.

« La télévision nous intéresse car la demande de programmes devient de plus en plus forte », souligne le directeur général. Outre les chaînes traditionnelles, le studio a pour objectif d'alimenter en programmes, les chaînes thématiques, le numérique hertzien et toutes les nouvelles formes de distribution. Et notamment Internet. Selon M. Grimond, le studio est « une machine à fabri-

quer des programmes pour Internet qui sera dans un proche avenir un excellent moyen de distribution ». Pour affronter cette prochaine étape, « le studio sera dans la situation extrêmement confortable d'une entreprise dont les contenus vont être discriminants ». Une position qui pourrait amener, à terme, Canal+ à attaquer le marché américain.

Guy Dutheil

F. Ch.

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

PHILIPPE  
SEGUIN

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

Le Monde  
DOSSIERS DOCUMENTS  
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire  
du numéro  
de février

**HOMME/FEMME :**  
La marche vers l'égalité  
Les progrès à venir dans la vie politique ne doivent pas  
cacher les nombreuses inégalités économiques et sociales  
encore existantes.

**CHRONOLOGIE  
DE L'ANNÉE 1999**  
Toutes les dates et les faits marquants d'une année  
riche en actualité.

Chez votre  
marchand  
de journaux  
18 F - 2,74 €

Plus : LES CLÉS DE L'INFO  
4 pages pour décoder l'actualité

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **VIAG-VEBA** : les actionnaires du conglomérat énergétique Veba ont entériné à une large majorité la fusion avec le groupe Viag, qui devrait donner ainsi naissance au numéro un de l'énergie en Allemagne lors d'une assemblée générale extraordinaire jeudi 10 février à Düsseldorf.

● **ABITIBI-CONSOLIDATED** : le groupe canadien, premier producteur mondial de papier-journal, a indiqué jeudi être « en négociations avancées » pour une alliance importante, sans donner plus de précisions. Selon les spécialistes, il pourrait s'agir du québécois Donohue, filiale du groupe Quebecor, qui chercherait à la vendre pour se concentrer sur le secteur de l'imprimerie et des médias.

● **ALSTOM** : les Chantiers de l'Atlantique (Alstom) à Saint-Nazaire ont embauché 535 personnes, en CDI temps plein, depuis la mise en application d'un plan de développement en avril 1998. L'entreprise, qui compte 4 000 salariés, embauchera encore 400 personnes en 2000, puis 250 en 2001 et 250 en 2002.

● **FORD** : le personnel non-ouvrier de la filiale britannique du constructeur américain a décidé jeudi une série de grèves pour des revendications salariales, une première dans cette entreprise. Le mouvement, qui concerne 3 000 personnes, débutera le 21 février par un arrêt de travail d'une heure et sera suivi par des grèves d'une journée les 24 et 29 février, puis du 6 au 8 mars.

● **SLN** : la Société Le Nickel a décidé de réduire sa production de métal de 30 % en raison d'un conflit social qui perturbe l'alimentation de son usine en minerai. Depuis treize jours, les adhérents du Soenc-mines, qui protestent contre un plan de restructuration, bloquent le chargement d'un bateau à Kouaoua (côte est), qui doit fournir quelque 20 000 tonnes de minerai à l'usine de la SLN à Nouméa.

● **MOULINEX** : le PDG du groupe d'électroménager, Pierre Blayau, affirme, dans un entretien au Figaro paru vendredi 11 février, que Moulinex a l'appui de ses banques pour réaliser l'augmentation de capital destinée à financer la restructuration de l'entreprise.

## SERVICE

● **CAP GEMINI** : la société informatique française a signé, vendredi, un accord mondial avec Microsoft. Le groupe français va mettre sur pied des solutions de e-business centrées sur la distribution, la gestion du savoir et le commerce électronique, utilisant la plate-forme Windows 2000. Pour cela, les ingénieurs de Cap Gemini seront formés chez Microsoft.

## FINANCE

● **DEXIA** : le groupe franco-belge a conclu un accord de partenariat avec les quatre principales banques populaires italiennes en vue de leur céder les 40 % du capital de Crediop. Le montant total de la transaction s'élève à 413 millions d'euros.

● **BBV** : le groupe bancaire espagnol Banco Bilbao Viscaya va investir entre 130 et 140 millions de dollars dans le lancement au Brésil du premier service bancaire exclusivement sur Internet d'Amérique latine.

## RÉSULTATS

● **LLOYDS TSB** : le groupe bancaire britannique a réalisé en 1999 un bénéfice avant impôt en hausse de 20 % à 3,621 milliards de livres (5,9 milliards d'euros). Le groupe a annoncé son intention de lancer une banque Internet pan-européenne et s'est dit à la recherche d'acquisitions en Grande-Bretagne et à l'étranger.

● **PHARMACIA & UPJOHN** : le groupe pharmaceutique américano-suédois a réalisé un bénéfice net de 803 millions de dollars (811 millions d'euros) en 1999, en hausse de 27,6 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 7,3 %, à 7,253 milliards de dollars (7,326 milliards d'euros).

● **TECHNIP** : le groupe français d'ingénierie a dégagé en 1999 un résultat net part du groupe en hausse de 63,8 %, à 172,6 millions d'euros. Ce chiffre est gonflé par un résultat exceptionnel comprenant une reprise de provisions pour risques géopolitiques (57 millions d'euros).

● **STORA ENSO** : le groupe papeter scandinave a annoncé, jeudi, un triplement de son résultat net à 1,15 milliard d'euros pour un chiffre d'affaires de 10,6 milliards. Le groupe, qui a profité au second semestre du net redressement du prix de la pâte et du papier, prévoit une bonne activité en 2000.

## VALEUR DU JOUR

## Shell se redresse et évoque des rachats

LE MARCHÉ a salué, jeudi 10 février, le redressement des résultats du groupe anglo-néerlandais Shell. Le deuxième pétrolier mondial, qui avait été le plus touché par la crise pétrolière, a inversé la tendance. En 1999, le bénéfice atteint 8,584 milliards de dollars (56,7 milliards de francs) contre 350 millions de dollars l'année précédente. Hors effet stock, le bénéfice a progressé de 38 % à 7,093 milliards de dollars.

A Amsterdam, l'action Royal Dutch s'est appréciée jeudi de 2,51 %, à 54,65 euros. Vendredi, elle se négociait à 55 euros. A Londres, Shell Transport a gagné 7,11 %, à 4,52 livres.

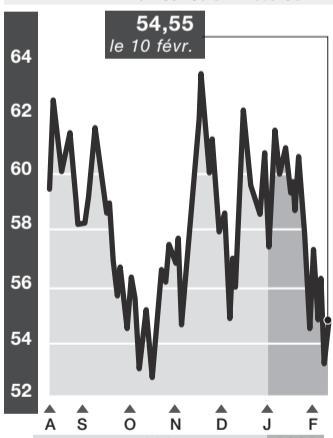
Ce redressement est dû aux effets du programme de restructurations engagé à la fin de l'année 1998 et au relèvement spectaculaire des cours du pétrole, Shell a cependant souffert des faibles marges dégagées dans les hydrocarbures et la chimie.

Le groupe a précisé, jeudi, avoir réalisé en 1999 un total de 2 milliards de dollars de réductions de coûts, « très en avance » sur ses prévisions et qui le place « en bonne voie » pour atteindre son « nouvel objectif de 4 milliards de dollars annuels d'économies d'ici 2001 ».

« Nous avons réduit de 40 % les investissements en capitaux, restructuré 15 % de nos actifs et augmenté à nouveau notre dividende », a souligné le PDG du groupe, Mark Moody-Stuart. « Ce que nous avons

## Action Royal Dutch Shell

en euros à Amsterdam



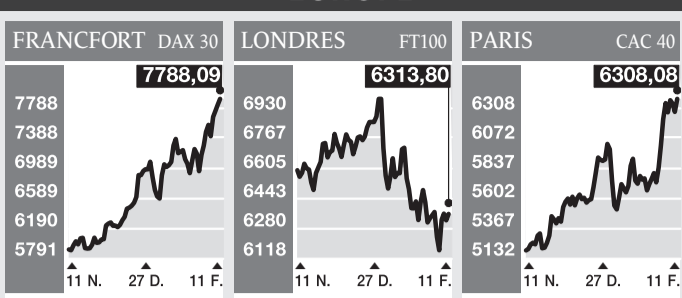
réalisé cette année n'est que le début.

Evoquant d'éventuels rachats, le patron de Shell s'est montré prudent en raison des déboires avec les autorités de la concurrence américaine que rencontre son concurrent BP Amoco dans sa tentative d'acquisition d'Arco. « Il ne fait pas de doute que nous voulons progresser en faisant des acquisitions, mais pas forcément de grosses acquisitions. Ce serait difficile pour nous d'un point de vue réglementaire. »

Les responsables de Shell n'ont pas donné de prévisions chiffrées de résultats pour 2000. Sur l'année, le groupe table sur des prix du baril oscillant entre 15 et 20 dollars.

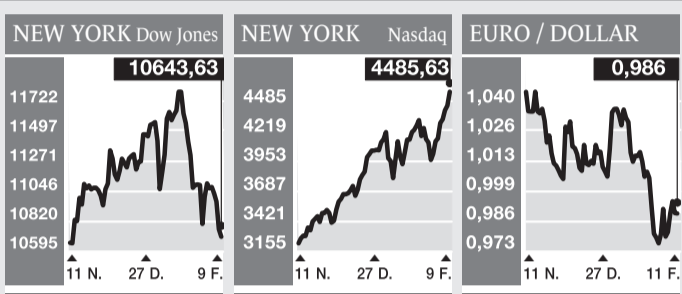
Dominique Gallois  
(avec AFP)

## EUROPE



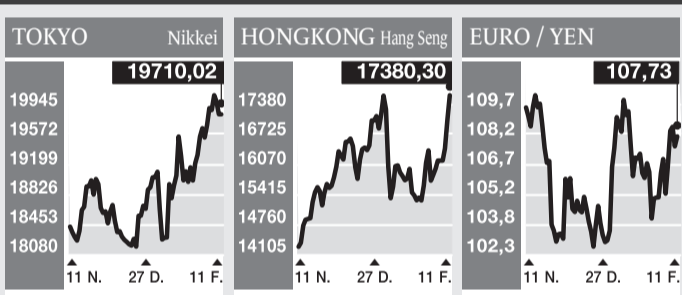
Europe 9h57	Indices sélection	cours 11/02	Var. % 09/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5229,64	1,07	6,63
EUROPE	STOXX 50	4897,14	0,96	3,26
EUROPE	EURO STOXX 324	444,14	1,21	6,71
EUROPE	STOXX 653	385,54	1,03	1,59
PARIS	CAC 40	6308,08	1,62	5,87
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4278,87	1,68	5,58
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	669,64	1,26	-0,26
BRUXELLES	BEL 20	2737,58	-0,15	-18,05
FRANCFORT	DAX 30	7788,09	1,02	11,93
LONDRES	FTSE 100	6313,80	0,54	-8,89
MADRID	STOCK EXCHANGE	12196,60	1,46	4,77
MILAN	MIHEL 30	47382,00	1,63	10,21
ZURICH	SPI	7006,60	0,12	-7,44

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 09/02	Var. % 08/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10643,63	-0,52	-7,42
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1416,83	0,36	-3,57
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4485,63	2,81	10,23
TORONTO	TSE INDEX	9321	0,71	10,78
SAO PAULO	BOVESPA	18603,81	1,32	8,85
MEXICO	BOLSA	423,90	3,68	5,56
BUENOS AIRES	MERVAL	640,63	3,43	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,25	-0,64	-24,30
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5762,01	2,62	6,35

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 11/02	Var. % 09/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	19710,02	-1,49	4,10
HONGKONG	HANG SENG	17380,30	3,18	2,47
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2233,38	0,36	-9,93
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	120,40	-1,22	-7,40
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3167,10	-0,17	0,46
BANGKOK	SET	32,66	0,96	-5,99
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5969,40	3,12	19,25
WELLINGTON	NZSE-40	2041,19	0,59	-7,50

## SUR LES MARCHÉS

## NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a clôturé en baisse de 0,52 %, à 10 643,63 points, jeudi 10 février. Le baromètre du marché a été victime de la hausse des prix du pétrole, qui relance les craintes de relèvement des taux d'intérêt pour endiguer l'inflation. L'indice regroupant les valeurs technologiques, le Nasdaq, a, de son côté, fini à un nouveau record, avançant de 122,39 points (soit 2,81 %), à 4 485,63 points. Il a enregistré la cinquième plus forte hausse en points de son histoire, dans l'espoir de nouveaux gains des technologiques en dépit de la hausse des coûts de l'emprunt. Enfin, le S & P-500 a de son côté gagné 0,36 % jeudi, à 1 416,84 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens reculaient en début de matinée, vendredi 11 février, poussant mécaniquement les rendements des emprunts obligataires d'Etat à la hausse. Le taux d'intérêt à dix ans en France s'établissait à 5,73 %, tandis qu'en Allemagne il remontait jusqu'à 5,61 %.

## MONNAIES

L'EURO restait cantonné en dessous du niveau de 0,99 dollar, vendredi dans les premières transactions sur le marché des changes, tandis que le yen restait également faible face au billet vert. Le dollar s'échangeait à 109,14 yens.

## ÉCONOMIE

## La baisse de l'euro a incité la BCE à relever ses taux

WIM DUISENBERG, président de la Banque centrale européenne (BCE), a déclaré, dans une interview publiée jeudi 10 février dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, que l'institution ne peut pas et ne doit pas agir directement pour influencer le taux de change de l'euro, mais il a ajouté qu'il n'écartera pas, sur le principe, une intervention. Concernant la récente hausse des taux décidée par la BCE, M. Duisenberg a indiqué que « Le taux de change a joué un rôle, dans la mesure où nous avons relevé les taux d'intérêt de 0,25 point, ce qui se serait produit dans tous les cas dès février étant donné la faiblesse de l'euro dans la deuxième quinzaine de janvier », poursuit-il. Il a estimé qu'il « est tout à fait normal que le dollar soit fort et l'euro faible. Cependant, l'économie américaine va maintenant ralentir et l'Europe enregistrera cette année une croissance plus forte que les Etats-Unis ».

● **ZONE EURO** : la hausse du coût horaire total de la main d'œuvre dans la zone euro a été révisée à 2,4 % au troisième trimestre de 1999, comparée à une estimation initiale de 2,2 %, a annoncé, jeudi, l'institut Eurostat. En ce qui concerne l'industrie, elle a également été révisée, de 2,2 % à 2,3 %.

● **FRANCE** : l'excédent de la balance des transactions courantes s'est établi en novembre 1999 à 2,972 milliards d'euros, en baisse de 756 millions d'euros sur octobre (3,728 milliards euros), en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres provisoires publiés vendredi par le ministère de l'économie et des finances. Sur les onze premiers mois de 1999, l'excédent courant a atteint 31,6 milliards d'euros, contre 32,7 milliards d'euros durant la même période de 1998, en données brutes.

● **ALLEMAGNE** : l'excédent commercial s'est fortement contracté en décembre à 7,7 milliards de deutschemarks, contre 15,1 milliards en novembre, a annoncé, jeudi, l'Office fédéral de la statistique, sur la base de données encore préliminaires. Le déficit courant de décembre s'est creusé, également à 5,9 milliards de deutschemarks après 0,5 milliard le mois précédent. Sur l'ensemble de l'année 1999, le commerce extérieur allemand se solde par un excédent cumulé de 124,6 milliards de marks,

contre 127,0 milliards en 1998. Les opérations courantes ont fait apparaître un déficit de 32,8 milliards, contre 6,5 milliards un an plus tôt.

● **ROYAUME-UNI** : la Banque d'Angleterre a relevé, jeudi, son taux d'intervention d'un quart de point, à 6,0 %. C'est le quatrième relèvement en six mois. La banque centrale n'a pas publié de communiqué pour expliquer sa décision. Les taux britanniques sont maintenant revenus au niveau de février 1999. En juin, ils étaient à un plus bas de 22 ans à 5,0 %.

● **BALKANS** : six pays de la région ont signé, jeudi, avec la Banque mondiale un accord de principe établissant un comité de pilotage visant à faciliter le commerce et le transport dans l'Europe du Sud-Est. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Macédoine et la Roumanie se sont également engagées à collaborer à lutter contre la corruption aux frontières. La Banque mondiale va accorder un prêt de 68 millions de dollars pour ce projet.

● **PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT** : la dette extérieure à court terme des pays en voie de développement a reculé de 12,8 %, à 410 milliards de dollars en 1998, contre 470 milliards un an plus tôt, selon les derniers chiffres publiés, jeudi, par la Banque mondiale. Ce recul est à attribuer notamment à l'Asie de l'Est et à l'Amérique latine. L'Indonésie est le pays le plus endetté, si on compare sa dette à son produit intérieur brut. Elle représente 173 % du PIB.

● **THAÏLANDE** : le Fonds monétaire international (FMI) a salué le « progrès impressionnant » de la reprise économique du pays, dont le PIB s'est contracté de plus de 10 % en 1998 à la suite de la crise financière des pays émergents, mais a rebondi à 4 % en 1999. Le FMI relève toutefois qu'à moyen terme il faudra songer à un redressement budgétaire pour renverser le récent accroissement de la dette publique.

● **PÉTROLE** : le cours du baril de référence pour la livraison la plus rapprochée en mars, a approché les 30 dollars jeudi, gagnant 66 cents, à 29,43 dollars, sur le marché à terme de New York, son plus haut niveau depuis neuf ans. Les opérateurs continuent à s'interroger sur ce que l'OPEP va décider lors de sa réunion du 27 mars, alors que le gouvernement américain n'est pas disposé à vendre du pétrole de sa réserve stratégique pour soulager la flambée des cours du brut et du fioul domestique, utilisé pour le chauffage.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

## Hors zone Euro

Euro contre	10/02
COURONNE DANOISE	7,4448
COUR. NORVÉGIENNE	8,0695
COUR. SUÉDOISE	8,4800
COURONNE TCHÈQUE	35,6880
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5587
DOLLAR CANADIEN	1,4317
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0010
DRACHME GRECQUE	332,8000
FLORIN HONGROIS	255,7500
ZLOTY POLONAIS	4,0983

## Cours de change croisés

11/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,91583	0,98625	0,15038	1,60780	0,61440
YEN	109,19000	....	107,73000	16,42000	175,55000	67,11500
EURO	1,01394	0,92825	....	0,15245	1,62950	0,62265
FRANC	6,64970	6,09000	6,55957	....	10,69125	4,08415
LIVRE	0,62197	0,56960	0,61365	0,09355	....	0,38200
FRANC SUISSE	1,62760	1,48990	1,60510	0,24475	2,61775	....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 11/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,24	3,23	5,71	6
ALLEMAGNE	3,20	3,45	5,59	5,92
GDE-BRETAG.	6,06	6,07	5,70	4,68
ITALIE	3,20	3,40	5,87	6,21
JAPON	0,06	0,04	1,86	2,49
ÉTATS-UNIS	5,78	5,67	6,60	6,34
SUISSE	1,88	2,20	3,60	4,28
PAYS-BAS	3,15	3,40	5,75	6,02

## Matif

Cours 9h57	Volume 11/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	....	....	....
MARS 2000	19364	83,96	83,93
Euribor 3 mois	....	....	....
FÉVRIER 2000	....	....	....

## Pétrole

En dollars	Cours 09/02	Var. % 08/02
BRENT (LONDRES)	27,48	....
WTI (NEW YORK)	29,38	-0,17
LIGHT SWEET CRUDE	29,48	+1,34

## Or

En euros	Cours 10/02	Var. % 09/02
OR FIN KILO BARRE	10000	+0,50
OR FIN LINGOT	10090	+3,49
ONCE D'OR (LO) \$	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F.	57	+3,64
PIÈCE SUISSE 20 F.	57	+1,24
PIÈCE 10 DOLLARS US	198	+1,24
PIÈCE 20 DOLLARS US	388,75	-3,41
PIÈCE 50 PESOS MEX.	368	+2,08

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».  
www.lemonde.fr/monde

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Royal Bank of Scotland a reculé de 3,86 %, jeudi 10 février, alors que la banque est assurée de remporter son OPA sur la NatWest. Les autres titres bancaires britanniques ont profité de cette nouvelle agitation. Ainsi, l'action de Abbey National a gagné 6,3 % et Lloyds a progressé de 6,13 %.

(lire p. 19) après l'annonce d'un bénéfice record au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'exercice le groupe pétrolier a dégagé un bénéfice net de 8,5 milliards d'euros. Le titre du fabricant de composants électriques allemand Epcos a bondi de 22,68 %, en raison de l'annonce d'excellents résultats sur le quatrième trimestre et son éventuel remplacement de Mannesmann dans l'indice DAX.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Chimie and Conglomérats.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Chimie and Conglomérats.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Chimie and Conglomérats.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 10/02. Includes sections for Chimie and Conglomérats.

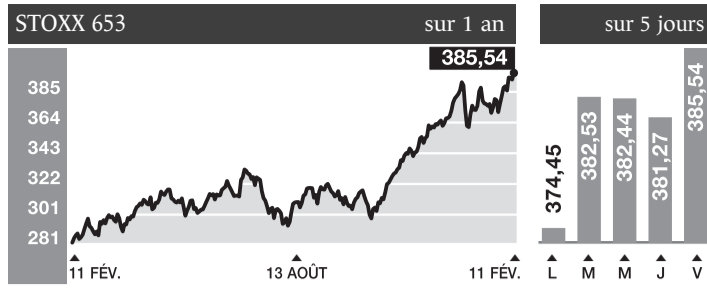


Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index.

Table of stock prices for various companies under the PHARMACIE index.

Table of stock prices for various companies under the ÉNERGIE index.

Table of stock prices for various companies under the SERVICES FINANCIERS index.



Nouvelle Golf V6 4Motion\*204 ch. \*Transmission intégrale. Consommation (l/100 km) : cycle urbain 15,3; extra-urbain 8,1; mixte 10,8. Co2 (g/km.) 259.

Table of stock prices for various companies under the ALIMENTATION ET BOISSON index.

Table of stock prices for various companies under the ASSURANCES index.

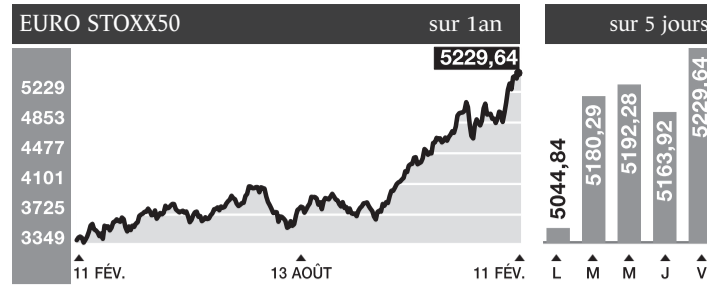


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX50 index.

Table of stock prices for various companies under the MEDIAS index.

Table of stock prices for various companies under the BIENS DE CONSOMMATION index.

Table of stock prices for various companies under the COMMERCE DISTRIBUTION index.

Table of stock prices for various companies under the HAUTE TECHNOLOGIE index.

Table of stock prices for various companies under the SERVICES COLLECTIFS index.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under the EURO NOUVEAU MARCHÉ index.

Table of stock prices for various companies under the BRUXELLES index.

Table of stock prices for various companies under the FRANCFORT index.

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Altran Technologies** a bondi de 10,7 % à l'ouverture des transactions vendredi 11 février. Le groupe a annoncé une progression de 40,7 %, à 615 millions d'euros, de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 1999.

● Le titre **Cap Gemini** a progressé de 10 %, dans les premières minutes de la séance vendredi, après l'annonce d'une alliance avec Microsoft dans le but d'instaurer des centres de compétence pour intégrer l'ensemble des produits Microsoft.

● L'action **LMVH** a gagné 1,73 % après avoir démenti que sa filiale de distribution DFS allait publier un avertissement sur ses résultats.

● L'action **Bouygues Offshore** a débuté la séance sur une hausse de 1,12 %, après la publication d'un chiffre d'affaires en hausse de 16 %, à 983,7 millions d'euros contre 849,8 millions en 1998.

● L'action **Hermès** a baissé de 0,14 % dans les premières heures de la séance de vendredi. Le groupe de luxe a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 927 millions d'euros, en hausse de 21 %.

● Le titre **TotalFina** a progressé de 0,99 %, après le relèvement de la notation de la dette senior du nouveau groupe TotalFina Elf, par l'agence Moody's.

● L'action **Société générale** a gagné 1,68 % à la suite de l'annonce de la prochaine introduction en Bourse de sa filiale de courtage en ligne Fimatex.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 11 FÉVRIER

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 février

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	144,60	144,50	947,86	- 0,07	152
CR.LYONNAIS(TP) L	140	143,50	941,30	+ 2,50	1000
RENAULT (T.P.)	321	321,50	2108,90	+ 0,16	1000
SAINT GOBAIN(T.P.)	167	167	1052	0	152
THOMSON SA (T.P.)	146,20	147,50	967,54	+ 0,89	1000
ACCOR	43,84	43,70	286,65	- 0,32	3
AEROSPATIALE MATR.	20,15	20,30	133,16	+ 0,74	20
AGF	51,40	51,45	337,49	+ 0,10	30
AIR FRANCE GPE NO	16,01	16,95	111,18	+ 5,87	54
AIR LIQUIDE	151	151,70	995,09	+ 0,46	11
ALCATEL	264,40	275,50	1807,16	+ 4,20	10
ALSTOM	27,01	26,82	175,93	- 0,70	6
ALTRON TECHNO.#	252,90	279,90	1836,02	+ 10,68	1
ATOS CA	159	165,80	1087,58	+ 4,28	1
AVENTIS	53,90	53,35	349,95	- 1,02	3
AXA	129,80	129,30	848,15	- 0,39	9
BAIL INVESTIS	128,20	128,20	840,94	0	16

BAZAR HOT.VILLE	109	107	701,87	- 1,83	50
BIC	43,50	43,10	282,72	- 0,92	3
BIS	88,90	88,90	588,90	0	20
B.N.P.	75,55	76,65	502,79	+ 1,46	4
BOLLORE	195	195	1279,12	0	8
BONGRAIN	292,50	294	1928,51	+ 0,51	50
BOUYGUES	840	834	5470,68	- 0,71	50
BOUYGUES OFFS.	44,50	45,40	297,80	+ 2,02	10
BULL#	9,10	9,61	63,04	+ 5,60	2
BUSINESS OBJECTS	124,10	135,40	888,17	+ 9,11	10
CANAL +	279	294	1928,51	+ 5,38	10
CAP GEMINI	240	264,20	1733,04	+ 10,08	8
CARBONE LORRAINE	38,50	39	255,82	+ 1,30	2
CARREFOUR	142	147	964,26	+ 3,52	2
CASINO GUICHARD	101,80	102,10	669,73	+ 0,29	10
CASINO GUICH.ADP	68,60	68,40	446,67	- 0,29	10
CASTORAMA DUB.(L)	208	212	1390,63	+ 1,92	25
C.C.F.	120,20	122	800,27	+ 1,50	5
CEGID (LY)	214,40	230,20	1510,01	+ 7,37	25
CERUS	10,90	10,90	70,20	0	45
CGIP	65,90	70,20	460,48	+ 6,53	2
CHARGEURS	57,50	56,50	370,62	- 1,74	100
CHRISTIAN DALLOZ	56	56,50	370,62	+ 0,89	10
CHRISTIAN DIOR	222	226	1482,46	+ 1,80	52
CIC-ACTIONS A	97	97	636,28	0	100
CIMENTS FRANCAIS	55,70	57,50	377,18	+ 3,23	4
CLARINS	101,70	100,20	657,27	- 1,47	50
CLUB MEDITERRANEE	113	114	747,79	+ 0,88	25
CNP ASSURANCES	30,20	29,62	194,29	- 1,92	25
COFACE	93,80	95,20	624,47	+ 1,49	10
COFLEXIP	90	92	603,48	+ 2,22	1
COLAS	188,20	191	1252,88	+ 1,49	40
CDE PROV. RECPT	35,20	35,15	230,57	- 0,14	100
CPR	43,60	42,55	279,11	- 2,41	8
CRED.FON.FRANCE	15,09	15,86	104,03	+ 5,10	42
CFE.RECYCLING	42,20	41,40	271,57	- 1,90	50
CREDIT LYONNAIS	38	38,50	252,54	+ 1,32	100
CS SIGNAUX(CSEE)	52,50	52,80	346,35	+ 0,57	100
DAMART	75	75	491,97	0	1
DANONE	215,40	214,80	1409	- 0,28	2
DASSAULT-AVIATION	196	198	1298,79	+ 1,02	8
DASSAULT SYSTEMES	92,20	94,50	619,88	+ 2,49	1
DE DIETRICH	50,30	48	314,86	- 4,57	4
DEVEAUX(LY)#	65	65	426,37	0	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14	14,25	93,47	+ 1,79	100
DMC (DOLLFUS MI)	4,44	4,25	27,88	- 4,28	27
DYNACON	25,80	25,75	168,91	- 0,19	25
EIFFAGE	58,30	57,95	380,13	- 0,60	50
ERAMET	48,40	48,60	318,80	+ 0,41	20
ERIDANIA BEGHIN	95,10	95	623,16	- 0,11	10
ESSILOR INTL	263,20	268,90	1763,87	+ 2,17	20
ESSILOR INTLADP	315,30	315,20	2067,58	- 0,03	20
ESSO	66,60	66,60	436,87	0	50
EURAFRANCE	505	510	3345,38	+ 0,99	200
EURO DISNEY	0,86	0,86	5,64	0	200
EUROTUNNEL	1,18	1,17	7,67	- 0,85	50
FACOM SA	73,45	73	478,85	- 0,61	25
FAURECIA	45	45,50	298,46	+ 1,11	50
FIMALAC SA	152,50	150	983,94	- 1,64	22
FIVES-LILLE	83,45	83,45	547,40	0	8
FONCLYON.#	118,50	118,50	777,31	0	50
FRANCE TELECOM	167	172,70	1132,84	+ 3,41	4
FROMAGERIES BEL.	700	705	4624,50	+ 0,71	50
GALERIES LAFAYETT	176,20	180	1180,72	+ 2,16	2
GAUMONT #	80,90	80,90	530,67	0	50
GAZ ET EAUX	54,90	54,75	359,14	- 0,27	5
GECINA	107	103,30	677,60	- 3,46	100
GEOPIHYQUE	63,50	64	419,81	+ 0,79	10
GFI INFORMATIQUE	189,80	204	1338,15	+ 7,48	20
GRANDVISION	26,23	25,85	169,56	- 1,45	10
GROUPE ANDRE S.A.	177,20	177,20	1162,36	0	50
GASCOGNE	75,05	75,70	496,56	+ 0,87	80
GR.ZANNIER (LY) #	37,95	37,15	243,69	- 2,11	10

GROUPE GTM	96,90	96,50	633	- 0,41	8
GROUPE PARTOUCHE	75,90	74,65	489,67	- 1,65	91
GUILBERT	129,60	125	819,95	- 3,55	10
GUYENNE GASCOGNE	421	407	2669,74	- 3,33	20
HACHETTE FILI.MED	82,50	87,75	575,60	+ 6,36	10
HAVAS ADVERTISING	561,50	575	3771,75	+ 2,40	8
IMERY(S.XI.METAL)	132	132,50	869,14	+ 0,38	8
IMMEUBLES DE FCE	17,80	17,85	117,09	+ 0,28	10
INFOGRAMS ENTER.	44,45	47,70	312,89	+ 7,31	10
INGENICO	89,90	95,50	626,44	+ 6,23	10
ISIS	66,20	67	439,49	+ 1,21	50
KAUFMANN ET BROAD	23,02	22,60	148,25	- 1,82	10
KLEPIERRE COMP.FI	94	94,95	622,83	+ 1,01	50
LABINAL	97,10	98	642,84	+ 0,93	8
LAFARGE	86,05	87	570,68	+ 1,10	25
LAGARDERE	88,50	94,20	617,91	+ 6,44	40
LAPEYRE	53	52	341,10	- 1,89	10
LEBON (CIE)	47,51	47,50	311,58	- 0,02	50
LEGRAND	200	204,40	1340,78	+ 2,20	2
LEGRAND ADP	113	114,20	749,10	+ 1,06	2
LEGRIS INDUST.	43,85	43,45	285,01	- 0,91	20
LOCINDUS	110,70	111	728,11	+ 0,27	150
L'OREAL	675	670,50	4398,19	- 0,67	2
LMVH MOET HEN.	392,20	396	2597,59	+ 0,97	1
MARINE WENDEL	106,60	110	721,55	+ 3,19	8
METALEUROPE	7,28	7,12	46,70	- 2,20	25
MICHELIN	37	36,30	238,11	- 1,89	2
MONTUPET SA	32,09	31,80	208,59	- 0,90	10
MOULINEX	5,65	5,83	38,24	+ 3,19	10
NATEXIS BQ POP	65	65,10	427,03	+ 0,15	16
NEOPOST	35,60	37,15	243,69	+ 4,35	1
NORBEST DENTRES.#	18,78	18,60	122,01	- 0,96	10
NORD-EST	27,30	27,40	179,73	+ 0,37	50
NORDON (NY)	66,50	66,50	426,50	0	70
NRJ #	684	725	4755,69	+ 5,99	10
OLIPAR	8,89	8,62	56,54	- 3,04	60
PECHINEY ACT ORD	65,55	66,25	434,57	+ 1,07	15
PENAUILLÉ POLY.CB	602	605	3968,54	+ 0,50	15
PERNOD-RICARD	52,10	52,50	344,38	+ 0,77	20
PEUGEOT	208,40	206,60	1368,33	- 1,10	6
PINAULT-PRINT.RED	192,60	195,90	1285,02	+ 1,71	20
PLASTIC OMN.(LY)	116,40	115,20	755,66	- 1,03	20
PROMODES	867	885	5805,22	+ 2,08	20
PUBLICIS #	550	558	3660,24	+ 1,45	25
REMY COINTREAU	20,75	20,35	133,49	- 1,93	10
RENAULT	43,45	43,80	287,31	+ 0,81	25
REXEL	72	73	478,85	+ 1,39	5
RHODIA	19,20	19,20	125,94	0	15
ROCHETTE (LA)	6,30	6,16	40,41	- 2,22	10
ROYAL CANIN	78,95	77,25	506,73	- 2,15	20
RUJE IMPERIALE (LY)	2120	2111	13847,25	- 0,42	200
SADE (NY)	37,50	37,40	245,33	- 0,27	100
SAGEM S.A.	1018	1061	6959,70	+ 4,22	20
SAINT-GOBAIN	150	155,40	1019,36	+ 3,60	10
SALVEPAR (NY)	74,05	74,10	486,06	+ 0,07	50
SANOFI SYNTELABO	39,50	39,90	261,73	+ 1,01	2
SAUPIQUEL (NS)	95	95	623,16	0	50
SCHNEIDER ELECTRI	71	71,50	469,01	+ 0,70	8
SCOR	50	49,75	326,34	- 0,50	100
S.E.B.	73	72	472,29	- 1,37	3
SEITA	42,95	42,95	281,73	0	50
SELECTBANQUE	13,60	13,60	89,21	0	15
SCE	46	47,25	309,94	+ 2,72	13
SIDEL	82	81,95	537,56	- 0,06	2
SILIC CA	153	153	1003,61	0	100
SIMCO	80	79	518,21	- 1,25	100
SKIS ROSSIGNOL	15,65	15,50	101,67	- 0,96	25
SOCIETE GENERALE	196,70	202,10	1325,69	+ 2,75	5
SOEXHO ALLIANCE	142,50	142,50	934,74	0	16
SOCEPARC (FIN)	78,20	78,20	512,96	0	50
SOMMER-ALIBERT	25,50	25,31	166,02	- 0,75	1
SOPHIA (EX.SFI)	25,37	25	163,99	- 1,46	10
SOPRA #	115	117	767,47	+ 1,74	4

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	160	160	1062,65	+ 6,37	20
A.T.T. #	49,70	50,25	329,62	+ 1,11	1
BARRICK GOLD #	18,70	18,65	122,34	- 0,27	100
CROWN CORK ORD.#	18,19	18,03	118,27	- 0,88	5
DE BEERS #	28,15	28,75	188,59	+ 2,13	100
DU PONT NEMOURS #	56,70	55,65	365,04	- 1,85	100
ERICSSON #	90,30	92,45	606,43	+ 2,38	2
FORD MOTOR #	48	47,90	314,20	- 0,21	1
GENERAL ELECTR.#	136,80	137	898,66	+ 0,15	100
GENERAL MOTORS #	79	79	518,21	0	1
HITACHI #	14,90	15,12	99,18	+ 1,48	50
I.B.M.	118,40	120	787,15	+ 1,35	100
ITO YOKADO #	87,75	87,75	576,60	0	50
MATSUSHITA	28,25	28,50	186,95	+ 0,88	50
MC DONALD'S #	36,98	36,88	241,92	- 0,27	100
MERK AND CO	70,80	69,25	454,25	- 2,19	100
MITSUBISHI CORP.#	8,05	8	52,48	- 0,62	50
MORGAN J.P.#	118	117,60	771,41	- 0,34	2
NIPP. MEATPACKER	10,80	10,80	70,20	0	50
PHILIP MORRIS #	20,32	19,80	129,88	- 2,56	100
PROCTER GAMBLE	95,05	93,50	613,32	- 1,63	100
SEGA ENTERPRISES	38,80	39,50	259,10	+ 1,80	50
SCHLUMBERGER	58,65	59,35	389,31	+ 1,19	

**SCIENCES** Deux fragments du cœur qui serait celui de Louis XVII ont récemment quitté la basilique Saint-Denis pour être soumis à des tests génétiques. S'ils ont été suffi-

samment préservés, ils diront enfin si l'enfant de dix ans mort au Temple en 1795 était bien Louis-Charles, fils de Louis XVI. ● L'ADN MITOCHONDRIAL retrouvé dans les

cheveux de Marie-Antoinette, déjà analysés par les généticiens de l'Université catholique de Louvain (Belgique), pourrait en effet être comparé, d'ici quelques semaines,

aux séquences extraites du cœur de l'« enfant du Temple », et préciser ainsi leur lien de parenté. ● LA TECHNIQUE DES EMPREINTES GÉNÉTIQUES a notamment servi, en

1994, à authentifier formellement le tsar Nicolas II et plusieurs membres de sa famille, dont les restes avaient été retrouvés dans l'Oural en 1991.

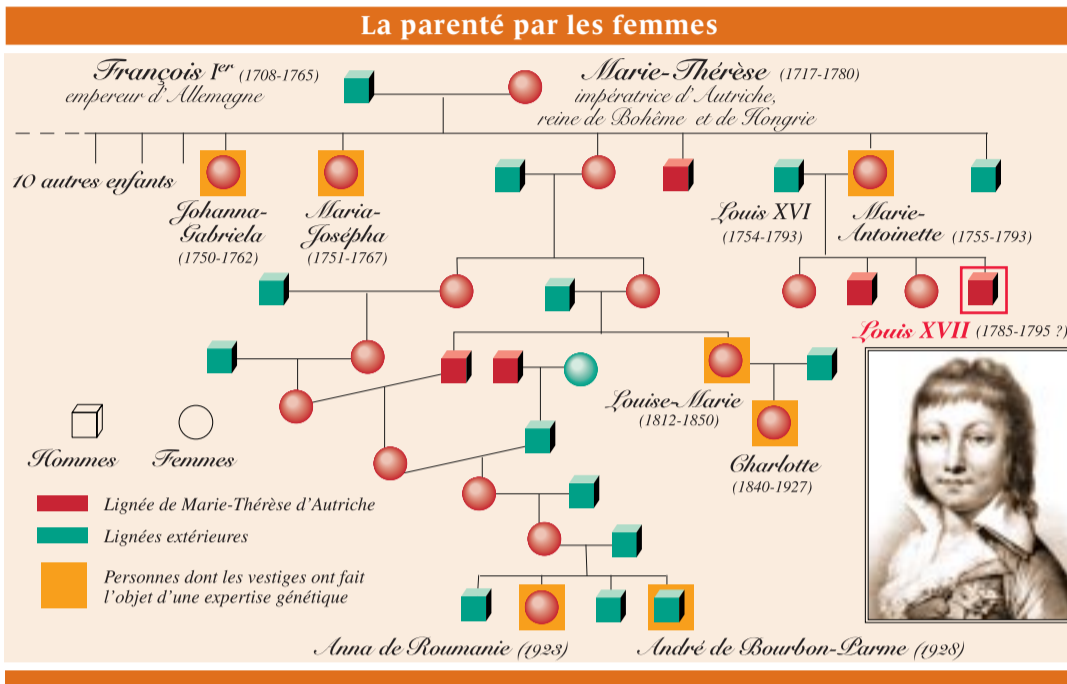
## Les généticiens se penchent sur l'« affaire Louis XVII »

L'ADN du cœur de l'enfant prisonnier du temple, mort le 8 juin 1795 à l'âge de dix ans, va être comparé à celui des cheveux de Marie-Antoinette. Ces tests devraient permettre de dire si cet enfant était bien le fils de Louis XVI et de la reine

**QU'EST-IL ARRIVÉ** au prince-héritier Louis-Charles, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette ? A-t-il succombé à son enfermement, à Paris, dans la tour du Temple, après l'exécution de ses souverains de parents ? A-t-il été remplacé par un autre enfant, qui mourut de la tuberculose à sa place ? Légitimistes comme orléanistes, les deux camps sont désormais suspendus au verdict que rendront prochainement deux laboratoires européens de biologie moléculaire. Dans quelques jours, quelques semaines tout au plus, le cœur du présumé dauphin de Louis XVI va en effet subir l'épreuve des gènes. Un test en éprouvette qui, peut-être, lèvera le voile sur un mystère vieux de deux siècles.

Louis-Charles de France, duc de Normandie, naît le 27 mars 1785. Il devient dauphin de France en juin 1789, après la mort de son frère aîné Louis-Joseph, duc de Bourgogne. Quatre mois plus tard, le 6 octobre, la famille royale, prisonnière de la Révolution, quitte Versailles pour les Tuileries, puis pour le Temple où elle est incarcérée en août 1792. Le 21 janvier 1793, Louis XVI est décapité. Louis-Charles devient roi de France. Dans la soirée du 3 juillet 1793, le jeune souverain est enlevé à sa mère par les commissaires de la commune. L'« affaire Louis XVII » commence.

A partir de là, en effet, plus rien n'est sûr. L'enfant reste-t-il au Temple, isolé et mal soigné jusqu'à sa mort, survenue le 8 juin 1795 à l'âge de dix ans ? A-t-on substitué au vrai Louis-Charles un enfant malade du même âge ? Preuve suprême d'incertitude, le jeune roi eut en tout cas deux actes de décès officiels. Le premier fut dressé à Paris, le 24 prairial an III (12 juin



Pour comparer l'ADN mitochondrial (transmis essentiellement par voie maternelle) de Karl Wilhelm Naundorff, le plus célèbre des prétendus dauphins de Louis XVI, et de Marie-Antoinette, il faut d'abord vérifier l'identité des gènes de cette dernière. Pour cela, les chercheurs comparèrent les séquences génétiques extraites des cheveux de trois des seize enfants de Marie-Thérèse d'Autriche : la reine Marie-Antoinette et ses sœurs Maria-Josépha et Johanna-Gabriela. Toutes ces données furent également confrontées à celles obtenues sur deux descendants encore en vie de Marie-Thérèse, Anna de Roumanie et son frère André de Bourbon-Parme. Certains désormais de l'authenticité de l'ADN de Marie-Antoinette, les généticiens espèrent pouvoir le comparer à celui que contient peut-être le cœur de « l'enfant du Temple », présumé Louis XVII.

1795) au nom de « Louis Charles Capet, âgé de dix ans deux mois (...), fils de Louis Capet, dernier roy des Français (...) ». Le second fut établi à Delft, aux Pays-Bas, le 12 août 1845, au nom de « Charles Louis de Bourbon, duc de Normandie, Louis XVII, ayant été connu sous le nom de Charles Guillaume Naundorff »... Parmi les dizaines de vrais-faux dauphins qui, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, revendiquèrent être l'« enfant du Temple », l'horloger allemand Karl Wilhelm Naundorff avait été l'un

des plus obstinés. Et, son acte de décès en atteste, il faillit bien obtenir gain de cause. Jusqu'à ce que la très efficace technique des « empreintes génétiques », en 1993, dénonce enfin sa forfaiture.

### NAUNDORFF L'IMPOSTEUR

Les contradictions relevées dans la biographie de Naundorff ayant entraîné, en 1950, l'ouverture de sa tombe, une mèche de cheveux et deux fragments de son humérus droit avaient alors été prélevés. Après diverses tractations, des

échantillons de ces vestiges biologiques furent cédés à deux équipes de généticiens de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et de l'université de Nantes (Loire-Atlantique). L'objectif : extraire, s'il en restait, l'ADN contenu dans leurs mitochondries (petits organites cellulaires qui se transmettent essentiellement par la mère), et confronter ce matériel génétique à celui des parents maternels de Louis XVII.

Cinq ans plus tard, les chercheurs rendaient leurs conclu-

sions. Les fragments d'ADN mitochondrial issus de l'os de Naundorff se révélèrent sans aucun lien de parenté avec ceux prélevés sur des cheveux de Marie-Antoinette. Pas plus qu'avec les gènes capillaires des deux sœurs de la reine, les archiduchesses Maria-Josépha et Johanna-Gabriela, extraits de médailles retrouvés dans un couvent autrichien (*Le Monde* du 5 juin 1998). Le plus célèbre des prétendus dauphins de Louis XVI était un imposteur. En aucun cas le descendant des Habsbourg et des Bourbons.

### UNE MOMIFICATION PROMETTEUSE

Naundorff trahi par son humérus, restait à chercher le « vrai » Louis XVII. « Poursuivre l'enquête était d'autant plus tentant que nous disposions déjà des données génétiques identifiant Marie-Antoinette », précise le professeur Jean-Jacques Cassiman, responsable de ces travaux au centre de génétique humaine de Louvain. Tentant, et peut-être réalisable. A condition de jouer la carte du cœur, seul vestige de l'enfant du Temple à être parvenu jusqu'à nous après avoir été dérobé par un des médecins légistes qui attestèrent de son décès.

Le duc de Beaufremont, chef de file des légitimistes et propriétaire de l'organe, se laissa finalement convaincre, et donna son autorisation pour que le cœur quitte provisoirement la crypte de la basilique Saint-Denis. Le temps d'en extraire deux fragments, respectivement destinés au laboratoire de Louvain et à l'université de Munster (Allemagne). Et d'ajouter au parcours déjà mouvementé de la relique royale - volée en 1830 à l'archevêque de Paris, plus tard restituée à la famille d'Orléans, puis aux Bourbons d'Espagne, elle

ne revint au duc qu'en 1975 - un nouvel épisode.

Le découpage des morceaux eut lieu le 15 décembre dernier, et dut être fait à la scie. Après un siècle passé dans un bocal d'esprit de vin, un autre à sec, le cœur était devenu dur comme un bout de bois. Cette momification constitue précisément, aux yeux des chercheurs, un signe prometteur de réussite. « Cet état de conservation n'est pas idéal, mais il ne nous est pas non plus étranger. Des tissus biologiques ont déjà été retrouvés, qui avaient été conservés dans des conditions semblables. Notamment un fœtus indien d'Amérique du Sud, momifié après avoir été maintenu dans l'alcool pendant plusieurs années, et sur lequel de l'ADN relativement bien conservé a pu être extrait et analysé », commente M. Cassiman.

Gangue protectrice gardant les gènes à l'abri du temps, la momification impose en retour de longs et complexes traitements biochimiques. Ceux-ci devraient durer jusqu'à la fin du mois. Après quoi viendra le grand moment, celui de l'extraction génétique. L'ADN mitochondrial que convoitent les chercheurs sera-t-il au rendez-vous ? Si oui, comparer sa séquence à celle de Marie-Antoinette sera l'affaire de quelques semaines. Alors viendra le verdict. Ou Louis XVII et le prisonnier du Temple ne font qu'un, et la succession est close. Ou le petit cœur conservé à la basilique Saint-Denis est celui d'un inconnu, et les « survivantistes » reprendront espoir. La liste des prétendants à la descendance royale restant longue, le laboratoire de Louvain pourrait dans ce cas avoir encore du grain à moudre.

Catherine Vincent

## Le tsar Nicolas II authentifié par ses empreintes génétiques

**LA PUBLICATION** prochaine du Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) en est la meilleure preuve : quinze ans après ses premiers galops d'essai, cette technique d'identification est reconnue par tous les experts pour sa fiabilité et son pouvoir de résolution. « Quand nous comparons deux ADN, les probabilités d'une erreur atteignent une sur plus de six milliards, à l'exception du cas de vrais jumeaux », précise Isabelle Bergerat, directrice adjointe du laboratoire scientifique de la préfecture de police de Paris. Les empreintes génétiques se fondent en effet sur l'analyse de « minisatellites », petits fragments d'ADN si polymorphes qu'ils forment une véritable carte d'identité biologique.

Chacun de nous ayant reçu la moitié de ses chromosomes de son père et l'autre de sa mère, nos empreintes « nucléaires » (provenant de l'ADN chromosomique) seront pour moitié identiques à celles de chacun de nos parents. Les empreintes issues de nos mitochondries, en revanche, seront très proches de celles de notre mère, car ces petits organites cellulaires se transmettent essentiellement par les femmes. L'ADN mitochondrial étant par

ailleurs mieux préservé par le temps que l'ADN nucléaire, il constitue donc un matériel idéal pour les recherches généalogiques. En témoigne la résolution, il y a quelques années, du

tsar de toutes les Russies, exécuté dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, une équipe scientifique russo-britannique compara l'ADN mitochondrial collecté sur ces vestiges avec celui des des-

### Le risque de contamination

**La hantise des chasseurs d'ADN humain tient en un mot : contamination. Pour établir des empreintes génétiques à partir d'un tissu biologique, il faut en effet en extraire l'ADN, le purifier, puis l'amplifier par PCR (polymerase chain reaction). Une technique enzymatique désormais courante, qui permet de reproduire à plusieurs millions d'exemplaires n'importe quel fragment de gène. Y compris ceux provenant de l'ADN du biologiste (cheveux, cellules mortes), ou d'une bactérie malencontreusement échouée dans son éprouvette.**

**La PCR étant, par sa puissance même, hautement sensible à toute « pollution » génétique, la plus grande précaution s'impose lors des manipulations. C'est pourquoi toute analyse génétique effectuée sur de l'ADN humain doit être reproduite plusieurs fois avant d'être considérée comme valable. Et si possible par au moins deux laboratoires indépendants l'un de l'autre, comme ce sera le cas pour l'ADN du présumé Louis XVII.**

mystère qui entourait depuis trois quarts de siècle le sort de la famille impériale russe des Romanov.

Pour s'assurer que les ossements découverts en 1991 dans une fosse commune de la forêt d'Ekaterinbourg (Oural) appartenaient bien à Nicolas II, dernier

cendants directs de la famille impériale. Parmi eux : le prince Rostislav Romanov (petit-neveu de Nicolas II), un membre de la famille de Grèce, et le prince Philip, duc d'Edimbourg, époux de la reine Elizabeth II et grand-neveu de la tsarine Alexandra. Tous se prêtant au jeu, le service central

médico-légal britannique travailla longuement. Avant de conclure que les ossements retrouvés appartenaient, « avec une certitude de 99,9 % », aux squelettes du tsar Nicolas II, de son épouse Alexandra et de leurs filles aînées, Olga, Tatiana et Maria.

« L'ADN prélevé sur les ossements présumés de la tsarine et de ses filles concorde exactement avec celui du prince Philip. Quant à celui de Nicolas II, il concorde avec celui des descendants de sa famille maternelle à raison de 790 paires de bases [les maillons élémentaires de l'ADN] sur 800 », précisait en 1993 le docteur Peter Gill, qui avait dirigé ces analyses. Un an plus tard, les résultats complets paraissaient dans la revue *Nature Genetics* (« Identification des restes de la famille Romanov par analyse de l'ADN », février 1994).

Le 17 juillet 1998, quatre-vingts ans exactement après son exécution, les funérailles de la famille Romanov avaient lieu à Saint-Pétersbourg, en présence de Boris Eltsine. Sans toutefois que soit révélé le sort d'Alexeï et d'Anastasia, fils et quatrième fille du tsar, dont les ossements ne furent pas retrouvés.

C. V.

## Un nouveau lanceur pour la société franco-russe Starsem

Déjà engagée avec succès dans la compétition internationale pour les services de lancement, la société franco-russe qui a accumulé l'an dernier les mises en orbite réussies des satellites de télécommunications de la constellation Globalstar à un nouveau motif de satisfaction. Elle a en effet lancé avec succès depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), le mercredi 9 février, un tout nouveau lanceur de type Soyouz, baptisé Soyouz-Fregat, qui doit permettre de compléter l'offre de Starsem. Le tir de cette fusée avait pour but de démontrer les capacités de réallumage et de manœuvre en orbite de son étage supérieur Fregat, capacités que la clientèle va de plus en plus réclamer, comme en témoignent les programmes de développement de la concurrence. Pour ce tir de validation, l'Agence spatiale européenne avait installé à bord un nouveau type de bouclier gonflable permettant de protéger des capsules spatiales pendant leur retour. Cette année, le Soyouz-Fregat devrait être lancé trois fois : en mars pour un tir de validation, en juin et juillet pour mettre en orbite les satellites astronomiques européens Cluster-II dont les « jumeaux » avaient été perdus lors de l'explosion en vol de la première Ariane-5.

### DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : un astéroïde se dirigeant vers la Terre a été détecté** le 28 janvier, dans la constellation du Cancer, par trois astronomes américains. Baptisé 2000 BF 19, ce corps d'un diamètre estimé entre 300 et 700 m, arrivera à proximité de notre globe en 2022. Les premiers calculs montrent que les risques de collision sont très faibles. Un « réseau d'alerte informel » a néanmoins été mis en place par les astronomes pour surveiller sa progression. -(AFP)

■ **ENVIRONNEMENT : la cochenille de l'hibiscus, qui, dans les Antilles, attaque nombre de cultures, pourrait voir ses jours comptés.** L'Institut national de recherche agronomique (INRA) a introduit en Guadeloupe une cochenille originaire d'Australie qui s'en nourrit, et une petite guêpe venue de Chine qui y pond ses œufs. En 1998, un mois après avoir détecté la présence de la cochenille en Guadeloupe, l'INRA a effectué ses premiers lâchers de prédateurs. Un an après, l'opération a été recommandée. Il semble que le contrôle de la cochenille est en bonne voie.



<http://www.lemonde.fr>

**Finance :** l'actualité des marchés financiers, les cours, les indices, la gestion de portefeuille.

# La génération glorieuse du judo français entend résister à l'épreuve du temps

Stéphane Traineau participera à son dernier tournoi de Paris alors que David Douillet est toujours indisponible.

Après les résultats décevants enregistrés aux championnats du monde à Birmingham (Angleterre) en octobre, le tournoi de Paris, disputé,

samedi 12 et dimanche 13 février, doit permettre aux judokas français de se situer à sept mois des Jeux olympiques de Sydney. Pour la génération

dorée qui a collectionné titres et médailles, l'heure de la retraite approche, ce qui n'est pas sans conséquences sur le mode de préparation.

**L'EXEMPLE** de Marc Alexandre en a échaudé plus d'un. En 1989, une année après son sacre olympique, le judoka français avait annoncé son intention de mettre un terme à sa carrière à l'occasion des championnats du monde. Il passa totalement à côté de la compétition. Une décennie plus tard, devenu entraîneur national, il reconnaît sans peine son erreur : « En me fixant une échéance sans possibilité d'appel ou de rattrapage, je m'étais imposé une pression inutile. »

David Douillet, Stéphane Traineau, Marie-Claire Restoux et Christine Cicot sont prévenus. Pour eux et pour quelques autres, le bout de la route est proche. Ils ont été champions du monde ou champions olympiques et savent que leur carrière approche de son terme. Stéphane Traineau, champion du monde en 1991, disputera, dimanche 13 février, son dernier tournoi de Paris, une épreuve qu'il a gagnée à quatre reprises, un record. « Je suis content que ce soit à Bercy (voir ci-dessous), dit-il. Comme cela, ce sera à la fois une première et une dernière fois. »

Marie-Claire Restoux effectuera ce qui pourrait bien être des adieux au public parisien en espérant s'approcher du podium d'une compétition qui s'est toujours refusée à elle. David Douillet est pour l'instant écarté des tatamis par des douleurs persistantes au dos. Il espère reprendre l'entraînement dans une dizaine de jours. Quant à Christine Cicot, économiste de ses forces, elle a préféré attendre le mois de mars

pour entamer ce qui devrait être sa dernière saison. Ces quatre athlètes, fers de lance de la génération dorée du judo français, ne veulent surtout pas rater leur sortie. « Je me lance un dernier défi, explique David Douillet, champion olympique et quadruple champion du monde. J'espère bien aller aux Jeux de Sydney et y faire bonne figure. » Quelle plus belle scène, en effet, pour ti-

trente-quatre. Les doses de travail sont plus difficiles à digérer, les courbatures durent plus longtemps. Je ne peux plus enchaîner les séances d'entraînement : il faut doser différemment sa préparation, se ménager beaucoup de temps de récupération, dormir le plus possible et ne pas trop sortir le soir. Le moindre écart se ressent le lendemain à l'entraînement. »

L'autre ennemi de l'athlète en

## Une première très attendue à Bercy

Le tournoi international de la Ville de Paris se veut le plus grand tournoi de judo du monde. Si la Fédération française de judo et disciplines associées (FFJDA) gagne son pari en remplissant Bercy, il aura définitivement mérité cette réputation. Alors que la plupart des tournois européens se déroulent devant des publics clairsemés et que le judo est en nette perte de vitesse au Japon, le succès populaire de ce sport en France a poussé la FFJDA à quitter le vieux stade Pierre-de-Coubertin, trop exigü, pour gagner le Palais omnisports de Paris-Bercy. En cette année olympique, le tournoi de Paris revêt une importance particulière. Dans les neuf catégories de poids dans lesquelles la France est assurée d'avoir un représentant aux Jeux de Sydney, l'attention se portera sur les rivalités franco-françaises, chaque pays ne pouvant aligner qu'un seul combattant par catégorie lors du tournoi olympique. Pour les cinq autres catégories, encore à la recherche d'un sésame, cette étape parisienne sera l'occasion de marquer des points dans la course à la qualification qui prendra fin en mai avec les championnats d'Europe. « L'objectif est d'être présents dans toutes les catégories à Sydney », affirme Fabien Canu, le directeur technique national.

rer sa révérence que celle sur laquelle se tourneront tous les regards en septembre ? Mais il faudra pour y accéder faire entendre raison à de jeunes rivaux ambitieux, voire à un corps de moins en moins enclin aux efforts violents et répétés.

« Ce n'est pas comme quand l'on a vingt ans, reconnaît volontiers Christine Cicot, qui en a

fin de carrière, c'est la peur du vide. Y a-t-il une vie après le sport ? Faute de réponse certaine, nombreux sont ceux à avoir prolongé au-delà du raisonnable une carrière désormais vouée entièrement à reculer l'échéance redoutée. « Il est très important, quand on arrive en fin de carrière, de savoir où l'on va », assure Marie-Claire Restoux, qui a rejoint il y a quelques mois la société Abilis ISS - partenaire de la Fédération française de judo - pour s'occuper des relations avec la presse. « Mon avenir professionnel est désormais tout tracé et cela me permet d'envisager en toute sérénité de raccrocher le ki-

mono d'ici quelque temps. » Cette sérénité, David Douillet avait fini par la perdre ces derniers mois quand à ses ennemis de santé vinrent s'ajouter des doutes sur son devenir professionnel. Soucieuse de permettre à son portedrapeau de préparer le plus sereinement possible une dernière campagne olympique, la fédération lui a proposé de venir épauler son service communication comme « ambassadeur du judo français », une mission temporaire qui devrait se transformer en emploi à temps partiel après les Jeux de Sydney. Quant à Stéphane Traineau, une place au sein de l'encadrement des équipes de France lui semble assurée.

### « SYNDROME ALEXANDRE »

Après avoir compensé les effets des années et assuré son avenir professionnel, reste au champion finissant à éviter le « syndrome Alexandre ». Marie-Claire Restoux, championne olympique et double championne du monde, a déjà tout prévu : « Les Jeux de Sydney ne seront pas ma dernière compétition. Le danger serait d'en faire un objectif final. Je sais déjà que je continuerai par la suite à disputer des compétitions par équipes avec mon club. »

Christine Cicot, championne du monde en 1997, n'a pas non plus voulu se fixer de limites. « Qui sait si je ne changerai pas brusquement d'avis et déciderai d'effectuer une saison supplémentaire ? Chaque année, j'annonce que ce sera la dernière. Bien sûr, j'aimerais terminer ma carrière sur un grand truc : je me suis déjà imaginée gagnant le titre olympique à Sydney et faisant des gestes d'adieu au public. » Le plus important, même en fin de carrière, ne serait-il pas après tout de continuer de rêver ?

Gilles van Kote

# Le cyclisme français regimbe à l'idée d'une élite resserrée

CADENET (Vaucluse) de notre envoyé spécial

Depuis début février, la gestion du cyclisme professionnel est aux mains des professionnels de la profession.

Groupes sportifs, organisateurs de courses et coureurs. Pour autant, les premiers dossiers ouverts

### CYCLISME

par ce Conseil du cyclisme professionnel (CCP) - il est présidé par Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale - n'ont pas tardé à jeter le trouble au sein de la profession. Tout particulièrement celui visant à resserrer, dès 2001, l'élite internationale : la première division (GSI) ne compterait plus que dix-huit groupes sportifs, contre vingt-deux actuellement, avec, entre autres, l'assurance pour ces formations de pouvoir faire systématiquement les trois grands tours (Italie, France, Espagne).

### « IL Y A DANGER »

Cette perspective agite les esprits côté français. « On irait vers quoi ? Une sélection par l'argent ? », interroge avec véhémence Stéphane Javalet, directeur sportif de BigMat Auber. « Il y a danger », relève Michel Gros, directeur sportif de Delatour. C'est que, installées « au fond de la classe », pour paraphraser Alain Bondue, manager de Cofidis, les formations françaises - elles sont aux environs des 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> places mondiales pour les mieux classées - seraient parmi celles qui auraient le plus à perdre.

« Il y a un côté séduisant à une élite resserrée, mieux organisée, susceptible de garantir une stabilité du spectacle », tempère Yvon Sanquer, directeur sportif de Festina et

président de la Ligue de cyclisme professionnel française. « L'une des idées, c'est d'obliger les organisateurs d'épreuves de début d'année à prendre les dix-huit GSI et, après, de prendre dans leur pays les groupes de deuxième division. C'est bien, car en début de saison il faut se battre pour faire des courses », renchérit Alain Bondue.

« Mais dix-huit équipes, ce n'est pas assez », poursuit Yvon Sanquer. « En fermant trop le calendrier de haut niveau, on va perdre des sponsors, particulièrement des français », dénonce Michel Gros.

Aux risques de « surenchères au niveau des budgets », pointés par Yvon Sanquer, pourraient s'ajouter des « incitations à l'escalade, dont on a vu ce que cela donnait ces dernières années », indique Jean-René Bernaudeau, directeur sportif de Bonjour. « Et il y aurait un fossé qui se creuserait avec la base. »

« Ce serait intéressant d'avoir un plus grand nombre d'équipes GSI, mais en les professionnalisant un peu plus », avance Yvon Sanquer. Reste aux Français à faire entendre leur voix. Or depuis l'an passé et des dissensions à propos de la lutte contre le dopage, ils ne font plus partie de l'association internationale des groupes sportifs (AIGCP), présidée par Manolo Saiz (Once), qui, à ce titre, siège au CCP. « Il faut réintégrer l'AIGCP », affirment Michel Gros et Alain Bondue (qui en est resté le vice-président). Une décision devrait être prise en mars. Elle devrait aller dans le sens de la réintégration, car Yvon Sanquer estime que « l'objectif est d'avoir un dialogue constructif, car ce type de dossier [le resserré de l'élite] va engager le cyclisme pour de nombreuses années ».

Philippe Le Cœur

# Sarah Pitkowski sape le moral d'Amélie Mauresmo

A l'Open Gaz de France, la finaliste de l'édition 1999 n'a pas résisté à l'opiniâtreté de sa compatriote

ELLE EST petite, rousse, elle a le caractère pétillant et le tennis déterminé. Sarah Pitkowski a créé la surprise, jeudi 10 février, à l'Open Gaz de France en éliminant Amélie Mauresmo, finaliste 1999 et chouchoute locale au deuxième tour de l'épreuve (0-6, 7-6 [7/2], 7-5). Menée 6-0 en vingt minutes,

Sarah Pitkowski a signé un retour tonitruant dans le match, profitant de quelques errements de son adversaire visiblement empruntée.

Amélie Mauresmo a bien servi pour le match à 5 jeux à 3 mais s'est laissée empiéter par le tennis opiniâtre de Sarah Pitkowski, qui n'a jamais capitulé, c'est une habitude. Elle a su profiter des trajectoires trop tendues qui lui revenaient pour relancer sans cesse, finissant par « écoeurer » une adversaire déboussolée. Celle-ci a tenu une balle de match à six jeux à cinq qu'un coup droit a expédié dans le filet ; elle a mené deux points à zéro dans le tie-break avant de voir dégringoler les sept suivants. « Sarah a joué le jeu qu'elle sait jouer », a dit la quatorzième joueuse mondiale.

### UN CŒUR ENORME

Trente-septième joueuse mondiale, âgée de vingt-quatre ans, Sarah Pitkowski est petite pour une joueuse de tennis - 1,60 m - mais comble cette petite lacune par un cœur énorme. L'adorable teigneuse avait bluffé Yannick Noah au premier tour de la Fed Cup, en 1998, contre la Belgique en usant ses adversaires : « Je joue pour les sensations et si mes matches ne sont pas toujours beaux, ils sont intenses », avait-elle alors expliqué (Le Monde du 21 avril 1998).

A l'Open Gaz de France, elle avait déjà fait le spectacle de sa fougue. C'était en 1998, l'année de son éclipse. Elle s'était qualifiée pour les demi-finales, où elle avait été éliminée par Nathalie Tauziat après avoir tenu deux balles dematch. En 1999, Sarah Pitkowski a poursuivi sur sa lancée. Elle a gagné son premier tournoi à Budapest puis atteint une nouvelle finale à Anvers.

Mais la ténacité a ses limites et les matches courtois sont de simples écueils dans une carrière souvent rythmée par des défaites intimidées. Alors, Sarah Pitkowski a cherché d'autres entraînements. Elle conjugue et l'encadrement de la fédération et un entraîneur personnel, Olivier Béranger : « Le tennis est fait de petites choses », dit-elle. Elle fait de la sophrologie, elle apprend petit à petit à se décomplexer face à ses adversaires. Elle a vu les premiers signes d'encouragement, jeudi, à Paris : « Je savais que j'avais un orgueil. Aujourd'hui, je m'en suis servi. »

Et puis, Sarah Pitkowski a connu une expérience rare : la première de sa carrière. Avec sa petite voix têtue et encore toute émerveillée, elle ra-

conte : « Il y avait ce monde, ces cris, l'atmosphère, je rencontrais Amélie Mauresmo, je ne savais pas très bien ce qu'il se passait et tout à coup, je suis rentrée dans une bulle. Je n'ai strictement plus rien entendu. Il n'y avait que moi, moi, moi, rien que moi, plus personne que moi. Une bombe aurait pu tomber sur le court, je ne l'aurais même pas entendue. Je pense que devant une fille comme Amélie, il faut être dans cet état-là pour gagner. » Vendredi, en quart de finale, Sarah Pitkowski devait rencontrer l'Américaine Serena Williams, tête de série n° 1 et tenante du titre.

Amélie Mauresmo, elle, repart de Paris perplexe : « J'avais bien bossé physiquement et tennismiquement », a-t-elle expliqué, considérant sa défaite comme essentiellement psycholo-

## Les ambitions de Nathalie Tauziat

Justine Hémin en a presque pleuré. Elle était au filet et s'apprêtait à frapper une volée pour annuler une troisième balle de match mais le poignet a flotté, la balle s'en est allée dans le couloir et Nathalie Tauziat s'est qualifiée, jeudi 10 février, pour les quarts de finale, après un beau match de plus de deux heures (7-5, 2-6, 6-4). Agée de dix-sept ans, 58<sup>e</sup> joueuse mondiale, la Belge repart de Paris avec de nouvelles leçons utiles à son apprentissage. Tête de série n° 2 du tournoi, Nathalie Tauziat, poursuit son chemin avec délice. Elle a trente-deux ans, elle est sixième mondiale, elle aimerait bien rentrer parmi les cinq meilleures. Vendredi, en quart de finale, elle devait rencontrer Anne-Gaëlle Sidot, qui a éliminé l'Allemande Anke Huber (4-6, 6-1, 6-4). Anna Kournikova rencontrait la Roumaine Irina Spirlea et Julie Halard était opposée à Nathalie Dechy.

gique. « On a toujours des hauts et des bas. » Perplexe mais sûrement pas abattue. Amélie Mauresmo ne tient pas à enchaîner tournoi sur tournoi coûte que coûte : « Ce n'est pas mon style », a-t-elle terminé. Pour elle, une nouvelle saison commence.

Bénédict Mathieu

■ Les Français Fabrice Santoro (n° 6), difficile vainqueur du Néerlandais Jan Siemerink (6-4, 1-6, 6-2), et Sébastien Grosjean (n° 4), qui a écarté Lionel Roux (6-4, 6-4), sont les deux seules têtes de série encore en lice avant les quarts de finale du tournoi de tennis de Marseille. Au lendemain de l'élimination de Thomas Enqvist (n° 2) par Goran Ivanisevic, le Russe Evgueni Kafelnikov (n° 1), apparemment peu motivé, a cédé devant le jeune Croate Ivan Ljubicic (7-6 [7/5], 6-3), jeudi 10 février.

# Patinage artistique : suprématie russe aux championnats d'Europe

LE PATINEUR RUSSE EVGUENI PLUSHENKO a remporté son premier titre majeur chez les seniors aux championnats d'Europe de Vienne, jeudi 10 février. Agé de dix-sept ans, l'élève d'Alexei Mishine à l'école de Saint Petersburg avait été champion du monde junior en 1997. Il s'est appuyé sur un mental sans faille, une exécution parfaite et une très « médiatique » combinaison de sauts quadruple-triple-double pour devancer son compatriote, Alexei Yagudin. Le champion d'Europe sortant et champion du monde en titre, en tête à l'issue du programme court, patinait en dernière position. Il savait sa suprématie menacée. Son expérience et la qualité de son interprétation chorégraphique n'ont pas suffi à effacer des sauts à l'allure « penchée ». Furieux d'être supplanté par son dauphin de l'an passé, il a quitté le bord de piste dès l'énoncé de sa première note technique. L'Ukrainien Dmitry Dmitrenko, âgé de vingt-six ans et champion d'Europe en 1993, s'est adjugé la troisième place. Les Français Stanick Jeannette, Vincent Restencourt et Gabriel Monnier se sont respectivement classés 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>.

# Football : Nigeria-Cameroun en finale de la coupe d'Afrique des Nations

LES SUPER EAGLES DU NIGÉRIA CONTRE LES LIONS INDOMPTABLES du Cameroun : c'est l'affiche alléchante de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN). Jeudi 10 février, en demi-finale, deux buts du Nigérien Tijani Babandiga ont anéanti les espoirs des Sud-Africains, vainqueurs de la CAN en 1996 et finalistes en 1998. Coorganisateur de l'épreuve, avec le Ghana, la Nigeria disputera, dimanche 13 février, à Lagos, sa septième finale. Son adversaire, le Cameroun, a écarté la Tunisie en demi-finale, grâce à trois buts de l'ancien joueur du Paris-SG, Patrick Mboma et de Samuel Eto'o. Qualifiés à trois reprises consécutives pour la finale de la CAN entre 1984 et 1988, les Lions indomptables ne s'étaient depuis plus hissés à ce niveau.

### DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : La brigade financière de Palerme (Italie) a dénoncé, mercredi 9 février, quarante-neuf personnes impliquées dans un trafic illégal de médicaments, des produits dopants (hormones de croissance et nandrolone), circulant notamment entre l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Danemark, selon le quotidien Libération.

■ **FOOTBALL** : le gardien de but marseillais Stéphane Porato, exclu à Metz, dimanche 6 février, a été suspendu pour quatre matches par la commission de discipline. Le Lyonnais Sonny Anderson, lui aussi expulsé pour un mauvais geste sur le Monégasque Marcelo Gallardo, a écopé de trois matches. Le Rennais Cédric Bardou, qui a gravement blessé le Nancéen Jérôme Bottelin, a été suspendu pour un mois, alors que le Parisien Laurent Robert a pris deux matches de suspension.

■ **La mairie de Nantes a repoussé, jeudi 10 février, l'offre de l'homme d'affaires Michel Reybier, qui comptait reprendre le FC Nantes à condition d'obtenir la concession et l'exploitation du stade de la Beaujoire pendant trente ans.**

■ **OMNISPORTS** : l'élection, en décembre 1998, de Xavier de la Courtie, président du Racing club de France et de neuf autres membres du Comité directeur du club omnisports, a été invalidée par le tribunal de grande instance de Paris. L'égalité des candidats n'aurait pas été pleinement assurée pendant la campagne électorale.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

## Beaumarchais ou l'impertinence

Un dossier pour mieux connaître l'homme, son œuvre et ses incarnations à la scène.

## « La Règle du jeu » de Jean Renoir

Pour la première fois, une œuvre cinématographique est inscrite au programme scolaire. Retour sur l'un des plus grands films du cinéma français

UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# La pythonmania s'abat sur l'été

De trenchs en sacs, de mules en bustiers, le reptile constricteur est devenu la proie de la mode

L'HIVER 99 rimait déjà avec bestiaire. Les bêtes de mode l'affirment aujourd'hui en chœur : célèbre pour broyer sa proie avant de l'avalier, le python est le poney de l'été 2000. En muant, la mode a laissé derrière elle tous les oripeaux de la dernière décennie ; le noir puritain et les basiques minimalistes ont cédé la place à un arc-en-ciel de couleurs, d'oiseaux de minuit et de démons tentateurs. Le gris métropolitain est devenu orange ou turquoise tropical. Réapparu au début des années 80 sous la baguette d'Azzedine Alaïa et de Thierry Mugler, la femme-serpent revient hanter la jungle urbaine.

Une pythone qui fait le paon : version bleu curaçao, rose hibiscus, jaune mangue, des « sacs malices » de Dior aux besaces avec anses de bambou de Gucci, des trenchs d'Yves Saint Laurent Rive gauche aux sandales « tentation » de Ferragamo, la bête sort ses griffes à fleur de peau. La lingerie a ouvert la voie : lancés pour l'été 97, les soutiens-gorge Gossard Glossie Python en tulle extrafin se sont vendus à 40 000 exemplaires en une saison.

Pour s'imposer aujourd'hui, le python n'a jamais été aussi caméléon. Moulé, zippé, étrangleur de silhouettes (Junko Shimada, Gianfranco Ferré) ou imprimé (version luxe chez Gucci ou plus girly chez Oasis à Londres), le serpent constricteur s'aère naturellement en trench ou en robe chemise souplement nouée chez Yves Saint Laurent Rive gauche. Comme l'explique Alber Elbaz, créateur du prêt-à-porter maison, et séduit par un python mat et traité « naturel » : « Il est plus intéressant de travailler le python de manière assez stricte en lui donnant de l'aisance, du volume. Il reste sensuel. Sinon, on tombe vite dans la vulgarité. »

Figure du chaos originel, mère sortie des eaux primordiales, le python électrise les couturiers : « L'image du python est totalement fascinante. J'en aime le côté kaléidoscope diapré, le cinétisme ondulatoire, l'optique de ses écailles », déclare Thierry Mugler. Pour faire défiler des robes-gants baptisées « bora boa » ou « marie python » dès 1983, le couturier a décliné la matière de toutes les façons, jouant l'illusion du faux vrai que le vrai en faisant par exemple rebroder la peau de plaques de cuir verni disposées en mosaïque sur des blousons et des pantalons « opticosaurus » en 1991. Le bustier décolleté en python naturel de l'été 2000 illustre cette passion inassouvie pour le reptile tué à l'arc par Apollon.

Si l'apparition du serpent dans l'Ancien Testament est consécutive à la description de la nudité, le serpent sigle aujourd'hui l'habit et l'accessoire. « Le python donne des reflets et de la matière à la couleur », déclare Gianvito Rossi, qui dirige avec son père Sergio Rossi la société de souliers récemment entrée dans le giron de Gucci. Pour l'été 2000, 25 000 paires en python devraient être vendues, sur un total de 150 000 paires par saison. Chez le créateur de chaussures Alain Tondowski, le python, qui a succédé à la vipère de l'hiver, représente 80 % des commandes.

## « MOIRE ANIMALE »

Deux ou trois fois moins cher que le crocodile, le python a l'avantage de ne pas épaissir le soulier : « J'aime son dessin. Une peau de python, c'est une carte du monde que l'on a pu recolorier à l'infini », affirme avec enthousiasme Christian Louboutin. « C'est une moire animale, j'aime la fragilité de cette bête agressive », dit encore celui dont les mules en python bleu lagon sont devenues le *must have* des New-Yorkaises huppées qui les portent pieds nus en hiver, en attendant les versions ultrasophistiquées de la saison prochaine : « Je travaille les creux, les déliés, les ombres et les lumières en

mélangeant python et résille, python et astrakan, python et vison. Aujourd'hui, elles ne veulent que ce qui se voit. »

D'où sans doute le retour du serpent endiamanté chez Cartier : « Il se glisse entre les doigts, se love autour d'un cou. Je le vois porter les fruits de la tentation », lance Michelle Kanoui, directrice de la création haute joaillerie chez Cartier.

Porteur de la « gueule initiatique » qui s'ouvre au ponant pour avaler le soleil et le recracher au levain, le python est, de tous les reptiles, le plus symbolique de la divinité infernale. Le marché n'a fait qu'une bouchée du mythe. Importés de Malaisie, de Thaïlande, d'Indonésie et de Madagascar via des tanneries italiennes où ils sont souvent repeints à la main, les pythons s'achètent au mètre ou mieux par peau. Certains atteignent 4 mètres.

Convention de Washington oblige, certains pythons, notamment les réticulés, sont désormais protégés. Mais la demande est là. Les professionnels redoutent des problèmes de livraison. Quatre pythons sont nécessaires à la fabrication d'un trench Saint Laurent. N'est pas python qui veut. « La difficulté réside dans le mariage des dessins et du sens », affirme Sonia B, à la tête d'une entreprise spécialisée dans la coupe des peaux, du *babylamb* à l'autruche en passant par les crocodiles et les peaux de raies dites galuchats. « Il faut faire attention aux blessures, éviter les écailles appauvries. Quand elles sont en pleine forme, on dirait qu'elles forment un gallon ; alors c'est superbe ! » Mais, là encore, l'obstacle est présent : « On ne peut pas tout utiliser. Le ventre est large mais la tête est dure, et la queue, c'est quasiment du bois. »

Les Italiens ont donné au python du troisième millénaire une nouvelle sophistication. « Coupé devant » chez Ferragamo, il est teint en cuve pendant cinq heures, passé sous des rouleaux d'ambre qui lui donnent son brillant puis découpé au laser chez Trussardi, dont certaines robes de l'hiver 1999 semblent avoir inspiré la haute couture de Donatella Versace de l'été 2000. Chez Trussardi toujours, les héritiers du gantier de Bergame, tragiquement disparu lors d'un accident de voiture, ont même lancé un parfum (Python, exclusivement vendu dans la boutique de la place Vendôme) et un jeu de backgammon (réalisable sur commande, quarante jours de délai) assorti au trolley, à la veste, au pardessus, au jean « en python » de l'hiver 2000.

Laurence Benaim

Vendu en exclusivité dans la boutique de la place Vendôme, Python, le dernier philtre de Trussardi.



Ci-dessus, sac en python à anse de bambou, Gucci. Dessous, un bustier en python dans la collection croisière 2000 de Thierry Mugler.



PATRICE STABLE



Présenté à Milan en janvier, un ensemble saharienne en python et trolley assorti, Trussardi hiver 2000-2001.



Pochettes en python à fermoir de métal signées Ferragamo.



Nu-pieds à talons en python de Christian Louboutin : « Le python est une moire animale, une carte du monde que l'on peut recolorier à l'infini. »

## Des serpents dépourvus de venin

LES MAROQUINIERS qui traquent leur peau luisante auraient sans doute été à leur affaire durant le crétaqué, époque de l'ère secondaire durant laquelle on situe l'apparition des pythonidés. En ce temps-là, il y a près de cent millions d'années, certains de ces serpents primitifs dépassaient les quinze mètres de long... Mais les dinosaures ont disparu, et, avec eux, un certain nombre de reptiles géants. La taille des pythons survivants a fortement diminué depuis lors, même si l'espèce réticulée d'Asie, la plus longue de toutes, continue d'atteindre fréquemment dix mètres.

Des vingt-sept espèces de pythons répertoriées, tous ovipares, aucun ne possède de venin, parade qui leur serait pourtant bien utile pour se défendre contre l'homme. La plupart jouissent cependant d'une relative tranquillité, seuls quelques-uns étant intensivement

recherchés pour leur peau. Parmi les plus prisés, le python royal (*Python regius*), originaire d'Afrique occidentale et centrale.

Malgré sa petite taille (longueur moyenne : un mètre) et son pauvre mode de défense (roulé sur lui-même, il dissimule sa tête entre ses anneaux, ce qui lui vaut le surnom de « python-boule »), il fut de tous temps pourchassé par les populations africaines pour sa viande et sa peau, d'un sombre brun bleuté parsemé de taches jaunes ocellées de noir. Et le commerce dont l'espèce fait l'objet a fini par la mettre en danger de disparition dans son milieu naturel.

Aujourd'hui protégé par diverses conventions, le python royal est *a contrario* le serpent le plus vendu en animalerie. Il croît d'environ vingt centimètres par an durant les quatre premières années de sa vie, et atteint sa taille adulte vers cinq ans. Doux et timide, il se reproduit

relativement bien en captivité, pour peu qu'on soit attentif à quelques détails : chauffage obligatoire par le sol ou par des lampes placées au-dessus du terrarium, sol recouvert d'argile expansée ou d'un tapis de gazon synthétique, faible humidité, courants d'air réduits au maximum et éclairage intense.

Autre victime de sa beauté : le python molure (*Python molurus*), qui peuple l'Inde et le Sud-Est asiatique. Longue de plusieurs mètres, sa livrée brun clair s'orne de grandes taches quadrangulaires brun-orangé, délimitées par une ligne crème ou or. Facile à élever en terrarium (à condition de lui fournir un stock suffisant de petits mammifères, et une température comprise entre 25 et 30 °C), cette espèce à croissance rapide commence elle aussi à être très menacée dans son habitat d'origine, tant par la commercialisation excessive de sa peau qu'à cause de la déforestation

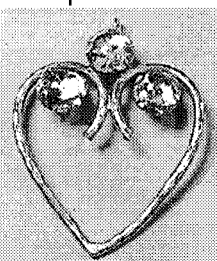
progressive de ses lieux de vie. Le python réticulé d'Asie (*Python reticulatus*), quant à lui, a un statut à part.

Figurant, on l'a dit, parmi les plus grands serpents du monde, il peut également faire preuve d'agressivité. Affamé, il avale sans peine un cochon adulte, et d'innombrables légendes circulent sur sa consommation de chair humaine. Redouté et souvent massacré dans ses forêts tropicales natales (excellent nageur, il circule volontiers aux alentours des marais et des fleuves), il n'en est pas moins apprécié pour sa peau élégante, ornée de taches sombres sur fond brillant et clair. Mais sa reproduction en captivité nécessite de prendre de solides précautions pour se protéger de ses morsures, ce qui explique que seuls les éleveurs professionnels et les centres d'exposition y soient habilités.

Catherine Vincent

### Jacques Gautier

Bijoux d'art



36, rue Jacob 75006 Paris - Tél./fax 01.42.60.84.33

### PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie  
Pierre précieuses - Brillants  
Création et transformation  
Achats, Ventes,  
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens  
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo  
ouverts du mardi au samedi





**COMIC STRIPS** Après presque cinquante ans d'existence et de bons et loyaux services à destination de 2 660 journaux dans 75 pays, la dernière bande des « Peanuts » sera

publiée par Charles M. Schulz le 13 février. ● A SOIXANTE-DIX-SEPT ans, le créateur de Charlie Brown, Snoopy, Lucy, Woodstock et les autres, atteint par la maladie, laisse

orphelins plus de 355 millions de lecteurs quotidiens séduits par cet univers poétique et métaphysique. ● SI *peanuts* (cacahuètes), en argot américain, signifie peu d'argent, la

célèbre bande dessinée a fait de son créateur un homme très riche (produits dérivés dès 1958, bandes vidéo...). ● MAIS LES HÉROS ne meurent jamais, et le distributeur

United Media propose des « Peanuts » classiques, en remettant sur le marché les *streeps* des années 1974 qui devraient permettre au gang de poursuivre sa carrière mondiale.

## Le dernier soupir de Snoopy

Le 13 février, Charles M. Schulz publie le dernier dessin des aventures de Snoopy, Charlie Brown, et de toute la bande des « Peanuts ». Et met ainsi fin à une série qui a révolutionné les « comic strips » des journaux



**CHARLIE BROWN**  
(2 octobre 1950)

« Le garçon à la tête ronde », comme l'appelle Snoopy, est l'aîné de la famille Peanuts. Lors de sa première apparition, il a sa mère et un sourire qu'il perdra bientôt avec les angoisses et la cruauté des autres enfants. Il ne sait pas encore qu'il sera un loser, qu'il énervera souvent ses copains, qu'il ne sera jamais bon au baseball. Peut-être sourit-il car il sait que des millions de lecteurs se reconnaîtront dans ses inquiétudes et ses doutes, et voudront toujours consoler ce bon vieux Charlie Brown.



**WOODSTOCK**  
(4 avril 1967)

Comment Snoopy a-t-il pu s'en passer si longtemps ? L'oiseau ébouriffé est l'ami, le confident et surtout l'indispensable secrétaire. Il parle un langage obscur, vole rarement très droit – ce qui lui vaut des atterrissages difficiles –, mais il est d'une redoutable efficacité pour taper à la machine à écrire. Snoopy s'en sert de souffre-douleur, mais il veille sur lui et le protège.

IL Y A DES CHOSES qu'on a oublié de faire toute sa vie et on s'en aperçoit trop tard. Prenez Snoopy, il n'a pas cinquante ans – il n'aura même jamais cinquante ans, à quelques mois près – et le 1<sup>er</sup> janvier, assis seul dans son coin, une boule de neige à la main, il a une ultime révélation : « Soudain, le chien réalisa que son père ne lui avait jamais appris comment lancer des boules de neige. » A ses côtés, Charlie Brown et Linus font une bataille de boules de neige contre Peppermint Patty et Marcie. C'est l'avant-dernière bande quotidienne dessinée par Charles Schulz : une seule vignette large, peignant cette ultime bataille.

Le 3 janvier, Snoopy tapait une lettre de Schulz, annonçant qu'il arrêterait ses *Peanuts*. Il a continué le dimanche, pendant encore quelques semaines et, le 13 février, il publie sa dernière planche en couleurs, mettant fin à une série qui a révolutionné les « comic strips » des journaux, tout en dépassant le cadre de la bande dessinée, avec son humour poétique et métaphysique (*Le Monde* daté 19-20 décembre 1999). Les dernières planches semblent empreintes de tristesse. Le dernier jour de 1999, Sally Brown vient prévenir Charlie qu'on le demande au téléphone : « Je leur ai dit que tu ne prenais plus d'appels, que tu vivais une vie de reclus et que tu préférerais ne plus te mêler au monde extérieur ». Quelques jours avant, l'arbre sur lequel Woodstock avait construit son nid s'était effondré.

Même Peppermint Patty, si tonique et si insupportable, est triste. Il pleut, le match est fini. « On s'est bien amusé, Chuck ? » Charlie Brown ne répond pas. « Tout le monde est rentré à la maison, "Monsieur", vous devriez en faire autant, il commence à faire nuit », lui conseille Marcie. « On s'est bien amusé, n'est-ce pas Marcie ? ». « Oui, on s'est bien amusé », répond-elle en partant à son tour. Restée seule, Peppermint Patty se lamente sous la pluie : « Personne ne s'est serré la main et n'a dit que c'était un beau match. »

Pour Charles Schulz, ça a été une belle partie. Pendant quelque cinquante années, il a dessiné tous les jours sa petite comédie humaine. Le public s'y est identifié, toujours dans des sourires, parfois avec un peu de tristesse et de grands éclats de rire. Quand il a annoncé au mois

de décembre 1999 son intention de prendre sa retraite, à soixante-dix-sept ans, pour soigner le cancer du colon dont il est atteint, une grande émotion a fait le tour du monde, comme si chacun perdait une part d'enfance.

Les homologues se sont multipliés. « Charlie Brown, Linus, Snoopy, Pig Pen et

Lucy nous en ont appris un peu plus sur ce qui nous rend humain », a salué le président américain, Bill Clinton. Garry Trudeau, le dessinateur de la bande dessinée *Doonesbury*, très célèbre aux Etats-Unis, décerne à Schulz « la médaille d'or incontestée de la bande dessinée » : « Pendant cinquante ans, il nous a montré la voie. Il n'y a pas un seul dessinateur vivant qui ne lui doive quelque chose. » Matt Groening, le créateur du dessin animé *The Simpsons*, doit réaliser le 13 février une bande dessinée spéciale en hommage à Schulz.

Comme Tintin, le monde de *Peanuts* peut être pris au premier degré et faire l'objet d'exégèses savantes – on ne compte plus les mémoires et les thèses. Umberto Eco a consacré un article au milieu des années 80 à la bande de Charlie Brown. « La poésie de ces enfants vient du fait que nous retrouvons en eux tous les problèmes, toutes les

souffrances des adultes », explique-t-il en qualifiant Charles Schulz de « poète de la condition humaine ».

Au départ, Charles Schulz a conçu une série sur « la cruauté qui existe entre les enfants ». C'était le thème de *Li'l Folks*, publié en 1947 dans un journal de la ville natale du dessinateur, Saint-Paul, dans le Minnesota. Charlie Brown y apparaît pour la première fois. En 1950, Schulz signe un contrat pour être repris dans plusieurs journaux. Cela commence par un malentendu. Il n'aimait pas le nom de *Peanuts* qui lui avait été imposé.

Les personnages vont peu à peu prendre leur dimension et la série connaît le succès. Schulz puise l'idée ou le nom de ses personnages dans son entourage. Charlie Brown existe. Il travaillait avec Schulz dans une école d'art et il avait une tête ronde. Un autre ami s'appelait Linus. A l'époque, Charles Schulz était amoureux d'une fille aux cheveux roux, qui lui préféra quelqu'un d'autre. Charlie Brown la poursuit encore. Les malentendus amoureux sont pour beaucoup dans le charme des histoires. Ils aiment presque tous quelqu'un qui ne les aime pas : Charlie et sa petite fille rousse, Lucy et Schroeder, Sally et Linus.

Si les personnages évoluent, on voit peu la société américaine changer dans *Peanuts*. La politique, les difficultés économiques et sociales, la sexualité sont absentes de cet univers. Il faut attendre 1968 pour voir un enfant noir, Franklin, rejoindre la bande. Le temps s'est arrêté au « baby-boom » des années 50.

Dans un récent album publié en France : *Snoopy prend la tangente* (Dargaud), le chien est malade. Trois de ses frères viennent le voir à l'hôpital :

Andy : « Il a l'air de dormir paisiblement »

Spike : « Je me demandais... Les chiens vont au paradis quand ils meurent ? »

Andy : « Quand ils quoi ? »

Spike : « Quand il meurent... »

Olaf : « On meurt, nous ? ! »

Alain Salles

★ En français, les albums de *Peanuts* ont été principalement publiés chez Dargaud, Flammarion, Pocket, Gallimard.



**LUCY VAN PELT**  
(3 mars 1952)

Snoopy et Charlie Brown étaient bien tranquilles, avant qu'arrive Lucy. Elle sait tout, parle fort, se regarde dans un miroir en lui demandant : « Qui est la plus râleuse d'entre tous ? » Elle est nulle au baseball et adore se moquer de Charlie Brown et des autres garçons. Peut-être est-ce pour se venger de l'indifférence de Schroeder, dont elle est amoureuse et qui lui préfère Beethoven ? Cette autorité la conduira à devenir la psychanalyste préférée de Charlie Brown.



**LINUS VAN PELT**  
(19 septembre 1952)

Il n'a pas encore tout à fait deux ans, le 1<sup>er</sup> juin 1954, quand il ressent le besoin d'avoir une « couverture de sécurité », qui ne le quitte jamais. Il essaie quelquefois de l'abandonner mais échoue toujours. Et c'est toujours très douloureux. Il doit parfois se battre avec Snoopy, qui veut la lui arracher. C'est un intellectuel. Il cite la Bible et croit aux pouvoirs de la Grande Citrouille. Il subit les sarcasmes de sa sœur Lucy : la première fois qu'il apparaît, Lucy vient de le faire tenir assis, grâce à des planches clouées par terre. Le 27 juillet 1977 est un jour noir pour lui : c'est la première fois que Sally, la sœur de Charlie Brown, l'appelle « Babou chéri ».



**SCHROEDER**  
(30 mai 1951)

Schroeder a deux amours : son piano et Beethoven. Et surtout pas Lucy qui est désespérément amoureuse de lui. Elle fait tout pour lui démontrer qu'il pourrait être amoureux d'elle sans le savoir. En vain. Il se concentre plus que jamais sur son piano. Quand Lucy crie très fort, il en tombe à la renverse. Schroeder ne supporte pas non plus que Woodstock vienne jouer sur son piano.

## « Peanuts », une franchise mondiale inégalée

LOS ANGELES  
correspondance

*Peanuts* signifie une misérable somme d'argent en argot américain, pourtant la célèbre bande dessinée et ses multiples produits dérivés ont fait de son créateur, Charles M. Schulz, un homme très riche. Grâce à la reproduction de 18 000 bandes dessinées, lues par 355 millions de lecteurs dans 2 660 journaux, 75 pays et en 21 langues, et publiées dans 1 400 livres. Grâce aux cinquante adaptations télévisées couvertes d'Emmys, aux cassettes vidéo, aux quatre longs métrages, aux spectacles, dont la reprise de la comédie musicale *You're a good man, Charlie Brown* en 1999 à Broadway, qui a remporté deux Tonys.

Et avec le merchandising de milliers de gadgets inspirés par *Peanuts*, une des franchises les plus lucratives au monde, et un modèle du genre. Dès le milieu des années 50, on retrouve Snoopy dans les manuels d'utilisation des appareils photographiques Kodak. Puis à la télévision, dans un spot publicitaire où il vend des voitures Ford Falcon.

En 1958, l'année où Snoopy tient enfin sur ses deux jambes, il se métamorphose pour la première fois en une figurine en plastique. Puis viendront les cartes de vœux Hallmark, vendues à plus de 1 mil-

liard d'exemplaires, la poupée en peluche, les T-shirts, les pyjamas, les draps, les chaussures... Le catalogue consacré uniquement aux produits *Peanuts* est posté à près de 1 million de foyers américains, six fois par an.

MASCOTTE DES PARADES

Pourquoi pas la Lune ? Mission accomplie en 1969, quand deux modules de la fusée Apollo 10 sont baptisés Charlie Brown et Snoopy. Puis Charlie Brown, Snoopy, Lucy... se répandent dans les parcs d'attraction. Camp Snoopy ouvre à Knott's Berry Farm en Californie, puis dans le plus grand mall du monde, dans le Minnesota, et récemment dans l'Ohio. En 1984, la bande dessinée entre dans le Guinness Book des records.

Snoopy est la mascotte des parades, et on le voit même au Louvre qui a présenté un « Snoopy in fashion ». Les Japonais en sont particulièrement fous et préparent un parc à thème. En mars 1999, à Singapour, s'est ouvert le premier établissement d'une chaîne de restaurants « Snoopy ». Cet été, pour les croisières *Peanuts*, on aura le choix entre les Caraïbes, en juin, et l'Alaska, en août.

Actuellement, le Musée international de la bande dessinée, en Floride, consacre une rétrospec-

tive à Schulz. Le départ du célèbre cartoonist est marqué par la publication d'une édition de luxe chez HarperCollins, et par une nette recrudescence du merchandising, notamment chez McDonald's.

Hasbro, le numéro deux du jouet américain, vient de signer un accord de fabrication d'objets inspirés par les personnages. En France, Carrefour est partenaire, Nestlé l'est en Grèce et au Portugal, Colgate Palmolive en Italie...

Depuis le 4 janvier dans les quotidiens, et à partir du 20 février dans les éditions du dimanche, le distributeur United Media propose des *Peanuts* « classiques », datant de 1974. Nul doute que le gang continuera sa carrière mondiale. Et *Peanuts* a bien sûr un site Web ([www.snoopy.com](http://www.snoopy.com)), visité par 2 millions de personnes par mois. Toutes ces retombées de recettes ont fait de son créateur une des personnalités les plus fortunées du show-business, aux côtés de Steven Spielberg, Oprah Winfrey, Michael Jackson ou des Beatles. Charles Schulz a même été honoré par la Licensing Industry Merchandising Association en 1994, pour sa remarquable contribution au secteur du merchandising. C'est là toute l'ironie d'une bande dessinée surnommée... *Peanuts* !

Claudine Mulard

F.Productions présente

Les CHEVALIERS DU FIEL À PISSER DE RIRE

CASINO DE PARIS 23 au 27 FEVRIER

LOC : 01 49 95 99 99

Retrouvez les Chevaliers du Fiel sur leur site officiel [www.chevaliers-du-fiel.com](http://www.chevaliers-du-fiel.com)

TF1

FONDS DE SOUTIEN CHANSON JAZZ ET JAZZ subventionné par la Mairie de Paris

# Tous les bonheurs du jazz avec Lee Konitz

Le saxophoniste américain signe un nouvel album qui rappelle son parcours indispensable

SA TOTALE disposition à mettre à profit toute rencontre, son goût de l'expérimentation, son souci de se renouveler, d'aller au contact du risque ont amené le saxophoniste américain Lee Konitz à beaucoup enregistrer au sein de formules orchestrales variées. En leader et comme invité de projets dont il était généralement partie prenante.

Nouvel opus d'une production phonographique abondante et jamais anodine, *Sound of Surprise* est un magnifique parcours où Konitz se rejoue sans se copier et pose quelques pierres supplémentaires sur un édifice qui n'est pas près de vaciller. Ainsi Konitz va et vient de certains de ses classiques qu'il aime régulièrement revivifier comme *Subconscious-Lee* (1949), *Thingin'*, *Hi Beck*, le plus récent *Mr 88*, à des figures stylistiques amenées pour l'occasion – la balade *Gundula*, les cinq variations de *Blues Suite*, le minimalisme de *Bits and Pieces*, en s'arrêtant en forme de clin d'œil sur un standard qu'il a toujours chéri, *Body and Soul* devenu ici *Soddy and Bowl*.

Que ce soit en trio avec le contrebassiste Marc Johnson et le batteur Joey Baron, en quartette avec l'addition du guitariste John Abercrombie ou du saxophoniste ténor Ted Brown (compagnon de Konitz dans les années 50, retrouvé en 1976, cosignataire de *Free Wheeling* avec Warne Marsh et Art

Pepper, artiste rare et intransigeant) ou en quintette, la musique jouée ici atteint des sommets de beauté simple, d'assurance, d'aisance : chaque note, chaque sonorité est à sa plus juste place, dans tout son épanouissement. S'il faut donner des preuves de tous les bonheurs que le jazz aujourd'hui peut encore offrir, *Sound of Surprise* est l'œuvre idéale d'un toujours jeune homme né à Chicago, en 1927. Quelques noms parmi ceux avec qui il a pu être entendu ces cinquante dernières années suffisent à dire son importance, sa présence indispensable : le pianiste Lennie Tristano, son maître et celui dont il perpétue les visées, Miles Davis, Gil Evans, Warne Marsh, Gerry Mulligan, Clare Fischer, Jimmy Giuffrè, Elvin Jones, Enrico Rava, Martial Solal, Charles Mingus, Anthony Braxton, Bill Evans, Derek Bailey, Paul Motian...

## SANS ÂGE NI DÉFINITION

Tempos moyens, bossa, blues, improvisation collective (*Wingin'*), ballade, Konitz fait de tous les genres du jazz son quotidien, trouvant dans chaque morceau la matière de transgresser, avec infiniment de délicatesse et d'intelligence, les codes, les clichés. Il faut entendre ces unissons avec Abercrombie (*Gundula*) et Brown (*Hi Beck*, *Blues Suite*) ou ces envolées contrapuntiques avec Abercrombie (*Friendlee*), l'osmose entre



MEPHISTO

Lee Konitz. L'envie du jeu et de l'humour délicat.

Johnson et Baron qui parviennent à l'infaillibilité du métronome tout en rebondissant sur la moindre ouverture, contretemps ou silence des solistes. De Konitz, des tristaniens, des poètes du jazz dit cool, il a souvent été perçu une sorte d'austérité un peu distante. Konitz qui scatte sur le morceau *Singin'* montre aussi qu'il a toujours l'envie du jeu et de l'humour délicat.

Pour présenter au mieux toute la lumière solaire de l'univers de Konitz magnifié dans *Sound of Surprise*, il y a les ingrédients qui permettent de distinguer un disque. Déjà à l'origine d'une histoire de cœur entre Konitz et Michel Petruccianni, *Toots Sweet* (1982), ou du ravissement qu'est *Unleemited* avec un autre pianiste, Kenny Werner (1992), c'est le producteur Jean-Jacques Pussiau qui a songé à

cette réunion. Un texte écrit par l'écrivain et critique Alain Gerber qui transmet une passion intacte pour Konitz, cet « obsédé de la fraîcheur ». Un livret dont le lettrage et la mise en page ont été réalisés par Bernard Amiard, artisan patient d'inventions géométriques et contrastées. Un ingénieur du son, David Baker, qui rend proches les musiciens – les harmoniques des cymbales, les doigts sur les cordes, les respirations qui sont autant de notes de musique. Une musique qui n'a pas d'âge ni de définition, seulement le jazz dans toute sa liberté créative.

Sylvain Siclier

★ *Sound of Surprise*, de Lee Konitz : 1 CD RCA-Victor 74321 693092. Distribué par BMG.

## SÉLECTION DISQUES

### MISSA MAGNA

*Messe à la chapelle papale d'Avignon, XIV<sup>e</sup> siècle*  
Ensemble Diabolus in Musica,  
Antoine Guerber (direction)

On reconstruit de plus en plus, au disque sinon en concert, ces cérémonies qui donnent à entendre une sensibilité passée. Mariage princier selon La Fenice et le Chœur de chambre de Namur (Ricercar) ou funéraires royales (Du Caurroy par Douce Mémoire chez Auvidis), l'ère Renaissance est la mieux servie. Aussi faut-il saluer la réalisation de l'ensemble Diabolus in musica qui, après quatre programmes qui exploraient des genres spécifiques (chansons guerrières et politiques avec *La Chanson de Guillaume*, polyphonies de trouvères avec *La Chambre des Dames*, conduits de l'École de Notre-Dame avec *Vox sonora* ou chants festifs du XIII<sup>e</sup> siècle tirés des *Manuscrits de Tours*), invite à une messe dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale d'Avignon, tête de la chrétienté au cœur du XIV<sup>e</sup> siècle. Le faste ostentatoire du palais de Clément VI n'est pas absent de cette liturgie de Noël. La « chapelle papale », créée à l'initiative de Benoît XII en remplacement de la Schola cantorum romaine, va peu à peu imposer, sinon un style, du moins une pratique : le chant de l'ordinaire de la messe en polyphonie.

Philippe-Jean Catinchi  
★ 1 CD Studio SM D2819.

### MUSIQUES SACRÉES MISSIONNAIRES

*De l'Amazone au Saint-Laurent*  
Ensemble Elyma, Gabriel Garrido (direction) ;  
Studio de Musique ancienne de Montréal, Christopher Jackson (direction) ;  
Dominique Ferran (orgue)

Cap sur le Mexique et l'orgue historique de Tlacoahuaya où Dominique Ferran joue un programme qui lie, entre autres, Cabezon et Cabanilles, Correa de Arauxo et Bruna ; sur la Bolivie où officie Gabriel Garrido. Lui qui nous révélait, en 1999, les superbes *Vêpres solennelles de saint Jean-Baptiste* de Roque Ceruti avait plus tôt exhumé l'opéra *San Ignacio de Loyola*, de Zipoli, pour la réduction jésuite du Paraguay et restitué la musique de la *Real Audiencia* de Charcas. Dernière étape : « la Jérusalem des terres froides », Montréal, où l'orgue et le plain-chant offrent un regard inattendu sur l'Office du salut chez les indiens Abénakis. Un coffret sans rival, à un prix stupéfiant – celui d'un seul CD.  
Ph.-J. C.  
★ Un coffret de 4 CD K 617 094/4.

### LAMBCHOP

*Nixon*  
Camaraderie d'une douzaine de musiciens semi-professionnels, Lambchop (« côte d'agneau ») est une brebis égarée et un mouton noir dans l'univers impitoyable de Nashville. Ses deux meilleurs disques précédents (*How I Quit Smoking*, 1996, et *What Another Man Spills*, 1998) attestaient que la coun-

try pervertie de cette entité rustico-foutraque contenait plus d'idées que la quasi-totalité des productions clinquantes sorties des studios de Music City pendant cette décennie. Faux concept-album (le rapport avec Tricky Dick, considéré ici comme un « enfoiré », est vague), Nixon rafraîchit, en les associant, deux genres englués depuis longtemps dans le sirop, la country et la soul. La *pedal steel* se glisse entre des cordes réminiscentes du Philadelphia Sound ou des cuivres suaves, dialogue avec un vibraphone. Le compositeur, chanteur et guitariste Kurt Wagner rêve d'être noir et adresse un nouvel hommage à Curtis Mayfield (*The Book I Haven't Read*). De sa voix sourde ravagée par le tabac, il conte des histoires simples et vraies, pendant phonographique du dernier film de David Lynch, l'amour, la quête d'un bonheur toujours possible, la chance de posséder des enfants (*Up With People*). Une faute de goût, lorsque Wagner s'essaie à un falsetto mal maîtrisé, ne gâche pas le plaisir de ce disque qui rend l'ordinaire merveilleux.  
Bruno Lesprit  
★ 1 CD City Slang 72438489062-9. Distribué par Labels.

### THE BABY NAMBOOS

*Ancoats 2 Zambia*  
Une des forces de Tricky, pionnier avec *Massive Attack*, Portishead ou Smith & Mighty du son de Bristol, est d'avoir su mettre en phase ses désirs d'expériences sonores et le chaos d'une vie intérieure. Même concordance chez les Baby Namboos, le groupe de son cousin, Mark Potter, produit par Durban Poison,

le label créé par Tricky. Grandis dans un des quartiers durs de la ville, ces musiciens ont choisi de retranscrire ce que leurs lieux de galère suintent d'ambiances kafkaïennes. Dub hanté, funk noctambule, jazz hypnotique, scratches glaçants, breakbeats épileptiques posent les décors dans lesquels se déplacent les inquiétants témoins de la vie locale. Des rap dangereusement lancinants – souvent habités par le phrasé asthmatique de Tricky – serpentent dans les rues blafardes. En contrepoint : l'émotion orageuse d'une voix féminine, celle de Zoe, alias Aurora Borealis, évocatrice d'une Patti Smith convertie à la soul urbaine. Des chansons venimeuses déconseillées aux claustrophobes.

Stéphane Davet  
★ 1 CD Durban Poison/Palm Pictures PALMCD 2031-2. Distribué par Naïve/Auvidis.

### SAEZ

*Jours étranges*  
Avec la grandiloquence un peu lasse de sa voix et des guitares héroïques, Damien Saez, Dijonnais d'une vingtaine d'années, nous lance d'abord sur la fausse piste d'une musique de groupe dont Noir Désir a établi les règles. Avec le titre *Jours étranges*, Saez passe à un autre niveau, celui d'une ambition orchestrale plus affirmée (cordes, claviers lointains). La recherche d'atmosphères entre rêve et réalité (*Crépuscule*, *Petit prince*) est tempérée par une simplicité acoustique poignante (*Montée là-haut*). C'est dans ce partage entre la fuite éperdue du rock et ses promenades un rien hallucinées que Saez (Marcus Bell à la

### DÉPÊCHES

■ **PRIX** : les Victoires de la musique classique et du jazz ont décerné leurs prix, le 8 février, lors d'un show télévisé, retransmis en direct depuis l'Auditorium Maurice-Ravel de Lyon, sur France 3 et sur Radio-Classique. Huit prix ont été décernés dans la catégorie musique classique pour l'année 1999. Artiste lyrique : la soprano Natalie Dessay ; soliste instrumentale : la pianiste Hélène Grimaud ; nouveau talent : le violoniste Renaud Capuçon ; orchestre symphonique : l'Orchestre national du Capitole de Toulouse ; formation de musique de chambre : le Trio Wanderer ; création contemporaine : le *Concerto pour violon* de Bernard Cavana ; enregistrement français : *Le Rossignol* et *Renard* de Stravinsky, par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dirigé par James Conlon (EMI) ; enregistrement étranger : *Saint François d'Assise* d'Olivier Messiaen, avec José Van Dam, Dawn Upshaw, l'Orchestre Hallé de Manchester, dirigé par Kent Nagano (Deutsche Grammophon). Deux prix ont été décernés dans la catégorie jazz. Nouveau talent : le saxophoniste Sylvain Beuf ; album de l'année : *HUM 99* du trio René Urtreger/Daniel Humair/Pierre Michelot (Sketch). Des Victoires d'honneur ont été décernées à Emmanuel Krivine, directeur musical depuis treize ans de l'Orchestre national de Lyon, au pianiste Aldo Ciccolini pour ses cinquante ans de carrière et au jazzman Pierre Michelot.

■ **CINÉMA** : *Bloodline*, le prochain film de Philipp Noyce aura pour thème la première guerre de Tchétchénie. L'idée est venue au réalisateur australien de sa rencontre avec des membres du gouvernement séparatiste tchétchène et avec des familles. Selon le journal américain *Variety*, le tournage devrait avoir lieu en Europe.

basse et aux claviers et Jean-Daniel Glorioso à la batterie sont de précieux complices) marque sa trace. On attend le passage à la scène où sa reprise sur le fil de *My Funny Valentine* devrait faire des ravages.  
S. S.

★ 1 CD Island 546 612-2. Distribué par Universal Music.

### JEAN MICHEL JARRE

*Métamorphoses*  
A-t-on jamais vu jeune homme si brillant jouer si mauvaise musique ? Jean-Michel Jarre a réussi tous les paris de la modernité : les lightshows, les spectacles totaux et géants... Alors pourquoi ces sons de klaxons d'autotamponneuses, ces gongs façon vieux Tibet, ces gratages, sonneries et bips, ces balbutiements de fausses grenouilles ? Jean-Michel Jarre, qui a du génie dans la mise en scène, dans l'utilisation de la musique comme bande-son de l'événementiel, pourrait-il éviter le commérage bruitiste sur *Hey Gagarine* ? Si Natacha Atlas sauve la mise (*Je me souviens*) dans une composition arabisante, la voix de Laurie Anderson, si grave et sensuelle soit-elle, ne parvient pas à jucher *Métamorphoses* sur un autre piédestal que celui de Barbarella et de ses variantes sages et décadentes, les petites Barbie roses habillées en cosmonautes. Il y a surtout chez Jarre cette drôle de manière de mettre la nature (Muraille de Chine ou cycles des saisons compris) en bocal. Vu de l'intérieur, ce doit être reposant. A l'extérieur, l'envie vient immédiatement de casser ces bulles cotonneuses. *Véronique Mortaigne*  
★ 1 CD Dreyffus FMD 36164-2.

## Le plaidoyer de Catherine Trautmann en faveur des arts plastiques

Un « projet de charte de missions de service public pour les institutions d'art contemporain » sera soumis aux collectivités locales

CATHERINE TRAUTMANN aime les artistes et tient à le faire savoir. Dans une conférence de presse, jeudi 10 février, rue de Valois, la ministre de la culture et de la communication a développé sa « politique en faveur des arts plastiques », affirmant vouloir « placer l'artiste au cœur de [son] action ». Ce plaidoyer intervient dans un domaine où elle était jusqu'ici discrète, et alors que nombre d'acteurs culturels constatent une rupture des liens entre le ministère et la communauté artistique (*Le Monde* du 26 janvier).

Cet attachement aux artistes, au ton parfois solennel, est aussi un avertissement. En effet, la place grandissante des collectivités territoriales dans les subventions à des institutions implantées en région, en partenariat avec l'Etat, incite des élus locaux à s'opposer – ou à être tentés de s'opposer – à la liberté des

artistes et aux orientations définies par le ministère. Pour éviter ces dérapages, M<sup>me</sup> Trautmann va soumettre aux collectivités locales « un projet de charte de missions de service public pour les institutions d'art contemporain », à savoir les écoles d'art, centres d'art et fonds régionaux d'art contemporain (FRAC).

Le commentaire de Catherine Trautmann est clair : « *Il y a, ici et là, des velléités d'entraver la liberté du créateur. Je tiens à dire que celles et ceux qui s'engageront à nos côtés (...) ne pourront déroger aux principes fondamentaux de liberté d'expression.* » Si tel était le cas, l'Etat « se désengagera financièrement ». Et la ministre de conclure : « *Face aux menaces exercées sur la création, je ne serai pas une ministre du compromis.* » Si la majorité des FRAC, malgré un manque de moyens, fonctionnent en bonne entente entre la

Rue de Valois et les régions, la ministre fait sans doute référence à la situation de déshérence du FRAC Languedoc-Roussillon, en raison de l'opposition entre le président de région, Jacques Blanc, élu avec les voix du Front national, et le ministère de la culture.

### « RÉTABLIR LE DIALOGUE »

M<sup>me</sup> Trautmann a par ailleurs présenté plusieurs mesures dans le but de « rétablir le dialogue avec les artistes », et de « mieux assurer la transparence des choix artistiques ». Un conseil scientifique constitué d'artistes – Martine Aballéa, Orlan, Annette Messager, Daniel Buren, Bertrand Lavier, Alain Jacquet – sera « consulté » sur les choix du centre d'art dévolu à la jeune création qui ouvrira fin 2000 au Palais de Tokyo. Ange Leccia dirigera, par sa part, le Centre de recherche artistique de

ce même Palais de Tokyo, dont le but est d'offrir une formation à de jeunes artistes, complémentaire de celle des écoles d'art.

Le soutien aux artistes passe aussi par une aide « accrue » aux galeries françaises présentes dans des foires étrangères ainsi que par des « aides à la première exposition ». M<sup>me</sup> Trautmann a aussi confirmé que son prochain budget apportera « des aides complémentaires » aux Salons d'artistes. Un Centre de ressources pour les artistes sera également mis en place afin de mieux informer les artistes « sur les aides et allocations auxquelles ils peuvent prétendre ».

Côté enseignement, quatre centres de formation de « plasticiens intervenants » seront créés à la rentrée 2000-2001 au sein de l'École nationale d'art de Bourges et dans les écoles municipales d'Amiens, Mar-

seille et Strasbourg. Une centaine de plasticiens suivront cette formation qu'ils pourront appliquer dans les lycées. Une mesure de 7,5 millions de francs (1,1 million d'euros), en 2000, permet de faire passer la bourse étudiante à 16 000 francs annuels (2 439,18 €). Le renforcement des moyens alloués aux écoles d'art continuera en 2000, en tenant compte « de leur ouverture au monde de l'entreprise, des liens qu'elles tissent avec l'université et de leur rôle de médiation au sein des villes ».

Ces mesures constituent, pour Catherine Trautmann, une première étape de développement des arts plastiques. « *Il y en aura d'autres, elles nécessitent des moyens complémentaires et constitueront une priorité budgétaire en 2001.* »

Michel Guerrin

BOX  
MAN  
www.boxman.fr

SANTANA  
Supernatural  
109 F  
Prix TTC valable jusqu'au 29/02/00,  
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

# Le désert et les jouvences de la jeune musique britannique

Deux soirées inégales dominées par une découverte, « Magritte Weather », de Geoffrey King-Gomez

Le Festival Présences de Radio-France a consacré deux de ses soirées à onze compositeurs britanniques contemporains, nés entre 1949 et 1971. A

de rares exceptions près, la musique jouée par de grands ensembles instrumentaux a séduit et celle par de petites formations a déçu. L'heureuse dé-

couverte fut *Magritte Weather*, de Geoffrey King-Gomez, miracle d'agencement d'éléments hétérogènes à la manière du Stravinsky de *Petrouchka*.

**FESTIVAL PRÉSENCES 2000. Œuvres de Oliver Knussen, Julian Anderson, Geoffrey King-Gomez, Kenneth Hesketh, George Benjamin, Colin Matthews, Mark-Anthony Turnage, Keith Johnson, Thomas Adès, Rebecca Saunders, Simon Bainbridge. Susan Bickley (mezzo-soprano), London Sinfonietta, Oliver Knussen (direction). RADIO FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. Salle Olivier-Messiaen, les 8 et 9 février. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.**

Deux soirées de musique britannique ne sont pas de trop pour goûter les tendances du moment du côté d'Albion. Quelques noms connus des mélomanes : Oliver Knussen (né en 1952), George Benjamin (né en 1960), Thomas Adès (né en 1971), étoile montante, Mark-Anthony Turnage (né en 1960), souvent joué et enregistré par Simon Rattle, Simon Bainbridge (né en 1952) et Julian Anderson (né en 1967), déjà remarqué lors de concerts parisiens du London Sinfonietta. En revanche, Keith Johnson (né en 1966), Rebecca Saunders (née en 1967), Kenneth

Hesketh (né en 1968), Geoffrey King-Gomez (né en 1949) étaient des découvertes.

Des ces deux programmes on dira que l'un (le 8 février), dévolu à de larges ensembles instrumentaux, était une fontaine de jouvence, et l'autre (le 9), donné par une formation violon, violoncelle, clarinette et piano, un désert, à l'exception d'un beau cycle de mélodies avec alto, clarinette et piano, les *Four Primo Levi Settings* (1996) de Bainbridge. Musique poignante, comme y invitent les textes de l'écrivain ayant mis fin à ses jours en 1987. Belle polyphonie, belle harmonie, remarquable économie d'une écriture vocale qui profite des qualités instrumentales de la mezzo-soprano Susan Bickley (intonation impeccable, voix *senza vibrato*) tout en ne refusant pas le lyrisme.

On respirait enfin après trois pièces éprouvantes : *The Under-Side of Green* (1994), une étude de couleurs, selon le texte de son auteur, Rebecca Saunders, mais qui se révèle être une variation vainement agressive sur une palette de gris ; *Catch* (1991) de Thomas Adès, autre variation sur un vide abyssal, avec clarinette itinérante dans la salle ; *Don't Say a Word* (1997), de

Keith Johnson, étude sur deux notes sans intérêt.

Autres respirations : une courte pièce de Mark-Anthony Turnage, *Cortège for Chris* (1995-1997), douce marche funèbre consonnante à la mémoire de Christopher Van Kampen, et la stricte instrumentation, par George Benjamin, de la *Septième fantaisie pour violes*, de Henry Purcell, difficilement jouée par les membres du London Sinfonietta. Les *Two Organa* et les *Ophelia's Dances*, de Knussen, données le lendemain, faisaient heureusement entendre ce formidable compositeur à son meilleur.

## GÉNÉROSITÉ RYTHMIQUE

La veille, le London Sinfonietta s'était révélé idéal : enthousiasme, technique redoutable et ouverture patente à toutes les musiques. La légèreté et la précision diabolique de la battue de Knussen chef d'orchestre font des miracles. Le compositeur Olivier Greif, ébahé, a eu, à l'entracte, ce commentaire opportun : « Ils sont parfaits et on a l'impression pourtant qu'ils ne sont qu'à 70 % de leurs capacités. » Cette souplesse, cette clarté ont aidé les pièces de Julian Anderson, Geoffrey King-Gomez et Kenneth

Hesketh, toutes trois caractérisées par une générosité rythmique communicative. *Alhambra Fantasy* (1999), de Julian Anderson fait entendre de fausses espagnolades entonnées par une trompette très sollicitée ; *Theatrum* (1996), de Kenneth Hesketh, est joyeux et inventif, même s'il est d'une poétique assez conventionnelle ; *Magritte Weather* (1990), le « Temps magrítettien » (au sens météorologique), de Geoffrey King-Gomez, Britannique installé à Amsterdam, doit-il être entendu comme la description d'un vent bousculant tout un bric-à-brac surréaliste ? Cette pièce est un miracle d'agencement d'éléments hétérogènes, à la manière du Stravinsky de *Petrouchka*. D'ailleurs, le compositeur avoue l'avoir écrite sur une grande place de marché bruyante, dont sa composition semble l'écho organisé mais hautement suggestif. Un rien trop longue, peut-être, ce *Temps de Magritte*, comme disait Max Ernst, est d'une virtuosité étourdissante, et témoigne d'une envie de faire de la musique, de la donner à faire sonner. Avis de beau temps sur la musique contemporaine.

Renaud Machart

## Amours suisses à basse température

**PULSIONS, Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre. Jusqu'au 9 avril.**

Le Centre culturel Suisse est un grand bâtiment blanc et silencieux, quasi monacal, tout au fond d'une impasse. Ce calme et cette clarté incitent à la sérénité, presque au recueillement. Ils conviennent exactement à la plupart des œuvres qui sont réunies, travaux de jeunes artistes suisses sélectionnés par *attitudes*, association de deux commissaires et critiques genevois, Jean-Paul Felley et Olivier Kaeser. A l'invitation du CCS, ils ont conçu une manifestation pour démontrer à Paris l'abondance et l'énergie de la création actuelle dans leur pays. Les invitées – largement majoritaires – et invités sont nés peu avant ou peu après 1970. Le parti pris est de découvrir. Aussi ne verra-t-on pas ici les plus confirmés des jeunes artistes helvétiques d'aujourd'hui, la vidéaste Pipiotti Rist ou la peintre Valérie Favre.

Jusque-là, rien à dire. L'exposition se nomme « Pulsions » et se déclare consacrée à l'exploration de « la sensualité » et de « l'intimité du corps ». La question est à la mode un peu partout,

dans les ateliers, dans les livres, dans les musées. Mais la manière dont elle y est traitée a de quoi intriguer, tant l'exposition cultive systématiquement froideur et mélancolie. Si pulsion il y a, elle est de glaciation. Dès l'entrée, trois moniteurs montrent Chantal Michel jouant à la plante verte, la tête en bas, le buste masqué par une draperie, les deux jambes en guise de tiges. Les télévisions sont environnées de plantes en pot. Les tirages en noir et blanc de Joko – Karin Jost et Regula J. Kopp – les montrent face à face, souvent nus, dans des postures qui veulent désigner un sentiment sans doute intense mais n'en montrent qu'une posture stéréotypée.

## NI TOUCHER NI DÉCHIFFRER

Alexia Walther et Emmanuelle Antille, l'une par la vidéo, l'autre par la photographie, mettent en images la vie sociale et en montrent toutes deux la vacuité et la monotonie. Des gens se trouvent rassemblés dans un appartement, ils se saluent, ils se croisent, ils se parlent à peine, ils ne se touchent que furtivement. S'ils éprouvent quelques désirs les uns pour les autres, nul n'en saura rien.

Pascale Wiedemann met en scène la distance d'une autre manière, non moins visible, en tenant des films de cellophane sur lesquels sont lé-

gèrement brodés des signes énigmatiques. Elle construit des sortes de cages translucides, suspendues dans l'air, un peu toiles d'araignée, un peu cloches de gaze. On ne peut y pénétrer. On ne peut y toucher, de peur de déchirer la surface. On ne peut non plus déchiffrer les idéogrammes brodés sur la pellicule. Ajoutez à ces travaux les poupées mutilées et morbides d'Elena Montesinos et la vidéo pseudo-médicale de Nathalie Novarina dénommée explicitement *The Mental Surgery Project* et vous aurez la tonalité générale de « Pulsions », exposition à basse température.

Elle n'est pas réchauffée par l'installation chimico-géographique de Jörg Lenzlinger et Gerda Steiner, version satirique du paysage romantique nordique type – lac, sapins, grotte – dans laquelle un bassin est peu à peu envahi par la prolifération de cristaux rosâtres. Il ne reste qu'à se réfugier avec soulagement dans le salon de thé aménagé au rez-de-chaussée à l'initiative d'Esther Eppstein. On peut y écouter des musiques, feuilleter des catalogues, regarder des vidéos ou, plus simplement, boire un thé. Autant de moyens sûrs pour relancer la machine pulsionnelle du visiteur dont l'exposition avait provisoirement suspendu l'activité.

Philippe Dagen

## Quelques souvenirs d'aujourd'hui

Ou comment donner forme artistique à notre présent si peu cohérent

**LE TEMPS DÉBORDE. Forum culturel, 1-5, place de la Libération, 93150 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 01-48-14-22-22. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; le samedi, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.**

Où en sommes-nous avec le temps ? Dans quel genre de temps vivons-nous ? Le présent, tout simplement ? Mais non. Ce n'est pas si simple, justement. Le présent d'aujourd'hui est feuilleté, disparate, multiple, incohérent jusqu'à l'incompréhensible. Il se compose d'innombrables particules changeantes. Il est criblé d'événements en provenance de partout et que l'on nomme actualité, dernières nouvelles, informations. Il ignore les distances – ce pourquoi on l'appelle, étrangement, temps « réel » afin de signifier l'abolition de l'espace, concentré à l'instant en un seul point, votre téléviseur par exemple. Et, dans ce temps « réel », ça circule, ça glisse, ça se heurte, ça s'embrouille, ça éclate, ça s'évanouit, ça recommence aussitôt.

Ce fatras, c'est le présent. Lequel contient de surcroît des traces importantes de passé, de passés plutôt, qui dérivent et se déposent de façon généralement mal prévisibles – n'allons pas plus loin le long de la métaphore pétrolière. Ces passés sont d'origines extrêmement di-

verses et leurs compositions varient selon les individus et leurs mémoires. Des traces de futur s'observent aussi, elles ne sont pas moins différentes selon les cas et les circonstances. Toutes sortes de spéculations suscitent toutes sortes de projections, d'appétits et de déceptions.

Ce temps, le nôtre, des historiens, des sociologues, trop rarement des philosophes en font leur objet d'étude. Des artistes aussi, cherchant à savoir – et à montrer – où ils en sont sur ce point, où nous en sommes avec eux. On pourrait même dire qu'ils ne font rien d'autre, et depuis fort longtemps, quels que soient leurs instruments et leurs méthodes. Au vingtième siècle – au siècle dernier ? – les meilleurs mesureurs et analystes du présent d'alors ont eu pour nom Picasso, Duchamp, Beckmann. Le plus souvent, les résultats de leurs travaux ont été méconnus ou refusés, parce qu'ils n'incitaient pas à l'optimisme et la joie de vivre.

## MÉLANCOLIE ET DÉPRESSION

Après une visite au Blanc-Mesnil, pour voir « Le temps déborde », on en est convaincu : le présent est décidément brouillé et décidé désolant. Dans le genre mélancolie et dépression, il serait difficile de faire mieux que cette exposition où l'actualité tient la place centrale. Elle manque d'ampleur. L'accrochage n'est pas irréprochable, faute d'un

espace conçu à cet usage. Mais l'unité de ton est frappante.

Pour aller la voir, il faut descendre en gare de Drancy. Et, en entrant, la première œuvre qui s'offre à la vue est de Boltanski, *Ecole juive de la Hamburger Strasse, Berlin, 1938*, une photo d'un enfant. A moins que l'on ne se soit dirigé vers l'un des ordinateurs placés en batterie dans le hall. Par exemple celui qui montre des séries de photos de Luc Delahaye – Rwanda, Bosnie, Afghanistan. Ainsi sont affirmés les deux principes directeurs de l'exposition, également justes : ne pas séparer les « plasticiens » des « reporters », d'une part, ne pas tricher avec la vérité, d'autre part. Or la vérité ne peut être que morts, misères, folies. Un terminal de l'AFP installé pour l'occasion symbolise le règne de l'information permanente. Il crache sans cesse ces clichés. Parmi les dernières pages imprimées, la visite d'un général vétérinaire de l'armée rouge à Auschwitz, dont il fut l'un des libérateurs en 1945.

Tout près de là, Sophie Ristelhuber a accroché une douzaine de grands tirages issus de la série « Fait », reportage au Koweït peu après la fin de la guerre du Golfe. Des épaves automobiles rouillent le long d'une piste, un téléviseur a été abandonné dans le sable, les défenses irakiennes vues du ciel semblent dérisoires. En face, à nouveau Luc Delahaye, les portraits

pris à la dérobée dans le métro et publiés l'an dernier : anonymat, ennui, solitude, décrépitude.

Voilà la partie la plus réussie du parcours, tant s'impose la qualité de l'un et l'autre photographes. Car, si la cohérence de l'exposition ne fait aucun doute, ni la volonté de démontrer que l'art contemporain est tout aussi capable de réalisme que celui des époques antérieures, la démonstration laisse parfois sceptique. Ce réalisme contemporain, comme ceux qui l'ont précédé du reste, court le risque de vouloir trop prouver. La question de l'élaboration s'efface devant le désir de présenter un échantillon significatif, dont on peut se demander combien de temps il le restera. Les installations de Bruno Guiganti, les photos d'Olivier Pasquiers et de Nicolas Moulin, seraient plus convaincantes – donc plus efficaces – si elles s'en tenaient moins au constat documentaire.

L'installation vidéo de Pierrick Sorin se situe à l'opposé de ce néo-naturalisme. Elle cultive l'incongruité, le burlesque, l'artifice. Elle repose sur une construction d'images mouvantes et superposées et sur une mise en scène légèrement théâtrale. Lesquelles construction et mise en scène retiennent le regard, forcent à s'arrêter et à observer cet étrange manège de fantômes : le présent.

Ph. D.

## SORTIR

### PARIS

**Alcools** Soixante-six longs métrages et dix-sept documentaires illustrent la nouvelle thématique du Forum des images consacrée à l'alcool. Du western au film noir, de la Russie à la Finlande, en passant par le Japon, l'Ecosse ou la France, cette programmation diversifiée fait la richesse de ce thème. A noter, parmi les principaux rendez-vous, un week-end prohibition (les 26 et 27 février) avec la projection de *Scarface*, de Howard Hawks, *Little Caesar*, de Mervyn LeRoy, *Les Nuits de Chicago*, de Josef von Sternberg, *L'Ennemi public*, de William Wellman ; un hommage à Charles Bukowski (le 11 mars) ; une journée John Huston (le 19 mars). En outre, le 10 mars, un débat animé par Michel Reilhac, directeur du Forum des images, se tiendra à l'issue de la projection des *Victimes de l'alcoolisme*, de Ferdinand Zecca (1902), et *Une femme en enfer*, de Daniel Mann (1955), autour de l'image de l'alcool et l'alcoolisme au cinéma, avec deux spécialistes de la question. Enfin, quatre ateliers d'œnologie sont prévus durant la manifestation. *Forum des images*, 2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Les Halles. Jusqu'au 19 mars. Tél. : 01-44-76-62-00. 25 F et 30 F.

**Stars au féminin** Une sélection de plus de 150 films à la gloire des stars, divas et vedettes féminines du monde

entier. Un cycle en plusieurs chapitres : la naissance de la star et celle de Hollywood ; l'apogée du « star system » hollywoodien consolidée par l'arrivée du cinéma parlant ; les vedettes européennes ; le déclin du « star system » marqué par la disparition de Marilyn Monroe ; les stars « d'auteurs » à partir des années 60 ; les stars des autres continents, de l'Inde notamment. *Centre Pompidou, rue Saint-Martin, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Jusqu'au 2 octobre. Tél. : 01-44-78-12-33. 15 F et 30 F.*

**Cinéma de l'ouest du Canada** Organisé avec la collaboration du Centre culturel canadien à Paris, cette manifestation, consacrée au cinéma de l'ouest du Canada (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie britannique), présente des fictions, des films d'animation, des documentaires et des films expérimentaux en présence des réalisateurs Guy Maddin, John Paizs, Donna Brunsdale, Richard Kerr, Lynne Stopkewich, John Pozer, David Rimmer, Carl Brown, Al Razutis. Ce cinéma est pour l'essentiel le fait de coopératives de réalisateurs-producteurs et de centres d'artistes autogérés, ce qui a permis le développement d'un cinéma souvent engagé politiquement, original et farouchement anticonformiste. *Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Concorde. Jusqu'au 27 février. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.*

Publicité

**Tes** création du 4 au 23 février  
texte et mise en scène Jérôme Robart  
[théâtre Gérard Philipe de saint-denis]  
France Inter réservations : 01 48 13 70 00

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**Le Pirate** de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Judy Garland. Américain, 1948, copie neuve (1 h 42). VO : *Grand Action*, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; *Mac-Mahon*, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Les Samedis du Vieux Colombier** *Einstein et Chaplin « Albert et Charlie »*, lecture-spectacle d'Olivier Dutilleul, mise en scène de Nicolas Lormeau, avec Roland Bertin, Jean Dautremay et Isabelle Gardien, Alain Moget. *Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier*, 21, rue du Vieux-Colombier, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sulpice. Les 12 et 19, 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F.

**La Damnation de Faust** d'Hector Berlioz. Donald Kaasch (Faust), Ruxandra Donose (Marguerite), Willard White (Méphistophélès), René Schirrer (Brander), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de l'Orchestre de Paris, Georges Prêtre (direction). *Salle Pleyel*, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. Les 12, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 100 F à 380 F.

**Michel Portal (clarinette) Christine Rigaud (voix) Michel Dalberto (piano)** Schumann : *Romances pour hautbois et piano op. 94*. Berg : *Pièces pour clarinette et piano op. 5*. Spohr : *Lieder allemands*. Schubert : *Le Pâtre sur le rocher*.  *Bouffes du Nord*, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> La Chapelle. Le 12, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

**Tower of Power** *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Anvers. Le 12, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00.

**Musiques de Turquie** Nilüfer Akbal, orchestre tzigane de Sulukule (le 12, 16 h 30) ; Okay Temiz, orchestre tzigane de Sulukule (le 12, 20 heures). *Cité de la Musique*, 221, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. 90 F et 120 F.

### RÉSERVATIONS

**Serge Hureau** interprète Rimbaud et Verlaine. *Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez*, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. Du 24 février au 19 mars. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.

**Théâtres** d'Olivier Py, mise en scène Michel Raskine, avec Philippe Demarle, Yves Ferry, Marie-Françoise Guittier. *Les Abbesses (Théâtre de la Ville)*, 31, rue des Abbesses, 18<sup>e</sup>. Du 24 février au 25 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

**La Vie de Galilée** de Bertolt Brecht, mise en scène Jacques Lassalle. *Théâtre national de la Colline*, 15, rue Malte-Brun, 20<sup>e</sup>. Du 24 février au 9 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

**Castafiore Bazooka** Polyfolie sans fil. *Théâtre du Renard*, 12, rue du Renard, 4<sup>e</sup>. Du 29 février au 18 mars. Tél. : 01-42-71-46-50. De 70 F à 120 F.

**Enrico Macias** Hommage à Cheikh Raymond *Olympia*, 28, boulevard des Capucines, 9<sup>e</sup>. Le 4 mars, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 210 F à 290 F.

### DERNIERS JOURS

**13 février : Homme pour homme** de Bertolt Brecht, mise en scène de Jean-Pierre Vincent. *Théâtre des Amandiers*, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

**Le Saperleau** de Gildas Bourdet, mise en scène de l'auteur.

**Les Madones** de Nathalie Akoun, mise en scène de l'auteur. *Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre*, 12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-28-36-36. De 80 F à 110 F.

**19 février : Le Dégaméron des femmes** d'après Julia Vosznesenskaya, mise en scène de Julie Brochen. *La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe*, 36-38, quai de la Loire, 19<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 120 F.

**Tokyo Notes** d'Oriza Hirata, mise en scène de Frédéric Fisbach. *Parc de la Villette*, 211, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-03-75-75. 70 F et 90 F.

**Douce France, Douce France...** et de par Fred Personne, avec Violetta (accordéon). Musique de François Farrugia. *Théâtre Molière-Maison de la Poésie*, 161, rue Saint-Martin, 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

## DISPARITIONS

## Le général Claude Raymond

## Baron du duvaliérisme

L'ANCIEN GÉNÉRAL haïtien Claude Raymond est mort mercredi 9 février à Port-au-Prince à l'âge de soixante-neuf ans. Souffrant de troubles rénaux et de diabète, il avait été hospitalisé en janvier après plus de trois ans passés en prison.

Après avoir participé aux exactions de la dictature duvaliériste, Claude Raymond se considérait comme une victime du « pouvoir Lavalas », dirigé par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide. « C'était un prisonnier politique », affirmait son avocat, M<sup>e</sup> Constantin Mayard-Paul, soulignant que son client avait été maintenu en détention sans condamnation. Ancien commandant en chef de l'armée sous François, puis sous Jean-Claude Duvalier, le général Claude Raymond avait occupé brièvement le portefeuille de l'intérieur et de la défense lorsque « Bébé Doc » avait succédé à son père, mort en 1971. Après la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986, Claude Raymond avait fondé un parti néo-duvaliériste et s'était porté candidat à l'élection présidentielle du 29 novembre 1987. Mais sa candidature avait été rejetée en vertu d'un article de la Constitution excluant du pouvoir durant dix ans « les artisans zélés de la dictature ».

Le scrutin avait tourné au bain de sang : le jour de l'élection, plus d'une vingtaine d'électeurs avaient été massacrés par des bandes de tueurs dont le quartier général se situait, selon plusieurs témoignages recueillis

à l'époque, dans la résidence même de Claude Raymond. Après la restauration de la démocratie par les troupes américaines en 1994, le président élu René Préval avait ordonné, en juillet 1996, l'arrestation de Claude Raymond pour « activités terroristes visant à déstabiliser le gouvernement ». Mais aucun témoin à charge n'avait osé se présenter devant les tribunaux et, par trois fois, la justice avait ordonné la libération de l'ancien général pour absence de preuve. Les autorités l'avaient cependant maintenu en prison, invoquant « la rumeur publique » qui l'impliquait dans le massacre du 29 novembre 1987.

Jean-Michel Caroit

■ **ANDRZEJ ZAKRZEWSKI**, ministre polonais de la culture, est mort jeudi 10 février à l'âge de cinquante-huit ans des suites d'un cancer du poumon. Né le 22 août 1941 à Varsovie, historien et juriste, Andrzej Zakrzewski avait été un proche collaborateur de Lech Walesa à la présidence de la République polonaise, de 1990 à 1995, comme chef des services politiques de la chancellerie. Membre du Parti populaire conservateur (SKL), une composante du mouvement Solidarité-AWS, au pouvoir, Andrzej Zakrzewski était entré dans le gouvernement de centre droit du premier ministre Jerzy Buzek en mars 1999.

ment du service public de l'électricité.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs régions.

● **Retraite** : un arrêté portant fixation du salaire de référence (16,08 F pour 1999) et de la valeur du point de retraite (2,476 F pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2000) dans le régime de retraite complémentaire (Ircantec).

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Sylvie, Philippe, Anna, Michaël et Jonathan SOSKIN sont heureux d'annoncer la naissance de

**Benjamin,**

le 9 février 2000.

20, rue d'Oslo,  
67000 Strasbourg.

**Patrice se joint à Pascal et Vincent** qui ont la joie d'annoncer la naissance de

**Louise,**

leur petite-fille et nièce.

Chez **Sabine et Emanuel,**  
à Pontoise, le 7 février 2000.

**Bénédict et Patrick BEAUSSAUT** partagent avec **Aurore** la joie d'annoncer la naissance de

**Sophie,**

le 2 février 2000.

104, rue Cambronne,  
75015 Paris.

## Anniversaires de naissance

– Vallon-Pont-d'Arc. Paris.

Joyeux anniversaire

**Papa.**

Nous t'aimons.

Aurélien et Edouard.

## Mariages

**Katia PRUDENT**  
et  
**Denis BAUD**

ont la joie d'annoncer leur mariage, le 12 février 2000, à Toulouse.

« Notre vie, c'est maintenant. »

Bénézit.  
47310 Laplume.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures**  
**Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

## Décès

– Constance et Dominique Borde, Muriel Vuillième, Jean-François et Nicole Borde, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

**Nicole BORDE,**  
née **DUPUIS,**

survenu le 9 février 2000.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 11 février, en l'église Saint-Martin de Louveciennes.

240 bis, boulevard Saint-Germain,  
75007 Paris.  
35, rue de l'Université,  
75007 Paris.  
18, villa Molitor,  
75016 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> Pierre Delouvrier, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Bruno Delouvrier, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Claude Kerlero de Rosbo, ses enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> veuve Hubert Delouvrier, ses enfants et petits-enfants, Toute la famille, Et les enfants de Ville-d'Avray, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M<sup>me</sup> Françoise DELOUVRIER,**

le 3 février 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 février, à 14 heures, en l'église Notre-Dame, avenue J.-B.-Clément, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière nouveau, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pas de fleurs mais des prières.

73-75, rue du Château,  
92100 Boulogne.

– M. Jules Despature-Meillassoux, M. et M<sup>me</sup> Jean-Bayart-Sion, leurs enfants et petits-enfants, s'associent à la douleur de Victor et Marguerite Despature-Bayart et de leurs enfants, Magalie, Matthieu, Cécile, Claire et Victoria, pour faire part dans l'espérance du décès, survenu le 8 février 2000, de leur fils aimé,

**Manjulal-Emmanuel DESPATURE,**  
(né au Bangladesh en 1976 et accueilli en 1987).

La messe d'obsèques sera célébrée le samedi 12 février, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Brive-la-Gaillarde (Corrèze).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Monique, sa femme, Catherine, Pierre et Sophie, ses enfants, leurs conjoints, Milo, Claire, Etienne et Alexis, ses petits-enfants, ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

**André FOUGEROUSSE,**

survenu le 10 février 2000, dans sa quatre-vingtième année.

Il avait fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue de la République,  
94600 Choisy-le-Roi.

**CARNET DU MONDE**

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

**01-42-17-39-80**

**01-42-17-38-42**

**01-42-17-29-96**

e-mail: [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr).

– Le président, Le conseil d'administration, Le personnel de LOGICIL,

Le président, Le conseil d'administration, Le directeur général, Et le personnel du groupe CMH,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Michèle GILLERON,**  
directeur de LOGICIL,  
membre du comité de direction du groupe CMH,

survenu le dimanche 6 février 2000.

Ils s'associent à la douleur de sa famille à laquelle ils présentent leurs plus sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale.

LOGICIL,  
200, rue de Roubaix,  
59200 Tourcoing.  
CMH,  
94, avenue de Flandre,  
59290 Wasquehal.

– M. et M<sup>me</sup> Patrick Hauvette et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jacques Hauvette et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Christian Hauvette et leurs enfants, M<sup>me</sup> Dominique Hauvette,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Françoise HAUVETTE,**  
née **BERVEILLER,**

le lundi 7 février 2000, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas - Saint-Marc de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M<sup>me</sup> Simone LAJEUNESSE,**  
pharmacienne,

survenu à son domicile, dans sa centième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5<sup>e</sup>, le lundi 14 février 2000, à 10 h 15, suivie de l'inhumation au cimetière de Vauhallan (Essonne).

De la part de  
Sa famille,  
Et de ses nombreux amis.

– Michèle Marx, Patrick Marx, Marie et Caroline, Et leurs proches,

ont le grand chagrin d'annoncer la disparition de

**Roland MARX,**

professeur à l'université de la Sorbonne - Paris-III,

survenue à Paris, le 4 février 2000.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

Nous adressons un remerciement tout particulier à l'équipe soignante du service neurologie de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

(Le Monde du 9 février.)

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE**

**Parution lundi daté mardi**

**TARIF ABONNÉS :**

**FORFAIT 5 LIGNES**

**(26 caractères ou espaces par ligne)**

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**

4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**

**103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.**

**- Bouclage vendredi 12 h. -**

**☎ 01.42.17.39.80**

**Fax : 01.42.17.21.36**

– Caroline Montalcino, et sa fille Laetitia, Jacques de la Garde, ont la tristesse de faire part du décès de

**Arlette MONTALCINO,**

le 6 février 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 février.

– M. Jean Robert, son époux, M<sup>me</sup> Bernard Joffre, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc Lamblin, M. et M<sup>me</sup> Franck de Bailliencourt dit Courcol, ses enfants,

Hugues et Nazan Joffre, Frédérique et Philippe Schmutz, Bénédicte et Patrick Beaussaut, Pierre-Emmanuel Joffre, Laure et Louis Grümmer, Xavier Lamblin, Luc Lamblin, Stéphane et Anne de Bailliencourt dit Courcol, Charlotte et Hervé Joffre, Anne et Vincent Morillot, Violaine de Bailliencourt dit Courcol, ses petits-enfants, Lara, Cassandre, Honorine, Ferréole, Léopold, Clémence, Eugénie, Juliette, Edgar, Stanislas, Arthur, Aurore, Sophie, ses arrière-petits-enfants, Les familles Moreau-Defarges, La Ferrière et Metz, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jean ROBERT,**  
née **Françine LOISY,**

rappelée à Dieu, le 10 février 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation, Paris-16<sup>e</sup>.

« Le Seigneur est le salut pour les justes, leur abri au temps de la détresse. »  
Psaume 36.

77, avenue Paul-Doumer,  
75116 Paris.

## Condoléances

– Des anciens élèves du Lycée de l'Union juive d'Alexandrie expriment leur sympathie à Elie Attas et à sa famille à la suite de la disparition de

**Marguerite ATTAS.**

## Souvenir

– Le 12 février 1999,

**Michel SEUPHOR**

nous quittait.

« Oublie-moi tant que tu veux je te reste quand même. »

Eric Senen,  
ton ami.

**Manière de voir**  
Le bimestriel édité par

**LE MONDE**  
diplomatique



**Soixante guerres en dix ans**

■ Nouvelle ère, par **Ignacio Ramonet**. ■ Un cadre pour le XXI<sup>e</sup> siècle, par **Ignacio Ramonet**. ■ Kosovo, leçons d'une guerre, par **Gabriel Kolko**. ■ Washington rêve d'une arme absolue, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ Faillite occidentale dans les Balkans, par **Xavier Bougarel**. ■ Sale guerre en Tchétchénie, par **Jean Radvanyi**. ■ Succession sur fond d'impasse en Azerbaïdjan, par **Vicken Cheterian**. ■ L'Asie centrale en voie de talibanisation, par **Ahmed Rashid**. ■ Comment Chypre fut épurée, par **Niels Kadritzke**. ■ L'Irlande du Nord au tournant, par **Robbie McVeigh**. ■ Inde-Pakistan, le bras de fer, par **Philip S. Golub**. ■ Massacre annoncé au Timor-Oriental, par **Noam Chomsky**. ■ La paix selon Ehoud Barak, par **Amnon Kapeliouk**. ■ Israël, une société qui se défait, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algazy**. ■ Le Liban sud résiste, par **Walid Charara** et **Marina Da Silva**. ■ Lente agonie en Irak, par **Alain Gresh**. ■ Les Etats-Unis au secours de Luanda, par **Augusta Conchiglia**. ■ La Sierra Leone mutilée, par **Elizabeth Blunt**. ■ Rebelles et parrains se partagent le Congo, par **Colette Braeckman**. ■ Ethiopie-Erythrée, un conflit meurtrier, par **Alain Renon**. ■ En Amérique latine, le grand retour de Washington, par **Enrique Vigil**. ■ Après négociations en Colombie, par **Pascal Drouhaud**. ■ Chiapas, un combat pour la dignité, par **José Saramago**. ■ Droit d'ingérence, par **Dominique Vidal**.

**Avec de nombreuses cartes, chronologies, bibliographies (y compris les sites Internet) et un important glossaire.**

**EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €**

## Communiqué

## Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS  
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie *Perspectives Chine*.

La série *Perspectives* croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces *Perspectives Chine*, s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

*Perspectives Chine* cerne les conditions du développement du marché chinois : un marché plus étroit qu'on l'imagine, avec des niches pour les PME-PMI, dans un contexte démographique et social fragile, une forte interrogation sur la production alimentaire et un environnement dégradé.

*Perspectives Chine* détaille les conditions d'exécution des marchés : déclin du secteur public, secteur privé exposé aux aléas des joutes politiques entre « conservateurs » et « réformateurs », bombe à retardement des retraites, risques d'explosion sociale et de déstabilisation avec les musulmans du Xinjiang ou les sectes.

Instruites de l'exemple soviétique, les autorités chinoises ne peuvent que réaliser avec une grande lenteur les réformes nécessaires tout en cherchant à retrouver la position centrale qui fera de l'empire du Milieu le troisième pôle mondial.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris  
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

## EN VUE

■ **Graham Blewitt**, procureur adjoint du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, juge « insensée » la plainte pour « génocide et crimes contre l'humanité » déposée contre 14 responsables de l'ONU par l'association des « mères de Srebrenica et Podrinja ».

■ Leurs petites camarades portent une telle admiration à la maman de quinze ans et aux cinq fillettes enceintes qui fréquentent l'école élémentaire du village de Hranovnica, en Slovaquie, que la directrice redoute « une floraison de grossesses précoces ».

■ « Nous mangeons beaucoup de miel », a expliqué **Edit Gelencser**, fille d'apiculteur, après avoir donné naissance, vendredi 28 janvier, à Budapest, au plus gros bébé hongrois, un garçon de 6,8 kilos.

■ Un tramway peint en bleu, avec sur son flanc l'effigie du pape **Jean Paul II**, des maximes religieuses et le logo de l'année sainte, sillonnera pendant six mois les rues de Szczecin en Pologne pour « répondre à l'appel du Saint-Père à la nouvelle évangélisation ».

■ « Je m'appelle **Quel est ton nom ?** » : un jeune homme à la barbe blonde, enveloppé d'une couverture blanche, marchant pieds nus dans ses sandales de cuir, apparu sur le bas-côté de l'autoroute 93, entre Berwick et Hazleton, dans l'Etat de Pennsylvanie, rassemble les foules depuis qu'il a réparé une voiture en posant ses mains sur le capot.

■ Mise en vente assortie de la mention « coupée par **Harry Gelbert**, coiffeur personnel de **John Fitzgerald Kennedy**, au cours d'un séjour chez l'acteur **Peter Lawford**, à Santa Monica, en juillet 1963 », une mère de cheveux de l'ancien président n'a pas trouvé d'ancien.

■ Deux hommes dérobent récemment un conteneur de matériaux radioactifs dans une usine chimique près de Grozny en Tchétchénie. Le premier l'ouvre, sa peau tombe en lambeaux : il meurt. Son complice aussi, vingt-quatre heures plus tard, après avoir perdu tous ses cheveux.

■ **Marian Richardson**, de Londres, victime d'un préservatif défectueux, réclame à la firme Durex des dommages et intérêts pour les conséquences de l'accident : l'achat, notamment, d'une voiture plus grande afin de transporter bébé.

■ La police britannique versera des dommages et intérêts à des acteurs kurdes pour les avoir confondus avec des terroristes et pris d'assaut alors qu'ils répétaient dans un centre associatif de la banlieue de Londres une pièce de **Harold Pinter**, armés de fusils de bois.

Christian Colombani

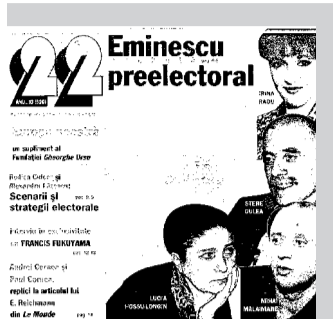
## Des intellectuels roumains répondent aux « Temps modernes »

L'hebdomadaire « 22 » conteste un article sur l'antisémitisme en Roumanie repris par « Le Monde ». Mis en cause, Gabriel Liiceanu, directeur des éditions Humanitas, reçoit le soutien de nombre de ses collègues

**QUI EST** pour et qui est contre l'antisémitisme en Roumanie ? « Un texte du *Monde* et les réponses suscitées », tel est le titre d'un dossier publié dans les deux derniers numéros de l'hebdomadaire roumain 22. Depuis la publication, dans la rubrique « Kiosque » du *Monde* du 15 janvier, d'un article intitulé « Contre les purificateurs de l'Histoire en Hongrie et en Roumanie », cette question a soulevé un vif débat dans les rangs des intellectuels roumains. *Le Monde* a reçu plusieurs lettres de protestation, dont celles de Gabriel Liiceanu, directeur des éditions Humanitas,

Mircea Iorgulescu, Andrei et Paul Cornea, Vasile Popovici.

L'article du *Monde* rendait compte d'un dossier publié dans les *Temps modernes* (novembre-décembre 1999) sur le vent de révisionnisme qui souffle en Europe centrale. La pomme de discorde est le *Journal* (1934-1945) de Mihail Sebastian, édité en français chez Stock en 1998, où l'auteur, d'origine juive, accuse une partie de l'intelligentsia roumaine d'entre les deux guerres de poussées antisémites. Les réactions des intellectuels à l'égard de ce livre, publié en 1996 aux éditions Humanitas, sont un



véritable baromètre de l'antisémitisme local.

Néanmoins, la ligne de partage effectuée par les *Temps modernes*,

sous la signature de George Voicu, entre les intellectuels démocrates et ceux qui sont considérés comme antisémites a provoqué des remous à Bucarest. M. Liiceanu, accusé, dans les *Temps modernes*, d'être le maître à penser des intellectuels antisémites, s'en défend fermement. Dans une lettre ouverte au *Monde* publiée par l'hebdomadaire 22, il note : « Confronté aux persécution antisémites décrites dans le *Journal*, j'ai d'autant plus ressenti le drame exprimé par M. Sebastian et intériorisé sa tristesse et son dégoût que son expérience me renvoyait à ce que j'avais moi-même vécu pendant le régime communiste. »

Or là se situe le désaccord entre les intellectuels roumains, qui provoqua une polémique en 1997 : peut-on confondre la souffrance endurée par le peuple juif durant la Shoah avec celle qu'a provoquée la dictature communiste ? M. Liiceanu y voit une similitude, d'autres la contestent. « *Mon intervention*, écrit-il, se veut un geste de compassion extrême pour toutes les victimes de ce siècle. »

La majorité des intellectuels présentés par les *Temps modernes* comme démocrates et opposés à M. Liiceanu se déclarent aujourd'hui solidaires avec lui. M. Cornea considère que « l'image de la vie intellectuelle roumaine, déjà altérée, a subi une véritable caricature ». Mircea Iorgulescu, écrivain d'origine roumaine exilé en France, se passionne aussi pour la question. « Gabriel Liiceanu est tout ce que l'on veut, affirme-t-il, sauf antisémitisme. »

La solidarité exprimée à l'égard de M. Liiceanu par des intellectuels présentés comme opposés à ses idées est une réponse à l'article de M. Voicu. Dissident à la fin de l'époque Ceausescu, M. Liiceanu, devenu entre-temps directeur de l'une des plus grandes maisons d'édition roumaines, estime, dans sa lettre ouverte, qu'il a « une réputation à défendre ». A lire le généreux dossier que lui consacre l'hebdomadaire 22, il est clair qu'il bénéficie d'un large soutien de la part des intellectuels roumains.

Mirel Bran

## DANS LA PRESSE

## BFM

Marc Kravetz

■ Grozny est tombée, les plaines de Tchétchénie sont contrôlées par l'armée fédérale. La bataille est gagnée. Certes, la guerre n'est pas terminée. Les bombardiers russes lâchent sur les montagnes des bombes de 1500 kilos guidées au laser, des bombes à fragmentation, des bombes à effet de vide. Il n'en faut probablement pas moins pour en finir avec les « terroristes » et autres « bandits » tchéchéniens. Mais le drapeau russe flotte sur Grozny et cela s'appelle une victoire. Surtout à moins de six semaines de l'élection présidentielle, ou, pour le dire autrement, de la consécration annoncée de Vladimir Pou-

tine, l'homme dont la carrière politique publique, aussi triomphante que fulgurante, a été exclusivement placée sous le signe de la guerre à outrance en Tchétchénie et de la revanche à tout prix sur la défaite de 1996. (...) Victoire de la force barbare, victoire du cynisme absolu. On pourrait y voir les traces d'un sinistre passé. On aurait tort. Poutine n'a cessé de dire ce qu'il a fait et de faire ce qu'il a dit. Sa victoire est aussi celle de l'impunité internationale. Vladimir Poutine est un chef moderne.

## L'HUMANITÉ

Charles Silvestre

■ On reconnaîtra à Jacques Chirac le mérite d'affirmer que l'Autriche s'est mise « en situation de rupture de contrat », tan-

dis que le gouvernement, par la voix de Pierre Moscovici, évoque d'éventuelles nouvelles mesures de rétorsion. D'autres capitales sont sur cette ligne de refus tandis que Londres et Berlin s'entêtent dangereusement, avec la droite européenne, à vouloir composer. L'Europe, avec ses institutions, a besoin de changer nettement d'attitude si elle ne veut pas entretenir la suspicion sur les raisons de sa mollesse. Dans le programme ultralibéral de l'alliance Schüssel-Haider, il y a comme une défi : voyez comme nous sommes bons élèves ! De grandes manifestations se préparent pour le 19 février, à Vienne en particulier. Plus elles revêtiront de l'ampleur, plus la réaction antifasciste se trouvera encouragée en

Autriche. Dans l'immédiat, tout doit être fait pour le sursaut.

## THE GUARDIAN

■ L'avion afghan contenait tous les ingrédients – pirates de l'air, demandeurs d'asile, fondamentalistes musulmans – dont la droite a besoin pour saper les intérêts des réfugiés. L'idée que le Royaume-Uni fait preuve de mollesse est absurde. Nos règles sont parmi les plus sévères en Europe. Le Royaume-Uni n'est pas davantage un havre pour les pirates de l'air : sur les dix-huit détournements qui ont affecté des Etats européens au cours des dix dernières années, deux seulement ont impliqué le Royaume-Uni. Le détournement d'avion ne peut pas devenir une façon de demander l'asile politique.

## www.infocharms.com

Des défilés de mode haut de gamme et high-tech pour faire adopter les ordinateurs à porter sur soi

« **INFOCHARMS**, la technologie qui vous va bien. » La jeune femme s'avance sur la scène d'une démarche langoureuse. Un ordinateur miniature accroché à la ceinture, un écran de contrôle vissé à la monture de ses lunettes de soleil, un écouteur logé dans l'oreille, elle tient à la main un clavier ovoïde multifonctions. Pour le reste, on remarque surtout qu'il s'agit d'un authentique top model très court vêtu, comme on en rencontre rarement dans les Salons informatiques. Bientôt, un autre lui succède, avec autour du cou un étrange serpent de métal, qui est en réalité une interface permettant d'envoyer et de recevoir des messages audio via Internet.

Puis se succèdent une femme en robe du soir portant un bracelet contenant à la fois un téléphone portable, un organiseur et un navigateur Web, et des soldats bardés de capteurs permettant le contrôle à distance de leurs fonctions vitales... Les machines sont parfois invisibles, tissées dans un vêtement, cachées dans une

chaussure. D'autres fois, elles sont délibérément voyantes, pour imposer au grand public le look cyborg inspiré des bandes dessinées de science-fiction. Les habits – combinaisons ultra-moulantes ou amples gandouras néo-barbares – sont assortis aux accessoires informatiques.



En organisant des défilés de mode high-tech de New York à Hongkong, la société Infocharms a entrepris de changer radicalement l'image des wearables, ces ordinateurs de la prochaine génération que l'on portera sur soi en permanence. Pour Infocharms, ces manifestations mondiales ne sont que

la partie émergée de l'iceberg. Créée par quatre chercheurs issus du MIT et par un ancien top model, la société s'est lancée dans la conception et le design de wearables adaptés au grand public. Si l'on en croit les experts des centres de recherche américains, les wearables vont bouleverser à brève échéance la vie quotidienne des habitants des pays riches, en dépassant leurs capacités sensorielles et leur mémoire, et en leur permettant de vivre connectés 24 heures sur 24. Or, jusqu'à une date récente, ils n'étaient portés que par des chercheurs, qui se souciaient peu de leur apparence. De même, les premiers wearables fabriqués en série étaient destinés à l'armée, à l'industrie lourde et aux secours d'urgence : la robustesse passait avant l'élégance. Pour passer à la production de masse, il est essentiel de convaincre le public que les wearables sont non seulement utiles et pratiques, mais surtout qu'ils sont désirables parce que élégants.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## MENACES

■ Un collégien de dix-huit ans, habitant à Cape Coral (Floride), a été inculpé pour avoir écrit à l'une de ses amies dans un canal de dialogue qu'il allait « finir ce qui avait été commencé » au collège Columbine de Littleton (Colorado), où deux élèves avaient tué douze personnes au mois d'avril dernier. Les parents de la jeune fille avaient prévenu le collège, qui avait fermé pendant deux jours et annulé les examens prévus. S'il passe en jugement, le jeune homme risque jusqu'à cinq ans de prison. – (Reuters.)

## INTERNETTES

■ La société Corbin Communication a ouvert un site-portal d'information pratique et de dialogue pour les « internettes », c'est-à-dire les jeunes filles de seize à vingt-quatre ans. [www.lyloo.com](http://www.lyloo.com)

## LINUX À LA CULTURE

■ Le ministère de la culture a décidé d'équiper les serveurs gérant son réseau local et son site Internet avec le système d'exploitation libre et ouvert Linux. Il espère servir d'exemple aux autres ministères.

## Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à  
**360 F**  
d'économie  
soit  
**7 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS  
ET DEVEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F  6 MOIS - 1 086 F  1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit :  F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

## Http://toucheapasamonpit.fr par Alain Rollat

**MON NOUVEAU** logiciel Microclébard a déclenché sa puce d'alarme pendant que Patrick Poivre d'Arvor se donnait un mal de cabot pour faire pleurer sur les survivants de Grozny que la meute russe traite comme des rats. Ma niche étant du dernier cri cybernétique, j'ai aussitôt cliqué. L'e-mail était signé « <http://toucheapasamonpote.free.fr> ». Il provenait de mon vieux copain Wyatt, un « pit » de huit ans doux comme un mouton, rescapé du dernier cynocide de l'ère humanoïde. Il s'agissait d'un appel au secours. « J'suis déprimé, m'aboyait Wyatt. J'ai plus de fierté. J'suis écaillé. La police canine m'oblige à faire castrer Wilfrid... » Mon sang n'a fait qu'un tour. Je connais bien Wilfrid. Bien que son espèce ait sinistre réputation, il n'a jamais mordu personne. Wilfrid est un humano inoffensif, doux comme un mouton, un bipède du genre meilleur ami du

chien. Wyatt ne lui met donc jamais la muselière. Il le tient en laisse mais respecte trop la liberté d'expression pour bâillonner qui que ce soit, fût-ce un humano. Voilà pourquoi je sollicite en faveur de Wilfrid, cher président, votre grâce présidentielle. Mettez-vous à la place de Wyatt. Invertissons un instant les rôles. Supposons que Wilfrid soit l'humano et Wyatt son chien. Imaginez que vous receviez un e-mail signé « Wilfrid (aérobasse) cybercable.fr » vous disant : « Grippé, je promène mon chien. Il est 9 heures du mat. J'attends les frissons. Je tiens Wyatt en laisse quand je me fais contrôler par la police. J'apprends que mon chien est dit dangereux. Qu'il faut une assurance, un carnet de vaccination. Qu'il soit muselé, stérilisé. Impossible de placer un mot. On me demande mes papiers, si j'habite loin d'ici, d'y déposer le chien... Encadré par deux policiers en

uniforme, je me rends donc à mon domicile, aux yeux de tout mon voisinage. Habitant le quartier depuis vingt ans, je n'ai jamais senti une telle humiliation... Au commissariat de la rue de la Goutte-d'or, on me place dans l'insalubrité des gardes à vue, avec les travels, les toxicos, les prostituées... Deux heures et demie plus tard, je suis mis à l'amende. Propriétaire d'un chien de 1<sup>re</sup> catégorie laissant son chien non muselé : 230 F. Défait d'assurance : 450 F. Non déclaration de détention de chien de 1<sup>re</sup> catégorie : 900 F. Et je dois faire castrer Wyatt ! C'est tellement injuste que j'explose dans ma tête... »

Injuste est un mot faible. Admettez, cher président, qu'il y a là de quoi montrer les crocs à votre garde des sceaux qui se vante d'avoir renforcé la protection des libertés. Que vaut la présomption d'innocence si elle ne vaut pas sans distinction de poil ?

VENDREDI 11 FÉVRIER

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 21.00** La Retraite des chevaux de course. **Forum**  
**23.00** Cinéma, y a-t-il un renouveau français ? **Forum**

### MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Avec Paul Thomas Anderson ; Asia Argento ; G Love and Special Sauce ; Martin Lamotte ; Pitor. **Canal +**  
**18.40** Le Club de l'économie. **LCI**  
**19.00** Tracks. **Arte**  
**19.00** Le Grand Journal. **LCI**  
**20.05** C'est la vie. Les blues des quinquagénaires. **TSR**  
**20.50** Les Années tubes. Avec Florent Pagny ; Tina Arena ; Catherine Lara ; Patrick Fiori ; Chania Twain ; Alliance ; Miss France 2000. **TF 1**  
**20.55** Thalassa. A la fortune du pot. **France 3**  
**21.00** Recto verso. Pierre Palmade. **Paris Première**  
**21.05** T'as pas une idée ? Philippe Torreton. **Canal Jimmy**  
**21.10** Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdujo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. **LCI**  
**21.30** L'Invité de PLS. **LCI**  
**22.00** Faut pas rêver. Indonésie : Les charbonniers du coco. France : Les chevaux du Tartaret. Irak : Les antiquaires de Bagdad. Avec Vincent Cochetel. **France 3**

### DOCUMENTAIRES

- 19.05** Les Derniers Feux de Rainer Werner Fassbinder. **Planète Arte**  
**20.15** Boy, l'enfant singe. **Histoire**  
**21.00** Les Celtes. [6/6]. L'héritage. **Histoire**  
**21.10** La Conquête spatiale en Union soviétique. [2/3]. La face cachée de la Lune. **Odyssée**  
**21.55** Intégrales coulisses. Smaïn. **Paris Première**  
**22.10** Joe Cocker : Have a Little Faith. **Canal Jimmy**  
**22.20** Grand format. Le Cameraman de l'horreur. **Arte**  
**22.50** Arno comme les hommes. **RTBF 1**  
**23.45** Le Musée d'Orsay. [3/6]. L'art et la ville. **Histoire**

### SPORTS EN DIRECT

- 18.30** Patinage artistique. Championnats d'Europe. Programme libre danse. **Eurosport**  
**19.30** Football. Coupe de France. 16<sup>e</sup> de finale. Saint-Etienne - Lorient. **Eurosport**  
**22.30** Boxe. Championnat de France. Klöse - Monji. **Pathé Sport**

### MUSIQUE

- 21.00** Musiques de l'opéra de quat'sous. Œuvre de Kurt Weill. Avec Joachim Khun, piano ; Daniel Humair, batterie ; Jean-Paul Céléa, contrebasse. **Muzzik**

- 23.05** Jazz Open 1995. Steve Lacy. **Muzzik**  
**23.10** Joe Cocker. Berlin 1997. **Muzzik**

### TÉLÉFILMS

- 20.40** La Première Fois. Connie Walther. **Arte**  
**20.50** Le Protocole Windsor. George Mihalka O. **M 6**

### COURTS MÉTRAGES

- 22.10** Scénarios sur la drogue. Les mots attendront. F.Chiche. **Arte**  
**0.15** Surprises. Spécial Clermont-Ferrand. **Canal +**  
**0.30** Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux. **France 2**  
**0.35** Histoires courtes. Le Féliciste. Nicolas Klein. **France 2**  
**0.45** Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner O. **TF 1**

### SÉRIES

- 18.25** Sliders, les mondes parallèles. Un monde de justice médiatique. **M 6**  
**20.45** Twin Peaks. O. **Série Club**  
**20.45** Columbo. L'Enterrement de madame Columbo. **RTBF 1**  
**20.50** Soirée sitcom. **Téva**  
**21.35** La Planète des singes. Au delà des sommets. **13<sup>e</sup> RUE**  
**22.20** Le Dammé. Faces (v.o.) O. **Série Club**  
**22.40** X-Files. Régénérations O. Plus jamais O. **M 6**  
**23.00** St Elsewhere. Le miracle. Autopsie. **Téva**

## FILMS

- 13.20** La Rose pourpre du Caire ■■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1985, v.o., 80 min). **Cinétoile**  
**14.40** Guantanamera ■■■■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío (Cuba, 1995, 100 min). **Ciné Cinémas 2**  
**15.10** Fort Saganne ■■■■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). **Ciné Cinémas 1**  
**18.15** Guerre et Paix ■■■■ Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). **Histoire**  
**18.50** Le Mouchard ■■■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**  
**20.30** Le Champion ■■■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**  
**21.00** La Passion Béatrice ■■■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). **Ciné Cinémas 2**  
**21.10** La Ronde ■■■■ Max Ophüls (France, 1950, N., 95 min). **Cinétoile**  
**22.10** Un singe en hiver ■■■■ Henri Verneuil (France, 1962, N., 105 min). **Ciné Classics**



- 23.30** L'Empire des sens ■■■■ Nagisa Oshima. Avec Eiko Matsuda, Tatsuya Fuji (Japon, 1975, v.o., 108 min) O. **France 3**  
**23.55** La Reine Christine ■■■■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**  
**23.55** Alamo (version longue) ■■■■ John Wayne (Etats-Unis, 1960, v.o., 185 min). **Cinétoile**  
**3.35** Khroustalliov, ma voiture ! ■■■■ Alexei Guerman (Fr - Rus, 1999, N., v.o., 140 min) O. **Canal +**  
**4.40** La Nuit ■■■■ Michelangelo Antonioni (Italie, 1961, N., 115 min). **Cinétoile**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 16.40** Sunset Beach.  
**17.35** Melrose Place.  
**18.25** Exklusif.  
**19.05** Le Bigdil.  
**20.00** Journal, Météo, Trafic infos.  
**20.50** Les Années tubes.  
**22.55** Sans aucun doute. Dur, dur, la vie de couple.  
**0.45** Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner O.

#### FRANCE 2

- 17.55** Nash Bridges.  
**18.45** Friends.  
**19.15** Qui est qui ?  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Maître Da Costa. Meurtre sur rendez-vous.  
**22.25** Bouche à oreille.  
**22.30** Patinage artistique.  
**0.05** Journal, Météo.  
**0.30** Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux O.

#### FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.  
**18.47** Un livre, un jour.  
**18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Fa si la. Spéciale Saint-Valentin.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Thalassa. A la fortune du pot.  
**22.00** Faut pas rêver.  
**23.00** Météo, Soir 3.  
**23.25** Ciné week-end.  
**23.30** L'Empire des sens ■■■■ Film. Nagisa Oshima (v.o.) O.  
**1.18** Scénarios sur la drogue. Lucie. Guillaume Nicloux O.

#### CANAL +

- **En clair jusqu'à 21.00**  
**18.14** Lascars.  
**18.15** Flash infos.  
**18.20** Nulle part ailleurs.  
**20.30** Allons au cinéma ce week-end.  
**21.00** Un tueur pour cible ■■■■ Film. Antoine Fuqua O.  
**22.25** A couteaux tirés ■■■■ Film. Lee Tamahori O.  
**0.15** Surprises.  
**0.50** South Park (v.o.) O.  
**1.10** Seinfeld (v.o.) O.  
**1.35** Spin City (v.o.) O.

## Le Monde TELEVISION

### ARTE

- 22.20** Le Cameraman de l'horreur  
 Un film du Sierra-Léonais Sorious Samura, sur l'horreur qui s'est abattue sur son pays, suivant l'avancée des rebelles du RUF dans Freetown et la reprise de la ville par les soldats de l'Ecomog. Le montage cru de ces images terrifiantes a son revers : l'absence d'explication sur les origines de ce cycle de la violence inhumaine. Ce reportage est suivi d'un débat.

### FRANCE-CULTURE

- 22.30** Il faut imaginer Godard musicien  
 Difficile de saisir quelque chose de net dans le flou du discours du cinéaste sur la thématique du son et de l'image. Godard ne se prive pas d'enfoncer compositeurs, réalisateurs et même scientifiques, seul échappe à ses critiques le fondateur du label ECM, qui a édité en CD et livres son *Histoire(s) du cinéma*. Dommage que Godard se dépanse en commentaires.

### FRANCE 3

- 23.30** L'Empire des sens ■■■■ Evénement de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, en 1976, le film de Nagisha Oshima raconte une passion dévorante, jusqu'à la corrida de la mise à mort. Mise en scène d'une impressionnante rigueur géométrique, qui évoque la destruction chère à la littérature érotique de Georges Bataille. Au Japon, *L'Empire des sens* fut massacrée par des caches, des flous et des coupures.

SAMEDI 12 FÉVRIER

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. **LCI**  
 Thème : L'Autriche de Haider. Invités : André Glucksmann, Jacques Le Rider.  
**21.00** Bowles, « Mémoires d'un nomade ». **Forum**  
**22.00** La Suisse pendant la seconde guerre mondiale. **Forum**  
**23.00** Forêts tondues, pays perdus... **Forum**

### MAGAZINES

- 18.00** Paris modes. Le défilé Calvin Klein à New York. **Paris Première**  
**18.15** Argent public. L'office HLM de Paris. L'argent de Kohl. Lifting réussi pour Notre-Dame de Paris. Le château de Versailles. Versailles : après la tempête. Invité : Bertrand Delanoë. **TV 5**  
**18.50** Union libre. Invitée : Hélène Segara. **France 2**  
**19.00** T.V. + **Canal +**  
**19.00** Histoire parallèle. Semaine du 12 février 1950. **Arte**  
**19.00** Recto verso. Avec Pierre Palmade. **Paris Première**  
**19.50** Le Club. Invité : Henri Verneuil. **Ciné Classics**  
**20.15** et **23.00** Le Journal de l'histoire. **Histoire**  
**20.55** Le Plus Grand Cabaret du monde. **France 2**  
**21.05** Thalassa. En vert et contre tous. **TV 5**  
**21.30** Planète Terre. L'homme technologique [7/8]. **TMC**  
**21.50** Métropolis. A vos musées : L'art en Europe centrale de 1945 à 1989. Les nazis et l'art : main basse sur la musique. **Arte**  
**22.15** Envoyé spécial. Spécial Brésil. Stars du ciel. Au nom de Jésus. L'Universal au Portugal. **TV 5**  
**22.55** Strip-tease. Au nom du père. L'embarras du choix. Liquidation. **France 3**  
**23.15** Tout le monde en parle. **France 2**  
**23.45** Les Grands Débats politiques. Face à face avec Waldeck Rochet, le 7 mars 1966 [2/2]. **Histoire**

### DOCUMENTAIRES

- 17.15** Hollywood et ses Oscars. [2/9]. L'âge d'or. **Ciné Classics**  
**18.10** Histoires de chevaux. La coupe de Melbourne. **Odyssée**  
**18.15** Les Celtes. [6/6]. L'héritage. **Histoire**  
**18.55** Henri Verneuil, 50 ans de cinéma. **Ciné Classics**

## Le Monde TELEVISION

### TF 1

- 20.50** Columbo  
 Deux épisodes de la série « Columbo », respectivement intitulés *L'Enterrement de madame Columbo* et *A chacun son heure*, ce n'est pas une exceptionnel mais c'est quand même un samedi à marquer d'une pierre blanche. Créée par Richard Levinson et William Link en 1976, cette série où Peter Falk, dans sa 403 décapotable de légende, cherche, furete et trouve, garde tout son charme.

### ARTE

- 20.45** L'Aventure humaine : Pompéi  
 Un documentaire de Jean Baronet sur l'éruption du Vésuve qui eut lieu à 10 heures du matin, le 24 août 79 : Pompéi, ville romaine de tous les plaisirs, disparaît sous une couche de cendre. Cette ville conservera son secret, avant qu'il ne soit dévoilé après 1870 par des fouilles, montrant notamment ces graffitis sur les murs (dont le fameux « *L'argent n'a pas d'odeur* »).

### CANAL +

- 0.45** Jackie Brown ■■■■ Adapté du roman d'Elmore Leonard, *Punch Creole*, ce film de Quentin Tarentino en forme de polar (une hôtesse de l'air un peu sur le retour s'adapte un pactole, avec l'aide d'un transporteur amoureux d'elle) est surtout un hommage à Pam Grier, star des années 70, entourée de comédiens épatants dont Robert De Niro qui joue ici le rôle d'un malfrat complètement idiot.

## FILMS

- 13.20** Tango et Cash ■■■■ Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1989, 100 min) O. **Cinéfaz**  
**13.25** Maxime ■■■■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 125 min). **Ciné Classics**  
**13.45** Sea Wife ■■■■ Bob McNaught (GB, 1957, v.o., 80 min). **Ciné Cinémas 2**  
**15.30** Un singe en hiver ■■■■ Henri Verneuil (France, 1962, N., 105 min). **Ciné Classics**  
**23.00** La Soif du mal ■■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 115 min). **Ciné Classics**  
**23.00** Looking for Richard ■■■■ Al Pacino (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**  
**23.00** L'Héritier ■■■■ Philippe Labro (France, 1972, 110 min). **Cinétoile**  
**23.00** Red Corner ■■■■ Jon Avnet (Etats-Unis, 1997, 125 min). **Cinéstar 2**  
**23.00** She's so Lovely ■■■■ Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. **Ciné Cinémas 2**  
**23.00** Killer, journal d'un assassin ■■■■ Tim Metcalfe (Etats-Unis, 1996, v.o., 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**



- 23.05** Un cri dans l'océan ■■■■ Stephen Sommers. Avec Treat Williams, Famke Janssen (Etats-Unis, 1998, 99 min) O. **Canal +**  
**0.30** Blood and Wine ■■■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**  
**0.45** Jackie Brown ■■■■ Quentin Tarantino (EU, 1997, v.o., 150 min). **Canal +**  
**0.50** Casablanca ■■■■ Michael Curtiz. Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min). **Cinétoile**  
**0.50** Toni ■■■■ Philomène Esposito (Fr - It, 1999, 100 min) O. **Canal + Vert**  
**1.00** Stay Hungry ■■■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1976, 105 min). **Cinéfaz**  
**1.15** La Momie ■■■■ Karl Freund (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). **Arte**  
**2.10** Le Ruffian ■■■■ José Giovanni (France, 1982, 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 15.45** Un tandem de choc.  
**16.45** Football. Lyon - Troyes.  
**19.03** Etre heureux comme...  
**19.05** Beverly Hills.  
**19.58** Bloc mode.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Columbo. L'Enterrement de madame Columbo. A chacun son heure.  
**0.10** Scénarios sur la drogue. Journée ordinaire. Françoise Huguier.  
**0.20** Certains Leeb jazz à Nice.  
**1.20** TF 1 nuit, Météo.

#### FRANCE 2

- 14.50** Une mère comme on n'en fait plus. Téléfilm. Jacques Renard.  
**16.25** Samedi sport.  
**16.30** Tiercé.  
**16.50** Judo.  
**17.25** Patinage artistique.  
**18.50** Union libre.  
**19.55** et **20.45** Tirage du Loto.  
**20.00** et **1.20** Journal, Météo.  
**20.55** Le Plus Grand Cabaret du monde.  
**23.15** Tout le monde en parle.  
**1.45** Union libre.

#### FRANCE 3

- 15.05** Destination pêche.  
**15.40** Couleur pays.  
**18.13** Expression directe. CGPME.  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.43** Un livre, un jour.  
**18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Mister Fowler, brigadier chef.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Les Jours heureux. Téléfilm. Luc Béraud.  
**22.30** Météo, Soir 3.  
**22.55** Strip-tease. Au nom du père. L'embarras du choix. Liquidation.  
**23.50** Scénarios sur la drogue. Les mots attendront. Franck Chiche.  
**23.55** Un siècle d'écrivains. Miguel Angel Asturias.

#### CANAL +

- 14.05** Rugby. Elite 1.  
**16.10** Basket-ball. NBA.  
 ► **En clair jusqu'à 20.40**  
**17.05** A la une.  
**17.30** Décode pas Bunny.  
**18.00** Samedi animation.  
**18.55** Flash infos.  
**19.00** T.V. +.  
**20.05** Les Simpson.  
**20.30** Le Journal du cinéma.  
**20.40** Samedi comédie. Blague à part. Cadeau. O.  
**21.00** Spin City. Carnet de bal. O.  
**21.25** Seinfeld. La conversion. O.  
**21.45** Dilbert.  
**22.08** Histoire muette.  
**22.10** Micro ciné.  
**23.05** Un cri dans l'océan ■■■■ Film. Stephen Sommers O.

### ARTE

- 19.00** Tracks.  
**19.45** Arte info, Météo.  
**20.15** Reportage. Boy, l'enfant singe.  
**20.40** La Première Fois. Téléfilm. Connie Walther.  
**22.10** Scénarios sur la drogue. Les mots attendront. Franck Chiche.  
**22.20** Grand format. Le Cameraman de l'horreur.  
**22.45** Débat.  
**23.00** La Carmada. Film. Marianne Eyde (v.o.).  
**0.40** Sur les traces des Incas. Le cinéma des pays andins.

### M 6

- 17.30** Les Bédés de M 6.  
**18.25** Sliders, les mondes parallèles.  
**19.15** Cosby Show.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Une nounou d'enfer.  
**20.38** Météo du week-end.  
**20.40** Politiquement rock.  
**20.50** Le Protocole Windsor. Téléfilm. George Mihalka O.  
**22.40** X-Files, l'intégrale. Régénérations O. Plus jamais O.  
**0.20** Le Joker.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

- 19.30** Appel d'air. Les plaisirs du hammam.  
**20.30** Black & Blue.  
**21.30** Radiodrames.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.

### FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Concert franco-allemand. Par le Chœur et l'Orchestre de Chambre de MDR, dir. Ton Koopman. Œuvres de Bach, Haendel.  
**22.30** Alla breve.  
**22.45** Jazz Club.

### RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Œuvre de Haendel.  
**20.40** Festival piano aux Jacobins. Œuvres de Mozart, Chopin, Schumann.  
**22.40** Faust. Opéra de Spohr. Par le Chœur de la Radio de Stuttgart et l'Orchestre du SWF de Kaiserslautern, dir. Klaus Arp.

### LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00** Le Journal de la santé.  
**15.30** Pi égale 3,14...  
**16.00** Sur les chemins du monde. La Route de Shanghai [2/2]. 16.55 Gaïa. [7/8]. 17.25 Va savoir.  
**18.00** Dakarti.  
**18.55** C'est quoi la France ?  
**19.00** Histoire parallèle. Semaine du 12 février 1950. Du Smig au Smic.  
**19.45** Arte info.  
**20.00** Le Dessous des cartes. Qu'est-ce que l'Amérique latine ?  
**20.10** Météo.  
**20.15** Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Grant Michaels et Stan Kraychik.  
**20.45** L'Aventure humaine. Pompéi.  
**21.45** Scénarios sur la drogue. T'en as. Antoine de Caunes.  
**21.50** Métropolis. A vos musées : L'art en Europe centrale de 1945 à 1989. Les nazis et l'art : main basse sur la musique.  
**22.45** Un couple infernal. Téléfilm. Susanne Zanke.  
**0.15** Music Planet. Rubén Gonzales y su grupo. En concert aux Nuits du Sud.

### M 6

- 15.15** Les Mystères de l'Ouest.  
**16.10** Mission impossible, 20 ans après.  
**17.10** Chapeau melon et bottes de cuir.  
**18.10** Amicalement vôtre.  
**19.10** Turbo.  
**19.40** Warning.  
**20.05** Plus vite que la musique.  
**20.40** Vu à la télé. L'amour, toujours l'amour.  
**20.50** La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Donoterasse. O.  
**21.40** Buffy contre les vampires. Trahison. O.  
**22.35** Profiler. Coup de folie O.  
**23.30** Au-delà du réel. Mary 25 O.  
**0.20** Poltergeist. Les aventuriers du surnaturel. Que les démons reposent en paix ! O.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

- 18.37** Jazz spectacle.  
**20.00** Paff à Paffüt.  
**20.50** Mauvais genres. Autour de la guerre de Sécession.  
**22.05** Fiction. Madame Ka, de Noëlle Renaude.  
**0.05** Clair de nuit. Mnemosyne. Tentative première.

### FRANCE-MUSIQUES

- 19.30** Così fan tutte. Opéra de Mozart.  
**23.00** Le Bel Aujourd'hui.

### RADIO CLASSIQUE

- 19.00** Intermezzo. Œuvres de Dvorak, Bruch.  
**20.00** Les Soirées. Œuvres de Berwald, Mendelssohn, Berwald, Smetana, Liszt.  
**22.00** Da Capo. Zino Francescatti, violon. Œuvres de Beethoven, Mozart, Ravel, Franck, Saint-Saëns.

### SIGNIFICATION DES SYMBOLES

#### Les codes du CSA

## Le parler Cash

par Pierre Georges

**SUR UNE RADIO** de la chaîne ABC, une manière de New York-Culture, un philosophe philosophait tranquillement. Il y avait ses habitudes, son émission, ses fidèles z'auditeurs et trois heures pour parler de choses et d'autres. Tout allait fort bien dans le meilleur des mondes pour Rush Limbaugh, radio-philosophe comme d'autres sont radio-reporters.

Jusqu'au jour où les lettres de protestation commencèrent à pleuvoir sur son bureau. La philosophie, oui, la publicité, non ! Les habitudes avaient en effet remarqué que, plus les jours passaient, plus l'émission était truffée de messages publicitaires, jugés pour le moins intempestifs et de nature à hypothéquer gravement la juste appréhension du raisonnement.

Rush Limbaugh, d'abord, ne comprit rien. Mais quoi, quelle augmentation de publicité ? Il parlait comme d'habitude. A son rythme, à sa manière, en direct, trois heures. Et les heures étant les heures, de soixante minutes, philosophiquement ou pas, il ne voyait pas comment et quand les messages publicitaires auraient pu venir squatter son émission.

D'autres l'avaient vu pour lui, qui inventèrent, par une extraordinaire transmutation technologique, l'heure philosophale : 64 minutes virtuelles en 60 réelles. Comment ? Ne demandez pas trop d'explications techniques. Simplement, sachez que, grâce à un procédé digital de contrôle du son, appelé fort opportunément Cash, les responsables de la chaîne avaient une parfaite et totale maîtrise du temps de parole, réduit au minimum. Autrement dit, Cash,

machine à essorer les longueurs, les silences, les euh, les ah, à accélérer aussi le débit des mots, comme débit de l'eau, Cash outill à compresser l'emphase et la syllabe traînante, Cash, donc, ajoutait du temps au temps dans le temps !

Ce n'est pas que Rush Limbaugh en disait moins. C'est que, sans le savoir, il le disait, imperceptiblement et à son insu, plus vite et sans les scories inhérentes à ce genre d'exercice. L'émission durait bien toujours 60 minutes l'heure, bon poids, comme il paraît logique et même mathématique. Sauf que Cash, redoutable d'efficacité, y prélevait sa dîme : quatre minutes pour insertions publicitaires. On voit tout l'intérêt et le profit qu'auraient les patrons de radio à embaucher des intervenants au parler lourd et lent, à l'expression marchant au pas tranquille des bœufs. Voire, par souci absolu du profit, aux bégues intermittents.

Qui inventera d'ailleurs le compresseur digital pour l'écrire ? Prenons par exemple le mot « cagnotte ». Un mot à écrire avec prudence, tant il n'est pas raisonnable d'écrire cagnotte dans la maison d'un pendu. Donc, après une longue hésitation, quelques euh et ah d'écriture, voilà, c'est fait : le mot s'inscrit sur l'écran. Trop tard, trop lent ! Cash est passé par là. Message publicitaire de Bercy : « Les contribuables qui entendent participer au grand tirage de la cagnotte nationale, le 31 décembre 2000, sont invités à déposer leur bulletin-déclaration de participation dans toutes les perceptions de France encore ouvertes avant le 15 mars minuit ». Sublime, subliminal, non ?

## M. Sautter a discrètement transféré en 2000 des recettes non fiscales budgétées en 1999

Le jeu de vases communicants porte sur 15,8 milliards de francs

**EST-ON** vraiment sûr que la fameuse « cagnotte » budgétaire de 1999 s'élève à 30,7 milliards de francs, comme l'a annoncé, mercredi 9 février, le ministre des finances ? On imagine l'agacement que cette question peut susciter. Après une si longue période d'incertitude, après d'aussi folles rumeurs, et puisque le ministre des finances a enfin dit quels étaient les vrais chiffres, n'est-il pas temps de tourner la page ?

Dans les comptes officiels présentés par Christian Sautter, il y a, pourtant, quelque chose qui intrigue : une petite « ligne » budgétaire qui présente un étrange ressaut. Il s'agit de celle qui retrace l'évolution des recettes non fiscales encaissées par l'Etat, c'est-à-dire les dividendes versés par des entreprises publiques et autres contributions diverses.

A l'automne 1998, lors de l'examen par le Parlement du projet de loi de finances pour 1999, puis, en décembre 1999, lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative, un même chiffre y avait été inscrit : 167,3 milliards de francs. C'est donc cette somme prévisionnelle que le Parlement avait ratifiée. Mais, dans le document présenté, mercredi, par M. Sautter, on relève une évaluation différente : 151,5 milliards de francs. Soit 15,8 milliards de moins.

Où cette différence est-elle donc passée ? Certaines entreprises publiques auraient-elles eu des résultats financiers moins bons que prévu, contraignant l'Etat à revoir à la baisse ses estimations de dividendes ? Pas du tout : le gouvernement a tout bonnement décidé, contrairement à ce qu'il avait indiqué au Parlement, de faire glisser certaines recettes de l'exercice 1999 sur celui de l'an 2000.

La somme de 15,8 milliards de francs recouvre, en effet, des versements que devaient effectuer trois organismes. Le premier est la Caisse des dépôts et consignations, qui devait verser une contribution de 7 milliards de francs à l'Etat au titre des traditionnels prélèvements sur fonds d'épargne. Le deuxième versement attendu, pour un montant de près de 3 milliards de francs, devait être effectué par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface). Cette société privatisée gère toujours, pour le compte de l'Etat, l'assurance-crédit des grands contrats à l'exportation. Pour faire face à différents risques, notamment liés à la crise asiatique, la Coface assumait donc la gestion d'une sorte de provision, et il était entendu que l'Etat en récupérerait une partie en 1999.

### NOUVELLE « CAGNOTTE »

Le troisième versement attendu était celui de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). Créé en 1996 par Alain Juppé, dans le cadre de la reprise par l'Etat de la dette de la Sécurité sociale, cet organisme recueille le nouveau prélèvement instauré au même moment : la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), et il doit obligatoirement apporter à l'Etat la somme annuelle de 12,5 milliards de francs. C'est le solde de ce remboursement, soit 5 milliards, qui n'est pas intervenu dans les derniers jours du mois de décembre.

Le ministère des finances ne souhaitait pas franchement encaisser ces 15,8 milliards de francs en 1999, car, mécaniquement, ils auraient été affectés à la réduction du déficit, qui a déjà été très forte. Bercy n'a donc

vu aucun inconvénient à ce que ces sommes lui soient versées au début de la nouvelle année. Le gouvernement dispose ainsi d'une réserve – une nouvelle « cagnotte » – dont il aura sûrement besoin en 2000 pour financer la nouvelle baisse du déficit qui a été annoncée ou la réforme de la taxe d'habitation.

Ce jeu d'écritures concerne en tout cas la Caisse des dépôts et la Coface, sinon la Cades, pour laquelle une justification particulière est avancée : perturbée par des problèmes informatiques liés à la menace du bogue de l'an 2000, la caisse n'aurait pas pu respecter le calendrier.

Ce genre de technique budgétaire est assez fréquemment utilisé en fin d'année. Au risque de froisser le Parlement, Bercy a une relative latitude pour imputer sur un exercice plutôt que sur un autre certaines recettes non fiscales, ce qu'on appelle les « opérations de fin de gestion ». On en comprend l'intérêt pour le ministère des finances. « Comme le font très régulièrement certaines grandes entreprises qui ont un excellent "résultat courant", il n'a pas jugé utile de faire aussi apparaître son "résultat exceptionnel" », explique un dirigeant de l'un de ces trois établissements. M. Sautter a d'ailleurs lui-même admis ces trois opérations, jeudi, en évoquant « un principe de prudence ». CQFD : le ministère des finances a bel et bien minoré artificiellement le montant de la « cagnotte » 1999. Ou, si l'on préfère, il a gonflé par avance celle de 2000. Ce qui est une gestion peut-être habile, mais assez peu respectueuse des prérogatives du Parlement.

Laurent Mauduit

## Un dirigeant du PS demande que M. Dumas quitte ses fonctions

**CHARGÉ** des études au secrétariat national du Parti socialiste, Vincent Peillon, député de Somme, a exprimé, vendredi 11 février, sur France-Inter, le souhait que M. Dumas se démette de ses fonctions de président du Conseil constitutionnel. « S'il est vrai que nous n'avons pas de jugement à porter sur les affaires judiciaires, a affirmé M. Peillon, nous pouvons, de temps en temps, porter un jugement politique. (...) Je suis socialiste. Roland Dumas appartient ou appartenait à ce parti. Le jugement politique, c'est que Roland Dumas devrait vraiment se démettre de ses fonctions. »

La veille, sur i-télévision, Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, a déclaré que « la France s'honorait en faisant démissionner » M. Dumas. Pour le député de Paris, cette affaire représente « les dernières séquelles de l'ère Mitterrand ». « Ce qui ne veut pas dire que l'ère Jospin soit plus vertueuse », a ajouté M. Goasguen, observant que, avec « un ministre des finances qui démissionne et un numéro deux du PS qui a quelques condamnations (...) », M. Jospin ne parle plus de vertu.

M. Dumas a répondu par un communiqué, jeudi, au réquisitoire du procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, demandant son renvoi devant le tribunal correctionnel (Le Monde du 11 février). Il estime « que les accusations du début de l'affaire », selon lesquelles il aurait « perçu de l'argent d'Elf ou bien, encore, sur le marché des vedettes, s'effondrent ». Selon l'ancien ministre des affaires étrangères, « tout se passe comme s'il avait fallu substituer une accusation à une autre », et « ce changement de pied n'enlève rien à [sa] protestation renouvelée, pas plus qu'à l'affirmation qu'il n'[a] rien à [se] reprocher ».

## La Sonacotra renseignerait illégalement la police

**NON CONTENTE** de stocker dans ses fichiers informatiques des données ethniques sur ses résidents, la Sonacotra transmet ceux-ci à la police dans des conditions légalement discutables. Découvertes dans l'antenne Rhône-Alpes de la société et dévoilées par Libération du 11 février, ces pratiques font l'objet d'une action en référé de l'association SOS-Racisme, qui réclame la remise du fameux fichier.

L'objet du litige est un listing sorti des ordinateurs de la Sonacotra. Sur celui-ci figurent le nom, le prénom, le lieu de naissance ainsi que le type de document d'identité présenté par chaque résident. Dans le fichier, les directeurs de foyer ont également indiqué la nationalité du locataire. Rien que de très légal, au demeurant. Plus curieuses sont les mentions « France outre-mer », « France métropolitain » ou « France naturalisé ». La Commission nationale informatique et libertés autorise en effet le recueil de la nationalité des nouveaux arrivants mais pas leur origine.

Cette pratique, à laquelle la Sonacotra a annoncé son intention de mettre fin, apparaît d'autant plus choquante que ledit listing atterrit entre les mains de la police. En vertu d'un accord passé entre la direction du contrôle de l'immigration et la direction régionale Rhône-Alpes de la Sonacotra, les policiers sont, chaque mois, destinataires de toutes ces informations. Traitées par les commissariats, elles ont plusieurs fois abouti à l'interpellation d'étrangers en situation irrégulière.

Cette action d'auxiliaire de police dépasse le cadre de la loi. Celle-ci impose aux gestionnaires de foyer de maintenir à disposition des services du ministère de l'intérieur les fiches de police remplies par les nouveaux résidents et de contrôler les titres de séjour. Mais elle n'en demande pas davantage.

## Jack Lang et Philippe Séguin candidats préférés des Parisiens

**DEUX SONDAGES** publiés en fin de semaine montrent qu'une nette majorité de Parisiens préféreraient avoir à choisir pour maire, en mars 2001, Philippe Séguin (RPR) ou Jack Lang (PS). Selon une enquête de la Sofres menée auprès de 800 électeurs de la capitale du 2 au 4 février et publiée dans Le Figaro Magazine du 12 février, 46 % d'entre eux (54 % des sympathisants de droite) souhaitent que le candidat de la droite soit M. Séguin, plutôt que François de Panafieu (29 %) ou Jean Tiberi (12 %). Pour la gauche, 43 % des personnes interrogées (54 % des sympathisants de gauche) se prononcent pour M. Lang, 38 % pour Bertrand Delanoë. France-Soir publie de son côté, vendredi 11 février, les résultats d'un sondage de l'IFOP, effectué les 7 et 8 février auprès de 1 002 électeurs parisiens, qui indique les mêmes préférences et précise que M. Lang l'emporte, dans les souhaits de victoire, face Edouard Balladur et à M<sup>me</sup> de Panafieu (54-40, 53-40), ainsi que face à M. Tiberi (60-31). En revanche, il fait jeu égal avec M. Séguin (47-47), alors que ce dernier devance M. Delanoë (54-37). Selon la Sofres, l'alternative entre M. Séguin et M. Lang donne l'avantage au premier, avec 49 % des souhaits contre 43 %.

## Christian Philip (UDF) candidat à Lyon

**LE PREMIER** adjoint de Raymond Barre, Christian Philip (UDF), a annoncé, vendredi 11 février, dans un entretien au Parisien, sa candidature à la mairie de Lyon et estime qu'il serait « normal » que l'UDF conduise, à droite, la liste de l'opposition. « Oui, je suis candidat à la candidature et je l'ai clairement dit à mes amis », déclare-t-il. Interrogé sur le point de savoir s'il bénéficierait de l'appui de M. Barre (apparenté UDF), M. Philip souligne : « Il est clair, chacun comprendra, que je ne serais pas aujourd'hui candidat s'il m'avait déconseillé de le faire ». M. Philip estime qu'il est « normal » pour l'UDF de revendiquer la tête de liste à Lyon « dans la mesure où nous avons ici une implantation ancienne et forte, et dans la mesure où M. Barre appartient à notre famille politique ».

### DÉPÊCHES

■ **IMPÔTS** : la date limite d'envoi des déclarations d'impôts est désormais fixée au 15 mars, a annoncé, vendredi 11 février, le ministre de l'économie Christian Sautter, sur Europe 1.

■ **INCENDIE** : deux randonneuses, surprises par un feu de broussailles non autorisé, ont trouvé la mort, jeudi 10 février, à Esterencuby (Pyrénées-Atlantiques), et quatre de leurs compagnons ont été blessés, dont l'un grièvement.

■ **SECTES** : la Scientologie a annoncé, jeudi 10 février, qu'elle allait organiser à Paris « une enquête publique » en mars, pour répondre au rapport de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes, qu'elle accuse d'être « antireligieuse et raciste ».

■ **MÉDECINE** : le docteur Werner Bedzwoda a reconnu la falsification des données d'une étude conduite durant cinq ans auprès de 154 femmes souffrant d'un cancer avancé du sein et il vient de démissionner de son poste de chef de service d'hématologie à université de Witwaterstand (Johannesburg), rapporte Le Figaro du 11 février. Le docteur Bedzwoda a fait perdre une chance de guérison à une partie de ses patientes en ne leur donnant pas le traitement habituel, pour obtenir une différence significative en faveur d'un nouveau traitement (associant chimiothérapie et greffe de moelle osseuse) qu'il expérimentait.

■ **À NOS LECTEURS** : la publication de nos pages Communication et Kiosque s'interrompt pendant une semaine. Elle reprendra lundi 21 février, dans nos éditions datées du mardi 22.

## BILAN DU MONDE 2000



174 pays en observation

Dossier spécial Innovation

Le magazine annuel de la rédaction du « Monde » sur l'économie mondiale, réalisé par l'ensemble des spécialistes de la rédaction et le réseau de correspondants à l'étranger. 200 pages de constats, d'analyses et de réflexions, pour tous ceux qui veulent

comprendre l'état de santé de 174 pays et des 26 régions françaises.

Un outil indispensable à tous ceux qui souhaitent disposer de données complètes et récentes sur l'économie du monde.

# Le Monde